6
N

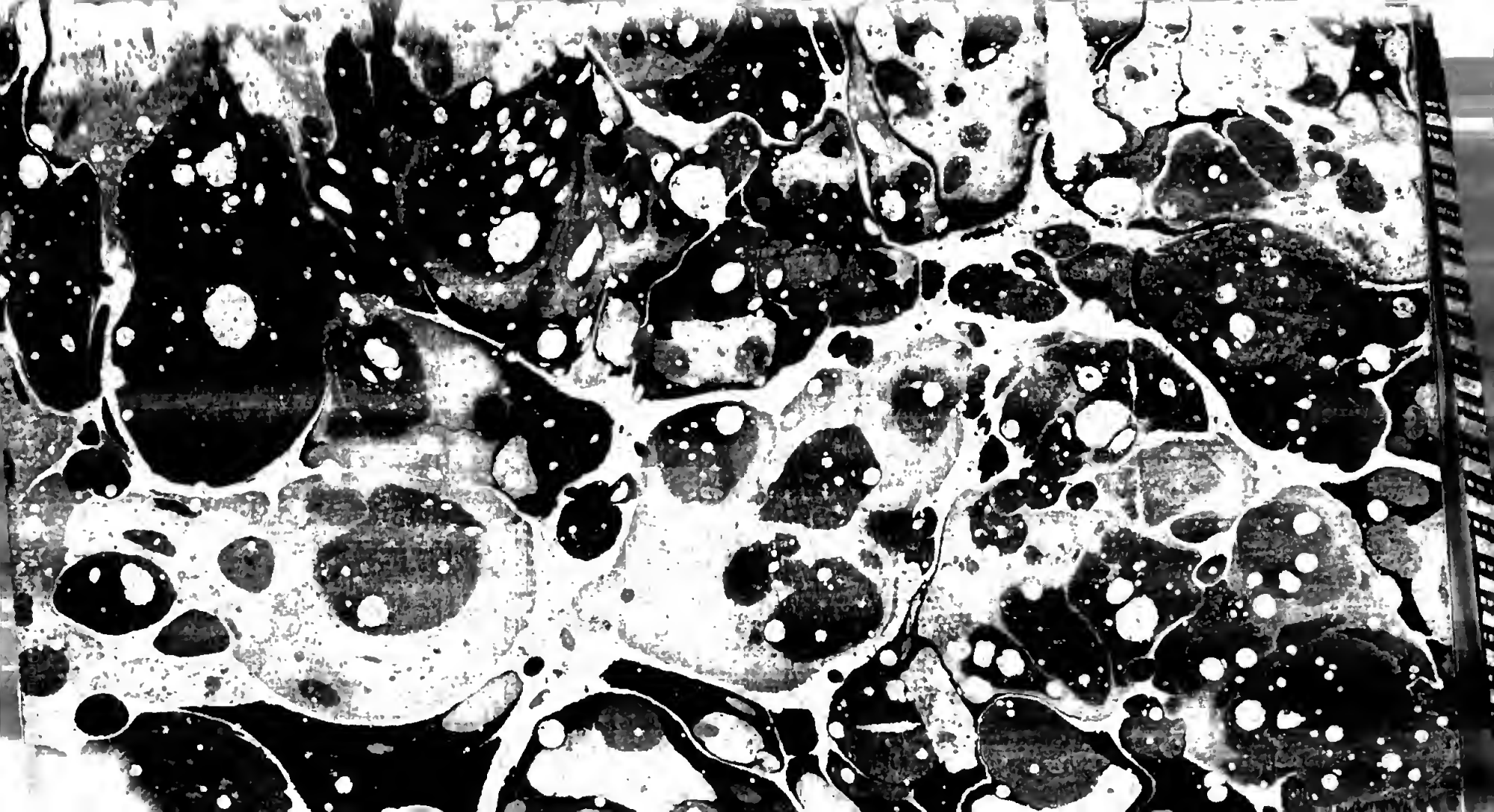

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 765 bis
Sala Grande
Scansia 10 Palchetto 1
N.° d'ord. 2 28

569185

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM:

C'eſt-à-dire juſqu'à la fin de la République.

TOME QUATORZIÉME.

Par M. CREVIER, *Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, pour ſervir de continuation à l'Ouvrage de M.* ROLLIN.

A PARIS,

Chez { LES FRERES ESTIENNE, rue Saint-Jacques.
SAILLANT, rue du Jardinet.
La Veuve DESAINT, rue du Foin.

M. DCC. IXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

LISTE

Des noms des Conſuls, & des années que comprend ce Volume.

C. JULIUS CÆSAR II. P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS.	AN. R. 704. AV. J. C. 48.
Q. FUFIUS CALÉNUS. P. VATINIUS.	AN. R. 705. AV. J. C. 47.
C. JULIUS CÆSAR III. M. ÆMILIUS LÉPIDUS.	AN. R. 706. AV. J. C. 46.
C. JULIUS CÆSAR IV. ſans Collégue.	AN. R. 707. AV. J. C. 45.
C. JULIUS CÆSAR V. M. ANTONIUS.	AN. R. 708. AV. J. C. 44.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Chancelier, le quatorziéme Tome de *l'Hiſtoire Romaine*, par M. CREVIER, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. FAIT à Paris ce 30 de Juillet 1746.

SECOUSSE.

HISTOIRE

HISTOIRE ROMAINE.

SUITE DU LIVRE QUARANTE-QUATRIEME.

§. II.

Préſomption folle, & cruauté des partiſans de Pompée. Leurs murmures contre la prudente lenteur de leur Général. Vûes ſecrétes de Pompée dans les délais dont il uſoit. Il laiſſe Caton à Dyrrachium. Raiſons de cette conduite. Cicéron reſte auſſi à Dyrrachium. Ses railleries piquantes & chagrines. Céſar cherche à engager une action générale. Pompée après bien des délais, enfin s'avance pour combattre. Bataille de Pharſale. Etrange conduite de Pompée. Il fuit. Céſar force

le camp des ennemis. Mot remarquable de Céſar. Il pourſuit & oblige à ſe rendre ceux qui s'étoient ſauvés ſur des montagnes voiſines. Perte de Céſar dans la bataille de Pharſale. Sa généroſité après la victoire. Il eſt charmé de ſauver Brutus. La bataille de Pharſale prédite à Dyrrachium, connue à Padoue, d'une façon ſinguliére & qui tient du merveilleux. Fuite de Pompée. Il va à Mityléne prendre Cornélie ſa femme. Son entretien avec Cratippe ſur la Providence. Il continue ſa route, & ſe détermine à aller chercher un aſyle en Egypte. Il y eſt reçu & aſſaſſiné. Réflexion ſur ſa mort, & ſur ſon caractére. Les meurtriers lui coupent la tête. Son corps eſt inhumé pauvrement par un de ſes affranchis. L. Lentulus arrive en Egypte, & y trouve la mort. Différens partis que prennent les vaincus. Cicéron va à Brindes, où il eſt obligé d'attendre pendant longtems Céſar. Caton ſuivi de la plus grande partie de la flote s'avance vers la Lybie pour avoir des nouvelles de Pompée. Il apprend ſa mort par Sex. Pompée & par Cornélie. Il ſe charge du Commandement, & eſt reçu dans Cyréne.

C. JULIUS CÆSAR II. AN. R. 704.
P. SERVILIUS ISAURICUS. AV. J. C. 48.

LA confiance étoit extrême dans le parti de Pompée depuis l'affaire de Dyrrachium. Dès-lors les ſoldats, les officiers, les chefs commencérent à ſe regarder comme pleinement vainqueurs, & c'eſt ſur ce pied qu'ils répandirent par tout l'Univers la nouvelle des avantages qu'ils avoient remportés, & de la retraite de Céſar. Cette confiance alloit juſqu'à l'aveuglement & à la folie. Car de quel autre nom peut-on appeller les conteſtations qui s'échaufférent très-vivement, & qui furent pouſſées très-loin, entre Lentulus Spinther, Domitius Ahénobarbus, & Métellus Scipion, au ſujet du grand Pontificat dont Céſar étoit revêtu? Ces trois aſpirans à une place qui n'étoit rien moins que vacante, plaidoient leur cauſe l'un contre l'autre, & alléguoient leurs moyens reſpectifs, & leurs titres de préférence. Inſenſés! qui partageoient les dépouilles d'un ennemi dont ils devoient orner les triomphes par leur fuite ou par leur mort.

Préſomption folle & cruauté des partiſans de Pompée. *Plut. Pomp. Cæſ. de B. Civ. l.* III.

Ce trait de préſomption extravagante, tout outré qu'il doit paroître, ne fut point unique dans ſon genre. Les exem-

An. R. 704. Av. J. C. 48. ples d'une pareille manie étoient très-communs dans le camp de Pompée. Les uns faiſoient louer à Rome des maiſons voiſines de la place, afin d'être plus à portée de ſolliciter commodément les charges pour l'année ſuivante; les autres briguoient déja les ſuffrages dans l'armée même. La députation d'Hirrus, envoyé vers les Parthes, donna lieu à une grande querelle, parce que Pompée pour l'engager à s'en charger lui avoit promis qu'il ſeroit nommé à la Préture quoiqu'abſent. Ceux qui prétendoient à cette même charge trouvoient fort mauvais & ſe plaignoient hautement que l'on aſſurât une place à l'un des concurrens, pendant que les autres ſeroient obligés de ſe donner bien des mouvemens, au riſque de ne point réuſſir.

Ils partageoient auſſi entr'eux le butin : & L. Lentulus, Conſul de l'année précédente, prenoit pour ſa part la maiſon d'Hortenſius, fils du célébre Orateur de ce nom, & chargé d'un commandement dans le parti contraire; avec les jardins de Céſar ſitués le long du Tibre, & ſa maiſon de campagne ſur la côte de Baies en Campanie.

La vengeance ne les occupoit pas

moins que l'ambition & la rapacité. Et ce n'étoit pas seulement à ceux qui avoient porté les armes contr'eux qu'ils en vouloient. Quiconque étoit resté en Italie, devoit être regardé & traité en ennemi. La [a] proscription étoit déja toute dressée, non par têtes, mais par ordres de personnes. En effet Domitius proposa qu'après la victoire tous les Sénateurs qui se trouvoient dans l'armée & dans les camps de Pompée fussent établis juges de la maniére dont il convenoit d'agir à l'égard de ceux qui étoient demeurés en Italie, ou qui avoient montré de la froideur & de l'indifférence pour la cause ; & que l'on donnât à ces juges trois bulletins, un d'absolution, un qui portât condamnation à la mort, un qui imposât une taxe pécuniaire. En [b] un mot ils n'étoient tous attentifs qu'aux honneurs & aux profits qu'ils se promettoient, ou à la vengeance qu'ils prétendoient tirer de leurs ennemis. Ils ne songeoient point comment ils pour-

AN. R. 704. AV. J. C. 48

a Non nominatim, sed generatim proscriptio .... informata. *Cic. ad Att.* XI. 6.

b Postremò omnes aut de honoribus suis, aut de præmiis pecuniæ, aut de persequendis inimicis agebant : nec quibus rationibus superare possent, sed quemadmodum uti victoriâ deberent cogitabant. *Cæs. de B. Civ.* II. 83.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. roient vaincre, mais de quelle façon ils uſeroient de la victoire.

Leurs murmures contre la prudente lenteur de leur Général.

Par une ſuite de cette façon de penſer, tout délai leur devenoit inſupportable; & c'étoit à qui blâmeroit avec le plus d'aigreur la prudente lenteur de Pompée, qui perſiſtoit à vouloir éviter le combat, & à tâcher de matter l'ennemi par la fatigue & par la diſette. On diſoit tout communément qu'il vouloit goûter long-tems le plaiſir de commander, & d'avoir en quelque façon pour gardes du corps, & preſque pour eſclaves, des Sénateurs & des Conſulaires, deſtinés par état à gouverner les Nations. C'étoit en ce ſens que Domitius Ahénobarbus l'appelloit ſans ceſſe Agamemnon & Roi des Rois. Favonius, cet extravagant imitateur de Caton, demandoit ſi au moins cette année ils ne mangeroient pas des figues de Tuſcule. Afranius, que l'on avoit voulu accuſer en forme, comme s'étant laiſſé gagner par l'argent de Céſar pour lui livrer les Eſpagnes, s'étonnoit que ceux qui lui ſuſcitoient un pareil procès ne combattiſſent pas contre ce marchand de Provinces.

Vûes ſecrétes de Pompée.

Ces reproches étoient d'autant plus

amers pour Pompée, qu'ils ne laiſſoient pas d'avoir quelque fondement. Dans ſon ſyſtême de circonſpection & de lenteur il entroit des vûes d'intérêt particulier. Le zêle de la liberté publique n'étoit pas le ſeul motif qui l'animât. Il ſe regardoit beaucoup lui-même dans toute cette affaire : & ſon plan étoit de demeurer le chef & peut-être le maître de la République. Par cette raiſon il fut allarmé d'apprendre la diſpoſition où étoit ſa cavalerie, compoſée de la fleur de la nobleſſe Romaine. Cette brillante jeuneſſe s'entr'exhortoit à détruire promptement Céſar, pour ruiner enſuite Pompée lui-même, & rétablir ainſi la liberté du Gouvernement.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. dans les délais dont il uſoit. *Plut. Pomp. & Cat.*

Ce plan, à la précipitation près, étoit bien auſſi celui de Caton : & Pompée qui ne pouvoit l'ignorer, comptoit ſur lui, comme ſur l'ami le plus fidéle dans le cas d'une diſgrace ; vainqueur, il le redoutoit. En conſéquence il ne lui donna aucun emploi important, & lorſqu'il partit pour ſe mettre à la pourſuite de Céſar, il laiſſa Caton à Dyrrachium chargé de garder les bagages.

Il laiſſe Caton à Dyrrachium. Raiſons de cette conduite.

Il faut pourtant avouer à la décharge de Pompée ſur ce dernier article, que réellement Caton n'étoit pas propre à ſe

AN. R. 704. AV. J. C. 48. trouver à une bataille entre citoyens. Le courage assurément & l'élévation d'ame ne lui manquoient pas. Il étoit même plus capable que personne d'inspirer de l'ardeur aux troupes : & il l'avoit bien fait voir dans une occasion où les exhortations de Pompée & des autres chefs étant reçues froidement des soldats, il vint à son tour, & leur parla avec tant de véhémence & d'enthousiasme sur la liberté, sur la patrie, sur le mépris de la mort, sur le secours des Dieux protecteurs de la justice, qu'il fut interrompu par mille acclamations: & ce fut après ce discours qu'ils firent des merveilles contre l'ennemi, & demeurérent victorieux près de Dyrrachium. Mais ce même homme si ferme, si austére dans ses maximes, avoit néanmoins une tendresse compatissante & des entrailles de commisération, qui le rendoient infiniment sensible à l'effusion du sang de ses concitoyens. Dans l'heureux succès dont ses exhortations furent suivies, pendant que tous se glorifioient de la victoire & en triomphoient, Caton versoit des larmes ; & pleurant le malheur de la République, qui perdoit tant de braves citoyens égorgés les uns par les autres, il se voila la tête, & se

retira dans sa tente. Ce trait autorisoit Pompée à ne point le mener avec lui, lorsque les choses se préparoient à une action générale. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Un autre personnage illustre qui fut aussi laissé à Dyrrachium, & dont l'absence ne nuisoit point aux affaires, c'est Cicéron. Il se portoit mal : & de plus son caractére le rendoit plutôt incommode dans un camp, qu'il ne pouvoit y être utile. Non-seulement il étoit timide & peu guerrier : mais comme sa pénétration d'esprit le mettoit à portée d'appercevoir toutes les fautes qui se faisoient dans son parti, il paroissoit mécontent de tout, triste, rêveur, mélancolique. Il ne s'en tenoit pas à ces démonstrations muettes d'improbation & de chagrin : il témoignoit souvent par ses discours qu'il se repentoit de s'être trop engagé. Il lui échappoit même des plaisanteries tout-à-fait piquantes, & qui convenoient peu à la situation des choses & des esprits. Cicéron reste aussi à Dyrrachium. Ses railleries piquantes & chagrines. *Plut. Cic.*

Ainsi lorsqu'il arriva, quelqu'un lui ayant dit qu'il venoit bien tard : *Comment tard?* répondit-il : *je ne vois rien de prêt.*

Il a été parlé plus haut de ces déserteurs Allobroges, auxquels Pompée

AN. R. 704. AV. J. C. 48. fit un si grand accueil. Il leur promit même le droit de bourgeoisie Romaine. Cette promesse donna lieu à une raillerie sanglante de Cicéron contre Pompée : *Voilà* [a], dit-il, *un homme admirable ! Il promet de faire entrer des Gaulois dans une patrie qui leur est étrangére : & il ne sauroit y remener ceux qui en sont nés citoyens.*

Dolabella gendre de Cicéron s'étoit rangé du côté de César. Pompée en ayant voulu faire un reproche à Cicéron, & lui ayant demandé où étoit son gendre ; *Il est*, répondit Cicéron, *avec votre beaupére.*

On juge aisément que Pompée fut piqué de ces traits, & de plusieurs autres semblables. Il s'en exprima vivement, & alla jusqu'à dire : [b] *Je souhaite que Cicéron passe dans le parti contraire, afin qu'il apprenne à nous craindre.*

Dans ces dispositions réciproques il est à croire qu'ils furent très-aises de s'éloigner l'un de l'autre : & rien ne pouvoit venir plus à propos, que l'incommodité qui obligea Cicéron de rester à Dyrrachium.

a Hominem bellum ! Gallis civitatem promittit alienam, nobis nostram non potest reddere. *Macrob. Sat.* II. 3.

b Cupio ad hostes Cicero transeat, ut nos timeat. *Id. ibid.*

Cependant, si lui & Caton eussent accompagné Pompée; peut-être, l'un pour ménager le sang des citoyens, l'autre par timidité & par défiance du succès, l'auroient-ils soutenu contre les instances empressées de tous les autres, qui d'un vœu unanime demandoient le combat. Ce[a] Général abandonné à lui-même se trouva trop foible pour résister aux sollicitations & aux plaintes qui devenoient universelles. Glorieux comme il étoit, il ne put se résoudre à s'exposer aux mépris de ses amis. Il n'eut pas le courage de les mécontenter pour les sauver : & il renonça à un plan que la prudence lui dictoit, pour embrasser celui que suggéroit la passion & la cupidité à ceux qui l'environnoient. Faute inexcusable, dit Plutarque, dans un simple pilote : combien plus dans un chef de tant de Légions & de tant de peuples? On loue, ajoute-t-il, un médecin, qui ne se laisse point aller à une molle

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

a Ταῦτα δὴ τοιαῦτα πολλὰ λέγοντες, ἄνδρα δέξης πλοῦτον καὶ τῆς πρὸς τοὺς φίλους αἰδοῦς τὸν Πομπήϊον ἐξεβίασαντο ταῖς ἑαυτῶν ἐλπίσι καὶ ὁρμαῖς ἐπακολουθῆσαι, πρεσβύτερον τοὺς ἀρίστους λογισμοὺς, ὑπὲρ οὐδὲ πλοῖα κυβερνήτην, μήτε τοσούτων ἐθνῶν καὶ δυναμέων αὐτοκράτορα στρατηγῶν παθεῖν ἐν προπετείᾳ κακόν. ὁ δὲ τῶν μὲν ἰατρῶν τοὺς μηδὲν πόλε χαριζομένους ταῖς ἐπιθυμίαις ἐπαινεσιν.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. complaisance pour les appétits déréglés de son malade : & Pompée cédoit aux désirs de gens dont l'esprit étoit visiblement en délire.

César cherche à engager une action générale.

Rien ne convenoit mieux à César. Depuis que les armées étoient en présence, il ne cherchoit que l'occasion d'engager une action générale. Ses troupes étoient rétablies des fatigues qu'elles avoient souffertes : & elles avoient eu le tems de se remettre de la frayeur que leur avoient causé les combats de Dyrrachium. Il commença par les ranger en ordre de bataille à la tête de son camp : puis voyant que Pompée ne s'ébranloit point, & se tenoit toujours sur les hauteurs, il avançoit plus près de jour en jour, sans néanmoins risquer de se placer précisément au pied des collines, de peur de donner trop de supériorité à l'ennemi. Par cette conduite hardie sans témérité, il fortifioit & rassuroit les courages de ses soldats, qui voyoient que les adver-

αὐτὸς ϗ τῶν νοσοῦντι τῆς ἐπιθυμίας λυπηρὸς γένεσθαι συνήθειαν, δείσας | ἐπὶ σπληρὰ λυπηρὸς γένεσθαι. *Plut. Pomp.*

* *Le texte porte* στρατηγίας. *Mais le sens paroît demander* στρατιᾶς, *ainsi qu'il a été remarqué dans la dernière édition de Londres.*

faires évitoient & craignoient le combat. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

La cavalerie de Céſar étoit de beaucoup inférieure à celle de Pompée. Il n'avoit que mille chevaux contre ſept mille. Pour corriger cette grande inégalité, il mit en œuvre un moyen qu'il avoit * vû pratiquer par les Germains, mais dont l'uſage † étoit déja ancien dans les armées Romaines. Il choiſit ce qu'il avoit de plus vigoureux & de plus alerte parmi ſes fantaſſins, & il les accoutuma à combattre entre les rangs de ſa cavalerie. Avec ce ſecours ſes mille chevaux oſoient ſoutenir, même en plaine, les ſept mille de Pompée: & il y eut une rencontre dans laquelle ils remportérent l'avantage.

* *Voyez* T. XII. *l.* XL. §. II. *p.* 357. † T. V. *l.* XVII. §. I. *p.* 461.

Cependant Pompée ne paroiſſoit point s'écarter de la circonſpection qu'il s'étoit preſcrite, & il ne quittoit point les collines qui le rendoient inattaquable. Céſar deſeſpérant de l'attirer à une bataille, réſolut de décamper, dans la penſée qu'en ſe tranſportant ſucceſſivement en différens lieux il auroit plus de commodités pour ſes vivres; & que dans les marches qu'il feroit, & où les ennemis ne manqueroient pas de le ſuivre, il trouveroit peut-être quelque occaſion de les attaquer & de les forcer

Pompée après bien des délais, enfin s'avance pour combattre.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. à combattre. Déja l'ordre étoit donné pour partir, & les tentes pliées, lorſque Céſar s'apperçut que l'armée de Pompée s'étoit éloignée de ſes retranchemens, & avancée vers la plaine plus que de coutume, enſorte qu'il y avoit eſpérance d'en venir aux mains ſans trop de déſavantage. Auſſitôt il cria aux ſiens, » Ne ſongeons plus à nous mettre en » marche. Voici l'occaſion de combattre, » que nous avons tant déſirée. Profitons-» en, de peur qu'elle ne nous échappe. »

Pompée avoit réellement deſſein de livrer bataille, & s'avançoit à cette intention. La réſolution en étoit priſe déja depuis pluſieurs jours : & même ce Général s'étoit vanté dans le Conſeil de guerre, qu'il mettroit en fuite les Légions de Céſar, avant que l'on en vînt à la portée du trait. Ce qui lui donnoit la hardieſſe de faire cette promeſſe, c'eſt qu'il comptoit que ſa belle & nombreuſe cavalerie, dès que les armées ſeroient en ordre, tomberoit ſur l'aîle droite des ennemis, s'étendroit vers leurs flancs, & les prendroit même par derriére : ce qui emporteroit infailliblement & tout d'un coup la déroute de cette aîle, & conſéquemment celle de tout le reſte des troupes de Céſar.

Labiénus applaudit fort à ce plan : AN. R. 704. AV. J. C. 48. & afin qu'il ne fut pas permis de douter de la victoire, il ajouta tout de suite un portrait très-désavantageux des troupes que César avoit actuellement avec lui, prétendant que ce n'étoit plus que l'ombre de ces anciennes Légions qui avoient subjugué les Gaules & la Germanie : que les vieux soldats avoient péri par mille accidens, & se trouvoient remplacés par de nouvelles levées faites à la hâte dans la Gaule Cisalpine : enfin que si César avoit amené en Gréce quelques restes de ses vieilles bandes, ils avoient été détruits dans les combats de Dyrrachium. En finissant ce beau discours, il jùra qu'il ne reviendroit que victorieux au camp : & il invita tous ceux qui étoient présens à faire le même serment après lui. Pompée commença, & tous les autres le suivirent : ce qui répandit une grande allégresse dans tous les esprits, comme s'il étoit aussi aisé de vaincre, que de jurer que l'on vaincra. Ce fut avec ces dispositions, toujours avantageuses, que les troupes de Pompée allérent au combat.

Bataille de Pharsale. *Cæs. de B. Civ. l.* III. *Plut. Pomp. & Cæs. Appian. Dio.*

Il les rangea avec intelligence & habileté. Il plaça au centre & aux deux aîles tout ce qu'il avoit de vieux soldats,

AN. R. 704. AV. J. C. 48. & distribua les nouveaux dans les intervalles entre les aîles & le corps de bataille. Scipion occupoit le centre avec les Légions qu'il avoit amenées de Syrie. Les aîles avoient pour Commandans Lentulus d'une part, soit le Consul de l'année précédente, soit Spinther; & de l'autre, Domitius Ahénobarbus. Pompée se posta lui-même à l'aîle gauche, parce que c'étoit de ce côté qu'il prétendoit faire les premiers & les plus grands efforts, & emporter tout d'un coup la victoire. Par cette raison & dans cette vûe il réunit au même endroit presque toute sa cavalerie, ses frondeurs, & ses archers. Son aîle droite en avoit peu de besoin, parce qu'elle étoit couverte du fleuve Enipée.

César distribua de même son armée en trois corps sous trois chefs, Domitius Calvinus au centre, Marc-Antoine à l'aîle gauche, & à la droite P. Sylla, celui-là même qui plusieurs années auparavant avoit été accusé comme complice de Catilina, & défendu par Cicéron. Ce fut à l'aîle droite que César prit son poste, vis-à-vis de Pompée, & à la tête de sa Légion favorite, je veux dire la dixiéme qui s'étoit toujours distinguée par sa bravoure, & par son attache-

ment à ſon Général. Comme il remar- AN. R. 704.
qua la nombreuſe cavalerie des ennemis AV. J. C. 48.
toute raſſemblée en un même lieu, il devina l'intention de Pompée : & pour en prévenir l'effet, il tira de ſa derniére ligne ſix cohortes, dont il forma un corps à part, & qu'il plaça comme en embuſcade derriére ſon aîle droite. Il inſtruiſit les ſoldats de ces cohortes de la maniére dont il vouloit qu'ils combattiſſent contre la cavalerie de Pompée lorſqu'elle approcheroit ; & il leur ordonna de ne point lancer leurs demi-piques, pour en venir promptement à tirer l'épée, comme c'étoit aſſez l'uſage des plus braves dans les combats, mais de les tenir à la main, & de les porter directement au viſage & aux yeux des cavaliers ; penſant que cette belle jeuneſſe, curieuſe de ſa bonne mine & de ſes graces, craindroit cette ſorte de bleſſure plus que toute autre, & ſeroit ainſi très-aiſément miſe en déſordre. Céſar finit en leur déclarant, que c'étoit en eux principalement qu'il mettoit l'eſpérance de la victoire.

Le nombre des ſoldats qui compoſoient les deux armées étoit fort inégal. J'ai déja parlé plus d'une fois de la grande ſupériorité de la cavalerie de Pom-

AN. R. 704. AV. J. C. 48. pée. Pour ce qui eſt de l'infanterie, Céſar, qui ne fait mention que des troupes Romaines, donne à ſon adverſaire quarante-cinq mille hommes de pied, pendant que lui il n'en avoit que vingt-deux mille. Les troupes auxiliaires paſſoient peut-être le nombre des Romains de part & d'autre, & c'eſt ſans doute ce qui a donné lieu aux exagérations de ceux qui comptent à la bataille de Pharſale trois cens & quelques-uns même quatre cens mille combattans. Mais quand on n'auroit égard qu'aux ſeules forces Nationales, de quels ennemis, comme l'obſerve Plutarque, n'auroient pas été aiſément vainqueurs ſoixante-&-dix mille Romains, commandés par Pompée & par Céſar réunis & agiſſant de concert? & quelle fureur à tant de milliers de citoyens d'une même patrie de tourner les uns contre les autres leurs armes redoutables, qui avoient ſubjugué la plus belle partie de l'Univers, & qui pouvoient achever la conquête de tout le reſte?

Plut. Pomp.

Peut-être quelques Philoſophes faiſoient-ils ces réflexions dans le tems même que les penſées des deux chefs de parti en étoient bien éloignées. Ils ne s'occupoient que du déſir & des moyens

de vaincre. Ils animoient chacun leurs soldats par les plus vives & les plus puissantes exhortations. » Cette action est » votre ouvrage, disoit Pompée aux » siens. C'est vous qui avez voulu combattre : & par conséquent vous m'êtes » responsables du succès. Et quels avantages n'avez-vous pas sur vos ennemis? Le nombre, la vigueur de l'âge, » une victoire précédente, tout vous » annonce la défaite prompte & aisée » de ces débris de Légions, qui ne vous » opposeront que des hommes cassés de » vieillesse, épuisés de fatigues, vaincus d'avance, & déja accoutumés à » fuir devant vous. Mais sur-tout quel » courage ne doit pas vous inspirer la » justice de votre cause? Vous défendez » la liberté : vous avez pour vous les » Loix, le Sénat, la fleur de l'Ordre des » Chevaliers, tous les gens de bien réunis contre un seul brigand, qui veut » se rendre l'oppresseur de sa patrie. Portez donc au combat toute l'ardeur que » la haine de la tyrannie doit inspirer à » des Romains. » AN. R. 704. AV. J. C. 48. *Appian.*

César gardant toujours ces dehors de modération dont il savoit si bien se parer, n'insista sur rien si fortement auprès de ses soldats, que sur les tentatives *Cæs.*

AN. R. 704. AV. J. C. 48. qu'il avoit tant de fois, & toujours inutilement, réitérées pour parvenir à la paix. Il les prit à témoin des démarches publiques & éclatantes qu'il avoit faites dans cette vûe, ne voulant point prodiguer le ſang des compagnons de ſes victoires, & cherchant à épargner à la République la perte de l'une des deux armées. On ſent aſſez combien ce langage inſinuant étoit propre à faire impreſſion ſur les eſprits. Tous demandérent le combat avec une ardeur qui étinceloit ſur leurs viſages & dans leurs yeux. Céſar fit ſonner la charge.

Un vieil officier de ſon armée, nommé Craſtinus, qui s'étoit ſignalé par un grand nombre de belles actions, commença l'attaque. Il ſe mit à la tête de ſix-vingts volontaires, qu'il invita à le ſuivre : & regardant Céſar, *Mon Général*, lui dit-il, *vous ſerez content de moi aujourd'hui. Mort ou vif, je mériterai vos louanges.* En diſant ces mots, il part, & marche à l'ennemi.

Entre les deux armées reſtoit un eſpace aſſez grand pour le choc Mais Pompée avoit donné ordre à ſes ſoldats de demeurer en place, & de laiſſer faire tout le chemin à ceux de Céſar. Sa penſée étoit que les ennemis accourant avec

ardeur romproient leurs rangs, & de plus AN. R. 704.
ſe mettroient hors d'haleine, ce qui don- AV. J. C. 48.
neroit un grand avantage contre eux. Céſar dans ſes Commentaires juge qu'en cela Pompée fit une faute : & la raiſon qu'il apporte paroît très-ſolide. C'eſt que le mouvement & la vivacité de la courſe anime le courage du ſoldat, au lieu que la tranquillité & le repos du corps attiédit & rallentit le feu de l'ame.

Les ſoldats de Céſar par leur habileté & par leur grande expérience, trompérent même totalement l'eſpérance de Pompée. Car lorſqu'ils virent que les adverſaires ne s'ébranloient point, ils firent halte d'eux-mêmes au milieu de leur courſe, & après avoir repris un moment haleine ils ſe remirent en mouvement, arrivérent en bon ordre, lancérent leurs demi-piques, & auſſitôt mirent l'épée à la main. Les troupes de Pompée en firent autant, & ſoutinrent le choc avec vigueur.

En même tems la cavalerie de Pompée, avec les archers & les frondeurs, vint fondre ſur celle de Céſar, & l'ayant obligée de plier & de reculer, elle commença à s'étendre ſur la gauche pour prendre l'infanterie en flanc. Céſar donne le ſignal aux ſix cohortes qu'il avoit

AN. R. 704. AV. J. C. 48. eu ſoin de tenir prêtes pour ce moment. Elles partent, elles s'élancent avec une telle furie, qu'elles arrêtent d'abord cette cavalerie qui ſe croyoit triomphante. Céſar leur répétoit de tems en tems l'ordre qu'il leur avoit donné : *Soldat* [a], crioit-il, *frappe l'ennemi au viſage*. La ſurpriſe, l'éclat du fer porté juſques dans les yeux, l'horreur de ces bleſſures qui menaçoient d'une hideuſe difformité, tout cela jetta tellement l'épouvante parmi ces jeunes cavaliers, qu'au lieu de ſe défendre, ils mettoient leurs mains devant leurs viſages, & bientôt honteuſement défaits, non-ſeulement ils lâchérent pied, mais ils s'enfuirent en déſordre juſqu'aux montagnes voiſines. Les archers & les frondeurs demeurés ſeuls furent taillés en piéces.

Les ſix cohortes n'en demeurérent pas là : elles tournérent l'aîle gauche des ennemis, & les attaquérent par derriére. Céſar voyant la victoire en ſi bon train, fit avancer, pour l'achever, ſa troiſiéme ligne, qui juſqu'alors n'avoit point donné, & étoit demeurée dans ſon poſte. L'infanterie de Pompée, attaquée tout à la fois en front par des troupes fraîches, & en queue par les cohor-

a Miles, faciem feri. *Flor.*

es victorieuſes, ne put réſiſter à ce dou- AN. R. 704.
ble effort. Tout fut mis en déroute, tout AV. J. C. 48.
uit, & alla chercher un aſyle dans le
amp. Ainſi, ſelon que Céſar l'avoit
révû & prédit, cette brigade de ſix
ohortes qu'il avoit détachées du reſte
le l'armée, fut la cauſe & le commen-
ement de la victoire. Lorſqu'il la vit
ſſurée, toujours attentif à mériter la
loire de la clémence, il ordonna à ſes
oldats d'épargner [a] le citoyen, & de
e tuer que l'étranger. Ainſi c'eſt des
roupes auxiliaires de Pompée que ſe fit
e plus grand carnage. Tout Romain,
oint par les vainqueurs, demeuroit en
lace ſans crainte & ſans péril.

Cette victoire, qui rendoit Céſar maître de l'Univers, lui couta moins, comme l'on voit, que la plûpart de celles qu'il avoit remportées ſur les Gaulois. Il eſt vrai que Pompée n'eſt pas ici reconnoiſſable, & que l'on eſt tenté de demander ce qu'eſt donc devenu ce Guerrier fameux, dont la jeuneſſe avoit été décorée de tant de triomphes.

Etrange conduite de Pompée. Il fuit.

Dès qu'il vit ſa cavalerie miſe en fuite, comme il avoit compté vaincre par elle, il perdit abſolument la tête. Il ne penſa point à remédier au déſordre, ni à ral-

a Parce civibus. *Flor.*

AN. R. 704. AV. J. C. 48. lier les fuyards, ni à oppoſer aux vainqueurs quelque corps de troupes qui pût les empêcher de profiter de leur avantage. Conſterné dès ce premier échec, & n'eſſayant même aucune reſſource, il ſe retira dans ſon camp & dans ſa tente, pour attendre l'événement, qu'il devoit plutôt travailler à ſe rendre favorable. Il ſe tint ainſi quelques momens en ſilence & en repos, juſqu'à ce qu'ayant appris que les vainqueurs donnoient l'aſſaut au camp, *Quoi !* s'écria-t-il : *on nous pourſuit juſques dans nos retranchemens !* & auſſi-tôt il quitta ſa cotte d'armes de Général, prit un habit convenable à ſa mauvaiſe fortune, & ſe retira ſans bruit.

César force le camp des ennemis.

Le combat avoit duré juſqu'à midi : la chaleur étoit très-grande. Cependant les ſoldats de Céſar, encouragés par leur Général, qui croyoit n'avoir pas vaincu, s'il ne s'emparoit du camp des ennemis, ſe portérent à l'attaquer avec courage : & ils le forcérent en peu de tems, malgré la réſiſtance des cohortes qui y avoient été laiſſées pour le garder, & ſur-tout d'un grand nombre de Thraces & autres Barbares, qui firent une très-belle défenſe. Je ne parle point des troupes qui s'y étoient ſauvées du champ de

Suet. Cæſ. n. 60.

e bataille. Car elles étoient ſi troublées, u'elles ne ſongeoient qu'à ſe mettre en ireté, & non pas à combattre. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Céſar voyant & la plaine & le camp nchés de morts, fut touché de ce triſte ectacle : & mêlant aux ſentimens d'hu-anité le deſir de juſtifier à ſes propres ux, & aux yeux des autres, un ſi hor-ble carnage dont il étoit ſeul la cauſe, dit ces propres paroles, au rapport Aſinius Pollion, qui combattit pour i dans cette journée : *Ils* [a] *l'ont voulu. près de ſi grands exploits Céſar auroit é condamné, s'il n'eût imploré le ſecours ſes ſoldats.* Mot remarquable de Céſar

En entrant dans le camp de Pompée, éſar vit par-tout les preuves de la folle éſomption & de l'aveuglement de ſes verſaires. Partout s'offroient à ſes re-rds des tentes couronnées de lierres de branches de myrtes, des lits de ples garnis de tapis de pourpre, des ffets remplis d'une vaiſſelle ſuperbe r & d'argent. Tout reſpiroit le luxe : it ſembloit annoncer plutôt les ap-ts d'une fête & d'une réjouiſſance ès la victoire, que ceux d'un combat.

[a] Hoc voluerunt. Tantis exercitu auxilium petiiſ-is geſtis C. Cæſar con- ſem. *Suet. Caſ. n.* 30. natus eſſem, niſi ab

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Il poursuit & oblige à se rendre ceux qui s'étoient sauvés sur des montagnes voisines.

Les troupes de César avoient bien mérité de prendre du repos ; & le pillage d'un camp si riche étoit pour elles sans doute une puissante amorce. Mais il restoit encore quelque chose à faire pour rendre la victoire complette. Des débris considérables de l'armée vaincue s'étoient retirés sur les montagnes voisines : & César obtint de ses soldats qu'ils vinssent avec lui les poursuivre, & les forcer de se rendre. Il commença à tirer des lignes au pied de la montagne pour les enfermer. Mais ils se hâtérent d'abandonner un poste qui faute d'eau n'étoit pas tenable, & ils se mirent en marche pour gagner la ville de Larisse. Alors César partagea son armée. Il en laissa une partie dans le camp de Pompée, en renvoya une autre dans le sien, & avec quatre légions ayant pris une route plus commode que celle qu'enfiloient les ennemis, il se mit en état de les couper ; & après une marche de six mille pas il se rangea en bataille entre eux & la ville, où ils prétendoient se sauver.

Ces malheureux fuyards trouvérent pourtant encore une montagne, qui leur servit d'asyle. Au bas couloit une petite riviére. Malgré la lassitude & l'épuisement où devoient être des troupes

ii avoient combattu tout le jour, César AN. R. 704.
ant la nuit fit conſtruire des ouvrages, AV. J. C. 48.
r le moyen deſquels il ôtoit à ceux qui
cupoient la montagne toute communi-
tion avec la riviére. Alors, forcés par
néceſſité, ils envoyérent des députés
vainqueur, offrant de ſe rendre à diſ-
étion. Les choſes demeurérent en cet
it pendant la nuit, dont quelques Sé-
teurs, qui ſe trouvoient parmi cette
ultitude, profitérent pour s'échapper.
A la pointe du jour, tous par ordre de
ésar deſcendirent dans la plaine, &
rent armes bas: & en même tems ils
ndoient les bras vers lui, imploroient
bonté, & demandoient miſéricorde.
ésar leur parla avec beaucoup de dou-
ir; & pour les raſſurer, il leur cita
exemples de clémence qu'il avoit
nnés en tant d'occaſions; & en effet
eur ſauva la vie à tous, & défendit
es ſoldats de leur faire aucun mal, ou
leur enlever rien de ce qu'ils pou-
ent avoir emporté avec eux. Enſuite
quoi, réſolu de pourſuivre Pompée,
t venir les Légions qui avoient paſſé
uit dans le camp, renvoya celles qui
oient accompagné à la pourſuite des
rds, & s'étant mis en marche, il
va le même jour à Lariſſe.

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Perte de Céſar dans la bataille de Pharſale. *Céſ. Appian. Plut.*

La perte du côté de Céſar dans cette grande action ſe réduiſit, ſelon qu'il le rapporte, à deux cens ſoldats, (d'autres diſent douze cens) & trente Capitaines. Parmi ces derniers, il regretta & honora ſurtout Craſtinus, dont nous avons remarqué l'ardeur & la confiance lorſqu'il alloit au combat. Ce brave Officier ſe battant avec une ardeur qui ne lui permettoit pas de ſe ménager, reçut dans la bouche un coup d'épée, qui perça d'outre en outre, enſorte que la pointe de l'épée ſortoit derriére la tête. Céſar fit chercher ſon corps, & l'ayant revêtu & décoré de tous les dons militaires les plus glorieux, il voulut qu'on lui dreſsât un tombeau à part, ne croyant pas qu'il lui fût permis de confondre avec les autres morts celui qui s'étoit ſi fort diſtingué par ſa valeur & par ſes ſervices.

La défaite de l'armée de Pompée fut entiére. Tout fut détruit ou diſſipé. Le nombre des morts, parmi leſquels on compta quarante Chevaliers & dix Sénateurs, eſt eſtimé par Céſar à quinze mille, tant Romains qu'auxiliaires. Cent quatre-vingts drapeaux furent pris, & neuf aigles, ou principales enſeignes de Légions. Vingt-quatre mille hommes ſe rendirent après le combat; & la plupart

l'entre eux, au moins pour ce qui re- AN. R. 704. AV. J. C. 48.
;arde les ſoldats & les officiers ſubal-
ernes, s'enrôlérent ſous les enſeignes
u vainqueur. Quant aux ſénateurs & *Sa générosité après la victoire.*
ux chevaliers Romains qui tombérent
ous ſa puiſſance, je ne penſe pas que
on puiſſe douter qu'ils n'aient eu la
berté de ſe retirer où ils voudroient,
u du moins de ſe choiſir un lieu d'exil.
)ion rapporte, il eſt vrai, que Céſar fit
iourir ceux qui, ayant une premiére
)is reçu de lui leur pardon, avoient de
ouveau repris les armes. Mais l'auto-
té de cet Ecrivain peu judicieux ne
)it point prévaloir ſur celle de tous les
ıtres, qui s'accordent à louer la clé-
ience de Céſar, & qui lui rendent le
lorieux témoignage de n'avoir point
)uillé ſa victoire par la mort d'aucun
.omain tué de ſang froid. Je ne trouve
ıême nommé qu'un ſeul homme de
ıarque qui ait péri les armes à la main.
'eſt Domitius Ahénobarbus, qui s'en-
ıyant vers les montagnes après la ba-
ille, fut atteint par des cavaliers, &
ié, ſelon que l'aſſure Cicéron, par or- *Cic. Phil.* II. n. 71. *Plin.* VII. 25. *Dio.*
:e d'Antoine. La généroſité de Céſar
la juſqu'à brûler ſans les lire, les let-
es écrites à Pompée par ceux qui,
ayant pu ou voulu le ſuivre, avoient

An. R. 704. Av. J. C. 48.

néanmoins été bien aîſes de lui témoigner de l'inclination & du zêle pour ſon parti. « Quoiqu'il [a] fût, dit Sénéque, » parfaitement modéré dans ſa colére, » il aima mieux ſe mettre dans l'impuiſ- » ſance d'en reſſentir. Il crut que la fa- » çon la plus douce & la plus agréable » de pardonner, étoit d'ignorer même » les offenſes. »

Il eſt charmé de ſauver Brutus. *Plut. Bruto.*

Parmi tant d'actes de clémence il en eſt un au moins qui ne lui couta aucun effort : c'eſt le pardon qu'il accorda à Brutus. Il avoit une affection particuliére pour ce jeune Romain, qu'il croyoit, comme je l'ai dit ailleurs, pouvoir bien être ſon fils ; & il conſerva toujours beaucoup de conſidération pour Servilie ſa mére, lors même qu'il ne fut plus queſtion entre eux d'intrigue ni d'amour. Il porta les attentions ſur Brutus juſqu'à recommander aux ſiens en allant au combat, de ne le point tuer, quelque choſe qui pût arriver ; de le faire priſonnier, s'il ſe rendoit ; mais, ſuppoſé qu'il voulût ſe défendre, de le laiſſer aller en liberté. Brutus s'étant ſauvé du camp de Pompée à Lariſſe,

[a] Quamvis moderatè ſoleret iraſci, maluit tamen non poſſe. Gratiſſimum putavit genus veniæ, neſcire quid quiſque peccaſſet. *Sen. de Irâ*, II. 23.

écrivit de-là à César, qui fut charmé de recevoir de ses nouvelles, & lui ordonna de l'attendre au lieu où il étoit. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Les Princes & les peuples étrangers qui avoient pris parti contre César, éprouvérent pareillement sa douceur. Tous ceux qui implorérent sa miséricorde, en furent quittes pour des taxes pécuniaires, ou d'autres peines semblables, sans effusion de sang. Il en couta encore moins aux Athéniens, à qui il se contenta, lorsqu'ils lui demandérent grace par leurs députés, de faire ce reproche: « Jusqu'à quand, dignes de » périr par vous-mêmes, devrez-vous » votre salut à la gloire de vos ancêtres? » *Dio & Appian.*

Un aussi grand événement que la bataille de Pharsale, ne peut manquer de se trouver embelli dans les monumens de la superstitieuse antiquité par des prodiges, des présages, & autres accompagnemens merveilleux. Je passe sous silence un grand nombre de ces frivoles observations. Mais deux faits singuliers rapportés l'un par Cicéron, l'autre d'après Tite-Live, ne me paroissent pas devoir être omis. La bataille de Pharsale prédite à Dyrrachium, connue à Padoue, d'une façon singuliére & qui tient du merveilleux.

Cicéron raconte que pendant qu'il étoit, comme je l'ai dit, à Dyrrachium, un rameur de la flotte que les Rhodiens *Cic. de Divin. I. 68. 69. II. 114.*

An. R. 704. Av. J. C. 48. avoient envoyée au secours de Pompée, prédit, que dans moins de trente jours la Gréce seroit inondée de sang; que l'on s'enfuiroit précipitamment de Dyrrachium; que toutes les provisions qui étoient dans cette ville, seroient pillées & dissipées; qu'en fuyant, on verroit derriére soi de tristes & déplorables incendies; & que la flotte Rhodienne s'en retourneroit dans son île. Cette prédiction fut notifiée avant l'événement à Cicéron, à Varron, à Caton, par Coponius, qui commandoit la flotte Rhodienne, homme de sens, & qui avoit l'esprit cultivé. Peu de jours après, Labiénus arriva de Pharsale à Dyrrachium, & leur apprit la défaite de Pompée: & toutes les suites de ce malheur, prédites par le rameur Rhodien, furent exactement vérifiées.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans le fait de cette prédiction quelque chose d'assez étonnant, dont on est d'abord frappé. Mais en l'examinant de près, Cicéron lui-même nous en donne une explication très-naturelle & très-simple. » Nous savions tous, dit-il, que » les armées étoient en présence dans les » plaines de Thessalie: & nous craignions » beaucoup que le succès ne nous fût

» pas favorable. La crainte fit ſans doute AN. R. 704.
» une violente impreſſion ſur l'eſprit AV. J. C. 45.
» de ce rameur, & lui troubla la raiſon.
» Doit-on être ſurpris que ce qu'il avoit
» appréhendé qui n'arrivât, lorſqu'il
» étoit en ſon bon ſens, il l'ait prédit,
» dans un accès de démence, comme
» devant arriver ? »

L'autre fait, qui avoit été rapporté par Tite-Live, & que Plutarque & quelques autres nous ont conſervé, eſt plus embarraſſant. Dans Padoue un certain C. Cornélius, qui paſſoit pour habile dans la prétendue ſcience des augures, étant actuellement occupé à conſulter les oiſeaux, connut d'abord le moment de la bataille, & dit à ceux qui étoient préſens que dans l'inſtant où il parloit les troupes de Céſar & de Pompée en étoient aux mains. Il continua enſuite ſon opération, & tout d'un coup, aux ſignes qu'il apperçut dans le ciel, il ſe leva bruſquement, & cria à haute voix : *Céſar, tu es vainqueur.* Toute l'aſſiſtance fut dans un grand étonnement. Alors Cornélius ôtant la couronne qu'il portoit ſur la tête, jura qu'il ne la remettroit point, que l'accompliſſement exact & littéral n'eût juſtifié les régles de ſon art. Tite-Live étoit

Plut. Caſ. A. Gell. XV. 18. Dio.

AN. R. 704. AV. J.C. 48. compatriote de Cornélius, & l'avoit connu : & il assuroit positivement ce fait au rapport de Plutarque.

Qu'il me soit permis d'observer premiérement que nous n'avons point ce récit de la premiére main : & que Plutarque, quoiqu'auteur d'un grand poids, n'est point ici l'original, & peut avoir par inattention ou altéré, ou omis quelque circonstance qui changeroit l'espéce. En second lieu Tite-Live, d'après lequel Plutarque a écrit, n'étoit que dans sa onziéme année, lorsque la chose arriva : ce qui diminue beaucoup l'autorité de son témoignage. Enfin je ne crois pas qu'il répugne au systême de la religion Chrétienne de supposer que les démons, à qui Dieu permettoit quelquefois d'opérer des prestiges pour aveugler ceux qui aimoient leur aveuglement, ayent porté d'un pays dans un autre fort éloigné, la connoissance de faits qui se passoient dans le moment. Plusieurs traits semblables à celui dont je parle, & qu'il seroit difficile de nier absolument, peuvent & doivent peut-être s'expliquer par cette voie.

Les débris du parti vaincu à Pharsale, se répandirent presque dans tout l'Univers. Le chef, Pompée lui-mê-

ne, mérite notre premiére attention. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Pompée s'étant dérobé de ſon camp ort mal accompagné, courut d'abord toute bride pendant quelque tems. orſqu'il vit qu'il n'étoit point pourſui-i, il [a] marcha d'un pas plus tranquille, ıvré à de triſtes & douloureuſes réfle-ions. Quelles devoient être en effet les enſées d'un homme, qui après trente-uatre ans de victoires perpétuelles, uiſoit dans ſa vieilleſſe l'apprentiſſage e la honte, de la défaite, & de la fuite?)ue de combats, que de guerres, pour arvenir à une gloire & à une puiſſance u'il venoit de perdre en un inſtant?)uelle différence dans ſon état? Il n'y voit qu'un moment qu'il ſe voyoit eſ-ɔrté d'un nombre infini d'hommes, de ıevaux, de vaiſſeaux répandus ſur tou-:s les mers: & maintenant il ſe retire evenu ſi petit, & occupant ſi peu d'eſ-

Fuite de Pompée. *Plut. Pomp.*

a Ἀπὸ καθ' ἡσυχίαν, διαλογισμοις ὧν, οἷους ὁς λαμβανειν ἄνθρωπον ἢ τέτταρα καὶ τριάκοντα ἔτη καὶ κρατειν ἀπάντων ἐπαύετο, ἄπλης δὲ καὶ φυ-ς τότε πρῶτον ἐν γνώμ- λαμβάνοντα πεῖραν. ἐννοουμενον δὲ ἐξ ὅσων ἀγώνων καὶ πολέμων ἠυξημένον ἀποβάλλων ὥρᾳ μιᾷ δόξαν καὶ δυναμιν *, ἢ πρὸ μικρᾶ τοσουτοις ὅπλοις, καὶ ἵπποις, καὶ στόλοις διορυσσόμενος ἀπίρ-

* *Je ſoupçonne qu'il manque ici quelque choſe dans le :te : mais le ſens eſt clair.*

AN. R. 704. AV. J. C. 48. pace, qu'il échappe à la vûe de ſes ennemis qui le cherchent.

Plein de tant d'idées affligeantes Pompée arriva à Lariſſe, d'où il enfila la vallée de Tempé, & ſuivant le cours du fleuve Pénée, il trouva une cabane de pêcheurs, dans laquelle il paſſa la nuit. Au point du jour il monta dans un petit bateau avec ce qu'il avoit autour de lui de gens libres, & renvoya ceux de ſes eſclaves qui l'avoient accompagné. Il gagna ainſi la mer, & côtoyant le rivage il apperçut un bâtiment de charge aſſez grand, qui paroiſſoit ſe préparer à partir. Le patron de ce bâtiment, qui étoit Romain, & ſe nommoit Péticius, avoit eu pendant la nuit, au rapport de Plutarque, un ſonge dans lequel il avoit cru voir Pompée ſe préſenter à lui dans un état triſte & humilié. Il racontoit actuellement ce ſonge à ceux qui l'environnoient, lorſqu'un matelot vint l'avertir qu'il découvroit un bateau duquel on lui faiſoit des ſignes pour les appeller. Péticius tourna les yeux de ce côté, & ſur le champ il reconnut Pompée tel qu'il l'avoit vû en

χίτωνι μικρὸς ὢν τὸ μεγεθος· καὶ ζητοῦντας τὸν πολέμιον. ὑποσκυζάλμενος ὡς λαιψά-

nge. Il ſe frappa la tête dans ſa dou- AN. R. 704. AV. J. C. 48.
ur, & ayant fait mettre l'eſquif en mer our aller le prendre, il lui tendit la ain, & le reçut ſur ſon bord avec les eux * Lentulus, & Favonius. Auſſi-tôt leva l'ancre; mais peu après il ſe rap- ocha du rivage, pour recueillir Dé- tarus roi des Galates, qui l'appelloit i geſte & de la voix.

* *L. Lentulus, Conſul de l'année précédente, & P. Lentulus Spinther.*

Le patron fit préparer le repas aux uſtres fugitifs, ſelon que les circonſ- nces & ſes facultés le pouvoient per- ettre. Lorſque l'heure en approchoit, mme c'étoit l'uſage des Romains de endre toujours le bain avant que de mettre à table, Favonius remarqua e Pompée, faute d'eſclaves, ſe lavoit -même. Il courut à lui, & ſans crain- d'avilir la dignité de la Préture qu'il oit exercée, il lui rendit & dans ce oment, & dans toute la ſuite, tous ſervices qu'auroient pu lui rendre ſes laves : & cela, avec un air ſi franc, ſimple, ſi noble, que quelqu'un le yant, lui fit l'application d'un vers ec, dont le ſens eſt : « Certes [a], on , raiſon de dire que tout ſied aux ens bien nés. »

Pompée étant arrivé devant Amphi- Cæſ.

[a] Φεῦ, τῶν γενναίων ἁπτὰ πρέπει.

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

polis *, n'entra pas dans la ville, mais il y fit afficher une Ordonnance par laquelle il enjoignoit à toute la jeuneſſe de la Province de ſe rendre en armes auprès de ſa perſonne. Peut-être vouloit-il cacher le deſſein qu'il avoit formé de s'enfuir dans des pays beaucoup plus éloignés; peut-être étoit-il bien-aiſe de tenter s'il ne pourroit pas ſe maintenir & ſe fortifier dans la Macédoine. Il paſſa une nuit à l'ancre, manda les hôtes & les amis qu'il avoit dans la place, & ramaſſa le plus d'argent qu'il lui fut poſſible. Mais ayant appris que Céſar n'étoit pas loin, il partit en diligence, & alla à Mityléne †, où il avoit dépoſé ſa femme Cornélie, loin du bruit des armes & de la guerre.

* *Emboli.*

Plut.

Il va à Mityléne prendre Cornélie ſa femme.

Cornélie attendoit la nouvelle d'une pleine & entiére victoire. Perſuadée, ſur les rapports flatteurs qui lui avoient été faits, que l'affaire étoit décidée par les combats de Dyrrachium, elle comptoit qu'il ne s'agiſſoit plus pour Pompée que de pourſuivre Céſar qui fuyoit devant lui. Elle étoit dans ces penſées, lorſqu'elle vit entrer un meſſager, qui

† *Ville capitale de l'iſle de Lesbos, aujourd'hui* Metelin.

ans avoir le courage de la ſaluer, & AN. R. 704. AV. J. C. 48.
ui annonçant de grands malheurs, plus
ar ſes larmes que par ſes diſcours,
exhorta à ſe hâter, ſi elle vouloit voir
'ompée avec un ſeul vaiſſeau, qui mê-
ne n'étoit pas à lui. A ces mots, ſaiſie
'une douleur d'autant plus violente
u'elle étoit imprévûe, elle tomba en
ibleſſe, & demeura long-tems ſans
ntiment & ſans voix. Enfin revenue à
le-même, & conſidérant que ce n'étoit
s-là le moment de s'abandonner aux
aintes & aux larmes, elle courut au
rd de la mer en traverſant toute la
lle. Pompée la reçut entre ſes bras
ns lui dire une ſeule parole, & la ſou-
nant il l'empêcha de tomber une ſe-
nde fois évanouie.

Cornélie, dans ſon déſeſpoir, s'en
enoit à elle-même du déſaſtre de ſon
oux, & s'en attribuoit la cauſe. « [a] Je
vous vois, lui dit-elle, dans un état
que je ne puis regarder comme l'effet
de votre fortune, qui a toujours été
floriſſante, mais bien de celle qui
s'acharne à me perſécuter. Vous êtes

Ορῶ σε, ἄνερ, ὑ τῆς σῆς | τὸν πρὸ τῶν Κορνηλίας γά-
ης ἔργον ἀλλὰ τῆς ἐμῆς, | μων πεντακόσιαις ναυσὶ ταυ-
ερριμμένον ὑπὶ σκάφει, | τὴν παραπλεύσαντα τὴν θά-

An. R. 704. Av. J. C. 48.

» réduit à fuir avec une seule barque ;
» vous qui avant que d'épouser Cornélie, avez parcouru ces mers à la tête
» de cinq cens voiles. Pourquoi êtes-
» vous venu chercher une infortunée ?
» & que ne m'avez-vous laissée à mon
» mauvais destin, que je vous force de
» partager avec moi ? Ah ! que j'aurois
» été heureuse, si je fusse morte avant
» que mon premier époux, le jeune
» Crassus, eût péri dans la guerre con-
» tre les Parthes ! & que j'aurois été
» sage, si après l'avoir perdu, j'eusse
» quitté, comme j'en avois le dessein,
» une vie malheureuse ! Mais il a fallu
» que je survécusse à mon infortu-
» ne, pour porter encore dans la mai-
» son de Pompée le malheur qui me
» suit. »

Pompée tâcha de la consoler par la vûe de l'instabilité des choses humaines. » La constance avec laquelle la fortune
» m'avoit favorisé, lui dit-il, vous avoit
» trompée. Vous comptiez sur un bon-

κασαν. Τί με ἦλθες ἰδίᾳ, καὶ οὐκ ἀπέλιπες τῷ βαρεῖ δαίμονι τὴν σὺ δυσυχίας ἀναπλήσασαν τοσαύτης; Ὡς εὐτυχὴς μὲν ἂν ἤμην γυνὴ, πρὶν τὸν Πόπλιον ἐν Πάρθοις κτεῖναι τὸν παρθένιον ἄνδρα κείμενον, ἀποθανοῦσα. σώφρων δ' ἂν, μετ' ἐκεῖνον, ὥσπερ ὥρμησα, τὸν ἐμαυτῆς προεμένη βίον. Ἐσαζόμην δὲ ἄρα καὶ Πομπηίῳ μὴ συμφορὰ γένεσθαι

heur durable. Mais [a] rien n'eſt fixe ni aſſuré pour les foibles mortels. Et c'eſt cela même qui me donne la confiance de tenter encore la Fortune. Puiſque de ſi haut j'ai bien pû tomber où vous me voyez, pourquoi de la ſituation où je ſuis maintenant ne pourrois-je pas remonter à celle dont j'ai joui pendant tant d'années? »

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Les Mitylénéens, qui avoient de grandes obligations à Pompée, vinrent le ſaluer, & l'invitérent à entrer dans leur ville. Il ne le voulut point, & même il les exhorta à ſe ſoumettre au vainqueur, ajoutant avec une modération tout-à-fait digne d'une grande ame, qu'ils n'avoient point lieu de s'alarmer; que Céſar étoit bon & humain. Cratippe, célébre Philoſophe, vint le voir pour lui rendre des devoirs. Pompée, comme c'eſt trop l'ordinaire des malheureux, ſe plaignit à lui de la Providence. Le Philoſophe, homme d'eſprit & ſachant vivre, évita d'entrer en matiére, pour ne lui point dire des véritez déſagréables dans une circonſtance

Son entretien avec Cratippe ſur la Providence.

[a] Ταῦτα δεῖ φέρειν γενναίως ἀνθρώπους, καὶ τῆς τύχης ἐστὶ παιγνίδιον. Οὐ γὰρ ἀνελπίστων ἐκ τῶν ἀναλόγων ἐκείνοις τοῖς ἐξ ἐκείνων ἐν τοιούτοις γεγόνασιν.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. où l'humanité demandoit qu'on ne lui offrît que des motifs de conſolation. Il détourna donc la converſation vers un autre objet, & entretint Pompée de ce qui pouvoit lui donner de meilleures eſpérances. S'il s'étoit agi, ajoute Plutarque, d'examiner la queſtion, il n'eût pas été difficile à Cratippe de répondre aux plaintes de Pompée, que le mauvais gouvernement de Rome exigeoit, comme un reméde néceſſaire, la puiſſance Monarchique. « Et comment nous » prouveriez-vous, auroit-il pû lui dire, » que vous euſſiez mieux uſé de la for» tune, que n'en uſera Céſar ? » Cette réflexion de Plutarque eſt tout-à-fait judicieuſe : & celle par laquelle il termine ce morceau, l'eſt encore davantage. « Laiſſons [a] cette matiére, dit-il. » Tout ce qui regarde la Divinité nous » paſſe, & ne doit point être ſoumis au » raiſonnement. »

Il continue ſa route, & ſe détermine à aller chercher un aſyle en Egypte.

Pompée ayant pris Cornélie avec lui, continua ſa route, toujours fuyant vers le Midi & l'Orient, & ne s'arrêtant que pour faire proviſion d'eau & de vivres dans les ports qui ſe trouvoient ſur ſon paſſage. Il ſe préſenta devant Rhodes.

a Αλλὰ ταῦτα μὲν ἐατέον ὥσπερ ἔχει τὰ τῶν θεῶν.

lais les Rhodiens, qui lui avoient en- AN. R. 704. AV. J. C. 48.
oyé une belle flotte lorſqu'il étoit dans
. bonne fortune, ne le connoiſſoient
lus depuis qu'il étoit devenu malheu-
ux. Il pourſuivit donc ſa route : & la
remiére ville où il entra fut Attalie * * *Aujourd'hui* Satalie.
n Pamphylie. Là quelques vaiſſeaux de
uerre de Cilicie ſe joignirent à lui ; il
aſſembla environ deux mille ſoldats :
: déja Sextus le plus jeune de ſes fils,
: ſoixante Sénateurs, que la fuite avoit
'abord diſperſés, s'étoient réunis au-
our de leur chef.

En ce même lieu il apprit des nou-
elles de ſa flotte, qu'il avoit laiſſée dans
a mer Ionienne. Il ſçut qu'elle ne s'étoit
oint ſéparée, que Caton la comman-
oit, & qu'avec un corps conſidérable
paſſoit en Afrique. Ce fut pour Pom-
ée un ſujet de regrets bien amers, &
op bien fondés. Il ſe plaignoit d'avoir
té forcé de remettre à ſon armée de
erre la déciſion de ſon ſort, laiſſant
utiles ſes forces navales, qui lui aſſu-
oient une ſupériorité inconteſtable ſur
ennemi. Il ſe reprochoit encore de
'avoir pas eu au moins l'attention de
: tenir à portée de ſa flotte, dans la-
uelle, après même avoir été vaincu
ur terre, il auroit tout d'un coup trouvé

An. R. 704 Av. J. C. 48. une reſſource capable de le relever de ſa chûte, & de lui donner de quoi réſiſter au vainqueur. Il eſt vrai qu'au jugement de Plutarque, Pompée ne fit point de faute plus énorme que de s'éloigner de ſa flotte; de même qu'au contraire il n'eſt point de trait de plus grande habileté dans Céſar, que d'avoir ſçu amener à ce point ſon adverſaire.

Pompée ramaſſoit, comme je l'ai dit, quelques ſoldats; il tâchoit de ſe fournir de quelque argent: mais il ne ſe procuroit qu'une fuite un peu plus commode, & non pas une défenſe; & connoiſſant l'incroyable activité de Céſar, il craignoit à chaque moment d'être ſurpris par lui. Il avoit beſoin d'un aſyle, où il eût le tems de ſe reconnoître, & de faire avec tranquillité de nouveaux préparatifs. Aucune des Provinces de l'Empire ne lui paroiſſoit tenable. Il éprouvoit tous les jours que ſa diſgrace lui fermoit toutes les entrées, & il venoit d'apprendre que ceux d'Antioche avoient arrêté par une délibération expreſſe de ne le recevoir, ni lui, ni aucun de ceux qui lui avoient été attachés.

Reſtoit le recours aux Rois amis & voiſins de l'Empire. Pompée inclinoit beaucoup à ſe retirer chez les Parthes.

D'autres propoſoient le Roi Juba. Mais *Théophane*, de qui Pompée avoit toujours beaucoup écouté les avis, trouvoit qu'il y avoit de la folie à ne pas préférer l'Egypte, qui n'étoit qu'à peu de diſtance, & dont le jeune Roi reſpecteroit ſans doute dans Pompée, & le tuteur qui lui avoit été donné par le Sénat, & le bienfaiteur de ſon pére. L'âge du Prince qui n'avoit que treize ans, âge de candeur & d'innocence, où l'on n'a pas eu encore le tems de ſe familiariſer avec le crime, paroiſſoit à Théophane une nouvelle raiſon de prendre confiance *en* lui. Au contraire il craignoit tout des Parthes, alléguant & leur perfidie, dont Craſſus avoit fait une ſi triſte expérience; & leur incontinence brutale, à laquelle *il ne* falloit point expoſer une jeune & vertueuſe perſonne, telle que Cornélie, *dont* la réputation ſouffriroit du ſeul ſéjour parmi ces peuples. Cette derniére conſidération ſur-tout détermina Pompée. Ainſi fut priſe la funeſte réſolution d'aller en Egypte. Il partit donc de Cilicie avec toute ſa ſuite, compoſée d'un nombre de galéres & de bâtimens de charge; paſſa dans l'île de Chypre, apparemment pour y prendre encore quelque renfort; & ayant appris que

An. R. 704. Av. J. C. 48.

AN. R. 704. AV. J.C. 48. Ptolémée étoit vers Péluſe, il fit voile de ce côté. En arrivant, il ſe mit à l'ancre, & envoya avertir le jeune Roi de ſa venue, & lui demander retraite & ſureté.

Il y eſt reçu & aſſaſſiné. Ptolémée preſqu'encore enfant ne gouvernoit point par lui-même. Son Royaume & ſa perſonne étoient gouvernés par ceux qui l'approchoient. Pothin Eunuque, qui avoit l'autorité de premier Miniſtre, aſſembla le Conſeil, dont les principaux membres & les plus accrédités étoient Théodote de l'îſle de Chio, qui enſeignoit la Rhétorique au jeune Prince, & Achillas Général de ſes troupes. Voilà les Juges de qui Pompée ſe tenant à l'ancre loin de la côte, attendoit une déciſion qui réglât ſa deſtinée, lui qui regardoit comme bas & honteux de devoir ſon ſalut à Céſar.

Les avis ſe partagérent dans le Conſeil. La reconnoiſſance & la commiſération en engageoient quelques-uns à vouloir qu'on le reçût. D'autres plus durs, ou plus timides, ne ſe portoient néanmoins qu'à lui refuſer ſa demande & à lui interdire l'entrée de l'Egypte. Le Rhéteur Théodote, comme s'il eût voulu profiter de l'occaſion pour étaler ſon éloquence, ſoutint « que l'un & l'autre

» des deux partis propoſés étoient éga- AN. R. 704.
» lement périlleux. Que le recevoir, c'é- AV. J.C. 48.
» toit ſe donner Pompée pour maître,
» & s'attirer Céſar pour ennemi. Qu'en
» le chaſſant, on offenſoit l'un ſans obli-
» ger l'autre. Que par conſéquent il n'y
» avoit point d'autre parti à prendre,
» que de lui permettre d'aborder & de
» le tuer: moyennant quoi on rendroit
» ſervice à Céſar, & l'on n'auroit plus
» lieu de craindre Pompée ». Et ce Rhé-
teur en proſcrivant ainſi la premiére
tête du genre humain, ſe croyoit même
permis de plaiſanter. Car il finit ſon diſ-
cours par un proverbe uſité chez les
Grecs: *Les morts ne mordent point.*

Un avis ſi horrible dans toutes ſes
circonſtances fut applaudi : & Achil-
las ſe chargea de l'exécution. Il prit
avec lui Septimius, Romain de naiſ-
ſance, qui avoit été autrefois Centurion
dans les troupes de Pompée, un autre
Centurion Romain nommé Salvius,
trois ou quatre ſatellites, & s'étant mis
dans une barque il s'avança vers le vaiſ-
ſeau de Pompée.

Tout ce qu'il y avoit de plus illuſtres
perſonnages qui avoient accompagné
Pompée dans ſa fuite, étoient montés
ſur ſon bord pour être témoins de ce

An. R. 704. Av. J. C. 48. qui ſe paſſeroit. Lorſqu'ils virent, au-lieu de la réception magnifique que Théophane avoit fait eſpérer, une méchante barque de pêcheur amenant cinq ou ſix hommes qui n'avoient pas l'air fort impoſant, ils conçurent des ſoupçons, & conſeillérent à Pompée de retourner en arriére. Pendant qu'on délibére, déja Achillas arrivoit ; & en même tems on voyoit quelques vaiſſeaux du Roi qui appareilloient dans le port, & tout le rivage bordé de ſoldats en armes, enſorte qu'il paroiſſoit que l'on étoit trop engagé pour reculer, & qu'en témoignant de la défiance on ne feroit que fournir aux Egyptiens un prétexte, ſuppoſé qu'ils euſſent de mauvais deſſeins. Pompée ſe réſolut donc à en courir les riſques.

En abordant, Septimius le ſalua en Latin comme ſon Général. Dans le même tems Achillas, lui parlant en Grec, l'invita à paſſer dans la barque, parce que, diſoit-il, les bas fonds ne permettoient pas à une Galére d'avancer juſqu'au rivage. Pompée ayant donc embraſſé Cornélie, qui pleuroit d'avance la mort de ſon époux, fit entrer dans la barque avant lui deux Centurions, un de ſes affranchis nommé Philippe, & un eſclave,

eſclave: & lorſque déja Achillas lui donnoit le bras pour l'aider à deſcendre, il ſe retourna vers ſa femme & ſon fils, & leur cita deux vers de Sophocle, qu'il n'appliquoit que trop naturellement à la circonſtance. En voici la penſée: » Quiconque [a] va à la Cour d'un Roi, » en devient eſclave, quoiqu'il y ſoit » entré libre. « Ce furent là les dernières paroles qu'il dit aux ſiens. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Le trajet étoit aſſez long depuis le vaiſſeau juſqu'à la terre: & comme dans tout cet eſpace perſonne ne lui diſoit une ſeule parole, ni ne lui donnoit aucun témoignage d'amitié ou de reſpect, il voulut rompre ce ſilence; & enviſageant Septimius, » Je crois, lui dit-il, » vous reconnoître pour avoir autrefois » ſervi ſous moi. « Septimius lui fit ſimplement un ſigne de tête, ſans proférer un mot, & ſans lui faire aucune démonſtration de politeſſe. Alors Pompée prit un papier ſur lequel il avoit écrit un petit diſcours en Grec qu'il prétendoit faire à Ptolémée, & ſe mit à le lire.

On arriva ainſi tout près de terre: & Cornélie, qui ſuivoit des yeux ſon mari

[a] Ὅστις δὲ πρὸς τύραννον ἐμπορεύεται,
Καίνυσι δοῦλος, κἂν ἐλεύτερος μολῇ.

An. R. 704. Av. J. C. 48. avec une cruelle inquiétude, voyant des mouvemens sur le rivage comme de gens qui s'empressoient pour venir le recevoir, commençoit à respirer un peu, & à prendre quelque confiance. En ce moment, comme Pompée se levoit en s'appuyant sur le bras de son affranchi, Septimius lui porta un coup d'épée par derriére: Salvius & Achillas tirant aussi leurs épées se joignent à Septimius. Pompée environné de ces assassins amena avec ses deux mains les pans de sa robe pour se couvrir le visage, & poussant seulement un soupir, sans rien dire ni rien faire d'indigne de lui, il se laissa percer de coups. A ce spectacle, Cornélie & tous ceux qui l'accompagnoient jettérent des cris lamentables qui se firent entendre jusques sur le rivage. Mais le danger qu'ils couroient eux-mêmes ne leur permit pas de se livrer à leur douleur. Ils se hâtérent de lever l'ancre, & de fuir à pleines voiles. Le vent favorisa leur fuite, & les déroba à la poursuite des Galéres Egyptiennes.

Vell. II. 53; *Dio.* Pompée achevoit la cinquante-huitiéme année de son âge, lorsqu'il fut tué. Le jour de sa mort tombe précisément à la veille de l'anniversaire de sa naissance, c'est-à-dire, au vingt-huit

eptembre, jour qu'il avoit paſſé quel- AN. R. 704.
ues années auparavant dans une ſitua- AV. J. C. 48.
on bien différente, triomphant glo-
euſement des Pirates & du Roi Mi-
ıridate.

Je n'étalerai point ici les réflexions ui naiſſent en foule à l'occaſion d'une ıort ſi funeſte, par laquelle ſe trouve rminée une vie toute brillante de ſplen- eur & de gloire. J'obſerverai ſeule- ıent que des trois fameux aſſociés qui our ſatisfaire leur ambition effrénée rmérent la ligue Triumvirale, il eſt ſecond qui en ait porté la peine aux pens de ſa tête. Céſar ne tardera pas payer le troiſiéme tribut. Réflexion ſur ſa mort, & ſur ſon caractére.

J'ai tâché de peindre Pompée par ſes tions, & de plus j'ai profité des réfle- ons que les anciens écrivains, & ſur- ut Cicéron & Plutarque, m'ont four- es pour faire connoître ſon caractére. ne pourrois donc que me répéter, j'entreprenois d'en tracer ici le ta- eau. Qu'il me ſoit permis d'en rappel- un ſeul trait : c'eſt la pureté de ſes æurs, la retenue & la décence qui glérent toujours ſa conduite : trait eſqu'unique dans un ſiécle auſſi cor- npu, & dans une telle fortune ; trait inıment eſtimable pour quiconque

An. R. 704. Av. J. C. 48. *Cic. ad Att.* XI. 1,

fait priſer la vertu. C'eſt auſſi par ce ſeul endroit que Cicéron le définit, en s'entretenant avec Atticus de la nouvelle récente de ſa mort. » Je[a] ne ſuis point » étonné, dit-il, de la fin tragique de » Pompée. Son état paroiſſoit ſi déſeſ- » péré à tous les Rois & à tous les peu- » ples, qu'en quelque lieu que la fuite » l'eût porté, je m'attendois à un pareil » événement. Je ne puis m'empêcher de » plaindre ſon malheur, car je l'ai connu » pour un homme reſpectable par l'inté- » grité, la pureté, & la dignité de ſes » mœurs. «

Cet eſprit de modération & de retenue l'accompagna dans les affaires publiques. Il l'empêcha, même dans les plus grands écarts que lui fit faire ſon ambition, de ſe porter aux derniers excès; & le ramena enfin aux ſaines maximes de l'Ariſtocratie. Depuis ſon troiſiéme Conſulat, Pompée fut non-ſeulement l'obſervateur, mais le protecteur & l'appui des loix; & lorſqu'il prit les armes contre Céſar, il eut cette gloire

a De Pompeii exitu mihi dubium nunquam fuit. Tanta enim deſperatio rerum ejus omnium Regum & populorum animos occuparat, ut, quocumque veniſſet, hoc putarem futurum. Non poſſum ejus caſum non dolere: hominem enim integrum, & caſtum, & gravem cognovi.

nguliére, que ſa cauſe fut regardée comme la cauſe du Sénat & de la République. Il laiſſa même une impreſſion eſtime & de vénération pour ſa mémoire, qui lui donna encore des partiſans après ſa mort, & qui détacha & convertit en ennemis de ſon rival vainqueur, pluſieurs de ceux qui lui avoient é le plus intimement unis. An. R. 704. Av. J. C. 48.

Pour ce qui eſt des talens militaires, de l'habileté dans le commandement s armes, quoique je voie s'établir rmi bien des perſonnes un préjugé u favorable pour lui à cet égard, je ſuis pas aſſez hardi pour refuſer le re de grand Général à un homme, i depuis l'âge de vingt-quatre ans juſ-'à quarante-cinq, a autant vaincu d'enmis qu'il en a eu à combattre; & dont trophées ont rempli l'Afrique, l'Eſgne, l'Aſie, & toute la mer Méditranée. Son malheur eſt d'avoir eu un verſaire tel que Céſar, devant qui ır mérite guerrier, quelqu'éclatant 'il ſoit en lui-même, s'éclipſe & diſroit.

Les meurtriers de Pompée lui coupent la tête, & la firent embaumer, ur la conſerver reconnoiſſable; & l'of- à Céſar, comme un préſent dont

Les meurtriers lui coupent la tête. Son corps eſt inhumé pauvrement par un de ſes affranchis.

AN. R. 704 AV. J. C. 48. ils eſpéroient une grande récompenſe. Le corps fut jetté nud hors de la barque ſur le rivage, & laiſſé en ſpectacle à tous ceux dont un tel objet pouvoit attirer la curioſité. Philippe, affranchi fidéle, n'abandonna point le corps de ſon patron : & lorſque la foule des ſpectateurs fut diſſipée, il le lava avec l'eau de la mer, & employa une de ſes propres tuniques pour l'envelopper. Il s'agiſſoit enſuite de le brûler, ſelon l'uſage des Romains. Philippe regardant de tous côtés, apperçut les débris à demi-pourris d'une barque de pêcheur. Il en fit un pauvre & miſérable bûcher, mais ſuffiſant, dit Plutarque, pour un cadavre nud, & qui même n'étoit pas entier.

Pendant qu'il étoit occupé à ce pieux & triſte office, ſurvint un Romain établi en Egypte, homme déja âgé, & qui autrefois avoit fait ſous Pompée ſes premiéres campagnes. » Qui êtes-vous, » dit-il à Philippe, vous qui vous pré» parez à rendre les derniers devoirs au » grand Pompée ? « Philippe lui ayant répondu par ſa qualité d'affranchi, » Vous » ne ſerez pas ſeul, reprit le vieux ſol» dat, à jouir de cet honneur. Souffrez » que je partage avec vous, comme une » bonne fortune, l'occaſion d'un tel acte

» d'humanité. Ce ſera pour moi un mo- AN. R. 704.
» tif de ne pas me plaindre en tout de AV. J. C. 48.
» ma demeure en terre étrangére, puiſ-
» que ſi elle m'a cauſé bien des déſagré-
» mens, au moins elle m'aura procuré
» l'avantage de prêter mon miniſtére
» à la ſépulture du plus grand des Ro-
» mains. « Ainſi fut inhumé Pompée.

Ses cendres recueillies par ces deux hommes réunis, furent enfermées ſous un petit amas de terre, qu'ils formérent au même endroit par le travail de leurs mains: & quelqu'un y mit cette inſcription: » Celui[a] qui méritoit des tem-
» ples, à peine a-t-il trouvé un tom-
» beau. « Autour de cette chétive ſépulture on ne laiſſa pas de dreſſer des ſtatues en l'honneur de Pompée. Mais dans la ſuite le ſable jetté par la mer ſur le rivage cacha le tombeau, & les ſtatues gâtées par vétuſté & par les injures de l'air furent retirées dans un temple voiſin: juſqu'à ce que l'Empereur Adrien voyageant en Egypte, fut curieux de découvrir le lieu où repoſoient les cendres de ce grand homme, & l'ayant trouvé il le nettoya, le rendit recon-

a Τῷ ναοῖς βεβῶντι * πόση σπάνις ἔπληξε τύμβου.

* *Ce mot eſt peu clair. J'ai rendu la penſée, ſans prétendre repréſenter la valeur littérale de l'expreſſion.*

AN. R. 704. AV. J. C. 48. noiſſable & acceſſible, & fit rétablir les ſtatues.

Ces derniéres circonſtances touchant le tombeau de Pompée ſont appuyées ſur le témoignage d'Appien. Selon Plutarque, on eut ſoin de porter à Cornélie les cendres de ſon cher époux, & elle les plaça dans ſa maiſon d'Albe. En ce cas le tombeau de Pompée en Egypte n'aura été qu'un cénotaphe.

L. Lentulus arrive en Egypte, & y trouve la mort.

L. Lentulus, Conſul de l'année précédente, vint auſſi chercher la mort en Egypte. Il n'avoit ſuivi Pompée que de loin, & arrivant le lendemain, il apperçut un petit bûcher qui fumoit encore. » Quel eſt le malheureux, s'écria-t-il, » à qui l'on rend ici les derniers devoirs? « & après un moment de réflexion jettant un ſoupir: » Peut-être, hélas! ajouta-» t-il, eſt-ce vous-même, Grand Pom-» pée. « Il aborde, eſt arrêté par les ſatellites du Roi, jetté en priſon, & mis à mort.

Différens partis que prennent les vaincus.

Nous avons ſuivi Pompée depuis ſa défaite à Pharſale juſqu'à ſa fin déplorable. Il nous faut maintenant rendre compte de ce que devint ſa flotte, & des différens partis que prirent les plus illuſtres de ceux qui avoient marché ſous ſes enſeignes.

Ses magasins étoient, comme je l'ai it, à Dyrrachium; & Caton avoit le ommandement des troupes qui étoient iargées de les garder. Cicéron, le docte 'atron, & quelques autres Sénateurs : trouvoient par diverses causes réunis ı même endroit. Il n'est pas besoin de ire que la nouvelle de la bataille de harsale porta la consternation parmi out ce qu'il y avoit de Romains dans ette ville. Tous ne songérent qu'à fuir, uoique tous n'eussent pas les mêmes ûes. Caton, toujours humain, toujours déle à ses engagemens, étoit résolu, ıpposé que Pompée fût mort, de re- ıener en Italie ceux qu'il avoit avec ıi, & de s'en aller ensuite lui-même n exil, le plus loin qu'il pourroit des rans & de la tyrannie : si Pompée ivoit encore, il se croyoit obligé de ıi conserver les troupes qu'il avoit re- ıes de lui, & qu'il commandoit en son om. Cicéron ne songeoit qu'à aller ıercher du repos & de la tranquillité ans l'Italie sous la protection du vain- ueur. Labiénus, qui de la bataille avoit ıi droit à Dyrrachium, se proposoit de ontinuer, s'il étoit possible, & de re- ouveller la guerre : & plusieurs pen- oient comme lui. Ils prétendoient même

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Plut. Cat. & Cic. Appian. Dio. Lucan. IX.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. chicaner ſur la victoire de Céſar, & ſoutenoient qu'elle n'étoit pas auſſi compléte que l'on pouvoit ſe l'imaginer. Mais Cicéron leur ferma la bouche par des plaiſanteries, que le chagrin où il étoit ne rendoit que plus mordantes. Tous néanmoins allérent enſemble joindre la flotte, dont le rendez-vous général étoit l'île de Corcyre. Là ſe raſſemblérent auſſi les Commandans des différentes eſcadres, qui s'étoient détachées pour quelques entrepriſes, entr'autres un Caſſius, différent de celui qui conſpira dans la ſuite contre Céſar, & le fils aîné de Pompée. Mais celui-ci n'y amena pas les vaiſſeaux Egyptiens qu'il avoit eu ſous ſes ordres. Il en fut abandonné à la premiére nouvelle de la défaite de ſon pére.

Cicéron va à Brindes, où il eſt obligé d'attendre pendant long-tems Céſar.

On tint un grand conſeil: & Caton, ſcrupuleux obſervateur des Loix, même dans des circonſtances où elles n'avoient plus aucune force pour ſe faire reſpecter, déféroit le commandement de la flotte à Cicéron, qui n'avoit pas encore manifeſté ſon deſſein de ſe retirer. En effet Cicéron étoit Conſulaire, au lieu que Caton n'avoit géré que la Préture: & de plus il conſervoit encore le titre & le pouvoir de Proconſul, qui lui avoient

té donnés quand il partit pour la Cili- AN. R. 704.
ie, & qu'il n'avoit point perdus, parce AV. J.C. 48.
ue depuis ce tems il n'étoit pas rentré
ans Rome. Mais rien ne convenoit
oins à ſa façon de penſer actuelle,
ue l'idée de faire uſage de cette puiſ-
ance; & loin d'accepter le commande-
ent qu'on lui offroit, il [a] déclara net-
ement, qu'à ſon avis ce n'étoit pas
ſſez de quitter les armes, qu'il falloit
es jetter.

Ce diſcours excita l'indignation de
eux qu'échauffoit encore le zêle pour
a cauſe. Sur-tout le jeune Pompée s'em-
orta juſqu'à tirer l'épée contre Cicé-
on, qu'il traitoit de déſerteur & de
raître: & il l'auroit percé, ſi Caton ne
e fût oppoſé à une violence également
rutale & injuſte. Cicéron ſauvé par
Caton d'un ſi grand péril, s'en alla à
Brindes, où il lui fallut attendre long-
ems les ordres & le retour de Céſar,
ue les affaires d'Egypte occupérent bien
érieuſement, comme nous le dirons
out-à-l'heure, pendant pluſieurs mois.
Le ſéjour de Cicéron à Brindes eſt une *Cic. ad Att.*
les époques des plus triſtes & des plus XI.

[a] Quum ego.... poſt Pharſalicum prælium ſuaſor fuiſſem armorum non deponendorum, ſed abjiciendorum. *Cic. pro Dejot. n. 19.*

AN. R. 704. AV. J. C. 48. humiliantes de sa vie. Il y demeura tremblant, consterné, dépendant, n'ayant d'espérance qu'en celui à qui il avoit fait la guerre; & réduit à craindre de voir se relever le parti de ses anciens amis. Il augmentoit encore, comme il avoit fait durant son exil, le malheur de sa situation, par mille réflexions plus accablantes les unes que les autres, regrettant inutilement le passé, n'envisageant qu'un funeste avenir, toujours mécontent de lui-même, & trouvant non-seulement plus heureux, mais plus sages, ceux qui avoient suivi une conduite différente de la sienne.

Caton, suivi de la plus grande partie de la flotte, s'avance vers la Libye pour avoir des nouvelles de Pompée.

Caton étoit une ame d'une bien autre trempe. Ferme dans ses résolutions, incapable de se repentir d'avoir bien fait, toujours d'accord avec lui-même, il exécuta tranquillement ce qu'il avoit résolu, & alla avec la plus grande partie de la flotte chercher Pompée, dont il ignoroit encore le sort; pendant que Métellus Scipion d'une part, & de l'autre le Cassius dont j'ai fait mention, partoient pour tenter les ressources les plus éloignées, & pour tâcher de rétablir leur parti, l'un par le secours de Juba, roi de Mauritanie, l'autre en ranimant le courage de Pharnace roi de Pont,

& ſuſcitant en ſa perſonne un nouvel ennemi à Céſar. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Caton conjecturoit que la Lybie ou l'Egypte étoient les aſyles que Pompée avoit dû choiſir. Il vogua donc vers ces contrées, donnant ſur la route pleine liberté de ſe retirer à tous ceux qui le vouloient, & les débarquant aux endroits qu'ils témoignoient ſouhaiter. Il s'arrêta à la ville de Patras, & y recueillit Fauſtus Sylla, Pétreius, & quelques autres fugitifs de Pharſale. Enſuite ayant doublé le cap de Malée, & cotoyé l'île de Créte, il vint à un promontoire de la Cyrénaïque, que l'on nommoit Paiure. Ce fut là qu'il apprit la mort de Pompée par Sextus ſon fils, & par Cornélie, qui s'étoient d'abord enfuis dans l'île de Chypre; mais qui s'y trouvant encore trop à portée de l'Egypte, & craignant peut-être de ſe rencontrer ſur la route de Céſar, tirérent vers l'Occident, & furent portés par le vent au même endroit où Caton s'étoit arrêté. *Dio.* Il apprend ſa mort par Sex. Pompée & par Cornélie.

La nouvelle de ce triſte événement produiſit un nouveau partage parmi ceux qui ſuivoient Caton. Pluſieurs étoient attachés à la perſonne de Pompée, & ne s'étoient ſoutenus juſques-là que par eſpérance de le revoir à leur tête. Ils

AN. R. 704 AV. J. C. 48. penſérent que ſa mort rompoit leur engagement, & ils réſolurent de recourir à la clémence du vainqueur. Caton qui avoit pour maxime de ne gêner perſonne, leur donna toute permiſſion de ſe retirer, & ils ſe diſperſérent ſelon leurs liaiſons & leurs connoiſſances en attendant qu'ils puſſent obtenir leur grace.

Cic. ad Fam. XV. 15. C. Caſſius, qui tua dans la ſuite Céſar, fut dans le tems dont je parle l'un de ceux qui crurent ne devoir pas s'opiniâtrer à lutter contre la fortune. Il partit pour ſe rendre auprès du vainqueur: mais il le manqua, & s'arrêta quelque tems à Rhodes. La guerre d'Alexandrie étant ſurvenue, l'embarras & le péril où ſe trouva Céſar furent pour Caſſius des raiſons de douter s'il perſiſteroit dans ſon deſſein. La victoire le décida: il alla ſe préſenter à Céſar, de qui il fut reçu favorablement, appuyé de la recommandation de Brutus, dont il avoit épouſé la ſœur.

Dio.

Cic. ad Att. XI. 13. & 15.

Plut. Bruto.

D'autres en très-grand nombre, ou qui n'eſpéroient point de pardon, ou qui par un motif plus généreux vouloient défendre la liberté tant qu'il leur reſteroit une goutte de ſang dans les veines, déclarérent à Caton qu'ils étoient réſolus de le ſuivre & de lui obéir, s'il

vouloit ſe rendre leur chef. Ce n'étoit pas ſon premier plan, comme nous l'avons marqué. Il ſouhaitoit de ne plus prendre aucune part aux guerres civiles, & pour cela il étoit réſolu de s'exiler au bout du monde. Mais il ſe fit un ſcrupule d'abandonner en terre étrangére tant de braves gens, qui avoient confiance en lui, & qui ſe trouvoient ſans appui & ſans reſſource. Il accepta donc le commandement, & s'étant préſenté devant Cyréne, il y fut reçu, quoique peu de jours auparavant les habitans de cette ville euſſent fermé leurs portes à Labiénus. AN. R. 704. AV. J. C. 48. Il ſe charge du commandement, & eſt reçu dans Cyréne.

Cornélie s'en retourna en Italie, ſachant bien qu'elle n'avoit rien à craindre de Céſar : les deux fils de Pompée reſtérent auprès de Caton. Nous verrons dans la ſuite comment ces reſtes du parti vaincu renouvellérent la guerre en Afrique, & firent éprouver à leur vainqueur de nouvelles fatigues & de nouveaux périls. Maintenant il nous faut revenir à Céſar, que nous avons laiſſé à Lariſſe ſe préparant à pourſuivre Pompée.

LIVRE XLV.

GUERRE de Céſar en Egypte & contre Pharnace. Guerre d'Illyrie. Faits particuliers. Etat de Rome en l'abſence de Céſar, & à ſon retour. Ans de Rome 704. 705.

§. I.

Céſar ſe met à la pourſuite de Pompée. Il arrive à la vûe d'Alexandrie. On lui préſente la tête de ſon ennemi. Ses larmes. Il entre dans Alexandrie, où il trouve les eſprits aigris contre lui. Il y eſt retenu par les vents Etéſiens. Il prend connoiſſance du différend entre le Roi d'Egypte & ſa ſœur Cléopatre. Origine de ce différend. Mécontentement des Miniſtres d'Egypte, & ſur-tout de l'Eunuque Pothin. Cléopatre arrive à Alexandrie, & trouve moyen de ſe préſenter à Céſar. Leurs amours adultéres. Céſar déclare Ptolémée & Cléopatre conjointement Roi & Reine d'Egypte. Achillas

vient avec l'armée Royale assiéger César dans Alexandrie. Premier combat. Incendie qui consume la plus grande partie de la Bibliothéque d'Alexandrie. Suite de la guerre. César fait tuer Pothin. Il est nommé Dictateur pour la seconde fois. Arsinoé, sœur de Cléopatre, passe dans le camp d'Achillas, & fait tuer ce Général. La guerre continue sous les ordres de l'Eunuque Ganyméde. Péril de César. Il se sauve à la nage. Les Alexandrins demandent leur Roi à César, qui le leur renvoye. Renforts & convois qui arrivent à César. Mithridate de Pergame lui améne un secours considérable. César va le joindre. Dernier combat, où Ptolémée est vaincu, & ensuite se noye dans le Nil. Alexandrie & l'Egypte soumises. Cléopatre & son second frére mis en possession du Royaume d'Egypte. César, enchanté par Cléopatre, se livre pendant quelque tems aux délices. Le bruit des progrès de Pharnace en Asie l'oblige de quitter l'Egypte. Suite de ce qui regarde les amours de César & de Cléopatre. César régle les affaires de Syrie & de Cilicie. Déjotarus demande grace à César, & l'obtient en partie. Pharnace, à la faveur de la guerre civile, prend

les armes, & fait des progrès considérables. Domitius Calvinus, Lieutenant de César, marche contre ce Prince, & est battu. César arrive, & remporte la victoire. Mots remarquables de César sur cette victoire. Ruine entiére & mort de Pharnace. César en retournant à Rome, régle les affaires de l'Asie, & fait de grandes levées d'argent. Sa maxime sur cette matiére.

An. R. 704. Av. J. C. 48.

César se met à la poursuite de Pompée. *Cæs. de B. Civil.* III. *Plut. Cæs. Dio. l.* XLII. *Appian, Civ. l.* II.

CÉsar croyoit avec raison ne devoir point laisser le tems de respirer à l'ennemi qu'il venoit de vaincre, & dont le grand nom pouvoit lui procurer beaucoup de facilités pour réparer ses forces. Ainsi toute affaire cessante il se mit à le poursuivre, marchant à grandes journées avec un corps de cavalerie, & suivi à quelque distance d'une seule Légion. Il eut des nouvelles de Pompée à Amphipolis : mais comme il n'avoit point de vaisseaux, il lui fallut gagner par terre le détroit de l'Hellespont, afin de n'avoir à faire que ce court trajet de mer pour passer en Asie.

Il y envoya devant lui ce qu'il avoit amené de troupes, & s'étant ensuite embarqué dans un petit bâtiment, qui n'étoit qu'une espéce de paquebot, il

rencontra au milieu du Détroit un des chefs du parti contraire accompagné de dix vaiſſeaux de guerre. C'étoit L. Caſſius *, celui-là même ſans doute qui étoit parti de l'île de Corcyre pour aller dans le Pont travailler à ſoulever Pharnace. Céſar, bien loin d'être effrayé de ſe voit vis-à-vis d'un ennemi ſi ſupérieur en forces, va à lui, & lui ordonne de ſe rendre. La terreur de ſon nom étoit ſi grande, qu'il fut obéi, & qu'avec une ſeule barque il contraignit dix vaiſſeaux à ſe ſoumettre. AN. R. 704. AV. J. C. 48. *Suet Caſ. 62. Dio.*

Céſar continua ſa route par mer, ſe ſervant ſoit des vaiſſeaux de L. Caſſius, dont pourtant il ne parle point dans ſes Commentaires, ſoit de ceux que lui fournirent quelques villes d'Aſie. En abordant à Ephéſe, il ſauva une ſeconde fois † le tréſor de Diane, que T. Ampius Balbus ſe préparoit à enlever pour Pompée. Il ſignala toute ſa courſe par des actes de généroſité & de clémence, † *Voyez ci-devant Tome XIII. p. 538.*

* *Quelques Ecrivains anciens & modernes ont pris le Caſſius, dont il eſt ici queſtion, pour celui qui dans la ſuite conſpira contre Céſar. Freinshémius remarque fort bien que la timidité que fait paroître ce Commandant de dix vaiſſeaux ne convient point du tout à l'ame fière & hautaine de C. Caſſius. Dion les diſtingue formellement : & ſon témoignage s'accorde avec Cicéron, comme on l'a vû à la fin du livre précédent.*

AN. R. 704. AV. J. C. 48. pardonnant & aux amis de Pompée qui se présentoient à lui, & aux peuples d'Asie qui avoient envoyé du secours à cet infortuné Général. Seulement, comme il avoit besoin d'argent, il imposa des taxes. Mais il fut si éloigné de vexer les peuples, qu'il donna même ses ordres pour réprimer les vexations des publicains. Je ne dois pas oublier, pour l'honneur des Lettres, qu'en considération de Théopompe Cnidien, dont il estimoit l'érudition, il accorda à la ville de Cnide, patrie de ce savant, une exemption totale de tributs & d'impôts.

Plut. Cæs.

Il apprit sur sa route que Pompée avoit paru dans l'île de Chypre, ce qui le confirma pleinement dans la pensée dont Brutus, dans un entretien qu'ils avoient eu ensemble sur ce sujet, lui avoit donné l'ouverture. Il ne douta plus que l'Egypte, avec laquelle Pompée avoit de si grandes liaisons, ne lui eût paru le meilleur asyle qu'il pût choisir. César partit donc de Rhodes avec une petite escadre de quelques galéres Asiatiques & de dix Rhodiennes, qui portoient deux Légions, si étrangement diminuées, qu'elles ne faisoient que trois mille hommes & huit cens chevaux. C'étoit une escorte bien foible;

Plut Bruto.

mais César comptoit que la gloire de ses exploits étoit une sauvegarde qui le mettoit en sûreté en quelque lieu qu'il allât. Il n'entra pas néanmoins tout d'un coup dans le port d'Alexandrie : & voyant beaucoup de tumulte & de désordre sur le rivage, il demeura à la rade, jusqu'à ce qu'il en sût la cause. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Il arrive à la vûe d'Alexandrie. On lui présente la tête de son ennemi. Ses larmes.

Alors il vit arriver à lui Théodote, ce misérable Rhéteur qui avoit conseillé le meurtre de Pompée, & qui se flattoit de venir recevoir le salaire de son crime, en apportant au vainqueur la tête & l'anneau de son ennemi. César à ce triste spectacle versa des larmes, de quelque principe qu'elles partissent. Car sans adopter ici les invectives de Lucain, ni le ton d'assurance de Dion, qui décide que ces larmes étoient feintes, on ne peut du moins se refuser à la réflexion que l'un de nos plus grands Poëtes a mise dans la bouche de Cornélie ; *Lucan. l. X. Liv. Epit. CXII.*

O soupirs ! ô respect ! ô qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi, quand il n'est plus à craindre.

César sauva en tout les dehors. Il témoigna son indignation contre l'horrible assassinat commis en la personne de *Val. Max. V. 1, Appian.*

AN. R. 704. AV. J. C. 48. Pompée, & ayant fait brûler ſa tête avec les parfums les plus précieux & les plus exquis, il en plaça honorablement les cendres dans un temple qu'il conſacra à la Déeſſe Néméſis. C'étoit une divinité que les Payens adoroient comme vengereſſe de l'inſolence & de l'orgueil des hommes dans la proſpérité, & de leur cruauté envers les malheureux.

Une ſeule choſe me paroît manquer à ſa gloire. C'eſt qu'il ne fit pas juſtice du ſcélérat qui lui avoit apporté ce funeſte préſent. En puniſſant l'attentat des Egyptiens, non-ſeulement il eût vengé Pompée, mais on peut dire en quelque façon, qu'il ſe fût vengé lui-même. Car il ne pouvoit douter que le même ſort ne lui eût été préparé, s'il avoit eu le malheur d'être vaincu. Peut-être ne crut-il pas que la prudence lui permît d'agir avec tant de hauteur en arrivant dans un pays dont il n'étoit pas le maître. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il laiſſa l'honneur de cette vengeance à Brutus, qui après l'avoir tué lui-même, fit auſſi mourir dans les plus cruels tourmens le déteſtable Théodote, qu'on lui déterra en Aſie où il ſe cachoit, cherchant à éviter par une vie fugitive & errante la peine dûe à ſon crime.

Plut. Pomp.

Céſar étoit en droit de regarder Alexandrie comme une ville amie, après le ſacrifice que le Roi d'Egypte lui avoit fait. Mais apparemment la maniére dont il accueillit celui qui lui apporta la tête de Pompée, indiſpoſa les eſprits contre lui. Tout en ſortant de ſon vaiſſeau, il fut reçu avec de grandes clameurs par les ſoldats que Ptolémée, qui étoit toujours près de Péluſe, avoit laiſſés pour garder la ville Royale : & il remarqua que la multitude ne voyoit qu'avec dépit qu'il fît porter ſes faiſceaux devant lui, ce qu'elle interprétoit comme une dégradation de la majeſté & de la ſouveraineté de ſon Roi.

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Il entre dans Alexandrie, où il trouve les eſprits aigris contre lui.

Il ſe logea dans le Palais, & fit faire exactement la garde autour de ſa perſonne. Mais comme la mutinerie des Alexandrins ne ceſſoit point, & que chaque jour il s'excitoit dans tous les quartiers des émeutes, dans leſquelles les ſoldats Romains étoient ſouvent inſultés ou même tués, il conçut qu'il avoit beſoin de plus grandes forces, & il envoya des ordres en Aſie pour qu'on lui amenât quelques-unes des Légions qu'il avoit formées des débris de celles de Pompée. Car ſes vieilles troupes étoient retournées en Italie ſous la con-

AN. R. 704. AV. J. C. 48. duite d'Antoine. Et pour calmer la multitude, il passa les premiers jours sans rien entreprendre qui pût faire d'éclat, s'occupant à visiter la ville d'Alexandrie, à en examiner & admirer les temples & les autres édifices publics, & même à écouter quelquefois les leçons des Philosophes : en un mot il affectoit en tout une douceur populaire, & recevoit avec bonté tous ceux qui s'adressoient à lui.

Il y est retenu par les vents Etésiens.

Je ne doute pas que l'on ne soit étonné, au moins le suis-je beaucoup, de cette tranquillité & de cette inaction de César, tandis que de si importantes affaires l'appelloient en Italie, en Asie, en Afrique. Pompée étant mort, que faisoit César en Egypte ? On ne peut pas dire que ce fût l'amour de Cléopatre qui l'y retînt dans ces commencemens, il ne l'avoit pas encore vûe. Je ne trouve d'autre raison vraisemblable de son séjour à Alexandrie, que celle qu'il allégue lui-même dans ses Commentaires. Les vents * Etésiens souffloient alors, vents tout-à-fait contraires à ceux qui prétendent sortir par mer d'Alexandrie,

* *Les vents Etésiens sont des vents du Nord, qui soufflent constamment en Egypte pendant un espace de tems assez considérable vers le solstice d'Eté.*

drie. Ce fut donc une néceſſité pour Céſar d'y demeurer. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Ce ſéjour fut utile à pluſieurs des partiſans de Pompée, qui ayant ſuivi la fuite de leur chef, étoient ou errans en Egypte, ou arrêtés par les ordres du Roi. Céſar leur pardonna à tous : & il écrivoit à ſes amis de Rome, qu'il recueilloit le plus grand & le plus doux fruit de ſa victoire, en ſauvant tous les jours des concitoyens qui avoient porté les armes contre lui.

Il prend connoiſſance du différend entre le Roi d'Egypte & ſa ſœur Cléopatre. Origine de ce différend.

Ptolémée n'étoit pas à Alexandrie lorſque le vainqueur de Pompée y arriva. Mais il y vint peu après, ou de lui-même, ou mandé par Céſar, qui voulut prendre connoiſſance du différend entre ce jeune Roi & ſa ſœur Cléopatre, au ſujet de la ſucceſſion au Trône. Voici l'origine de ce différend.

Ptolémée Auléte avoit laiſſé en mourant quatre enfans, deux Princes, qui ſe nommoient tous deux Ptolémées, & deux Princeſſes, la fameuſe Cléopatre & Arſinoé. Par ſon Teſtament il ordonnoit que l'aîné de ſes fils épouſât l'aînée de ſes filles, & régnât conjointement avec elle, ſuivant la pratique de la maiſon des Lagides, dans laquelle ces aſſociations à la couronne

AN. R. 704. AV. J. C. 48. & ces mariages inceſtueux du frére & de la ſœur avoient paſſé en loi. Pour aſſurer l'exécution de ſa derniére volonté, il imploroit dans ſon Teſtament même la protection du peuple Romain: & en ayant fait faire deux copies, il avoit demandé que l'une fût placée dans le Capitole : l'autre étoit reſtée à Alexandrie. Il mourut ſous le Conſulat de Sulpicius & de Marcellus, l'an de Rome 701.

L'union ne fut pas de longue durée entre le jeune Ptolémée & Cléopatre. Cette fiére & ambitieuſe Princeſſe avoit ſur ſon frére l'avantage de l'âge. Car elle étoit âgée d'environ dix-ſept ans, & lui ſeulement de treize, lorſque leur pére mourut. Elle prétendoit donc ſans doute gouverner un frére enfant, & ſe rendre maîtreſſe des affaires. Au contraire ceux qui avoient la confiance du jeune Prince, à la tête deſquels étoit l'Eunuque Pothin, tiroient à eux toute l'autorité ſous le nom du Roi. Cette diviſion fermenta quelque tems dans la Cour d'Alexandrie, & elle n'avoit pas encore produit une rupture ouverte, lorſque le fils aîné de Pompée y arriva pour demander du ſecours. Cléopatre ſavoit dès lors ſacrifier ſans ſcrupule la

pudeur à l'ambition, & faire trafic de sa beauté. Elle fut charmée de plaire à ce jeune Romain, & elle crut, par les complaisances criminelles qu'elle eut pour lui, acheter en sa personne un puissant protecteur. Elle se trompa néanmoins, puisque le Sénat de Pompée décida la contestation, comme nous l'avons rapporté, en faveur de Ptolémée. Le jeune Prince, armé de ce décret, chassa d'Egypte Cléopatre, qui se retira en Syrie avec Arsinoé sa sœur, & y rassembla des forces. Ptolémée marcha contre elle: & les deux armées étoient en présence près du mont Casius, à l'entrée de l'Egypte du côté de la Syrie, lorsque Pompée y vint chercher son malheur.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. *Plut. Anton.*

César se porta pour arbitre de cette querelle: il prétendit qu'en qualité de Consul du Peuple Romain, sous la tutelle duquel le Prince & la Princesse avoient été mis par leur pére, il étoit en droit de les juger; & il leur ordonna de licentier leurs armées, & de venir plaider leur cause devant lui.

Toutes sortes de raisons devoient faire appréhender un tel arbitre aux ministres de Ptolémée. Le droit de Cléopatre étoit bon: elle avoit été maltraitée par le Sénat de Pompée: enfin elle

Mécontentement des Ministres d'Egypte & surtout de l'Eunuque Pothin.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. étoit belle, & l'on ſavoit aſſez combien une beauté, qui n'étoit rien moins que ſévére, pouvoit prendre de crédit auprès de Céſar.

Une autre affaire les allarmoit encore, & leur donnoit de nouveaux ſujets de mécontentement. Céſar, qui avoit un très-grand beſoin d'argent, en demandoit au Roi d'Egypte. Il avoit prêté autrefois à Ptolémée Auléte ſoixante-&-dix millions * de ſeſterces, ſur leſquels il en avoit depuis remis trente à ſes enfans. Mais il vouloit que les quarante reſtans lui fuſſent rembourſés ſur l'heure, & ce n'étoit pas choſe aiſée.

Plut. Cæſ.

* *Huit millions ſept cens cinquante mille livres.*

Dans la fureur où par ces différentes raiſons entra Pothin, on aſſure qu'il alla juſqu'à former des deſſeins contre la vie de Céſar; & que ce fut pour s'en garantir, que le Général Romain ſe mit à paſſer les nuits entiéres à table, craignant les ſurpriſes auxquelles pourroient l'expoſer les ténébres & le ſommeil.

Tous les moyens que peut ſuggérer une haine impuiſſante, pour chicaner & chagriner celui qu'elle ne peut faire périr, Pothin les mit en œuvre contre Céſar. Il faiſoit donner du bled gâté aux ſoldats Romains; & s'ils s'en plaignoient, il leur répondoit qu'ils devoient ſe tenir

encore trop heureux de vivre aux dépens d'autrui. Dans les repas il faiſoit ſervir de la vaiſſelle de bois & de terre, diſant que celle d'or & d'argent étoit donnée en payement à Céſar. Il enlevoit ſous le même prétexte les dons & les offrandes des Temples, voulant faire retomber ſur Céſar l'odieux de ces ſacriléges, qui irritoient infiniment les Egyptiens, nation la plus ſuperſtitieuſe qui fut jamais. Enfin il réſolut d'employer la force ouverte, & il envoya ordre à Achillas, qui étoit demeuré à la tête de l'armée auprès de Péluſe, de venir avec toutes ſes forces à Alexandrie. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Cléopatre tint une conduite bien différente. Elle déféra aveuglément aux ordres de Céſar, & licentia ſes troupes. Au moins ne vois-je pas que dans la ſuite il ſoit fait aucune mention de cette armée. Elle eut ſoin auſſi d'envoyer au Général Romain quelques-uns de ceux en qui elle avoit le plus de confiance, pour plaider ſa cauſe. Mais elle crut qu'il n'y avoit point de voie plus ſûre pour réuſſir, que de la venir plaider en perſonne. La difficulté étoit d'entrer dans Alexandrie, dont ſes ennemis étoient les maîtres. Elle monta une petite barque, & vint aborder ſur le ſoir près du

Cléopatre arrive à Alexandrie, & trouve moyen de ſe préſenter à Céſar. Leurs amours adultéres.

AN. R. 704. AV. J. C. 48. Palais. Enſuite pour pénétrer ſans être apperçue, de concert avec un certain Apollodore Sicilien, elle s'enveloppa dans une couverture; & Apollodore la porta ainſi juſques dans la chambre de Céſar. Ce tour d'adreſſe lui plut tout d'abord. Enſuite par ſa beauté, par les graces charmantes de ſes diſcours, par ſes priéres, qui reſſembloient plutôt à des careſſes, Cléopatre non-ſeulement fit trouver ſa cauſe bonne, mais amena Céſar au point qu'elle ſouhaitoit ſans doute: & pour être rétablie dans la dignité & dans le rang d'épouſe du Roi d'Egypte, elle commença par l'adultére avec celui dont elle imploroit la protection.

Lucan. l. X.

C'eſt là ce qui a donné lieu à pluſieurs de croire, que la guerre que nous allons voir s'allumer, & qui d'une part donna le tems au parti vaincu de ſe remettre, & de l'autre jetta Céſar lui-même dans de très-grands périls, fut entrepriſe par lui ſans néceſſité, & ne doit être regardée que comme l'effet de ſes amours avec Cléopatre. Pour moi, quoique je ſois bien éloigné de le diſculper ſur cet article, il me ſemble que les faits conduiſent à penſer, que Céſar retenu d'abord par les vents Etéſiens, & s'étant

ensuite engagé dans le jugement de la querelle entre Ptolémée & Cléopatre, voulut par une suite de son caractére ferme, absolu, impérieux, sortir vainqueur d'une affaire, dont, en la commençant, il n'avoit pas prévu les conséquences. L'amour s'y mêla; mais je doute qu'il ait été le principal motif. AN R. 704. AV. J. C. 48.

César déclare Ptolémée & Cléopatre conjointement Roi & Reine d'Egypte. *Dio.*

Quoi qu'il en soit, le lendemain de l'arrivée de Cléopatre, César manda le jeune Roi, qui fut étrangement surpris de voir sa sœur avec son juge. Il cria qu'il étoit trahi, & s'enfuit du Palais courant vers la place, & arrachant son diadême dans l'excès de sa douleur & de son indignation. Mais des soldats Romains se saisirent de lui, & le ramenérent. Ses cris n'avoient pas laissé de se faire entendre dans la ville, & d'y exciter une sédition violente. Les Alexandrins en armes accourent de toutes parts pour assiéger le Palais. César se montra à eux, & leur ayant promis de leur donner satisfaction, il convoqua une assemblée, où il parut avec Ptolémée & Cléopatre. Il dit que les Alexandrins n'avoient aucun sujet de s'allarmer: qu'il ne prétendoit faire que ce qu'ils désiroient eux-mêmes, c'est-à-dire déclarer le frére & la sœur Roi & Reine d'E-

AN. R. 704. AV. J. C. 48. gypte, conformément au Teſtament de leur pére.

Céſar promit encore de donner l'île de Chypre, ancien appanage du Royaume d'Egypte, devenu depuis Province Romaine, au plus jeune des Ptolémées & à Arſinoé ſa ſeconde ſœur. Dion attribue cette largeſſe à la crainte dont Céſar étoit frappé. C'eſt bien mal connoître le plus intrépide & le plus haut de tous les hommes. Nulle crainte n'auroit jamais pu ſe rendre maîtreſſe de ſon courage, juſqu'à l'engager à démembrer une province de l'Empire. Il me paroît bien plus probable que cette grace fut accordée aux priéres de Cléopatre; & que cette Princeſſe ambitieuſe & intriguante étoit bien-aiſe de remettre un ancien domaine de ſes péres entre les mains de ſon frére & de ſa ſœur, pour s'en emparer enſuite elle-même, comme elle fit, à la premiére occaſion.

Achillas vient avec l'armée Royale aſſiéger Céſar dans Alexandrie. *Caſ.*

Cependant Achillas, appellé, comme nous l'avons dit, par Pothin, s'approchoit d'Alexandrie avec l'armée Royale. Cette armée n'étoit rien moins que mépriſable. Elle ſe montoit à vingt mille bons ſoldats, dont pluſieurs étoient Romains d'origine, amenés dans le pays par Gabinius, lorſqu'il avoit rétabli

Auléte ſur le trône, & qui enſuite ayant pris des femmes & des établiſſemens dans Alexandrie, s'étoient attachés à la fortune des Ptolémées. D'autres étoient des brigands ramaſſés de Syrie & de Cilicie. Il y avoit auſſi un nombre conſidérable d'eſclaves fugitifs, qui s'étant dérobés à leurs maîtres, avoient trouvé leur ſureté en Egypte, en s'enrôlant dans les troupes. Ajoutez deux mille hommes de cavalerie, qui pendant les derniers troubles, & les guerres qui en étoient nées, avoient eu l'occaſion de s'exercer & de s'endurcir au métier des armes. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Céſar, qui n'avoit avec lui que trois mille hommes de pied & huit cens chevaux, ne pouvoit pas tenir la campagne devant une armée ſi forte & ſi nombreuſe. Il engagea Ptolémée à envoyer à Achillas par deux des principaux Seigneurs de ſa Cour une défenſe d'avancer. Mais Achillas comprit parfaitement que ces ordres venoient de Céſar, & non de ſon Roi : & loin d'y obéir ; il ſouleva ſes ſoldats contre les deux Députés, dont l'un fut tué ſur la place, & l'autre bleſſé dangereuſement. A cette nouvelle Céſar s'aſſura de la perſonne du Roi, afin de pouvoir s'autoriſer d'un

AN. R. 704. AV. J. C. 48. nom ſi reſpecté, & de faire regarder Achillas & ceux qui le ſuivoient comme des ſédirieux & des rebelles.

Achillas ne perdit point de tems : il ſe hâta d'entrer dans Alexandrie, dont l'enceinte étoit trop vaſte, pour qu'il fût poſſible à Céſar de la défendre toute entiére avec le peu de troupes qu'il avoit. L'Egyptien s'empara ſans difficulté de la ville, à l'exception du quartier du Palais qu'occupoit Céſar. Il fit attaquer ce quartier avec furie : mais ce fut du côté du port que ſe donnérent les plus grands coups. De-là en effet dépendoit la victoire. Il y avoit dans le port, outre vingt-deux vaiſſeaux pontés, qui gardoient toujours Alexandrie, cinquante galéres à trois & à cinq rangs de rames, envoyées l'année précédente au ſecours de Pompée, & revenues depuis la bataille de Pharſale. Si Achillas s'étoit une fois rendu maître de tous ces bâtimens, il ôtoit à Céſar la communication avec la mer, & par conſéquent toute eſpérance de recevoir ſoit vivres, ſoit renforts. Ainſi les Egyptiens pour vaincre tout d'un coup, les Romains pour ſe ſauver d'une perte certaine, firent des efforts incroyables. Enfin Céſar l'emporta, & vint à bout

Premier combat. Incendie qui conſume la plus grande partie de la Bibliothéque d'Alexandrie.

de mettre le feu non-seulement aux vaisseaux dont je viens de parler, mais à ceux qui étoient dans les arsenaux. Le nombre des bâtimens brûlés se monta à cent dix. L'incendie devint affreux, & consuma la principale partie de la fameuse Bibliothéque * d'Alexandrie, monument [a] précieux du goût pour les Lettres & de la magnificence des Ptolémées. AN. R. 704. AV. J.C. 48. *Hirt. de B. Alex. n.* 13. * *Voyez sur cette Bibliothéque, Hist. Anc. T. VII. l. XVI. art.* 2. §. 3.

Suite de la guerre.

César pensoit à tout. Pendant que le combat duroit encore, il fit débarquer des soldats dans l'île du Phare, pour s'assurer de ce poste important, qui étoit la clef du port d'Alexandrie. Cette petite île, si fameuse par le superbe édifice † que Ptolémée Philadelphe y avoit fait construire, & auquel elle a donné son nom, étoit jointe à la terre ferme par une chaussée de neuf cens pas, & par un pont. Placée à l'entrée du port, qui étoit étroite, elle la dominoit tellement, que l'on ne pouvoit y passer sans le congé de ceux qui étoient maîtres de l'île. César fit donc un coup de partie en s'en emparant. Par-là il se mettoit en état de † *Voyez Hist. Anc. T. VII. ibid. & T. XI. p.* 47.

[a] Elegantiæ Regum curæque egregium opus. *Liv. ap. Sen. de Tranq. animi, c.* 9.

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

recevoir les secours qu'il envoya demander de toutes parts.

Le danger néanmoins étoit toujours très-pressant. Quoiqu'Achillas n'eût réussi en rien de ce qu'il avoit entrepris, on devoit s'attendre qu'il feroit de nouvelles tentatives : & supérieur comme il étoit en forces, ce qu'il avoit manqué une fois, il pouvoit l'emporter dans une autre occasion. César fit dresser des barricades, des retranchemens, & des fortifications de toute espéce, autour du quartier qu'il occupoit, & qui lui donnoit un libre accès au port. Derriére ces retranchemens il se défendoit avec avantage, & ne pouvoit être forcé de combattre.

Les Alexandrins dans la partie de la ville dont ils étoient maîtres faisoient des ouvrages tout pareils à ceux des Romains ; & [a] comme c'étoit une nation industrieuse, ils imitoient si parfaitement ce qu'ils voyoient pratiqué par leurs ennemis, que l'on eût pris leurs travaux pour les originaux & les modéles. En même tems ils faisoient

a Homines ingeniosissimi atque cautissimi, quæ à nobis fieri viderant eâ solertiâ efficiebant, aut nostri illorum opera imitari viderentur. *Hirt. de B. Alex. n.* 1.

lever des troupes dans toute l'Egypte, ils armoient les eſclaves, ils ſe munifſoient de machines de guerre, ils fabriquoient des armes. Tout ce qui peut s'employer à l'attaque ou à la défenſe des places étoit mis en œuvre de part & d'autre avec une ardeur infinie. AN. R. 704. AV. J. C. 48.

César fait tuer Pothin.

Achillas agiſſoit, comme je l'ai dit, de concert avec Pothin : & quoique celui-ci fût enfermé dans le Palais, la correſpondance entr'eux ne laiſſoit pas de s'entretenir par de ſecrets meſſages. Ce commerce fut découvert ; & Céſar en ayant acquis la preuve, fit tuer Pothin, qui périt ainſi le premier de tous ceux qui avoient trempé dans l'aſſaſſinat de Pompée. Selon Plutarque ce ſcélérat Eunuque avoit formé le projet d'égorger Céſar dans un repas : & cette conſpiration fut éventée par un eſclave barbier, peureux par caractére à l'excès, qui prêtant l'oreille à tout, épiant tout, conçut des ſoupçons, recueillit des indices, & en fit donner avis à Céſar ſon maître.

Il eſt nommé Dictateur pour la ſeconde fois.

Pendant que la guerre d'Alexandrie ſe faiſoit avec le plus d'acharnement, l'année s'étant écoulée, Céſar reçut nouvelle qu'à Rome on l'avoit nommé Dictateur, non pour ſix mois, ſelon

AN. R. 704. AV. J. C. 48. l'uſage ancien, mais pour un an. Il prit poſſeſſion de cette ſouveraine dignité dans le Palais même de Ptolémée: & il fut pendant pluſieurs mois le ſeul Magiſtrat Romain avec Marc-Antoine ſon maître de la cavalerie. Néanmoins comme ſur la fin de l'année Calénus & Vatinius furent créés Conſuls, nous ſuivrons la pratique des Romains en déſignant l'année par les noms de ceux qui ont géré le Conſulat.

AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Q. FUFIUS CALÉNUS.
P. VATINIUS.

Arſinoé, ſœur de Cléopatre, paſſe dans le camp d'Achillas, & fait tuer ce Général.

Cæſ. de B. Civ. l. III. & *Hirt. de B. Alex.*

Il étoit arrivé dans l'armée des Alexandrins un changement conſidérable, mais qui ne diminua rien du danger de Céſar. Arſinoé, ſœur de Cléopatre, fugitive autrefois avec elle, & apparemment revenue avec elle à Alexandrie, trouva moyen, par l'adreſſe de l'Eunuque Ganyméde ſon confident, de ſe ſauver du Palais, & de ſe jetter dans le camp d'Achillas. Elle y apporta la diviſion. Un grand nombre d'Egyptiens tournérent les yeux vers cette Princeſſe du ſang de leurs Rois: Achillas vouloit retenir l'autorité. C'étoit à qui ſe gagneroit à force de largeſſes les eſprits des ſoldats. Bientôt Arſinoé prit le deſſus:

& ayant fait aſſaſſiner Achillas par Ganyméde, elle demeura ſeule maîtreſſe des troupes, & elle en donna le commandement au meurtrier. Celui-ci, non moins audacieux ni moins habile que ſon prédéceſſeur, ſignala les commencemens de ſon Généralat par une entrepriſe en même tems difficile & bien entendue, & qui jetta d'abord la conſternation parmi les Romains. AN. R. 701. AV. J. C. 47.

La guerre continue ſous les ordres de l'Eunuque Ganyméde.

Alexandrie tiroit toutes ſes eaux du Nil, par un canal creuſé de main d'homme. L'eau du Nil eſt limoneuſe, & ſujette à cauſer bien des maladies. Par cette raiſon chaque maiſon avoit une citerne, où l'eau reçue du canal ſe clarifioit, s'épuroit, & au bout de quelque tems devenoit très-ſaine & très-bonne à boire. Le canal étoit dans la partie de la ville dont les Egyptiens étoient maîtres. Ainſi pour réduire les Romains à l'impoſſibilité de tenir, Ganyméde crut qu'il ne s'agiſſoit que de gâter l'eau des citernes du quartier qu'ils occupoient.

Dans cette vûe il commença par fermer exactement toutes les citernes de ſon côté : puis avec des roues & des machines élevant l'eau de la mer il la faiſoit couler en grande quantité dans

An. R. 705. Av. J. C. 47. les citernes des Romains. Ceux qui prenoient de l'eau dans les maiſons plus voiſines de la mer, s'apperçurent les premiers de l'altération, & furent bien ſurpris de trouver leur eau ſalée, pendant que celle des maiſons plus éloignées demeuroit douce comme auparavant. Bientôt la ſalûre devint générale, & les Romains en furent ſi effrayés, qu'ils ne ſongeoient plus qu'à abandonner la ville, & à fuir, malgré la difficulté & le péril extrême de l'embarquement à la vûe des ennemis.

Céſar les raſſura & les conſola. Il leur dit » que le mal n'étoit pas ſi grand » qu'ils ſe l'imaginoient. Que les riva- » ges de la mer avoient toujours de l'eau » douce, & que pour en trouver il ne » falloit que creuſer à une certaine pro- » fondeur. Que la fuite étoit également » contraire à leur gloire & à leur ſu- » reté. Que s'ils avoient aſſez de peine » à ſoutenir derriére leurs retranche- » mens la multitude des ennemis, quit- » ter ces retranchemens, & s'embar- » quer avec bien de l'embarras & de la » précipitation, c'étoit courir à une » perte certaine. Que leur reſſource » étoit la victoire. «

Après ce diſcours il ordonna que

tout ouvrage ceſſant, on travaillât à creu- AN. R. 705.
ſer des puits en différens endroits. Ce AV. J. C. 47.
travail réuſſit : & Céſar ſans beaucoup de peine rendit ainſi inutile les efforts laborieux des Egyptiens.

Ganyméde ne ſe rebuta pas ; & ſentant que l'unique voie de vaincre étoit d'empêcher que Céſar ne pût recevoir les ſecours qui devoient lui venir par mer, il réſolut d'avoir une flotte à quelque prix que ce pût être. Celle de Céſar n'étoit pas conſidérable : elle ne ſe montoit qu'à trente-quatre bâtimens Rhodiens ou Aſiatiques, dont cinq à cinq rangs de rames, dix à quatre, les autres étoient de moindre grandeur, & la plupart ſans pont. Il ne fut pas difficile au Général Egyptien d'aſſembler des forces de mer qui fuſſent ſupérieures. Il radouba les vieux vaiſſeaux, qui avoient échappé à l'incendie : il fit venir ceux qui gardoient les bouches du Nil : & il forma des uns & des autres une flotte, qui ſans compter les petits bâtimens, ſe trouva de vingt-ſept grandes galéres, dont vingt-deux à quatre, cinq à cinq rangs de rames.

Néanmoins dans deux combats qui ſe livrérent ſur mer, la valeur des ſoldats Romains, & l'habileté de leurs

Av. R. 705. alliés, & sur-tout des Rhodiens, dans
Av. J. C. 47. la manœuvre, donnérent l'avantage à César. Une action importante, dans laquelle on se battit en même-tems sur terre & sur mer, n'eut pas le même succès.

Les Alexandrins avoient repris l'île du Phare, & de-là incommodoient beaucoup les Romains. César résolut de déloger les ennemis de ce poste : il débarqua des troupes dans l'île, & s'en empara, aussi bien que du pont qui communiquoit de l'île à la chaussée. Mais un autre pont, qui joignoit la chaussée à la terre ferme, demeura au pouvoir des Alexandrins. César revint le lendemain à la charge : & fit attaquer ce pont d'un côté par une partie de ses vaisseaux, de l'autre par trois cohortes qu'il posta sur la chaussée. Les Alexandrins combattirent avec vigueur : leurs troupes de terre défendoient la tête du pont, & de leurs vaisseaux ils lançoient des fléches & des traits sur la chaussée. Dans le plus fort de la mêlée, des soldats de marine & des rameurs de la flotte Romaine vinrent se jetter parmi les combattans, moitié par curiosité, moitié dans le desir de prendre part au combat : puis effrayés subitement,

ils s'enfuient en déſordre, & entraî- AN. R. 705.
nent les autres. Il ne fut jamais poſſi- AV. J. C. 47.
ble à Céſar de reformer ſes rangs : tout fuit, tout ſe précipite : pluſieurs furent noyés, d'autre furent tués par les ennemis. La perte eſt évaluée par l'ancien Ecrivain de la guerre d'Alexandrie, à quatre cens ſoldats légionaires ou environ, & à un plus grand nombre encore de ces curieux qui étoient venus ſe faire de fête.

Péril de Céſar, il ſe ſauve à la nage.

Ce ne fut pas ſans difficulté & ſans péril que Céſar lui-même ſe ſauva. Lorſqu'il vit la fuite des ſiens, il ſe retira dans ſon bâtiment. Mais comme une grande foule y entra avec lui, prévoyant ce qui alloit arriver, il ſe jetta à la mer & nagea l'eſpace de deux cens pas pour gagner les vaiſſeaux les plus proches. La précaution étoit ſage : car le bâtiment qu'il venoit de quitter, coula bas. On remarque qu'ayant ôté ſa cotte d'armes de deſſus ſes épaules, parce qu'elle l'auroit embarraſſé, il la tira avec les dents, pour empêcher, s'il étoit poſſible, qu'elle ne tombât au pouvoir des ennemis : & comme il avoit des papiers dans ſa main gauche, il tint toujours cette main élevée, en même tems qu'il nageoit de l'autre ; &

Suet. Cæſ. 64. *Flor.* IV. 2. *Plut. Cæſ.* *Appian. Dio.*

AN. R. 705. AV. J. C. 47. les papiers ne furent point mouillés. La cotte d'armes lui échappa, & lui rendit même un bon ſervice, parce qu'étant de pourpre, & ſe faiſant remarquer par l'éclat de ſa couleur, elle attira tous les traits des ennemis, pendant que lui-même il ſe ſauvoit ſans être diſtingué ni connu. Les Alexandrins la prirent, & en firent le principal ornement du trophée qu'ils érigérent ſur le lieu du combat.

Hirt. de Bello Alex.

L'échec que les Romains avoient ſouffert auroit ſuffi pour décourager des troupes ſuſceptibles de timidité. Mais ces fiers guerriers n'en devinrent que plus irrités contre leurs ennemis; & dans les ſorties, & dans les combats qui ſe renouvelloient chaque jour, les Alexandrins les retrouvoient plus terribles encore qu'auparavant.

Les Alexandrins demandent leur Roi à Céſar, qui le leur renvoye.

Ils penſérent qu'ils ſe fortifieroient beaucoup, s'ils pouvoient avoir leur Roi à leur tête. Pour le tirer des mains de Céſar, ils recoururent à la ruſe, & envoyérent à ce Général des Députés qui étoient chargés de lui dire, » que les Alexandrins, las d'un Gouver-» nement, que le ſexe, l'âge, & le dé-» faut d'autorité légitime dans Arſinoé, » rendoient foible & précaire, rebutés

» encore davantage de l'insolence & de AN. R. 705.
» la cruauté de l'Eunuque Ganyméde, AV. J. C. 47.
» soupiroient après leur Roi. Que s'ils
» le voyoient une fois au milieu d'eux,
» négocier en leur nom & se rendre
» garant envers ses sujets des paroles
» qui leur seroient données par les Ro-
» mains, aussitôt ils mettroient bas les
» armes. «

Césat, qui connoissoit parfaitement le caractére fourbe & artificieux des Egyptiens, ne fut point la dupe de leurs beaux discours. Il résolut néanmoins à tout événement de leur accorder leur demande, sentant bien que tout le risque étoit pour eux & pour leur Roi: & quant à ce qui le regardoit lui-même, s'il avoit cru dans les commencemens qu'il lui étoit utile de retenir ce jeune Prince, pour empêcher, s'il eût pu, la révolte, maintenant qu'elle étoit non-seulement toute formée, mais opiniâtrément soutenue depuis plusieurs mois, un tel prisonnier l'embarrassoit plus qu'il ne lui causoit d'avantage réel. Il fit donc venir Ptolémée, & l'ayant exhorté à mettre fin aux maux de sa patrie, à préserver d'une entiére ruine sa Capitale, l'une des plus belles villes de l'Univers, & à ramener à la raison

An. R. 705. Av. J. C. 47.

ſes ſujets rebelles, il le prit par la main pour le mettre hors du Palais en toute liberté. Le jeune Roi n'avoit pas plus de quinze ans : & néanmoins il avoit fait déja de grands progrès dans les leçons de diſſimulation & de fourberie qu'on lui avoit données. Il ſe mit à pleurer, demandant à reſter avec Céſar, & proteſtant que ſa vûe lui étoit plus agréable, que la jouiſſance des droits de la Royauté. Céſar y fut trompé : il crut ſes larmes ſincéres, & en étant touché, il lui dit que s'il étoit dans les ſentimens qu'il faiſoit paroître, ils ſe reverroient bientôt. Ptolémée part; & dès qu'il eut pris l'eſſor, il changea de langage & de conduite, & pourſuivit ſi vivement la guerre, que l'on avoit lieu de penſer que les larmes qu'il avoit verſées dans l'entretien avec Céſar étoient des larmes de joie.

Renfort & convois qui arrivent à Céſar.

Cependant il arrivoit & par mer & par terre des renforts & des convois à Céſar. Il y avoit déja quelque tems qu'une Légion formée des anciens ſoldats de Pompée lui étoit venue d'Aſie : & quoique d'abord elle eût été portée par les vents ſur les côtes d'Afrique au-delà d'Alexandrie, on ne * peut pas

* *Je m'exprime ainſi, parce que l'entrée de cette*

douter que Céſar ne l'eût enſuite recueillie & introduite dans la ville. Ses convois étoient épiés & ſouvent ſurpris par des vaiſſeaux Egyptiens placés comme en embuſcade auprès de Canope. Il envoya ſa flotte ſous la conduite de Ti. Néron ſon Queſteur, pour déloger ces Corſaires, & il y réuſſit; ſi ce n'eſt que l'Amiral Rhodien, nommé Euphranor, homme très-courageux, & qui n'avoit pas ſon pareil pour la ſcience de la marine, s'étant trop avancé, & n'ayant pas été ſoutenu, fut enveloppé par les Alexandrins, & périt avec ſon vaiſſeau. AN. R. 707. AV. J. C. 47.

Mais le ſecours qui décida de la victoire fut celui qu'amena par terre à Céſar Mithridate de Pergame. Ce Mithridate étoit de la race des Tétrarques Gallogrecs, quoique né dans la ville de Pergame, d'où le ſurnom de Pergaménien lui eſt attribué dans l'Hiſtoire. Sa mére, qui avoit un mari, & ne laiſſoit pas d'être concubine du grand Mithridate, fut bien aiſe de faire paſſer ſon fils pour le fils de ce Roi ſi fameux, & lui en donna le nom. Ce qui eſt certain, c'eſt que le Roi de Pont aima

Mithridate de Pergame lui améne un ſecours conſidérable. *Strabo, l.* XIII. p 625. *Hirt.*

Légion dans Alexandrie ne ſe trouve point marquée dans le Continuateur de Céſar.

AN. R. 705. AV. J. C. 47. beaucoup cet enfant, qu'il le prit dans ſon camp tout petit, lui fit donner une éducation Royale, & le tint auprès de ſa perſonne pendant un grand nombre d'années. Mithridate de Pergame qui avoit apporté en naiſſant d'heureuſes diſpoſitions, profita beaucoup de l'école d'un ſi grand maître. Il joignoit au courage une habileté non commune dans l'art militaire : & s'étant depuis attaché à Céſar, il tenoit un rang diſtingué entre ſes amis lorſqu'il arriva avec lui à Alexandrie. Dès que Céſar vit naître la guerre, il l'envoya en Syrie & en Cilicie lui aſſembler des forces. Mithridate s'acquitta avec fidélité & avec zêle de cette commiſſion, & trouvant les peuples très-favorablement diſpoſés, il n'eut pas beſoin de beaucoup de tems pour former une armée nombreuſe, à la tête de laquelle il s'avança vers Péluſe. Antipatre, Miniſtre d'Hyrcan, étoit dans cette armée avec trois mille Juifs, & ſelon le témoignage de Joſéphe, il rendit aux Romains de grands ſervices dans cette expédition.

Joſeph. Ant. XIV. 14. & *de B. Jud.* I. 7.

Hirt. Péluſe ne put tenir contre Mithridate. Quoiqu'il y eût une forte garniſon dans cette place, qui étoit la clef de l'Egypte du côté de la Syrie, elle fut

fut emportée d'assaut le jour même qu'elle avoit été attaquée. AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Le plus court chemin de Péluse à Alexandrie auroit été d'aller d'Orient en Occident, suivant une ligne parallèle à la mer. Mais tout ce pays est tellement coupé de bras du Nil & de canaux, que la marche devenoit également fatiguante & périlleuse pour Mithridate. C'est ce qui l'obligea de remonter jusqu'à la tête du Delta, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où le Nil commence à se partager en deux grandes branches. Memphis, l'ancienne ville Royale de l'Egypte, ouvrit ses portes à Mithridate, & lui donna un passage sur le Nil. *Joseph.*

Ptolémée averti de l'approche de cette armée, envoya des troupes pour l'arrêter, & en empêcher la jonction avec César. Les commandans du premier détachement qui arriva, avides d'enlever à ceux qui venoient après eux l'honneur de la victoire, se hâtérent d'attaquer Mithridate, qui étoit bien retranché. Cette faute, si commune dans la guerre, & tant de fois punie par les disgraces, eut ici le succès qu'elle méritoit. Les Egyptiens furent repoussés avec perte, & ils auroient pu être *Hirt.*

AN. R. 701. AV. J. C. 47. entiérement détruits, ſi la connoiſſance qu'ils avoient des lieux, & la facilité de regagner les barques qui les avoient amenés, ne les euſſent dérobés au vainqueur. Le ſecond détachement ayant ramaſſé les débris du premier ſe trouva encore en état d'empêcher Mithridate d'aller en avant.

Céſar va le joindre.

Céſar & le Roi d'Egypte ayant appris ces nouvelles, partirent preſque en même tems, l'un pour recueillir Mithridate, l'autre pour le ſurprendre & l'accabler. Quoique Ptolémée, qui avoit une grande multitude de barques & la commodité de remonter tout droit le fleuve, fût arrivé le premier, il ne put cependant rien entreprendre avant la venue de Céſar : & la jonction ſe fit ſans difficulté.

Dernier combat, où Ptoléinée eſt vaincu, & enſuite ſe noye dans le Nil.

Alors Céſar ſe voyant des forces conſidérables, réſolut de terminer enfin la guerre. Le Roi étoit campé à peu de diſtance du Nil ſur la gauche. Entre ſon camp & Céſar ſe trouvoit un canal, dont les Alexandrins voulurent diſputer le paſſage, mais inutilement. Céſar ayant paſſé ce canal, attaqua le lendemain le camp du Roi, & le força l'épée à la main. Le carnage des Egyptiens fut très-grand. Ils n'eurent d'autre reſſource

que de regagner leurs barques pour se sauver par le fleuve. Ptolémée lui-même se jetta dans une de ces barques, qui surchargée par la multitude de ceux qui s'empressoient d'y entrer, coula à fond : & le jeune Roi périt ainsi noyé dans le Nil. Son corps fut trouvé enseveli dans la boue, & reconnu à la cuirasse d'or qu'avoient coutume de porter les Ptolémées dans la guerre. AN. P. 707. AV. J. C. 47. *Flor.* IV. 2. *Oros.* VI. 16.

Alexandrie & l'Egypte soumises.

César ayant envoyé cette cuirasse à Alexandrie, pour servir de preuve aux habitans de la mort de leur Roi, suivit lui-même avec sa cavalerie par le chemin le plus court, persuadé qu'à la premiére nouvelle de sa victoire tout plieroit, & que personne n'oseroit plus penser seulement à la guerre. Il ne se trompa pas. S'étant présenté par l'endroit de la ville dont les ennemis étoient les maîtres, il vit toute la multitude des Alexandrins venir au-devant de lui comme supplians, & implorer sa miséricorde. Il les consola, leur promit de les traiter avec bonté, & passa à travers les ouvrages des ennemis pour venir à son quartier.

C'est ainsi que César sortit victorieux d'une [a] guerre où s'étoient réunies tou-

[a] Bellum sanè difficillimum gessit, neque loco,

AR. R. 705. AV. J. C. 47.

tes les eſpéces de difficultés & de déſavantages ; où il avoit eu & les lieux & la ſaiſon contraires, combattant pendant l'hiver, & dans l'enceinte des murs d'un ennemi plein d'adreſſe, qui d'ailleurs étoit muni abondamment de toutes ſortes de proviſions, pendant que lui, il manquoit de tout, & ſe trouvoit pris au dépourvû.

Cléopatre & ſon ſecond frére mis en poſſeſſion du Royaume d'Egypte. *Suet. Cæſ. c.* 52.

Il pouvoit réduire l'Egypte en Province Romaine. Suétone dit que la raiſon qui l'en détourna, c'eſt qu'il craignit qu'un Gouverneur ambitieux qui voudroit ſe cantonner dans un pays ſi riche & de ſi difficile abord, ne pût un jour exciter des troubles dans l'Empire. Ce motif eſt apparemment celui qu'alléguoit Céſar à ſes amis. Le véritable étoit ſans doute ſon amour pour Cléopatre. Il eſt bon néanmoins d'obſerver que la juſtice étoit ici d'accord avec ſa paſſion pour cette Reine. Le Royaume d'Egypte étoit le patrimoine de Cléopatre & du ſeul frére qui lui réſtât alors : & ils n'avoient rien fait qui pût mériter qu'on les en dépouillât. Ainſi conformément au teſtament de Ptolémée

Hirt.

neque tempore æquo, ſed hieme anni, & intra mœnia copioſiſſimi & ſolertiſſimi hoſtis, inops ipſe rerum omnium atque imparatus. *Suet. Cæſ. c.* 35.

Auléte, Céſar déclara Roi & Reine d'Egypte le jeune Ptolémée & Cléopatre. Il eſt vrai que le Prince, qui étoit preſqu'encore enfant, ne fut Roi que de nom. Toute l'autorité reſta entre les mains de ſa ſœur, qui à la ſupériorité de l'âge joignoit un crédit tout-puiſſant auprès du Dictateur. AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Il falloit que Cléopatre fût une Sirene bien enchantereſſe, puiſqu'elle endormit pour un tems l'activité de Céſar. Après un ſéjour de neuf mois à Alexandrie, pendant lequel toutes les affaires de Rome & d'Italie étoient demeurées en ſouffrance, & qui avoit procuré au parti vaincu la facilité d'acquérir des forces redoutables en Afrique, Céſar au lieu de ſe hâter de ſortir de l'Egypte pour aller où l'honneur & le beſoin le demandoient, ſe livra aux délices, paſſant les nuits entiéres dans des repas de débauche avec Cléopatre : & enfin il entreprit de viſiter avec elle tout le pays. Ils s'embarquérent enſemble dans un bâtiment ſuperbe, & remontérent le Nil ſuivis de quatre cens barques. Céſar auroit pénétré juſqu'en Ethiopie, ſi les murmures de ſon armée ne l'en euſſent empêché.

Céſar, enchanté par Cléopatre, ſe livre quelque tems aux délices.

Suet. Dio. Appian.

Le bruit des progrès de Pharnace en

Le bruit des progrès de

AN. R. 707. AV. J. C. 47. Pharnace en Asie l'oblige de quitter l'Egypte. *Hirt.*

Asie, le tira de son assoupissement, & le rendit à lui-même. Il résolut enfin de quitter Cléopatre : mais en partant il prit toutes les précautions nécessaires pour l'affermir sur le Trône dont il l'avoit mise en possession. Il emmena Arsinoé sa sœur, de peur que cette Princesse n'excitât quelque trouble. Il laissa aussi dans Alexandrie la plus grande partie des troupes Romaines qu'il avoit avec lui, afin de contenir les peuples dans l'obéissance & la soumission au nouveau Gouvernement.

Suite de ce qui regarde les amours de César & de Cléopatre. *Sueton. Dio. Appian.*

Pour achever tout ce qui regarde les amours de César & de Cléopatre, je dirai que cette Reine étant accouchée d'un fils, peu après le départ du Général Romain, elle le nomma Césarion, afin que le nom même de cet enfant fît connoître son origine : & César ne le trouva pas mauvais. Il fit plus encore, & il reconnut expressément Césarion pour son fils, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Antoine. Au contraire, Oppius composa un Livre pour prouver que l'enfant que Cléopatre faisoit passer pour fils de César, ne l'étoit pas véritablement. Belle matiére à dissertation !

César se cachoit si peu de ses intri-

gues avec Cléopatre, qu'ayant fait construire un temple magnifique de Vénus, sous le nom de *Vénus Mére* *, parce que les Jules la regardoient comme la tige de leur maison, il plaça à côté de la statue de la Déesse une statue de Cléopatre. AN. R. 705. AV. J. C. 47. * *Vénus Genitrix.*

Cette Reine fit même un voyage à Rome avec son mari, l'année d'après celle dont nous racontons les événemens. César les reçut & les logea chez lui : il les fit reconnoître Rois amis & alliés du peuple Romain, & leur rendit tous les honneurs imaginables. Après un tel ascendant pris par cette Egyptienne sur l'esprit de César, on ne sera pas étonné de l'yvresse & de la phrénésie qu'elle inspira à Antoine.

César étant venu d'Egypte en Syrie, reçut avis de toutes parts, que tout étoit en combustion dans Rome, & que sa seule présence pouvoit y rétablir le calme. Il crut néanmoins devoir commencer par pourvoir aux besoins & régler les affaires des Provinces à portée desquelles il se trouvoit, & dont les unes étoient inquiétées par les armes de Pharnace, les autres, quoiqu'elles n'eussent point de guerres étrangéres à soutenir ni à craindre, ne pouvoient

César régle les affaires de Syrie & de Cilicie. *Hirt.*

An. R. 705. Av. J. C. 47. manquer de ſe ſentir de l'ébranlement que la guerre civile avoit cauſé à tout l'Empire. Les Rois & les petits Princes compris dans l'étendue de la Syrie, ou établis dans le voiſinage, s'étant rendus en grand nombre auprès de lui, il les reçut avec bonté, les chargea de veiller à la ſureté de la Province, & les renvoya pleins d'affection pour lui & pour le Peuple Romain. Nous ſavons en particulier qu'il confirma à Hyrcan la ſouveraine Sacrificature des Juifs, malgré les plaintes d'Antigone fils d'Ariſtobule, & qu'il lui permit de rebâtir les murs de Jéruſalem détruits par Pompée. Il maintint auſſi Antipatre dans l'exercice de l'autorité dont il jouiſſoit depuis longtems en Judée ſous le nom d'Hyrcan, ſecours abſolument néceſſaire à la foibleſſe de ce Prince.

Joſeph. Ant. XIV. 15. & 16. & de B. Jud. l. 7. 8.

Hirt. De Syrie Céſar paſſa par mer en Cilicie, & après y avoir tenu dans la ville de Tarſe les États de la Province, il ſe hâta de s'avancer vers le Pont, dont Pharnace, comme nous allons le raconter tout-à-l'heure, s'étoit emparé.

Appian. Mithrid. Arrivé à Comanes, il dépouilla du Sacerdoce de Bellone Archélaüs, fils de celui que Pompée en avoit revêtu. Cette grande dignité, dont j'ai parlé ailleurs *,

* *Tome XI. p. 301.*

fut conférée par Céſar à Licoméde ou Nicoméde Bithynien, qui ſelon le témoignage de l'Ecrivain de la guerre d'Alexandrie, y avoit des droits & des prétentions du chef de ſes ancêtres. Cette raiſon pourroit bien n'être qu'un prétexte, qui ſervit de voile à une vengeance contre Archélaüs partiſan de Pompée, & au déſir de récompenſer les ſervices rendus par Lycoméde à Céſar. AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Déjotarus demande grace à Céſar, & l'obtient en partie. *Hirt.*

Lorſqu'il approchoit des frontiéres de la Gallogréce, Déjotarus vint ſe préſenter à lui, non-ſeulement ſans les marques de la dignité Royale, mais en équipage de ſuppliant & d'accuſé. Il avoit pris cet extérieur humilié, parce qu'il ſavoit que Céſar étoit tout-à-fait irrité contre lui; & par la même raiſon, il s'étoit muni, autant qu'il lui avoit été poſſible, de puiſſans interceſſeurs. Il n'allégua que de fort mauvaiſes excuſes pour ſe juſtifier d'avoir embraſſé le parti de Pompée. Il dit qu'étant dans un pays où l'autorité de Pompée ſeul étoit reconnue, & où Céſar n'avoit alors ni troupes ni Lieutenans, il avoit été obligé d'obéir à celui ſous la main duquel il ſe trouvoit. La vérité eſt qu'il s'étoit attaché à Pompée par affection,

AN. R. 705. AV. J. C. 47. & par perſuaſion de la juſtice de ſa cauſe.

Céſar le réfuta par d'auſſi mauvaiſes raiſons, que celles que le Prince Galate avoit apportées pour ſa défenſe. Il prétendit que Déjotarus étoit en faute à ſon égard, parce qu'il n'avoit pu ignorer quel étoit celui dont Rome & l'Italie reconnoiſſoient le pouvoir, & qui étoit revêtu du Conſulat au tems de la bataille de Pharſale. Comme ſi la violence avec laquelle il s'étoit emparé du ſiége de l'Empire, & avoit enſuite envahi le Conſulat, eût été un titre d'autorité légitime, qui dût être reſpecté de tous les alliés du nom Romain. Mais toutes raiſons ſont bonnes & valables dans la bouche du plus fort.

Céſar ne s'écarta pas néanmoins de ſa modération accoutumée. Il déclara à Déjotarus qu'il lui pardonnoit, c'eſt-à-dire, qu'il ne lui feroit ſouffrir aucun mauvais traitement en ſa perſonne : il lui fit reprendre les ornemens Royaux, & lui demanda, pour la guerre contre Pharnace, une Légion formée par lui à l'imitation & ſelon l'ordre de la milice Romaine. Mais il ſe réſerva de juger après la guerre les conteſtations entre lui & les autres Tétrarques. C'étoit une

préparation à le dépouiller de la plus grande partie de ses États. An. R. 705. Av. J. C. 47.

Lorsque César fut arrivé dans le Pont, il reçut une députation de Pharnace, dont il est tems de raconter avec quelque détail les mouvemens.

Pharnace à la faveur de la guerre civile, prend les armes, & fait des progrès considérables. *Appian. Mithrid.* *Dio. l.* XLII. *Hirt.*

Ce Prince, fils parricide de Mithridate, s'étoit trouvé d'abord fort heureux d'être reconnu par Pompée Roi du Bosphore, & décoré du titre d'ami & allié du Peuple Romain. Mais lorsque la guerre civile eut éclaté, l'occasion réveilla en lui des pensées ambitieuses, & pendant que les Romains occupoient leurs forces à se déchirer les uns les autres, il se laissa flatter de l'espérance de reconquérir les États que ses ancêtres avoient possédés, & qu'il regardoit toujours comme son patrimoine. Il commença par subjuguer au-delà du Bosphore la ville de Phanagorée, que Pompée avoit déclaré libre : il soumit ensuite la Colchide : puis il entra dans le Pont, & s'empara de Sinope, qui avoit été anciennement la ville Royale de ses péres. Encouragé par le succès, il se jetta sur la petite Arménie, qui appartenoit actuellement à Déjotarus, & en l'absence de ce Prince, il en fit aisément la conquête. Enfin il porta ses

AN. R. 705. AV. J. C. 47. armes dans la Cappadoce, & entrepris d'enlever ce Royaume à Ariobarzane.

Déjotarus de retour dans son pays après la bataille de Pharsale trouva les choses en cet état. César étoit à Alexandrie, fort embarrassé & dans un très-grand péril. Domitius Calvinus, chargé par lui de veiller sur l'Asie & sur les Provinces voisines, fut la seule ressource que pût implorer Déjotarus, incapable comme il étoit de résister par ses propres forces à Pharnace.

Domitius Calvinus, Lieutenant de César, marche contre ce Prince & est battu.

Le Lieutenant de César sentit parfaitement que cette guerre intéressoit autant le Peuple Romain, que les Rois Déjotarus & Ariobarzane. Il envoya ordre dans le moment à Pharnace de sortir de la petite Arménie & de la Cappadoce; & de ne pas abuser des circonstances où se trouvoit le Peuple Romain, pour lui manquer de respect, & en violer les droits & la majesté. Une déclaration si fiére avoit besoin d'être soutenue par la force. Domitius avoit sous ses ordres trois Légions, mais il fut obligé d'en envoyer deux au secours de César, l'une par mer, l'autre par terre. A celle qui lui restoit il en joignit deux de Galates & autres sujets de Déjotarus, armés & disciplinés par

te Prince, comme je l'ai dit, à la Ro- AN. R. 705.
maine ; & une quatriéme, qui venoit AV. J. C. 47.
d'être levée à la hâte dans le Royaume de Pont. Avec ces quatre Légions, & quelques autres troupes auxiliaires, il s'avança juſqu'auprès de Nicopolis dans la petite Arménie.

Pharnace avoit inutilement tâché de l'amuſer par une négociation, & en lui envoyant Députés ſur Députés pour demander que toutes choſes demeuraſſent en état juſqu'à l'arrivée de Céſar. Tout ſon objet étoit de gagner du tems, parce qu'il ſavoit le danger preſſant où étoit Céſar dans Alexandrie. Il avoit même intercepté des couriers porteurs de lettres par leſquelles ce Général ordonnoit à Domitius de s'approcher de l'Égypte par la route de Syrie. Ainſi ne doutant point que le Lieutenant de Céſar ne s'éloignât inceſſamment, c'étoit pour lui une victoire que de traîner les affaires en longueur.

Dans cette vûe, & pour éviter le combat, ou du moins ne combattre qu'à ſon avantage, il tira de la ville de Nicopolis, ſous les murs de laquelle il étoit poſté, vers le camp des Romains, deux foſſés paralléles, à une médiocre diſtance l'un de l'autre, chacun de qua-

AN. R. 705. AV. J. C. 47. tre pieds de profondeur. C'étoit entre ces deux lignes qu'il rangeoit ſon infanterie en bataille. Pour ce qui eſt de ſa cavalerie, comme elle n'auroit pu agir dans un eſpace ſi étroit, & que d'ailleurs elle étoit ſupérieure à celle des Romains, il la plaçoit ſur les aîles au-delà des foſſés.

Domitius, préciſément par les mêmes raiſons qui engageoient Pharnace à ſe tenir ſur la défenſive, étoit très-empreſſé de combattre, & le déſavantage qu'auroient ſes troupes à attaquer les ennemis dans la poſition que j'ai décrite, ne put le retenir. Mais n'ayant pas aſſez de capacité pour y ſuppléer, & plus ardent qu'habile dans le métier des armes, il fut battu par Pharnace. Les deux Légions de Déjotarus lâchérent pied dès le premier choc, & prirent tout d'un coup la fuite. La Légion du Pont fut preſque entiérement taillée en piéces. Celle qui étoit compoſée d'anciens ſoldats de Pompée, ſoutint ſeule tout l'effort des ennemis, & fit une retraite honorable, ayant ſeulement perdu deux cens cinquante hommes.

Cette victoire rendit Pharnace abſolument maître de la petite Arménie, de la Cappadoce, & du Pont. Car Domi-

tius ne fut plus en état de tenir la campagne, & ayant ramaſſé le mieux qu'il lui fut poſſible les débris de ſa défaite, il ſe retira dans la Province d'Aſie. Le vainqueur abuſa de ſa proſpérité avec cruauté & avec inſolence. Il ſembla qu'il prît à tâche, par les pillages, par les plus indignes traitemens, par les meurtres, de faire haïr & déteſter ſa domination. AU. R. 705. AV. J. C. 47.

Il ſe préparoit à pouſſer ſes conquêtes juſques dans la Bithynie & dans la Province d'Aſie. Mais il apprit qu'Aſandre, qu'il avoit établi Régent du Boſphore en ſon abſence, s'étoit révolté. Cette nouvelle le força de changer de plan, & de penſer à réduire ce rebelle. Pendant que ce ſoin l'occupoit, un autre plus important vint à la traverſe. Un ennemi plus redoutable approchoit: c'étoit Céſar: & Pharnace jugea avec raiſon qu'il n'avoit rien de plus preſſé à faire que de venir à la rencontre du Général Romain. Il prit ſon poſte ſur une hauteur près de Zéla ou Ziéla dans le Pont, lieu qu'il regardoit comme d'un heureux préſage pour lui, parce que ſon pére * y avoit vaincu les Romains commandés par Triarius. Céſar arrive, & remporte la victoire.

* Voyez T. XI. p. 117.

Il tint avec Céſar la même conduite

AN. R. 705. qui lui avoit réuſſi avec Domitius. Bien
AV. J. C. 47. fortifié, bien réſolu à ſoutenir la guerre, il feignoit de déſirer la paix. Il envoya à Céſar des Ambaſſadeurs, chargés de lui préſenter une couronne d'or, & de lui proteſter en même tems qu'il ſeroit ſoumis à toutes ſes volontés. Et pour montrer qu'il ne méritoit pas d'être traité en ennemi, il inſiſtoit beaucoup ſur ce qu'il n'avoit point donné de ſecours à Pompée.

Céſar répondit que les ſervices particuliers n'étoient point auprès de lui une compenſation pour des offenſes faites à la République: & qu'après tout, c'étoit à lui-même que Pharnace avoit rendu ſervice, en ne s'engageant pas dans un parti dont le ſort avoit été malheureux. Il ajouta qu'il vouloit bien lui pardonner, pourvû qu'il ſortît du Pont, & qu'il réparât tous les dommages qu'il y avoit cauſés. Quant à la couronne d'or, il la refuſa, & dit que Pharnace devoit commencer par obéir, & enſuite lui envoyer les préſens que les Généraux victorieux avoient coutume de recevoir de leurs amis.

Ce Prince artificieux promit tout, dans le deſſein de ne rien exécuter. Comme il ſavoit que des affaires très-

importantes & très-preſſantes appel- AN. R. 705. AV. J. C. 47.
loient Céſar à Rome, il comptoit qu'en tergiverſant, en faiſant naître des difficultés ſur la maniére & ſur le tems d'accomplir ſes promeſſes, il viendroit à bout de le laſſer : & qu'enfin ce Général, content d'avoir un prétexte honnête de quitter le Pont, prendroit le parti d'aller où ſa préſence étoit néceſſaire.

Céſar pénétra ſans peine la ruſe de Pharnace : & au lieu de perdre le tems à chicaner avec lui, ſon activité naturelle, augmentée encore par la néceſſité des circonſtances, le porta à bruſquer l'affaire, & à terminer promptement la guerre par une bataille. Il n'avoit pourtant que des forces peu conſidérables, la ſixiéme Légion, qu'il avoit amenée avec lui d'Alexandrie, & qui par la longueur du ſervice, par les fatigues des voyages, par les combats, ſe trouvoit réduite à moins de mille hommes; une Légion de Déjotarus, & deux qui venoient d'être battues ſous le commandement de Domitius par Pharnace. Mais il ſavoit qu'un chef tel que lui vaut ſeul une armée. Il s'avanca donc avec ces troupes juſqu'à cinq milles de l'ennemi.

Le pays où Pharnace avoit établi ſon

An. R. 705. Av. J.C. 47. camp étoit tout ſemé de hauteurs, ſéparées les unes des autres par de profondes vallées. Vis-à-vis de la colline qu'occupoit le Roi de Boſphore, à mille pas ſeulement de diſtance, s'en élevoit une, ſur laquelle Céſar réſolut de ſe tranſporter & de ſe fortifier. Dans ce deſſein il ordonna que l'on fît amas de tous les matériaux néceſſaires pour dreſſer un rempart, faſcines, branches d'arbres, pierres : ce qui ayant été exécuté promptement, il partit avec ſes Légions trois heures avant le jour, ſans aucuns bagages; & au lever du ſoleil, lorſque les ennemis ne s'y attendoient en aucune façon, il ſe trouva maître de la colline à laquelle il en vouloit, & qui étoit le lieu même où Triarius avoit été défait par Mithridate. Auſſitôt tous les eſclaves qui étoient à la ſuite de ſon armée, apportérent par ſon ordre les matériaux dont on avoit fait amas : & pendant que la premiére ligne des troupes Romaines faiſoit face à l'ennemi campé ſur la colline oppoſée, tout le reſte des ſoldats travailloit en diligence à former le retranchement.

Phatnace, qui voyoit toute cette manœuvre, rangea auſſitôt ſon armée en bataille à la tête de ſon camp. Céſar

regarda cette démarche comme une bravade, bien éloigné de penſer qu'il pût y avoir un mortel aſſez téméraire pour faire deſcendre des troupes dans une vallée, & remonter enſuite par une côte très-roide, à deſſein de venir l'attaquer. Pharnace, par une préſomption dont il eſt inutile de chercher le principe, oſa ce que Céſar croyoit être au-deſſus de la hardieſſe la plus outrée: & il fit ce mouvement avec tant de vivacité, que les Romains furent ſurpris, & virent l'ennemi près d'eux, lorſqu'ils avoient encore la main à l'ouvrage. Il fallut donc que Céſar en même tems rappellât les travailleurs, leur ordonnât de prendre les armes, les rangeât en bataille. Tout cela ne ſe put faire à la fois, ſans qu'il y eût parmi eux quelque déſordre, qu'augmentoient encore les chariots armés de faux, qui marchoient à la tête de l'armée de Pharnace. Mais bientôt les Romains ſe remirent de ce premier trouble, & aidés de l'avantage du lieu, ils repouſſérent aiſément les ennemis. La victoire commença par l'aîle droite, où étoient les vieux ſoldats de la ſixiéme Légion: enſuite & l'aîle gauche & le centre prirent la même ſupériorité. Les ſoldats de

AN. R. 704. AV. J. C. 47.

AN. R. 705. AV. J. C. 47. Pharnace ſont ou tués ou culbutés dans la vallée. Ceux qui purent s'échapper, jettoient leurs armes pour fuir plus à l'aiſe. Céſar les pourſuit, & ſans leur donner le tems de ſe reconnoître, il va attaquer leur camp, & le force. Pendant l'attaque du camp, Pharnace trouva moyen de ſe ſauver.

Mots remarquables de Céſar ſur cette victoire. *Appian.* On rapporte que Céſar fut étonné lui-même de la facilité avec laquelle il avoit remporté cette victoire, & qu'il s'écria : *Heureux Pompée ! Voilà donc les ennemis dont la défaite vous a mérité le nom de Grand.*

Plut. Cæſ. Suet. Cæſ. c. 37. En écrivant à un de ſes amis de Rome pour lui rendre compte de cet événement, il exprima la rapidité de ſa victoire par ces trois mots fameux ; VENI, VIDI, VICI : *Je ſuis venu, j'ai vû, j'ai vaincu.* Et lorſqu'il triompha de Pharnace, il fit porter en pompe un tableau ſur lequel ces trois mêmes mots étoient écrits en gros caractéres.

Ruine entiére & mort de Pharnace. *Appian. Mithrid. Dio.* Céſar pouvoit en effet ſe glorifier d'avoir pleinement vaincu ſon ennemi par le gain de cette ſeule bataille. Car il n'y eut plus de guerre. Pharnace s'étant retiré à Sinope y fut pourſuivi par Domitius, qui l'obligea d'abandonner & cette ville & tout le pays. Sa

folle ambition l'avoit réduit à n'avoir plus d'asyle. Car le Bosphore étoit occupé par Asandre, qui s'étoit révolté contre lui, comme je l'ai rapporté. Le Prince fugitif voulant rentrer dans son Royaume, trouva le rebelle en état de lui en disputer la possession. Il se livra entre eux un combat, dans lequel Pharnace périt. Et voilà à quoi aboutirent ses ambitieux projets. AN. R. 701. AV. J. C. 47.

César, en retournant à Rome, régle les affaires de l'Asie, & fait de grandes levées d'argent. Sa maxime sur cette matiére.

César, libre enfin de prendre la route de Rome, n'avoit point perdu de tems après la victoire remportée sur Pharnace. Dès le lendemain de la bataille il étoit parti avec une escorte de cavalerie, ordonnant à la sixiéme Légion de le suivre, & de venir en Italie recevoir les récompenses dûes à des soldats qui avoient rendu tant & de si grands services à leur Général. En traversant la Gallogréce & la Bithynie, il régla les affaires des Princes & des peuples de ces contrées : & c'est alors qu'il maltraita beaucoup Déjotarus, contre lequel il avoit, au rapport de Cicéron, une haine personnelle. Il exigea de lui de grosses sommes d'argent : il lui ôta la petite Arménie, que le Sénat lui avoit donnée, & il en gratifia Ariobarzane : il le priva encore d'une partie de la Gal- *Hirt.* *Cic. Phil.* II. 94. 95.

An. R. 705. logréce, dont il fit don à Mithridate
Av. J. C. 47. de Pergame. Ce même Mithridate fut chargé par lui de faire la guerre à Asandre, & établi Roi du Bosphore, après qu'il l'auroit conquis.

Les autres arrangemens que fit César par rapport à tous ces pays, & à l'Asie proprement dite, ne nous sont pas connus en détail. Ce que nous savons, c'est que sa grande attention fut d'amasser de l'argent par toutes sortes de voyes. Il se fit payer les sommes qui avoient été promises par les villes & par les peuples à Pompée, & ajouta encore de nouvelles exactions sous divers prétextes. Il pilloit les temples sans scrupule, il recevoit des Princes & des peuples un très-grand nombre de couronnes d'or. C'étoit par principe qu'il agissoit ainsi, & il ne s'en cachoit pas. Il disoit » que deux secours sont absolument nécessaires pour établir & affermir une puissance, les soldats & » l'argent : & que ces deux secours se » prêtent mutuellement la main. Qu'avec l'argent on entretient & on s'attache les soldats, & que par les armes des soldats on acquiert de l'argent. Que si l'une de ces deux ressources manque, l'autre ne peut subsister. «

Telle étoit ſa façon de penſer, tel étoit même ſon langage : qui ne renferme rien que de vrai, mais qui pour être réduit légitimement en pratique, ſuppoſe une autorité & une fin légitimes. AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Céſar ayant terminé avec ſa diligence accoutumée toutes les affaires qui le retenoient dans les contrées de l'Orient, ſe hâta de retourner en Italie, & il y arriva plutôt que qui que ce ſoit ne l'y eût attendu. Mais avant que de raconter ce qu'il y fit, je ſuis obligé de rappeller pluſieurs événemens, qui juſqu'ici n'ont pu trouver place dans ma narration. Je vais donc expoſer ici premiérement la guerre d'Illyrie entre les deux factions qui déchiroient l'Empire ; en ſecond lieu certains faits particuliers, qui regardent quelques illuſtres Romains & quelques peuples de la Gréce. Je remets à rendre compte de l'accroiſſement des forces du parti vaincu en Afrique, & des mouvemens arrivés en Eſpagne, lorſqu'il me faudra parler des guerres que Céſar eut à faire dans ces deux Provinces.

§. II.

Guerre dans l'Illyrie entre les partiſans de Céſar & de Pompée. Calénus ſou-

met à Céſar Athénes, Mégare, & le Péloponnéſe. Mort d'Ap. Claudius. Oracle qui lui avoit été rendu par la Pythie. Sulpicius & Marcellus prennent le parti d'un exil volontaire. Conſtance de Marcellus. Le frére & le neveu de Cicéron tiennent un indigne procédé à ſon égard. Détail ſur les inquiétudes de Cicéron pendant ſon ſéjour à Brindes. Il ſe préſente à Céſar, & en eſt bien reçu. Etat de Rome après la bataille de Pharſale. Céſar Dictateur, & Marc-Antoine maître de la cavalerie. Indécence exceſſive de la conduite d'Antoine. Ses rapines & ſes injuſtices. Troubles violens excités dans Rome par Dolabella Tribun. Céſar de retour à Rome appaiſe les troubles, & ne fait aucune recherche du paſſé. Céſar travaille à amaſſer de l'argent par toutes ſortes de voyes. Il fait vendre les biens des vaincus, & en particulier ceux de Pompée, qui ſont achetés par Antoine. Brouilleries entre Céſar & Antoine à ce ſujet. Céſar ſe concilie la multitude. Il récompenſe les principaux de ſes partiſans. Calénus & Vatinius nommés Conſuls. Il ſe fait nommer Dictateur & Conſul pour l'année ſuivante, & prend Lépidus pour Collégue dans le Conſulat,

Consulat, & pour maître de la cavalerie. Sédition qui s'éléve parmi les vieux soldats. Il l'appaise par sa fermeté. Principes de sa conduite par rapport à ses soldats.

NOus avons vû que le parti de Pompée avoit prévalu dans l'Illyrie sur celui de César. Cependant la ville de Salones, qui étoit la principale de tout le pays, résista au torrent, & soutint même un siége contre M. Octavius. Ce Lieutenant de Pompée, qui aidé de Libon avoit chassé Dolabella & fait prisonnier C. Antonius, tenta d'abord d'engager les Romains établis dans Salones, & maîtres de la place, à lui en ouvrir les portes. N'ayant pu y réussir, il voulut insulter la ville, & l'emporter d'emblée. Les Romains qui la défendoient, quoiqu'ils eussent peu de monde, résolurent de tout souffrir pour demeurer fidéles à César; & plutôt que de se rendre, ils mirent en liberté tout ce qu'ils avoient d'esclaves en âge de porter les armes, & ils coupérent les cheveux des femmes pour les employer à des machines de guerre.

Guerre dans l'Illyrie entre les partisans de César & de Pompée. *Cæs. de B. Civ.* III. 9.

Octavius voyant leur opiniâtreté, assiégea la ville dans les formes, & dressa

cinq camps autour de Salones. Les assiégés se défendirent avec vigueur : & quoique la disette des vivres les incommodât beaucoup, ils tinrent bon pendant un tems considérable. Enfin ayant remarqué qu'un jour à l'heure de midi les soldats d'Octavius n'étoient nullement sur leurs gardes, ils distribuérent autour de leurs murs les femmes & les enfans pour tromper les ennemis par une vaine apparence ; & eux-mêmes, soutenus des esclaves qu'ils avoient affranchis, ils firent une sortie si vigoureuse & si bien conduite, qu'ils emportérent les cinq camps d'Octavius l'un après l'autre. Il fut donc obligé de se retirer honteusement, & ayant regagné ses vaisseaux avec les débris de ses troupes, il retourna en Epire. Ceci se passa lorsque Pompée étoit encore à Dyrrachium.

Les Romains de Salones avoient demandé du secours à César pendant le siége, mais il n'avoit pu leur en envoyer. L'été suivant, qui est celui-même où il étoit aux mains avec Pompée, Cornificius passa par son ordre en Illyrie avec deux Légions. Il y fit la guerre & contre les naturels du pays, & contre M. Octavius, qui après la bataille de

Pharſale étoit revenu dans le Golfe avec ſa flotte, & tâchoit d'engager dans ſon parti les habitans des petites îles & des côtes de l'Illyrie. Cornificius, par une conduite également active & prudente, remporta toujours l'avantage ſur ces différens ennemis.

Lorſque Céſar étoit à la pourſuite de Pompée, il apprit que pluſieurs des vaincus s'étoient jettés en grandes bandes dans l'Illyrie, qui touchoit à la Macédoine. Il appréhenda qu'ils ne s'y rendiſſent puiſſans, & il conçut que Cornificius avoit beſoin de renfort. Il ordonna donc à Gabinius de mener dans cette province quelques Légions de nouvelles levées. Gabinius, créature de Pompée, s'étoit attaché par reconnoiſſance à Céſar, qui l'avoit rappellé d'exil par la loi portée dans ſa premiére Dictature. Il étoit brave, quoique méchant, comme nous l'avons vû. Mais il ne ſoutint pas dans cette occaſion la gloire qu'il s'étoit acquiſe autrefois par les armes dans la Syrie & dans l'Egypte; & lorſque ſes eſpérances ſe relevoient, & que la fortune ſembloit s'être réconciliée avec lui, il trouva en Illyrie la honte & la mort.

L'Illyrie eſt un pays pauvre, où il

n'étoit pas aisé à Gabinius de faire subsister une armée, d'autant plus que les peuples avoient de l'éloignement pour le parti de César. On étoit dans la plus fâcheuse saison de l'année ; & l'hiver, outre qu'il incommodoit les troupes par la rigueur du froid, empêchoit de plus qu'il ne pût leur venir des convois par mer. Gabinius ayant à lutter contre ces difficultés, fit plusieurs entreprises, où il échoua : il attaqua des châteaux occupés par les Barbares, & fut repoussé avec perte. En conséquence ils le mépriserent : & lorsqu'il retournoit à Salones, ils tombérent sur son armée, le battirent, & lui tuérent beaucoup de monde. Gabinius s'étant retiré dans la place avec les débris de sa défaite, y mourut quelque tems après de maladie.

Sa défaite & sa mort donnérent moyen à Octavius de prendre une supériorité décidée dans la Province. Il tenoit la mer avec sa flotte ; il avoit l'amitié des naturels du pays : Cornificius extrêmement pressé ne se soutenoit qu'avec beaucoup de peine, & César alors enfermé dans Alexandrie, étoit trop éloigné, & trop occupé de ses propres périls, pour penser à l'Illyrie. La ressource du parti de César dans ce pays

fut un homme qui n'a paru jusqu'ici dans l'Histoire que comme un personnage mépriſable par la baſſeſſe de ſon ame, & par l'indignité de ſes mœurs, mais qui ne laiſſoit pas d'avoir de l'intrépidité, & de l'intelligence dans la guerre.

Cet homme eſt Vatinius, qui ſe trouvoit pour lors à Brindes, & qui ſollicité par Cornificius de venir à ſon ſecours, tout malade qu'il étoit, entreprit & exécuta cette expédition avec un très-grand courage. Il avoit bon nombre de vieux ſoldats, qui pour raiſon de maladie étoient reſtés à Brindes, lorſque les Légions de Céſar paſſérent en Gréce. Mais les vaiſſeaux de guerre lui manquoient, ou du moins il n'en avoit pas de quoi former une flotte qui pût combattre Octavius. Il écrivit donc à Fufius Calénus, que Céſar avoit laiſſé en Achaïe, pour lui demander des vaiſſeaux: & ce ſecours tardant trop pour le beſoin qui étoit preſſant, il réſolut de ſe ſervir de ce qu'il avoit ſous ſa main. A quelques grands bâtimens, qui étoient dans le port de Brindes, il en joignit beaucoup de petits, qu'il arma d'éperons: & ſur cette flotte ainſi compoſée ayant embarqué ſes vieux ſoldats,

il ſe mit à donner la chaſſe à Octavius.

Celui-ci prit réellement la fuite devant Vatinius, & même il abandonna le ſiége d'Epidaure *, qu'il avoit commencé. Mais lorſqu'il ſut ce que c'étoit que la flotte ennemie, comme la ſienne étoit beaucoup plus forte & pour le nombre & pour la grandeur des bâtimens, il s'arrêta dans le port d'une petite île, nommée Tauris, & fit tous les arrangemens néceſſaires pour livrer bataille. Vatinius allant toujours en avant, vit tout à coup ſortir du port la flotte d'Octavius en bon ordre pour le combattre.

Il fut ſurpris, mais non pas déconcerté. Il donna auſſi-tôt le ſignal du combat: & comme il ſentoit tout le déſavantage de ſes bâtimens oppoſés à ceux des adverſaires, il réſolut d'y ſuppléer par ſon audace. Il fit avancer la galére qu'il montoit, & qui étoit à cinq rangs de rames, contre la galére Amirale d'Octavius. Le choc fut rude, & le bâtiment d'Octavius y perdit ſon éperon. Auſſitôt tous les vaiſſeaux accourent de part & d'autre au ſecours de leurs chefs: ils s'approchent, ils ſe ſerrent. C'eſt tout

* *Ville ſur les côtes de Dalmatie, dont les reſtes ſont ce que l'on appelle le vieux Raguſe.*

ce qui pouvoit arriver de plus favorable aux ſoldats de Vatinius, dont la bravoure & l'expérience leur aſſuroient la victoire, dès qu'on en venoit à l'abordage. La galére d'Octavius fut coulée à fond: pluſieurs autres eurent le même ſort, ou furent priſes: grand nombre de ſes ſoldats périrent par le fer, ou dans les eaux. Lui-même il eut bien de la peine à ſe ſauver avec quelques-uns de ſes bâtimens, qui le ſuivirent. Vatinius vainqueur alla ſe repoſer dans le port d'où Octavius étoit ſorti.

Cette victoire fut déciſive. Octavius s'enfuit ſur les côtes de la Gréce, d'où il paſſa en Sicile, & enſuite en Afrique. Aucun vaiſſeau tenant pour la cauſe de Pompée ne parut plus dans la mer Adriatique; & la province d'Illyrie reconnut les loix de Céſar, & les ordres de Cornificius. Vatinius après ce glorieux exploit s'en retourna à Brindes ſans avoir perdu un ſeul bâtiment, ni même, ſi l'on prend à la lettre l'expreſſion de l'ancien Ecrivain, un [a] ſeul homme.

Dans la Gréce, les Athéniens & les Mégariens n'avoient ſubi qu'avec peine le joug de Céſar. Ce Général, dès avant la bataille de Pharſale, avoit envoyé Caléenus ſoumet à Céſar Athénes, Mégare, & le Péloponnéſe. *Dio. Appian.*

a Suis omnibus incolumibus.

Fufius Calénus à la tête d'un détachement conſidérable pour faire la guerre aux Lieutenans de Pompée, qui occupoient les provinces du Midi. Fufius eût bien voulu pénétrer dans le Péloponnéſe. Mais l'Iſthme en ayant été muré par les ſoins de Rutilius Lupus, commandant du parti contraire, il alla mettre le ſiége devant Athénes, & prit d'abord le Pirée dont les fortifications avoient été détruites par Sylla. Les Athéniens étoient ſi obſtinément oppoſés à Céſar, qu'ils continuérent encore de ſe défendre dans la ville juſqu'à ce qu'apprenant la défaite de Pompée, ils ouvrirent enfin leurs portes à Calénus. Céſar, dont ils implorérent la clémence par des Députés, leur pardonna, en leur faiſant néanmoins ce reproche : » Faudra-t-il [a] donc toujours, que di- » gnes de périr par vous-mêmes, vous » deviez votre ſalut à la gloire de vos » ancêtres ? «

Ceux de Mégare auroient dû ſuivre l'exemple de ſoumiſſion que leur donnoient les Athéniens. Mais ils s'opiniâtrérent pour leur malheur à ſoutenir un ſiége contre Calénus. Après une

[a] Ποσάκις ὑμᾶς ὑπὲρ σφῶν τῶν προγόνων πεισαίσει. Appian.

assez longue résistance, se voyant près d'être forcés, ils s'avisérent de lâcher des lions, que Cassius avoit déposés & faisoit nourrir dans leur ville en attendant qu'il les transportât à Rome pour les jeux de son Edilité. Car il aspiroit alors à cette charge. Ces lions déchaînés, au lieu de se jetter sur les soldats de Calénus, se tournérent contre les Mégariens eux-mêmes, & en déchirérent plusieurs, qui périrent ainsi de la façon la plus cruelle, & devinrent pour leurs ennemis un objet de compassion & de larmes. Le reste des habitans de Mégare fut réduit en esclavage. Mais Calénus eut l'attention & l'humanité de les vendre à des acheteurs qui eussent quelque liaison avec eux, & même de n'en exiger qu'un prix très-modique, afin que les malheureux Mégariens eussent la facilité de se racheter, & qu'une ville aussi ancienne & aussi illustre pût se relever de son désastre. *Plut. Bruto.*

La victoire de César à Pharsale avoit levé les obstacles qui fermoient à Calénus l'entrée du Péloponnése. Il marcha vers Patras, où Caton, comme je l'ai dit, quittant l'île de Corcyre étoit venu aborder avec la plus grande partie de la flotte de Pompée. A l'approche

du Lieutenant de Céſar, Caton ſe retira : & Calénus ne trouva plus rien qui lui réſiſtât dans toute l'étendue de la Gréce.

Mort d'Ap. Claudius. Oracle qui lui avoit été rendu par la Pythie.

Il ne me reſte plus à placer ici que quelques faits particuliers, mais pourtant dignes de mémoire. Le premier de cette eſpéce qui ſe préſente eſt la mort d'Ap. Claudius, homme plus recommandable par ſon nom & par ſes dignités que par ſon mérite, mais à qui néanmoins une haute naiſſance avoit donné un rang parmi les plus illuſtres citoyens de Rome. Il avoit ſuivi Pompée, dont le fils aîné étoit ſon gendre : & ce Général, dès le commencement de la guerre, l'envoya commander dans l'Achaïe. Appius, agité de grandes inquiétudes, & craignant un revers de fortune, plus encore pour lui que pour la cauſe qu'il avoit embraſſée, réſolut de conſulter l'Oracle de Delphes ſur le ſuccès de la guerre. Il s'étoit de tout tems adonné à toutes les parties de la Divination, & avoit fait une étude ſérieuſe de cette prétendue ſcience. La difficulté étoit ici de faire parler la Pythie. Car depuis longtems l'Oracle étoit fort négligé ; & la Prêtreſſe tiroit ſi peu de fruit & d'hon-

Lucan. l. V.

neur de l'exercice de ſes fonctions, que la choſe ne valoit plus la peine qu'elle s'exposât à la fatigue & au péril de l'ivreſſe forcenée qu'excitoient en elle les exhalaiſons de l'antre d'Apollon. Elle refuſa donc d'abord d'y deſcendre, & de s'aſſeoir ſur le trépied. Mais Appius ayant uſé de toute ſon autorité, il fallut qu'elle obéît, & voici la réponſe qu'elle lui donna : » Romain [a], cette » guerre ne te regarde point : tu occu- » peras la côte de l'Eubée. « Cette prédiction, qui a tout l'air d'avoir été ajuſtée aux vœux d'Appius bien connus ſans doute de la Pythie, eut un autre événement que n'attendoit celui à qui elle étoit adreſſée. Il eſpéroit que tranquille dans un coin de l'Eubée, il verroit l'ébranlement de l'Univers ſans en reſſentir les ſecouſſes. Il évita en effet les déſaſtres de la guerre, mais ce fut par une maladie qui le mit au tombeau. Pompée lui donna pour ſucceſſeur Rutilius Lupus, qui mura l'Iſthme du Péloponnéſe, comme je viens de le rapporter.

Sulpicius & Marcellus prennent parti d'un exil volontaire. Conſtance de Marcellus.

Après la bataille de Pharſale, deux illuſtres fugitifs, Ser. Sulpicius & M.

[a] Nihil ad te hoc, Romane, bellum pertinet : Eubœæ Cœla obtinebis. *Val. Max.* I. 18. *Oroſ.* VI. 15.

Marcellus, ſe réunirent dans un même plan de conduite, quoiqu'ils fuſſent de caractére fort différent. Nous avons vû qu'ils avoient été Conſuls enſemble, & que pendant que Marcellus agiſſoit avec hauteur contre Céſar, Sulpicius inclinoit toujours pour la modération. Celui-ci étoit un eſprit porté à la douceur. Auſſi fut-il des derniers à ſe déterminer à paſſer en Gréce pour aller joindre Pompée : & ce qui lui fit prendre enfin cette hazardeuſe réſolution, ce furent vraiſemblablement les commencemens de diſgrace qui parurent d'abord menacer Céſar dans la guerre d'Eſpagne contre Afranius & Pétreius. Lorſque Pompée eut été vaincu, Sulpicius renonça totalement à la guerre. Il paroît même qu'il fit plus, & qu'il ſe réſolut * de renoncer à la ſatisfaction de vivre dans ſa patrie ; & ſe confina dans quelque ville de Gréce ou d'Aſie, pour y paſſer le reſte de ſes jours dans une vie privée, ſe conſolant avec la Philoſophie & avec les Lettres, auxquelles il s'étoit toujours beaucoup appliqué. Céſar, qui

* *Ce que je dis ici de Sulpicius, je ne le trouve nulle part exprimé en propres termes ; mais je l'infére de quelques endroits de Cicéron, ſur-tout de la ſeptiéme Lettre du XI Livre à Atticus, & de la troiſiéme du IV. Livre ad Famil.*

eſtimoit la douceur & la modération, le tira quelque tems après de ce loiſir, & l'établit Proconſul d'Achaïe; comme nous aurons lieu de le dire dans la ſuite.

Pour ce qui eſt de M. Marcellus, collégue de Sulpicius dans le conſulat, il eſt conſtant qu'il ſe retira à Mitylénes, & que là il ſe livra plus que jamais à l'étude de l'Eloquence & de la Philoſophie, prenant même les inſtructions du Philoſophe Cratippe, qui eſt aſſez connu par les éloges que Cicéron lui donne en pluſieurs endroits. Comme Marcellus avoit l'ame grande, la Philoſophie ne fut pas pour lui une ſpéculation ſtérile: elle l'aida à ſoutenir ſa diſgrace avec fermeté, & à trouver dans la droiture & dans la pureté de ſes intentions de quoi ſe conſoler des événemens. Brutus [a] parlant comme interlocuteur dans un des Dialogues de Cicéron, témoigne avoir admiré ſa conſtance. Mais il s'en étoit exprimé plus au long & avec plus d'énergie dans un de ſes propres ouvrages, dont Sénéque nous a conſervé quelques traits tout-à-fait

[a] Maximè laudandus eſt, qui hoc tempore ipſo .... conſoletur ſe quum conſcientiâ optimæ mentis, tum etiam uſurpatione & renovatione doctrinæ: Vidi enim Mitylenis nuper virum, atque, ut dixi, vidi planè virum. *Cic. Bruto*, n. 250.

mémorables. » J'ai [a] vû, disoit-il, Mar-
» cellus dans son exil de Mitylénes,
» jouissant de tout le bonheur que com-
» porte la nature humaine, & plus pas-
» sionné que jamais pour les belles con-
» noissances. Aussi en m'éloignant de
» lui, je n'ai pas cru quitter un exilé,
» mais aller moi-même en exil. « Il ajou-
toit que Césat avoit passé devant Mity-
lénes sans s'y arrêter, parce qu'il n'avoit
pu soutenir la vûe d'un homme de ce
mérite réduit à une situation si peu di-
gne de lui. » Quelle gloire pour Mar-
» cellus, s'écrie Sénéque, que dans son
» exil il ait fait envie à Brutus, & honte
» à Césat! L'un & l'autre lui ont ren-
» du un témoignage bien honorable.
» Brutus n'a pu qu'avec une extrême
» douleur revenir sans lui à Rome, &
» Césat en a rougi. « C'est lorsque
Césat revenoit d'Asie après avoir vain-
cu Pharnace, que Brutus, qui l'accom-

[a] Brutus ait se vidisse Marcellum Mitylenis exsulantem, &, quantùm modò natura hominis pateretur, beatissimè viventem; neque unquam bonarum Artium cupidiorem, quàm illo tempore. Itaque adjicit, visum se sibi magis in exsilium ire, qui sine illo rediturus esset, quàm illum in exsilio relinqui..... Illum exsulem Brutus relinquere non potuit, Cæsar videre contigit enim illi testimonium utriusque Brutus sine Marcello reversu se doluit, Cæsar erubuit. *Sen. de Consol. ad Helv. n. 9.*

pagnoit, vit Marcellus à Mitylénes.

Je ne ſache guéres que Sulpicius & M. Marcellus qui aient pris ainſi le parti d'un exil volontaire après la bataille de Pharſale. Parmi les autres, ceux qui ne s'attachérent point à Caton pour aller renouveller la guerre en Afrique, recoururent à la clémence du vainqueur, & ſollicitérent la permiſſion de retourner en Italie & à Rome. Il y en eut beaucoup de ces derniers qui reſtérent en Achaïe ſous la main de Calénus, attendant de Céſar, que d'autres ſoins occupérent long-tems à Alexandrie, la déciſion de leur ſort. Ils obtinrent tous, un peu plutôt, ou un peu plus tard, la grace qu'ils demandoient : mais ſans que nous puiſſions donner à ce ſujet aucun détail, ſinon en ce qui regarde les deux Quintus Cicérons, pére & fils, qui firent en cette occaſion un indigne perſonnage.

Le frére & le neveu de Cicéron tiennent un indigne procédé à ſon égard.

On ſe ſouvient que Q. Cicéron, frére de l'Orateur, avoit ſervi comme Lieutenant de Céſar dans la Gaule. Il ne laiſſa pas dans la guerre civile de prendre parti pour Pompée : ce qui ne pouvoit manquer d'offenſer ſenſiblement ſon ancien Général. Bien plus, Céſar penſoit

Cic. ad Att. l. XI.

que c'étoit a lui qui avoit déterminé ſon frére à quitter l'Italie, & battu la caiſſe, c'eſt l'expreſſion dont il ſe ſervit, pour lui donner le ſignal du départ. Cicéron étoit à Brindes, fort en peine de ce qu'il deviendroit lui-même, lorſque ce mot de Céſar lui revint. Toujours plein de bon cœur & d'amitié pour ſon frére, quoiqu'il eût déja quelque lieu de ſe plaindre de lui, il écrivit ſur le champ à Céſar en ces termes : » Je b ne m'in-» téreſſe pas moins vivement à mon » frére, qu'à ce qui me touche moi-» même : mais dans la ſituation où je » ſuis, je n'oſe vous le recommander. » Tout ce que je puis me permettre, » c'eſt de vous prier de ne point croire » qu'il ait tenu à lui que je ne fuiviſſe » un ſyſtême de conduite qui vous fût » agréable, & que mon amitié pour » vous ne ſe ſoutînt ſans aucune altéra-» tion. Toujours il m'a exhorté à de-» meurer uni avec vous : & lorſque

a Quintum fratrem litium meæ profectionis fuiſſe. *Cic. ad Att.* XI. 11.

b De Quinto fratre meo non minùs laboro, quàm de me ipſo : ſed eum tibi commendare hoc meo tempore non audeo. Illud duntaxat tamen audebo petere abs te, quòd te oro, ne quid exiſtimes ab illo factum eſſe, quo minùs mea in te officia conſtarent, minuſve te diligerem ; potiuſque ſemper illum auctorem no-

» nous ſommes partis enſemble de l'Ita-
» lie, il a été mon compagnon de
» voyage, & non pas mon guide. A
» tout autre égard, il ne me convient
» point de me rendre ſon interceſſeur
» auprès de vous. Votre douceur natu-
» relle, l'amitié qui eſt entre vous &
» lui, voilà ce qui vous décidera. Mais
» ſi la conſidération de mon nom ne
» peut lui être utile, au moins je vous
» prie inſtamment qu'elle ne lui faſſe
» point de tort. «

Cette lettre, qui reſpire l'amitié fraternelle, en même tems qu'elle eſt écrite avec une prudence & une circonſpection infinie, me paroît faire beaucoup d'honneur à Cicéron. Son frére tout au contraire en uſa au plus mal avec lui. S'étant retiré à Patras, après la défaite de Pompée, il ne ſe contenta pas de déclamer contre Cicéron en préſence de quiconque voulut l'entendre : il fit paſſer ſes indécentes invectives juſqu'à Céſar. Son fils, jeune homme pétulant & impétueux, alla en Aſie, moins pour demander la grace

ſtræ conjunctionis fuiſſe, meique itineris comitem, non ducem. Quare ceteris in rebus tantum ei tribues, quantum humanitas tua veſtraque amicitia poſtulat. Ego ei ne quid apud te obſim, id te vehementer etiam atque etiam rogo. *Id. ibid.*

de ſon pére, que pour charger & accuſer ſon oncle. Tous les amis de Céſar, qui pour la plupart l'étoient auſſi de Cicéron, furent indignés de l'ingratitude de ſon frére. Ils ne laiſſérent pas de lui être favorables, parce qu'ils ſavoient bien que Cicéron étoit ſans doute affligé de la noirceur de ſes proches, mais qu'il étoit bien éloigné de déſirer d'en être vengé. Quintus le fils ayant vû Céſar à Antioche, obtint de lui, à la recommandation d'Hirtius, tout ce qu'il demandoit.

Détails ſur les inquiétudes de Cicéron pendant ſon ſéjour à Brindes.

Le chagrin que cauſérent à Cicéron ſon frére & ſon neveu, ne fut pas le ſeul qu'il éprouva pendant ſon ſéjour à Brindes. Je ne parle point ici de ſes affaires domeſtiques, du délabrement de ſa fortune, de la mauvaiſe économie de ſa femme, de la triſte ſituation où ſe trouvoit ſa chére fille Tullie, qui fut obligée de faire divorce avec Dolabella, & qui n'avoit pas de quoi ſoutenir ſon rang. Tous ces faits appartiennent à une vie privée de Cicéron, & non à une hiſtoire générale. Mais outre tant de ſujets de douleur, la cruelle incertitude dans laquelle il paſſa près d'un an, ſans ſavoir ſur quoi compter, fut pour lui un tourment, qui lui abattit

entiérement le courage, comme je l'ai déja dit.

Tout en arrivant à Brindes, il courut un grand danger. Car peu de tems après Marc-Antoine y aborda auſſi avec les Légions victorieuſes de Pharſale. Il pouvoit, s'il eût voulu, tuer Cicéron, qui étoit revenu en Italie de ſon propre mouvement, ou du moins ſans permiſſion par écrit de Céſar. Antoine l'épargna : il lui fit beaucoup valoir dans la ſuite ce prétendu bienfait, que Cicéron appelle avec raiſon un bienfait de voleurs de grands chemins, qui ſe vantent d'avoir donné la vie à celui à qui ils ne l'ont point ôtée. Mais enfin il convient que dans cette occaſion Antoine étoit le maître de faire de lui tout ce qu'il eût voulu. Délivré de ce péril, il ne ſe vit pas pour cela hors d'inquiétude. Il avoit compté que Céſar ne tarderoit pas à venir en Italie, ou du moins qu'en quelque lieu qu'il fût, il lui envoyeroit des aſſurances de ſon amitié. La guerre d'Alexandrie dérangea toutes les eſpérances de Cicéron. Céſar trop occupé pour penſer aux objets éloignés, paſſa un long tems ſans donner de ſes nouvelles en Italie. Pendant cet intervalle, il fut nommé Dictateur : & Marc-

Cic. Phil. n. 59.

Antoine ayant ſous lui le titre & le pouvoir de maître de la cavalerie, demeura toujours l'arbitre du ſort de Cicéron.

Il s'en falloit bien que ce maître de la cavalerie n'eût la même douceur, & ne s'aſtreignît aux mêmes égards que ſon Dictateur. Il fut tout près de faire l'affront à Cicéron de le forcer de ſortir de l'Italie. Voici à quelle occaſion. Céſar, ſur un faux bruit qui s'étoit répandu que Caton étoit de retour en Italie, & qu'il prétendoit ſe montrer publiquement à Rome, écrivit à Antoine de ne le point ſouffrir; & il ajouta que ſon intention étoit qu'aucun de ceux qui avoient porté les armes contre lui n'eût la liberté de reſter en Italie ſans ſon congé exprès. Antoine notifia cette lettre à Cicéron, en lui faiſant de mauvaiſes excuſes ſur ce qu'il étoit obligé de la mettre à exécution. Cicéron lui envoya un de ſes amis pour lui repréſenter que c'étoit ſur une lettre de Dolabella, écrite en vertu d'un ordre de Céſar, qu'il avoit pris le parti de venir à Brindes. Par-là il obtint la permiſſion d'y reſter. Mais il eut le chagrin de trouver l'exception, que l'on faiſoit en ſa faveur, exprimée nommément dans l'Ordonnance que publia Antoine en confor-

Cic. ad Att. XI. *1.*

mité de la lettre de Céſar. Il ſe vit donc affiché publiquement comme ſoumis au vainqueur, pendant que tant d'autres ou ſoutenoient encore la cauſe de la liberté, ou du moins faiſoient leur paix à petit bruit & ſans éclat.

Avec tout cela il n'étoit point tranquille, & le ſilence du Dictateur le tenoit toujours dans une grande perplexité. Enfin il reçut vers les premiers jours de Juin une lettre qu'on lui donnoit pour être de Céſar. Mais outre qu'elle étoit conçue en termes aſſez vagues & aſſez froids, il la ſoupçonna de ſuppoſition. Et peut-être n'avoit-il pas tort. Il n'eſt point du tout hors de vraiſemblance, que Balbus & Oppius, amis de Céſar & de Cicéron, euſſent de concert avec Atticus fabriqué cette lettre, pour ſoulager & conſoler un homme qui ſuccomboit ſous le poids de ſa douleur. Cicéron reſta encore deux mois dans cette inquiétude. Au commencement d'Août on lui remit une lettre de Céſar, dont il témoigne à ſa femme qu'il fut aſſez content. C'eſt ſans doute celle dont il parle dans le plaidoyer pour Ligarius, & par laquelle Céſar lui déclaroit ſouhaiter qu'il continuât de jouir de toutes les prérogatives

Cic. ad Att. XI. 16. 17.

Cic. ad Fam XIV. 23.

Pro Lig. n. 7.

& de toute la ſplendeur dont il avoit jamais été en poſſeſſion, & lui permettoit de conſerver le titre d'*Imperator* avec les Licteurs & les faiſceaux, qui lui étoient reſtés depuis ſon Proconſulat de Cilicie.

Cic. ad Att. XI. 20. 21. Cicéron ſe forgeoit néanmoins encore des ſujets de crainte. La facilité même avec laquelle Céſar pardonnoit à tous ſes anciens ennemis, lui étoit ſuſpecte. Il appréhendoit que ce ne fût un piége, & que le Dictateur n'ayant pas actuellement le tems d'examiner tous les différens cas où ſe trouvoient ceux qui s'adreſſoient à lui, ne ſe réſervât à en prendre connoiſſance lorſqu'il ſeroit plus tranquille. Les allarmes de Cicéron ne ſe diſſipérent entiérement, qu'au retour de Céſar en Italie. Il alla au-devant de lui, & il en fut reçu d'une maniére ſi gracieuſe & ſi franche, qu'il ſe perſuada enfin que le paſſé étoit oublié.

Il ſe préſente à Céſar, & en eſt bien reçu. *Plut. Cic.*

Céſar en arrivant à Rome, trouva que tout y étoit en feu. C'eſt de quoi maintenant je dois rendre compte au Lecteur.

Nous ne ſommes pas riches en Mémoires touchant ce qui s'eſt paſſé à Rome & dans l'Italie en l'abſence de

Céſar. Lui-même n'en dit rien dans ſes Commentaires : & ſes continuateurs à ſon exemple ſe ſont renfermés dans ce qui a rapport à la guerre & aux armes. Ainſi pour le gros des faits qui regardent les affaires civiles, nous ſommes preſque réduits au ſeul Dion, Ecrivain ſans goût, à qui il eſt ordinaire de tronquer & d'altérer tout ce qui paſſe ſous ſa plume, & avec lequel il faut toujours aller la ſonde à la main, ſi l'on ne veut être expoſé ſouvent à ſe tromper.

Etat de Rome après la bataille de Pharſale. *Dio. l.* LXII.

On n'apprit à Rome la bataille de Pharſale que par les bruits publics, ou par les lettres des particuliers. Car Céſar s'abſtint, par modération & par pudeur, d'en écrire au Sénat, ne voulant point inſulter à l'infortune de Pompée, ni paroître triompher des malheurs publics. La ville reconnoiſſoit dès longtems les loix de Céſar. Ainſi la défaite, & enſuite la mort de Pompée, n'y produiſirent d'autre effet que d'affermir de plus en plus la domination du vainqueur. Tout demeura calme ſous l'adminiſtration du Conſul Servilius Iſauricus.

Céſar Dictateur, & Marc-Antoine maître de la cavalerie.

Ce fut lui ſans doute, qui ſelon le droit de ſa charge, nomma par ordre du Sénat Céſar Dictateur pour toute

l'année où l'on alloit entrer. Il appartenoit au Dictateur de choisir son maître de la cavalerie. Mais César étoit trop loin pour que l'on pût attendre ses ordres : & ses amis firent tomber cette grande charge à Marc-Antoine. L'élection des autres Magistrats, Consuls, Préteurs, Ediles Curules, Questeurs, devenoit impratiquable depuis la nomination du Dictateur. Dès qu'il y avoit un Dictateur dans la République, sa puissance absorboit celle de toutes les autres Magistratures, qui n'avoient plus de fonctions que celles qu'il lui plaisoit de leur assigner ; & c'étoit en particulier sous sa présidence que devoient se faire les élections. Cette raison de droit étoit appuyée de la force dans la circonstance dont il s'agit : & personne ne fut assez hardi pour deviner quelles étoient les intentions de César à l'égard du gouvernement de la République, depuis que par la ruine de Pompée il étoit devenu maître absolu de toutes choses. Ainsi au premier Janvier il n'y eut plus d'autres Magistrats Romains dans tout l'empire, (si l'on en excepte les Tribuns & les Ediles du Peuple,) que César Dictateur, alors enfermé dans Alexandrie, & Marc-Antoine

Cic. Phil. II. n. 62.

AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Antoine maître de la cavalerie, jouiſſant dans Rome d'une autorité illimitée, que perſonne ne partageoit avec lui. AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Il étoit difficile que la puiſſance du Gouvernement fût en plus mauvaiſes mains. On ne peut rien imaginer de plus vicieux ni de plus indécent que la conduite perſonnelle d'Antoine. Débauches, yvrognerie, mauvaiſes compagnies de bateleurs & de comédiennes, excès d'intempérance qui alloient juſqu'à l'obliger de vomir au milieu de la place, en pleine fonction de ſa charge, voilà ce que préſentoit aux yeux de Rome ſon unique Magiſtrat. Et l'on trouvoit infiniment étrange, que pendant que Céſar ſupportoit les plus dures fatigues & affrontoit les plus grands dangers pour achever une guerre ſi importante & ſi difficile, celui qui paroiſſoit le chef de ſes partiſans ne fût occupé que du ſoin de boire & de s'enyvrer. Indécence excéſſive de la conduite d'Antoine. *Cic. Phil.* II. *n.* 63. *& ſeq. Plut. Anton.*

Encore cette turpitude de la vie d'Antoine ne faiſoit-elle tort qu'à lui. Mais ſes rapines & ſes exactions ruinoient pluſieurs citoyens. Né d'un pére prodigue & diſſipateur, & lui-même plus prodigue & plus diſſipateur encore, on peut juger quel étoit le délabrement de Ses rapines & ſes injuſtices.

Av. R. 705. Av. J. C. 47. ſes affaires. Comme donc il ſe voyoit la force en main, il profita de l'occaſion pour réparer les bréches de ſa fortune, ou plutôt pour ſatisfaire ſa fureur de dépenſer. Il pilloit à toutes mains, il vendoit publiquement la juſtice, il attribuoit aux uns, ſans aucun droit, des biens qui ne leur appartenoient pas, il ôtoit aux autres les biens dont ils étoient légitimes poſſeſſeurs. On conçoit que les prétextes ne lui manquoient pas dans une ville toute remplie de mécontens, & dont la plupart des citoyens regrettoient l'ancien gouvernement, & ne ſe ſoumettoient que par néceſſité à la nouvelle tyrannie.

Dio. Auſſi employoit-il la terreur pour ſe faire obéir. Il préſidoit & aux aſſemblées & aux jeux l'épée au côté, ce qui étoit ſans exemple dans Rome, & il ſe faiſoit par-tout accompagner d'une multitude de ſoldats toujours prêts à exécuter ſes ordres.

Troubles violens excités dans Rome par Dolabella Tribun. La ſervitude ſembloit au moins promettre à la ville de la tranquillité. Dolabella ne permit point aux Romains de jouir de cette foible conſolation. C'étoit un jeune homme qui avoit des talens & un courage élevé, plein d'ambition & d'audace, & de plus accablé de dettes,

comme la plupart de ceux qui s'étoient attachés à Céſar. Pour ſe débarraſſer tout d'un coup de ſes créanciers, & en même tems s'acquérir des amis par une entrepriſe qui ne pouvoit manquer de plaire au plus grand nombre des vainqueurs, il renouvella le projet tenté par Cœlius l'année précédente, & réſolut de faire paſſer une abolition générale de toutes les dettes. Le Tribunat du Peuple, qui ſubſiſtoit, comme je l'ai dit, dans le tems même que les autres charges n'étoient point remplies, pouvoit ſeul mettre Dolabella à portée d'exécuter ce deſſein. Quoique né patricien, il leva cet obſtacle en ſe faiſant transférer, à l'exemple de Clodius, dans l'ordre du peuple, & il fut nommé Tribun. Auſſi-tôt il propoſa ſa loi pour l'abolition des dettes; & afin de gagner la populace, il en propoſa tout de ſuite une autre, comme avoit fait Cœlius, qui exemptoit les locataires de payer les loyers aux propriétaires des maiſons. Tout ce qui reſtoit encore d'honnêtes gens dans Rome furent indignés de ces loix, & deux des collégues de Dolabella, Aſinius * & Trébellius, s'y oppoſérent en forme. De-là naquirent des querelles,

AN. R. 705. AV. J. C. 47.

* *Cet Aſinius peut bien être le fameux Pollion.*

AN. R. 705. AV. J.C. 47. des conteſtations vives, des combats, qui troublérent toute la ville.

Antoine étoit bien dans le cas de profiter avec joie du bénéfice d'une loi qui eût aboli toutes les dettes. Auſſi favoriſa-t-il d'abord la propoſition de Dolabella. Mais il lui ſurvint dans ce tems-là même des ſoupçons, bien ou mal fondés, d'une intrigue criminelle entre ſa femme & ce Tribun. Il répudia ſa femme, qui étoit auſſi ſa couſine germaine, fille de C. Antonius collégue de Cicéron : il rompit avec Dolabella, & ſe prêta aux déſirs du Sénat, qui réſiſtoit de toutes ſes forces à des loix ſéditieuſes, & deſtructives de toute bonne foi dans la ſociété & dans le commerce. Le Tribun ſe faiſoit ſoutenir par un grand nombre de gens armés. Antoine, en vertu d'un Décret du Sénat, qui le chargeoit avec le collége des Tribuns de veiller à la ſureté de la ville, défendit le port d'armes à tous ceux qui n'étoient pas gens de guerre, & introduiſit lui-même dans Rome de nouvelles troupes outre celles qu'il avoit déja autour de ſa perſonne. Dolabella qui ſe ſentoit appuyé de la faveur de la multitude, tint tête opiniâtrément & au Sénat, & aux ſoldats du maître de la

cavalerie. Ce qui l'entretenoit ſur-tout dans ſon obſtination, c'eſt que les nouvelles que l'on recevoit de la ſituation de Céſar dans Alexandrie étoient très-fâcheuſes, & pluſieurs comptoient qu'il y périroit. Lorſque Céſar fut ſorti vainqueur de l'Egypte, Dolabella craignit ſa juſte colére, & ſembla vouloir ſe modérer. Mais les mouvemens de l'Aſie & la guerre de Pharnace, en éloignant le retour du Dictateur, ranimérent l'audace du Tribun, & firent diſparoître une circonſpection politique, qui n'avoit été l'effet que de la crainte. AN R. 705. AV. J. C. 47.

Sur ces entrefaites Antoine fut obligé de quitter Rome, pour aller faire rentrer dans le devoir les vieilles bandes de Céſar, qui menaçoient d'une ſédition. Les Légions victorieuſes n'avoient point reçu les récompenſes qui leur avoient été promiſes : & néanmoins elles voyoient que l'on vouloit tirer d'elles de nouveaux ſervices. Car il y avoit eu ordre à la douziéme Légion de paſſer en Sicile, ſans doute pour aller de-là en Afrique contre Caton, Scipion, & Juba. Cette Légion refuſa d'obéir, à moins que l'on n'acquittât les promeſſes qu'on lui avoit faites ; & lorſque les commandans voulurent ra-

AN. R. 705. AV. J. C. 47.

mener ces mutins & les faire ſouvenir des loix de la diſcipline, ils furent reçus à coups de pierres, & obligés de chercher leur ſalut dans la fuite. Cet exemple fut ſuivi des autres Légions, qui déclarérent qu'elles ne marcheroient point, ſi on ne leur payoit ce qui leur étoit dû. C'eſt à ce déſordre qu'Antoine prétendit aller apporter reméde : mais Dion, qui ſeul fait mention de ce voyage du maître de la cavalerie, ne nous apprend point quel en fut le ſuccès. Il ſe contente de dire, qu'Antoine, par une entrepriſe inouïe, & dont jamais aucun maître de la cavalerie ne lui avoit donné l'exemple, ſe ſubſtitua un Vicegérent, & établit gouverneur de Rome en ſon abſence L. Céſar ſon oncle, frére de ſa mére.

Cic. ad Att. XI. 22. 22.

L. Céſar étoit un homme reſpectable par ſa naiſſance, par ſes dignités, par ſa vertu : très-capable d'impoſer à des gens qui euſſent été acceſſibles aux ſentimens de pudeur & de reſpect, mais très-peu propre à réduire un audacieux tel que Dolabella. Ainſi ſous ce foible Gouverneur la ſédition fut portée aux plus grands excès. Les créanciers d'une part, & les débiteurs de l'autre, formoient comme deux camps dans la

ville, entre leſquels il ſe livroit tous les jours des combats. Ils s'emparoient des poſtes avantageux, ils s'attaquoient par le fer & par le feu. Le déſordre alla ſi loin, que les Veſtales ne ſe crurent pas en ſureté dans le Temple de Veſta, & en emportérent les choſes ſaintes qui étoient confiées à leur garde. AN. R. 701. AV. J. C. 47.

Antoine de retour à Rome fut chargé de nouveau par le Sénat de veiller à la ſureté & à la tranquillité publique. Le péril croiſſoit; Dolabella agiſſoit en déſeſpéré, & ayant aſſigné un jour dans lequel il prétendoit faire paſſer ſes loix, il barricada les avenues de la place, il éleva des tours de bois pour en défendre les approches, comme s'il ſe fût agi d'une guerre en régle, ou d'un ſiége à ſoutenir. Antoine de ſon côté aſſembla des troupes dans le Capitole, avec leſquelles il força les barriéres, il enleva & mit en piéces les tables ſur leſquelles étoient inſcrites les loix, & ayant pris quelques-uns des plus ſéditieux, il en fit juſtice, & les précipita du haut du roc Tarpéien. Cette ſévérité ne put néanmoins mettre fin aux troubles, & la ſédition ne ſe calma, que lorſque l'on eut nouvelle de la prompte défaite de Pharnace, & de l'arrivée prochaine

AN. R. 705. AV. J. C. 47. de Céſar. Il reſta même toujours un levain de diviſion & d'aigreur, juſqu'à ce que le Dictateur par ſa préſence vint imprimer un reſpect & une crainte qui tranquilliſérent tous les eſprits.

Céſar de retour à Rome appaiſe les troubles, & ne fait aucune recherche du paſſé.

Dolabella devoit s'attendre au moins à perdre les bonnes graces de Céſar. Mais cet habile chef de parti n'étoit rien moins que ſévére envers ceux qui lui avoient été & pouvoient encore lui être utiles. Ajoutez que les plaintes qui s'élevoient de toutes parts contre Antoine, rendoient favorable la cauſe de ſon adverſaire. Céſar les égala, en leur pardonnant à tous deux.

Céſar travaille à amaſſer de l'argent par toutes ſortes de voies.

Il ne rechercha perſonne pour le paſſé; ni ſes partiſans, ni même ceux de Pompée. Mais comme il avoit fait d'énormes dépenſes, & que la guerre d'Afrique, qui preſſoit, en demandoit encore de nouvelles, il travailla à amaſſer de l'argent par toutes ſortes de voies. C'étoit l'uſage d'offrir des couronnes d'or, & d'ériger des ſtatues aux Généraux vainqueurs. Sous ce prétexte Céſar reçut de grandes ſommes, à titre de don gratuit & de contribution volontaire. Il fit auſſi des emprunts conſidérables, ſoit aux particuliers, ſoit aux villes : bien entendu, ſuivant Dion,

qu'il n'auroit jamais rembourſé ce qu'on lui prêtoit. Mais ce n'eſt-là qu'une interprétation de cet Hiſtorien : & l'on peut croire que Céſar, curieux, comme il étoit, de l'eſtime publique, ne penſoit pas à fruſtrer ceux qu'il obligeoit de devenir ſes créanciers. Quoi qu'il en ſoit de ſes intentions, la mort le prévint avant qu'il lui fût poſſible de faire ces rembourſemens. AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Il faut vendre les biens des vaincus, & en particulier ceux de Pompée, qui ſont achetés par Antoine.

Une autre reſſource, odieuſe, mais qu'il jugea néceſſaire pour trouver de l'argent, ce fut de faire vendre les biens de ceux qui avoient péri dans la guerre civile. Pompée lui-même ne fut pas exemt de cette loi. Ses biens, ſa maiſon, ſes jardins, ſes meubles, furent vendus comme ceux d'un ennemi public, & achetés par Antoine. Cicéron a traité ce fait avec une force de ſentiment, qui excite encore la douleur & l'indignation des Lecteurs après tant de ſiécles. C'eſt un des plus beaux morceaux de la ſeconde Philippique.

» Céſar [a], dit-il, revint d'Alexandrie » à Rome, heureux, à ce qu'il s'imagi- » noit : mais pour moi je ne puis regar-

a Cæſar Alexandriâ ſe recepit : felix, ut ſibi quidem videbatur ; meâ autem ſententiâ ſi quis Reipublicæ ſit infelix, felix eſſe non poteſt. Haſtâ

An. R. 705. Av. J. C. 47.

» der comme heureux un citoyen qui
» fait le malheur de sa patrie. Il établit
» un encan devant le temple de Jupiter
» Stator : & là les biens de Pompée,
» (triste souvenir ! si mes larmes sont
» taries, la douleur n'en est pas moins
» vive au fond de mon cœur) les biens
» de Pompée sont indignement procla-
» més par la voix d'un misérable crieur.
» Dans cette seule circonstance Rome
» oublia sa servitude pour donner un
» libre cours à ses soupirs : & malgré
» la terreur qui asservissoit les courages,
» au moins les gémissemens du peuple
» Romain oférent se produire en liberté.
» Tout le monde étoit dans l'attente :
» on ne pouvoit conjecturer quel seroit
» le mortel assez impie, assez forcené,
» assez ennemi des dieux & des hom-
» mes, pour commettre, en se rendant
» l'adjudicataire des biens de Pompée,
» le plus infâme de tous les attentats.

posità pro æde Jovis Statoris, bona (miserum me! consumptis enim lacrymis, tamen infixus animo hæret dolor) bona, inquam, Cn. Pompeii Magni voci acerbissimæ subjecta præconis. Una illa in re servitutis oblita civitas ingemuit; serviențibusque animis, quum omnia metu tenerentur, gemitus tamen populi Romani liber fuit. Exspectantibus omnibus, quisnam esset tam impius, tam demens, tam diis hominibusque hostis, qui ad illud scelus sectionis auderet accedere, inventus est nemo præter Au-

» Perſonne ne ſe préſenta, que le ſeul » Antoine. Parmi tant de ſcélérats, capables de tout oſer, qui environnoient » cette enchére, Antoine ſeul fut aſſez » audacieux pour ſe porter à un crime, » qui faiſoit trembler l'audace la plus » effrénée. « AN. R. 707. AV. J. C. 47.

On peut juger, par ces violentes invectives, de la douleur amére que cauſa aux anciens partiſans de Pompée, qui faiſoient encore le plus grand nombre des Romains, le ſpectacle des biens de ce grand homme vendus à l'encan. Le beſoin d'argent étoit le motif de Céſar. Mais ce motif devoit-il prévaloir auprès de lui ſur l'inconvénient d'irriter tous les eſprits, & particuliérement ſur les égards de douceur & de généroſité qu'il obſerva lui-même en toute autre occaſion par rapport à la mémoire de ſon infortuné rival ?

Cet indigne butin ne proſpéra point à celui qui s'en étoit rendu l'acquéreur. Tout ce qui étoit mobilier fut diſſipé, gâté, perdu, en très-peu de tems. Antoine ne ſuivoit pas ſeulement en cela ſon humeur follement prodigue : il re- Brouilleries entre Céſar & Antoine à ce ſujet.

tonium, præſertim quum tot eſſent circum haſtam illam qui omnia audeſſent. Unus inventus eſt, qui id auderet, quod omnium fugiſſet & reformidaſſet audacia. *Cic. Phil.* II. *n.* 64.

AN. R. 705. AV. J. C. 47. gardoit cette affaire comme une aubaine, & il se persuadoit qu'il ne seroit jamais obligé d'en rien payer. Ce n'étoit point le compte de César, qui voulut bien lui donner du tems, mais à son retour d'Afrique, où Antoine ne le suivit point, il prétendit exiger pour le trésor public les sommes auxquelles avoient été estimés & vendus les biens de Pompée. Antoine trouva ce procédé très-mauvais : & c'est une chose charmante, à mon sens, que la maniére dont Cicéron le fait parler à ce sujet. Il l'introduit tenant ce langage, plein de surprise & d'indignation : » [a] César » me demander de l'argent ! N'ai-je pas » autant de droit de lui en demander à » lui-même ? A-t-il donc vaincu sans » moi ? il ne le pouvoit pas. C'est moi » qui lui ai fourni un prétexte pour » exciter la guerre civile. J'ai proposé » des loix pernicieuses. J'ai porté les ar» mes contre les Consuls & les Géné» raux du Peuple Romain, contre le » Sénat & contre le Peuple, contre les

a A me C. Cæsar pecuniam ! Cur potiùs quàm ego ab illo ? An ille sine me vicit ? At ne potuit quidem. Ego ad illum belli civilis causam attuli : ego leges pernicioſas rogavi : ego arma contra Consules imperatoresque populi Romani, contra Senatum populumque Romanum, contra deos patrios, aras que & focos, contra patriam tuli. Num sibi soli vicit ? Quo-

» Dieux de la patrie, contre les autels AN. R. 705.
» & les foyers ſacrés, contre la patrie AV. J. C. 47.
» elle-même. N'a-t-il vaincu que pour
» lui ſeul ? Puiſque le crime eſt com-
» mun entre nous, pourquoi le butin
» ne l'eſt-il pas ? « Cicéron approuve tout ce diſcours comme très-raiſonnable. » Mais ſi vous aviez le bon droit
» de votre côté, dit-il à Antoine, Cé-
» ſar étoit le plus fort. « En effet, il envoya garniſon chez l'acheteur, & chez ceux qui lui avoient ſervi de caution : & il fallut qu'Antoine expoſât en vente les miſérables reſtes des meubles & des biens de Pompée pour tâcher de faire quelque argent. D'anciens créanciers firent oppoſition à la vente : & pendant ce tems là Céſar partit pour aller faire la guerre en Eſpagne contre les enfans de Pompée. Cicéron ne nous a point appris ſi Antoine fut enfin obligé de payer. Ce qui eſt certain c'eſt qu'il recouvra dans la ſuite l'amitié de Céſar, & qu'il demeura en poſſeſſion de la maiſon de Pompée.

Il eſt à croire que les autres amis de Céſar ne s'oubliérent pas plus qu'An-

rum facinus eſt commune, cur non ſit eorum præda communis ?

Jus poſtulabas. Sed quid ad rem ? plus ille poterat. *Id. ibid. n.* 72.

AN. R. 705. AV. J. C. 47. toine dans l'acquiſition des biens des malheureux vaincus. Cicéron fait mention en particulier de P. Sylla, qui avoit de l'expérience dans ces gains également bas & cruels. Il s'en étoit ſi bien trouvé ſous la Dictature de ſon parent, que ſous celle de Céſar il revint à la curée, & fut des plus empreſſés & des plus ardens acheteurs.

Cic. de Off. II. 29.

Céſar ſe concilie la multitude.

Dio.

En même tems que Céſar travailloit à ramaſſer de l'argent par différens moyens, il n'étoit pas moins attentif au ſoin de ſe concilier la faveur du peuple : ce qui eſt un point de vûe très-important dans une nouvelle domination. Pour cela il ſuivit, au moins en partie, le plan de Dolabella, & ne craignit point de faire des largeſſes du bien d'autrui. Il eſt vrai qu'il n'alla pas juſqu'à une abolition générale des dettes. Il la refuſa même avec fermeté aux inſtances de la multitude, diſant qu'il étoit obéré lui-même, & que néanmoins il ne prétendoit pas fruſtrer ceux à qui il devoit. Mais, outre les adouciſſemens déja accordés par lui aux débiteurs dans ſa premiére Dictature, il les gratifia encore d'une remiſe de tous les arrérages dûs depuis le commencement de la guerre civile. Et pour ce qui

Suet. Caſ. 42.

ſt des loyers, il ſoulagea les pauvres citoyens par une Ordonnance qui portoit que ceux qui n'avoient que pour deux milles ſeſterces (deux cens cinquante livres) de loyer, ſeroient* exemts dans Rome du payement d'une année entiére, & dans le reſte de l'Italie, d'un quartier ſeulement. AN. R. 705. AV. J. C. 47. *Id. ibid.* c. 38.

Un troiſiéme objet, encore très-eſſentiel, dont Céſar s'occupa dans ce même tems, ce fut de commencer à récompenſer ceux qui s'étoient attachés à lui, & les compagnons de ſa victoire. Il donna aux uns des Sacerdoces, aux autres des Magiſtratures. Quoiqu'il reſtât très-peu d'eſpace de l'année courante, il fit créer Conſuls, comme je l'ai déja dit, Calénus & Vatinius. Il nomma auſſi des Préteurs, parmi leſquels nous connoiſſons Salluſte l'Hiſtorien, qui rentra par cette voie dans le Sénat, dont les derniers Cenſeurs l'avoient exclu. Et pour avoir un plus grand nombre de places à donner, il augmenta juſqu'à dix le nombre des Préteurs pour l'année ſuivante. Il récompenſe les principaux de ſes partiſans. Calénus & Vatinius nommés Conſuls.

Le Conſulat de Vatinius, qui ne fut

* *C'eſt ainſi que Gronovius* † *explique les termes de Suétone, qui ont quelque obſcurité.* † *De Pec. Vet. II.* 2.

AN. R. 705. AV. J. C. 47 que de peu de jours, donna matiére aux plaiſanteries de Cicéron. Il diſoit qu'il étoit arrivé, pendant que Vatinius étoit Conſul, un grand prodige, en ce que ſa Magiſtrature s'étoit écoulée ſans hiver, printems, été, ni automne. Vatinius, qui eut dans ce même tems une maladie, s'étant plaint à lui, de ce qu'il ne l'avoit pas vû. » J'ai eu deſſein, lui » répondit Cicéron, de vous rendre vi- » ſite pendant votre Conſulat. Mais * » la nuit m'a pris en chemin. « Le ridicule & l'indécent bleſſoient toujours Cicéron : & il ne pouvoit s'en taire.

Macrob. Sat. II. 3.

Catulle prenoit la choſe plus ſérieuſement que lui : & frappé [a] de l'indignité perſonnelle de Vatinius, il porte l'hyperbole Poëtique juſqu'à ſouhaiter la mort, pour ne pas voir le Conſulat avili & dégradé par un ſujet ſi mépriſable.

Céſar mit pourtant quelques perſonnages de mérite en place : mais il fallût qu'il les allât chercher parmi ceux

* *Je ſuis Macrobe. Mais ce mot de Cicéron paroîtroit mieux convenir au Conſulat de Caninius Rébilus, qui ne fut que d'un jour. Il en ſera parlé plus bas.*

a Per conſulatum pejerat Vatinius.
Quid eſt, Catulle? quid moraris emori?
Epig. 50.

qui avoient porté les armes contre lui. AN. R. 705.
Il donna le Gouvernement de l'Achaïe AV. J.C. 47.
à Ser. Sulpicius, & à Brutus celui de la Gaule Ciſalpine. On ne peut pas douter que les Grecs n'ayent eu lieu de ſe louer beaucoup de l'adminiſtration d'un auſſi grand Magiſtrat qu'étoit Sulpicius. Pour ce qui eſt de Brutus, Plutar- *Plut. Bruto.*
que témoigne qu'il traita ſa Province avec toute l'humanité & toute la douceur poſſibles: & ce qui me paroît bien remarquable, il faiſoit honneur de tout à Céſar, & travailloit à lui concilier l'amour & le reſpect des peuples. Brutus, homme droit & vrai, en ſe jettant entre les bras de Céſar après la bataille de Pharſale, ne s'étoit réſervé contre lui aucun ſentiment de haine. Il le ſervoit alors en ami fidéle. Dans la ſuite la gloire de venger la liberté opprimée le fit changer étrangement de ſentimens à cet égard. Encore cette nouvelle façon de penſer, comme nous le verrons, lui vint-elle du dehors, & par une impulſion étrangére. Les habitans de la Gaule Ciſalpine ſe montrérent reconnoiſſans envers leur vertueux Gouverneur. Ils lui dreſſérent dans la place de Milan une ſtatue, que l'on y voyoit encore du tems de Plutarque.

AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Il se fait nommer Dictateur & Consul pour l'année suivante, & prend Lépidus pour collégue dans le consulat, & pour maître de la cavalerie.

César arrangeoit toutes choses pour passer promptement en Afrique, où les débris du parti de Pompée s'étoient principalement rassemblés, & prenoient de jour en jour des accroissemens formidables. Il se fit continuer Dictateur & désigner Consul pour l'année suivante, & il prit pour collégue dans le Consulat & pour maître de la cavalerie en même tems M. Lépidus, qui, selon que je l'ai rapporté plus haut, lui avoit rendu le service de le nommer à sa premiére Dictature contre toutes les régles, étant lui-même simple Préteur. Lépidus revêtu de ces deux grandes dignités devenoit la premiére personne de l'État en l'absence du Dictateur, & devoit le représenter dans la ville & dans l'Italie.

Tout sembloit prêt pour le départ de César. Une sédition furieuse, qui s'éleva parmi ses vieilles Légions, eût été bien capable de le retarder, si la vigueur & le courage intrépide de cette ame la plus fiére qui fut jamais, n'eût arrêté dans sa naissance un mal qui sappoit l'édifice de sa fortune par les fondemens.

Sédition qui s'éleve parmi ses vieux soldats.

Suet. Cæs. c. 70. *Appian. Civil. l.* II.

J'ai déja dit que ces vieux soldats supportoient impatiemment de n'avoir

pas encore reçu les récompenſes qui leur avoient été promiſes : & enhardis parce qu'ils ſe ſentoient néceſſaires, ils preſſérent inſolemment l'exécution des promeſſes de leur Général, & demandérent même leur congé, comme ayant fini leur tems de ſervice. C'eſt en Campanie que la ſédition éclata : & entre les plus mutins ſe ſignaloit la dixiéme Légion, juſques-là toujours affectionnée ſinguliérement à Céſar, & toujours honorée par lui des diſtinctions les plus flatteuſes : mais elle ne s'en ſouvenoit plus alors, que pour nourrir & accroître ſon orgueil & ſon audace. AN. R. 709. AV. J. C. 47.

Céſar ne ſe trouvoit pas actuellement en état de les ſatisfaire. Il ne pouvoit leur donner que des promeſſes : & il envoya Salluſte, qui venoit d'être créé Préteur, avec ordre de leur déclarer de ſa part, qu'après que la guerre d'Afrique ſeroit terminée, outre les diſtributions de terres & d'argent qui leur étoient dûes du paſſé, il ajouteroit encore une gratification de mille deniers (cinq cens francs) par tête.

Ces offres ſi éloignées des prétentions du ſoldat, ne firent que l'irriter. Salluſte courut grand riſque de la vie, s'il ne ſe fût ſauvé en toute diligence ;

AN. R. 705. AV. J. C. 47. & dans l'emportement où entrérent les séditieux, ils partent sur le champ, & marchent vers Rome, faisant le dégât par-tout où ils passoient. Ils tuérent même plusieurs personnes, & entre autres, deux anciens Préteurs, Cosconius & Galba.

Il l'appaise par sa fermeté. César craignit pour la ville. Il en fit fermer les portes, & distribua pour la garder les troupes qu'il avoit sous sa main. Mais il ne s'y renferma pas lui-même : & lorsqu'il sut les séditieux arrivés dans le champ de Mars, il alla à eux, malgré les représentations de ses amis allarmés, monta fiérement sur son Tribunal, & d'un ton de voix menaçant demanda aux soldats ce qui les amenoit, & ce qu'ils prétendoient. Cette premiére démarche si ferme & si haute, commença à déconcerter les mutins. Ils n'osérent faire mention des récompenses dont le délai avoit excité leurs murmures. Ils se contentérent de représenter que cassés de fatigues comme ils étoient, & épuisés par le sang qu'ils avoient perdu en tant de batailles, ils méritoient bien leur congé. *Je vous le donne*, repartit César sans balancer un instant : & après un court intervalle de silence, pour mêler quelque chose de

plus doux, ſans préjudice de la dignité & de l'autorité du commandement, il ajouta, *& lorſque j'aurai triomphé avec d'autres troupes, je ne laiſſerai pas de m'acquitter des promeſſes que je vous ai faites.* AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Ce peu de paroles foudroya les ſéditieux. La choſe du monde qu'ils attendoient le moins, c'étoit que Céſar leur donnât leur congé, dans le tems qu'il avoit encore tant beſoin de leurs ſervices. La promeſſe de les récompenſer, les confondoit. Ils étoient piqués de jalouſie, s'il falloit qu'après avoir porté le poids, & eſſuyé tous les périls de tant de guerres ſi importantes, ils laiſſaſſent à d'autres l'honneur d'en triompher. Agités de tous ces mouvemens différens, ils demeurérent quelque tems interdits, ſans pourtant être domptés, parce qu'apparemment ils ne pouvoient croire que Céſar effectuât ſa menace, & conſentît à ſe paſſer de leurs ſervices. Le Dictateur de ſon côté vouloit s'en aller, comme n'ayant plus rien à leur dire. Ses amis le conjurérent de ne pas s'en tenir avec les compagnons & les miniſtres de ſes victoires à ce laconiſme ſi ſec & ſi dur. Il ſe réſolut donc à reprendre la parole ; & pour apoſtro-

AN. R. 705 AV. J. C. 47 pher les mutins il employa le mot *Quirites*, comme qui diroit *Bourgeois* ou *Citadins*, parce qu'il ne les regardoit plus ſur le pied de ſoldats.

Ce mot acheva de les démonter. Ils ſe récriérent qu'ils étoient ſoldats, ils recoururent aux priéres les plus humbles, ils proteſtérent de la ſincérité de leur repentir, ils demandérent comme la plus grande de toutes les graces qu'il les menât avec lui en Afrique, lui promettant de vaincre ſeuls les ennemis, en quelque nombre qu'ils fuſſent : ils s'offrirent même à être décimés, s'il le jugeoit à propos. Céſar les ayant amenés au point où il les ſouhaitoit, tint pourtant ferme d'abord. Il leur déclara qu'il ne vouloit point répandre leur ſang; mais que des ſoldats, qui pleins de force encore avoient refuſé le ſervice à leur Général, ne méritoient que d'être caſſés. Enfin, vaincu par leurs ſupplications, il voulut bien ſe laiſſer fléchir, & leur accorder comme une faveur ce qu'il avoit le plus grand intérêt à déſirer. Il n'y eut que la dixiéme Légion, par rapport à laquelle il demeura inexorable, lui reprochant ſon ingratitude après toutes les marques d'affection dont il l'avoit comblée. Les

ſoldats de cette Légion furent au déſeſpoir, & n'ayant pu obtenir leur pardon, ils ne laiſſérent pas de le ſuivre malgré lui, ou du moins ſans ordre, en Afrique. Céſar ſe ſervit d'eux : mais s'étant fait donner les noms des plus ſéditieux & des plus opiniâtres, il les expoſa à toutes les occaſions les plus périlleuſes, pour s'en défaire. Et ceux qui échappérent aux hazards de la guerre, n'évitérent pas néanmoins tout châtiment. Ils furent privés du tiers de leur part du butin : & dans la diſtribution des terres qu'il fit à ſon retour en Italie, il leur retrancha encore un tiers de la meſure qui leur avoit été promiſe. AN. R. 705. AV. J. C. 47.

C'étoit ſa maxime de tenir toujours rigueur aux déſerteurs & aux ſéditieux. Sur les autres fautes du ſoldat, il ſe montroit doux & traitable. Souvent même, après quelque grande victoire, il les diſpenſoit des travaux ordinaires de la milice, leur donnoit toute liberté, & diſoit [a] avec complaiſance que ſes ſoldats au milieu de la bonne chére & des délices ne laiſſoient pas de ſe bien battre. Quand il les haranguoit, il ne les apoſtrophoit point, comme avoient fait les anciens Généraux Romains, par

Principes de ſa conduite par rapport à ſes ſoldats. *Suet. Cæſ.* c. 67.

[a] Jactare ſolitus, milites ſuos etiam unguentatos

AN. R. 705. AV. J. C. 47 le nom de *ſoldats*, mais il employoit le terme plus flatteur & plus careſſant de *camarades*. Il avoit auſſi grand ſoin de leur parure, & faiſoit briller l'or & l'argent ſur leurs armes, tant parce qu'il aimoit naturellement la magnificence, qu'afin que le prix de leur armure les rendît plus ſoigneux de la conſerver. Mais en matiére de ſédition, il uſoit d'une ſévérité inflexible, ſentant bien qu'inutilement ſoumettroit-il ſes adverſaires ſi les troupes par le moyen deſquelles il les avoit vaincus & les tenoit dans la ſoumiſſion, lui refuſoient l'obéiſſance.

Toute cette politique étoit fort bien entendue, par rapport aux intérêts d'un chef de parti. Mais dans ce qui regarde l'indulgence & la molleſſe envers le ſoldat, elle eſt contraire à toutes les bonnes régles, & ſeroit indécente dans un Commandant revêtu d'un pouvoir légitime.

Céſar, après avoir appaiſé la ſédition dont je viens de parler, ne ſongea plus qu'à partir pour l'Afrique. Avant que de l'y ſuivre, je vais rendre compte de l'état des forces du parti de Pompée dans cette Province.

bene pugnare poſſe, nec *milites* eos pro concione, ſed blandiori nomine *commilitones* appellabat. *Suet. Cæſ. c.* 67.

LIVRE XLVI.

GUERRE de Céſar en Afrique. Mort de Caton. Triomphes de Céſar. Son plan de Gouvernement, & ſon attention à la réforme de divers abus. An de Rome 706.

§. I.

Métellus Scipion vient en Afrique joindre Varus & Juba. Son caractére. Caton ſe réunit à eux. Sa marche à travers les déſerts de la Libye. Il impoſe à Juba, & ſe ſoumet à Scipion. Il ſauve Utique, que Juba vouloit détruire, & ſe renferme dans cette place. Forces du parti vaincu en Afrique. Céſar paſſe en Afrique. Son inconcevable activité. Son attention à prévenir l'effet des opinions ſuperſtitieuſes du vulgaire. Il n'avoit d'abord avec lui que peu de troupes & très-mal approviſionnées. Il eſt attaqué par Labiénus. Grand combat

où César se trouve extrêmement pressé. Trait de noblesse dans un soldat de Labiénus nouvellement sorti d'esclavage. Difficultés & périls de la situation où se trouvoit César. Juba se met en marche pour venir joindre Scipion. Il est obligé de retourner sur ses pas, pour défendre son royaume attaqué par Sittius. César se tient renfermé dans son camp. Il travaille à se concilier l'affection des peuples de la Province d'Afrique. Un grand nombre de Gétuliens & de Numides désertent & passent dans son parti. Il reçoit des troupes & des vivres. Caton exhorte Scipion à traîner la guerre en longueur ; & voyant ses avis mépriſés, il se repent d'avoir cédé le commandement. Cruauté de Scipion à l'égard d'un Centurion & de quelques soldats vétérans de César. Orage affreux qui incommode beaucoup l'armée de César. Effroi des troupes de César à l'approche de Juba. Expédient singulier employé par César pour les rassurer. Hauteur & arrogance de Juba. Toutes les forces de César se trouvent enfin rassemblées. Il fait un exemple de sévérité contre cinq Officiers. Trait remarquable de l'activité de César. Il fait tuer P. Ligarius,

qui avoit toujours continué de porter les armes contre lui malgré le pardon reçu en Eſpagne. Attention ſinguliére de Céſar à exercer ſes troupes. Bataille de Thapſus. Combat mémorable d'un ſoldat contre un éléphant. Céſar marche contre Utique. Caton veut défendre la place ; mais il ne trouve perſonne diſpoſé à le ſeconder. Réſolu de mourir, il ſe donne des peines infinies pour aſſurer la retraite des Sénateurs qui étoient avec lui dans Utique. Dernier repas de Caton. Sa mort. Réflexions ſur cette mort. Caton fut vraiment eſtimable par la douceur qu'il joignoit à la fermeté. On peut le regarder comme l'un des hommes les plus vertueux que le Paganiſme ait produits. Trait inexcuſable dans ſa vie, au ſujet de ſa femme Marcia. Ses funérailles. Eloges qui lui ſont donnés par tous ceux qui habitoient Utique. Mot de Céſar lorſqu'il apprit la mort de Caton. Ce que l'on peut penſer du regret qu'il témoigna de n'avoir pu lui ſauver la vie. Céſar vient à Utique ; pardonne au fils de Caton : impoſe une forte taxe aux Romains établis dans cette ville. Fuite de Juba. Zama, ſa capitale, lui ferme ſes portes. Il ſe fait tuer. Tout céde au

vainqueur. Métellus Scipion ſe perce de ſon épée. La Numidie eſt réduite en Province Romaine, Salluſte en eſt fait Gouverneur, & y exerce toutes ſortes de vexations. Récompenſes & peines diſtribuées par Céſar. Il fait mourir Fauſtus Sylla & Afranius. Sa clémence à l'égard des autres. Il part, n'ayant pas employé cinq mois & demi à terminer la guerre d'Afrique.

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE D'AFRIQUE.

Métellus Scipion vient en Afrique joindre Varus & Juba. Son caractére.

Dio. l. XLIII. *Appian. Civil. l.* II. *Plut. Cat.*

APrès la bataille de Pharſale, Métellus Scipion s'étoit retiré, comme je l'ai dit, en Afrique, où il pouvoit compter ſur deux appuis, deux reſſources, Juba & Varus. Juba Roi de Mauritanie étoit d'autant plus conſtamment attaché au parti de Pompée, qu'il s'en regardoit comme le principal ſoutien; & le ſuccès de ſes armes contre Curion, en lui enflant le courage, le lioit auſſi plus étroitement à une cauſe qu'il avoit ſi glorieuſement défendue. Varus, maintenu dans la poſſeſſion de la Province d'Afrique par la défaite de Curion, avoit ſous ſes ordres des Légions Romaines qui avoient fait preuve de leur fidélité pour Pompée. Ainſi Métellus Scipion

trouva des forces dans le pays où il prétendoit renouveller la guerre, mais il n'y porta pas les talens d'un grand Général. Une haute naiſſance, un nom illuſtre, un courage plutôt de ſoldat que de Capitaine, & une haine implacable contre Céſar, voilà à-peu-près ce qui faiſoit tout ſon mérite. Du reſte il n'avoit nulle expérience dans le commandement des armes : toute ſa vie n'offre aucun exploit qui puiſſe lui mériter le titre de guerrier. Et pour ce qui eſt des qualités qui conſtituent le grand homme, il en étoit encore plus dépourvû. On ne remarque en lui, ni vûe du bien public, ni élévation dans la façon de penſer, ni douceur, ni modération. On y trouve au contraire le vice des petits eſprits, je veux dire une préſomption qui le rendoit incapable de ſe prêter aux bons conſeils. Car il fut à portée d'en recevoir, au moins de la part de Caton, qui vint le joindre avec plus de dix mille hommes. Mais nous verrons qu'il ne ſut pas en profiter. AN. R. 705. AV. J. C. 47.

Caton ſe réunit à eux. Sa marche à travers les déſerts de la Lybie.

Nous avons laiſſé Caton dans la ville de Cyréne, vers laquelle il avoit dirigé ſa route dès qu'il fut inſtruit de la mort de Pompée. S'étant cru obligé d'accep-

ter le commandement de la flotte fugitive & de ceux qui la montoient, il ne pouvoit rien faire de plus convenable que de réunir ſes forces avec celles de Scipion. La ſaiſon déja trop avancée, & la difficulté d'éviter les Syrtes *, qui ſont des bas-fonds très-périlleux pour les vaiſſeaux, le déterminérent à prendre le chemin de terre, malgré les fatigues incroyables qu'il y prévoyoit. Car il s'agiſſoit de traverſer un vaſte pays, qui n'eſt rempli que de ſables arides, & qui ne connoît d'autres habitans, que des ſerpens de toute eſpéce. Caton fit donc de grandes proviſions d'eau, qu'il chargea ſur des ânes. Il mena auſſi différentes ſortes de voitures, pour porter & les bagages, & les hommes qui ſe trouveroient épuiſés ou malades. Enfin il ſe précautionna contre les funeſtes effets des morſures des ſerpens, en ſe faiſant accompagner de quelques Pſylles [a], nation Africaine, à qui l'antiquité a attribué une vertu merveilleuſe, ſoit pour ſe rendre eux-mêmes invulnérables aux ſerpens, ſoit pour guérir ceux

* *Séches de Barbarie.*

a *Voyez la Diſſertation de M. l'Abbé Souchai ſur les Pſylles, Tom. VII. des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.*

qui en ont été piqués ou mordus ; vertu qui pourroit bien ſe réduire à l'art de ſucer les plaies.

C'étoient-là des ſecours capables de raſſurer juſqu'à un certain point ceux qui devoient faire avec Caton une marche ſi pénible : mais le plus grand étoit ſans contredit le courage de leur chef. Il [a] marchoit devant tous les autres à pied, tenant ſa pique à la main, donnant l'exemple de ſupporter toutes les fatigues, & par-là diſpenſé d'employer les exhortations & les ordres. Jamais il ne fit uſage ni d'aucune voiture, ni même du cheval. Il étoit celui de toute ſa troupe qui dormoit le moins, & le dernier à ſoulager ſa ſoif, lorſqu'il ſe rencontroit quelque ſource d'eau ſur la route. Cette marche dura trente jours, au bout deſquels il arriva à Leptis *, & y paſſa le reſte de l'hiver.

Il impoſe à Juba & ſe ſoumet à Scipion.

Le parti qui ſe formoit en Afrique

a Ipſe manu ſua pila gerens, præcedit anheli
Militis ora pedes : monſtrat tolerare labores,
Non jubet, & nullâ vehitur cervice ſupinus,
Carpentove ſedens : ſomni parciſſimus ipſe eſt,
Ultimus hauſtor aquæ. *Luc. v.* 587.

* *Il y avoit deux villes du nom de* Leptis, *que l'on diſtinguoit par les épithétes de* Grande *&* Petite. *Je crois qu'il s'agit ici de la* Petite Leptis, *qui eſt la plus Occidentale, & ſituée vers le Nord de la petite Syrie.*

& à qui le long ſéjour de Céſar dans Alexandrie donnoit le tems de prendre des forces, avoit grand beſoin de la ſageſſe & de l'autorité de Caton. La méſintelligence ſe mettoit entre Scipion & Varus, parce que celui-ci, amoureux du commandement, ne vouloit pas le céder à l'autre, ſous le frivole prétexte qu'il étoit depuis un tems conſidérable à la tête de la Province : & le Roi Juba par ſon orgueil & ſon faſte barbare les écraſoit tous les deux. La préſence de Caton remédia, au moins en partie, à ces déſordres. Il apprit à Juba à reſpecter la gloire & la prééminence du nom Romain : & dans leur premiére entrevûe le Prince Numide ayant pris la place d'honneur entre Scipion & Caton, ce fier Romain tranſporta lui-même ſon ſiége pour mettre Scipion au milieu, entre le Roi & lui. Cette leçon ne ſuffit pas néanmoins pour corriger Juba, ni pour inſpirer à Scipion des ſentimens dignes de ſon rang. Nous aurons lieu de rapporter dans la ſuite quelques traits, qui prouvent que le Numide n'avoit pas oublié ſon orgueil, ni Scipion ſa baſſe & timide adulation.

Pour ce qui eſt de la diſpute entre le même Scipion & Varus, Caton la fit

entiérement ceſſer, en ſe ſoumettant lui-même aux ordres du premier. On lui offroit, du conſentement même de Scipion & de Varus, le commandement en chef, dont il étoit inconteſtablement le plus digne par ſes qualités perſonnelles. Mais la loi décidoit la queſtion contre lui. Scipion étoit Conſulaire, Caton n'avoit eu que la dignité de Préteur. Il proteſta que combattant pour les Loix, il ne commenceroit pas par les violer : & il refuſa même de partager l'autorité, diſant qu'il étoit plus avantageux pour la cauſe de n'avoir qu'un ſeul chef. Cette grande rigidité eſt aſſurément très-louable. Caton s'en repentit néanmoins, lorſqu'il reconnut par les effets que Scipion étoit au-deſſous de ſa place.

Après l'exemple de Caton, tout autre auroit eu mauvaiſe grace à ne pas reconnoître Scipion pour Général. Non-ſeulement Varus s'y ſoumit, mais Afranius, qui avoit été Conſul ; & à plus forte raiſon Pétreius & Labiénus, vieux guerriers, mais qui n'étoient pas d'un rang à aſpirer au commandement.

Il ſauve Utique, que Juba vouloit détruire, & ſe renferme dans cette place.

Le premier objet des chefs réunis fut de s'aſſurer de la fidélité de tout le pays qu'ils occupoient : & comme ceux

d'Utique leur étoient ſuſpects avec fondement de nourrir une inclination ſecrette pour le parti de Céſar, Juba, Prince violent & cruel, vouloit détruire cette grande ville, & en exterminer tous les habitans. Utique, qui étoit déja floriſſante durant que ſubſiſtoit Carthage, avoit encore profité de la ruine de cette capitale de l'Afrique. Elle étoit le ſiége du Proconſul, & remplie de citoyens Romains, & en particulier de Chevaliers, que le commerce y attiroit, & qui s'y faiſoient des établiſſemens. Caton ne put donc ſouffrir la ſimple propoſition de ruiner une place ſi importante, & de faire périr tant d'hommes & de Romains : &, quoique Scipion ſe prêtât à la volonté de Juba, lui, il éleva ſa voix avec force dans le conſeil, il invectiva contre une telle cruauté, & par la véhémence de ſes plaintes & de ſon indignation, il arrêta l'exécution de ce projet inhumain.

Il étoit juſte néanmoins de prendre des précautions pour empêcher que Céſar ne pût être reçu dans Utique. A la priére des habitans eux-mêmes, & conformément au vœu de Scipion, Caton ſe chargea de garder cette ville, qui déja très-conſidérable par ſa grandeur,

par ſes richeſſes, par la multitude de peuple qu'elle enfermoit, par ſes fortifications, le devint encore davantage ſous la main d'un Gouverneur auſſi actif & auſſi vigilant. Il y fit des proviſions immenſes de bleds : il en répara les murs, il éleva des tours : & dreſſa hors la ville comme un camp environné de foſſés & de paliſſades, où il logea toute la jeuneſſe d'Utique, mais déſarmée. Pour ce qui eſt du reſte des habitans, il les retint au dedans des murs, ayant grand ſoin qu'ils ne pûſſent faire aucun mouvement, & les protégeant auſſi de maniére qu'ils ne fouffriſſent aucun tort ni aucun mauvais traitement de ſes troupes. Ainſi Caton ne fit pas ſeulement un acte de généroſité & de juſtice en ſauvant Utique : il en tira un très-grand avantage pour ceux qui par une aveugle fureur avoient voulu la détruire. Il envoya à Scipion des armes, de l'argent, des vivres : & cette place ſervit de magaſin général pour tous les beſoins de la guerre.

Force du parti vaincu en Afrique.

On conçoit bien que le parti de Pompée ſe trouvant en ſi bonne ſituation dans l'Afrique, cette province devint comme le poſte de ralliement pour tous ceux qui après la bataille de Phar-

ſale conſervoient encore l'eſpérance & la réſolution de ſe relever de leur diſgrace. Bientôt les vaincus ſe trouvérent avoir des forces de terre & de mer capables de faire trembler leurs vainqueurs : une cavalerie innombrable, quatre Légions du Roi Juba, un très-grand nombre d'armés à la légére, dix Légions recueillies ou formées par Scipion, ſix-vingts éléphans, & pluſieurs flottes diſtribuées le long de la côte. Scipion, pour aſſembler de ſi nombreuſes troupes, avoit épuiſé la Province par des levées rigoureuſes, enrôlant même les laboureurs, enſorte qu'il n'y eut point de moiſſon l'été qui précéda l'arrivée de Céſar en Afrique, faute d'hommes qui cultivaſſent les terres. Néanmoins, comme le pays eſt extrêmement fertile, les récoltes paſſées avoient fourni à Scipion de quoi faire d'amples magaſins. Il étoit donc dans l'abondance, & il prit toutes les meſures poſſibles pour préparer à ſon ennemi, quand il viendroit, une diſette univerſelle. Il dévaſta les campagnes : il choiſit un petit nombre de places fortes, où il mit de bonnes garniſons, & détruiſit toutes les autres, forçant les habitans de ſe renfermer dans celles qui étoient de

Hirt. de B. Afric. 1. & 20.

défenſe. Sa flotte lui étoit auſſi d'un grand uſage. Il en détachoit des eſcadres, qui courant les mers donnoient la chaſſe aux vaiſſeaux du parti contraire; qui faiſoient des deſcentes en Sicile & en Sardaigne, & en enlevoient ſur-tout les armes de toute eſpéce, & les fers, dont l'armée d'Afrique manquoit principalement. Déja on craignoit en Italie, comme il paroît par pluſieurs lettres de Cicéron à Atticus, que des adverſaires ſi puiſſans n'y tranſportaſſent leurs troupes pendant que Céſar étoit occupé en Egypte & en Aſie. En même tems il s'élevoit des mouvemens & des troubles en Eſpagne, dont le jeune Pompée, encouragé par Caton, ſe hâta d'aller profiter. Ainſi le danger devenoit grand pour le parti victorieux : & Céſar, après avoir pourvû à ce qui preſſoit le plus dans Rome & dans l'Italie, n'avoit pas un moment à perdre pour aller conjurer une tempête qui devenoit auſſi forte que celle qu'il avoit diſſipée par la victoire de Pharſale. *L. XI. ad Att.*

Il y courut avec une activité inconcevable : & il la porta ſi loin, que, ſi j'oſe dire ce que j'en penſe, elle ne peut ſervir de modéle qu'à ceux qui auroient

Céſar paſſe en Afrique. Son inconcevable activité.

un talent égal au ſien, & deviendroit une témérité dans quiconque n'auroit pas d'auſſi grandes reſſources en lui-même.

Hirt. de B. Afric. 2. Il partit de Rome ſur la fin de l'année, que nous avons marquée par le Conſulat de Calénus & de Vatinius. Il paſſa le détroit à Rhége, & de Meſſine marchant droit à Lilybée, il arriva le dix-ſept * Décembre. Mais il faut toujours ſe ſouvenir que l'année des Romains étoit alors dans une confuſion extrême; enſorte que le jour qu'ils comptoient le dix-ſept Décembre, étoit dans la réalité le trente Septembre. Dès qu'il fut arrivé à Lilybée, il témoigna vouloir s'embarquer, quoiqu'il n'eût avec lui qu'une Légion de nouvelles levées, & à peine ſix cens chevaux: & afin que tous les ſiens compriſſent qu'il ne prétendoit ſouffrir aucun retardement, il ſe fit dreſſer une tente hors la ville, & ſi près du rivage, qu'elle étoit preſque battue des flots de la mer.

Pendant pluſieurs jours, le mauvais tems ne permit point de lever l'ancre: &

* *Je traduis ainſi cette expreſſion Latine*, le quatorze avant les Calendes de Janvier, *parce que dans le Calendrier de Numa, que ſuivoient alors les Romains, Décembre n'avoit que vingt-neuf jours.*

ce délai donna moyen à quelques troupes de terre, & à pluſieurs vaiſſeaux de guerre & de charge de ſe rendre auprès de Céſar. Bientôt il vit autour de lui ſix Légions, dont une de vieux ſoldats, deux mille chevaux, & un grand nombre de bâtimens des deux eſpéces. Quoiqu'il ne fût pas poſſible de partir, il fit embarquer au moins & ſoldats & rameurs, les gens de pied dans les vaiſſeaux de guerre, & la cavalerie dans ceux de charge : & au premier beau tems, il ſe mit en mer le vingt-cinq Décembre, ſans donner même de rendez-vous aux capitaines des vaiſſeaux, parce que, la côte d'Afrique étant toute entiére ſous la puiſſance des ennemis, il ne ſavoit pas préciſément où il aborderoit. Sa flotte réellement fut diſperſée : les uns allérent d'un côté, les autres de l'autre. Lui-même, aſſez mal accompagné, mais ayant un bon vent, il vit terre le quatriéme jour de la navigation, & après avoir cotoyé Clupea, Néapolis, & quelques autres places maritimes, il vint débarquer près d'Adrumére avec trois mille hommes de pied, & cent cinquante chevaux. Cette poignée de troupes fit d'abord toute ſa dé-

fenſe dans un pays qu'occupoit une multitude innombrable d'ennemis.

Son attention à prévenir l'effet des opinions ſuperſtitieuſes du vulgaire.

Suet. Cæſ. 6. 54.

On rapporte qu'en deſcendant à terre, il tomba. Comme il connoiſſoit le génie ſuperſtitieux du vulgaire, & qu'il appréhendoit que ſes ſoldats ne priſſent ſa chûte pour un mauvais préſage, il eut la préſence d'eſprit d'en corriger ſur le champ l'effet en étendant les bras comme pour embraſſer cette terre, & en criant à haute voix, *Afrique, je te tiens.*

Il avoit employé une précaution ſemblable pour prévenir l'impreſſion que faiſoit ſur pluſieurs le nom du chef du parti contraire. Tout le monde connoiſſoit & admiroit les glorieux exploits des deux grands Scipions en Afrique. En conſéquence on s'imaginoit qu'en ce pays la victoire étoit attachée à leur nom par la loi des Deſtins, & qu'il n'étoit pas poſſible qu'un Scipion fût vaincu dans une contrée ſi heureuſe pour ſa famille. Céſar, qui ſavoit que ſouvent il eſt dangereux de heurter les préjugés de la multitude, & qu'il vaut mieux les guérir en paroiſſant s'y conformer, mena avec lui un homme ſans talens, & très-mépriſé pour ſa conduite, mais qui étoit de la race & du nom des Scipions.

Dans Adruméte, il y avoit une garniſon ennemie. Céſar fit une tentative pour gagner le Gouverneur de la place ; & n'ayant pu y réuſſir, il réſolut de s'éloigner. La garniſon ſortit ſur lui pour l'incommoder dans ſa retraite. Il la repouſſa avec avantage malgré l'inégalité des forces : &, ce qui eſt preſque incroyable, trente cavaliers Gaulois mirent pluſieurs fois en fuite deux mille chevaux Maures. Il vint ainſi camper près de la ville de Ruſpine le premier Janvier ; & là il prit poſſeſſion de ſa troiſiéme Dictature & de ſon troiſiéme Conſulat. *Hirt. n. 3.*

C. JULIUS CÆSAR III. — AN. R. 706.
M. ÆMILIUS LÉPIDUS. — AV. J. C. 46.

La ville de Ruſpine, dont je viens de parler, & les bourgades qui ſe trouvoient dans le voiſinage, s'étoient ſoumiſes aux ordres de Céſar. Leptis, place importante ſur cette même côte, en fit autant : & déja le haſardeux Général avoit plus d'un port à ſa diſpoſition. Il eut grande attention à bien traiter ceux qui ſe déclaroient pour lui, afin que d'autres fuſſent invités à ſuivre leur exemple.

Il n'avoit d'abord avec lui que peu de troupes, & très-mal approviſionnées.

Ses premiers ſoins dans les commencemens embraſſérent principalement

AN. R. 706. AV. J. C. 46. trois objets : amaſſer des bleds & des vivres dans le pays, pour faire ſubſiſter ſes troupes ; raſſembler au lieu où il étoit ce qu'il avoit de vaiſſeaux épars ſur ces mers ; & faire venir de Sardaigne & de Sicile toutes ſortes de proviſions, & de nouveaux renforts. Tout ce qu'il pouvoit faire par lui-même, il ne s'en repoſoit ſur perſonne. Il conduiſoit ſes troupes aux fourages : il s'embarqua même pour aller à la quête de ſes vaiſſeaux. Peu à peu toutes les forces avec leſquelles il étoit parti de Sicile ſe réunirent auprès de ſa perſonne, & l'on vivoit dans ſon camp, quoique fort à l'étroit.

Hirt. n. 10. Mais au milieu de toutes ces difficultés, il portoit ſur ſon viſage un air de ſérénité, une aſſurance de vaincre, qui inſpiroient les mêmes ſentimens à tous les ſoldats. La vûe de leur Général, en qui ils avoient une confiance parfaite, faiſoit diſparoître à leurs yeux tous les périls & toutes les peines.

Cette armée néanmoins étoit peu nombreuſe, & preſque toute de nouveaux ſoldats. Il falloit néceſſairement à Céſar & une augmentation de forces, & des munitions de toute eſpéce. Il envoya donc des ordres en Sardaigne & dans toutes les provinces voiſines, afin

que l'on fît partir d'amples convois pour son armée, auſſitôt après ſes lettres reçues : il dépêcha Rabirius Poſtumus en Sicile pour lui amener des troupes ; & Salluſte dans l'île de Cercine, pour enlever les bleds dont les adverſaires y avoient fait des magaſins. Et il exigeoit l'exécution de ſes ordres ſans délai, & ſans recevoir aucune excuſe. Il n'étoit point queſtion de lui alléguer ni les dangers, ni les obſtacles. Il vouloit être obéi. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Il eſt attaqué par Labiénus. Grand combat, où Céſar ſe trouve extrêmement preſſé.

Avant qu'il eût pu recevoir ces ſecours, il ſe vit ſur les bras une nuée d'ennemis. Le quatre Janvier étant parti de ſon camp pour aller au fourage avec trentes cohortes, (qui faiſoient à-peu-près quinze mille hommes de pied,) quatre cens chevaux, encore fatigués de la navigation, & quelques archers en aſſez petit nombre, il fut averti par ſes coureurs que l'ennemi approchoit. C'étoit Labiénus, à la tête d'un très-grand corps de cavalerie & d'infanterie. Sa cavalerie conſiſtoit en ſeize cens chevaux Gaulois & Germains, qu'il avoit amenés de Theſſalie, & huit mille chevaux Numides, auxquels pendant le combat ſe joignirent encore onze cens cavaliers d'élite conduits par Pétreius.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. L'infanterie, pesamment ou légérement armée, étoit quatre fois aussi nombreuse, & soutenue de frondeurs, & d'archers à pied & à cheval. Labiénus se comptoit sûr de vaincre : & il s'étoit vanté de lasser les soldats de César par la multitude de troupes Africaines qu'il leur opposeroit ; ensorte que quand même ils auroient d'abord tout l'avantage, épuisés enfin par la fatigue de tuer, il faudroit qu'ils succombassent.

En effet, César eut besoin de toute son habileté & de tout son courage pour résister à une si grande supériorité. Il paya de sa personne : & voyant un soldat, qui portoit l'Aigle d'une Légion, prendre la fuite, il le saisit au corps, lui fit faire un demi tour sur lui-même, & lui dit : *Tu te trompes : c'est de ce côté-là que sont les ennemis.* Il ne put néanmoins empêcher que ses gens ne fussent enveloppés, & obligés pendant quelque tems de combattre en rond. Mais en les étendant en longueur sur une seule file, il vint à bout de couper & de rompre cette multitude qui l'environnoit. Les troupes légéres, dont l'armée de Labiénus étoit presque toute composée, ne pouvoient pas soutenir le poids de l'attaque du soldat Légio-

naire, lorſqu'il les joignoit & les ſer- AN. R. 706. AV. J. C. 46.
roit de près. Céſar ſut ſi bien profiter de cet avantage, qu'après quelques alternatives de combats & de retraites, enfin il repouſſa les ennemis juſqu'au-delà d'une colline, ſur laquelle il ſe poſta pour faire halte, & d'où il ſe remit enſuite en marche paiſiblement vers ſon camp.

Dans cette action, qui dura près de ſept heures, Pétéius fut bleſſé : & Labiénus courut un grand riſque par une avanture qui mérite d'être rapportée. Il ſe montroit aux premiers rangs, à cheval, ſans caſque, exhortant les ſiens, & apoſtrophant quelquefois avec inſulte les ſoldats de Céſar. *Milices de nouvelles levées*, leur crioit-il, *il vous ſied bien mal d'affecter tant de fierté. Eſt-ce que Céſar vous a déja enſorcelés ? Il vous jette dans un extrême péril. J'ai grande compaſſion de vous.* Alors un ſoldat, de ceux à qui il s'adreſſoit, élevant ſa voix, lui répondit : *Labiénus, je ne ſuis point un apprentif dans le métier de la guerre. Je ſuis un ſoldat vétéran de la dixiéme Légion. Tu m'en impoſes*, reprit Labiénus, *Je ne connois point les enſeignes de la Légion dont tu parles. Eh bien*, répliqua le ſoldat, *je vais me faire con-*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. *noître*. En même tems il ôte ſon caſque, pour ſe découvrir le viſage, & lance de toutes ſes forces ſa demi-pique contre Labiénus. Il le manqua; mais il bleſſa ſon cheval.

J'ai ſuivi dans le récit de ce combat l'ancien Auteur des Mémoires ſur la guerre d'Afrique. Les Ecrivains Grecs ne ſont pas ſi favorables à Céſar, & diſent nettement qu'il eut du deſſous. Ce qui eſt évident par les faits, c'eſt que s'il y fit quelque perte, au moins il ne fut point battu ni rompu, & qu'il ſauva le gros de ſes troupes : objet unique qu'il ſe propoſoit en cette circonſtance.

Plut. Appian. Dio.

Trait de nobleſſe dans un ſoldat de Labiénus nouvellement ſorti d'eſclavage.

Il n'en falloit pas davantage à Labiénus pour chanter victoire : & peu de jours après Scipion étant arrivé avec de grandes forces, huit Légions & quatre mille chevaux, ce Général, qui n'étoit pas moins faſtueux que ſon Lieutenant, crut devoir donner de magnifiques louanges aux troupes prétendues victorieuſes, & diſtribuer des récompenſes militaires à ceux qui s'étoient diſtingués par quelque action de valeur. Labiénus lui préſenta entre autres un cavalier pour lequel il lui demanda des braſſelets d'or. Scipion, qui ſavoit que ce

Val. Max. VIII. 14.

soldat sortoit tout récemment d'escla- AN. R. 706. AV. J. C. 46.
vage, craignit d'avilir le prix de la bravoure par la bassesse d'un tel sujet, & le refusa. Pour le consoler, Labiénus lui donna de l'or : il n'en manquoit pas, en ayant beaucoup emporté de Gaule, pendant qu'il y servoit sous César. Mais Scipion, suivant toujours son idée, dit au soldat : *Tu reçois-là le présent d'un homme riche*. Ce nouveau libre, presque encore flétri des fers de la servitude, sentit toute la différence de la récompense qui lui étoit refusée à celle qu'on lui donnoit. Il jetta l'or de Labiénus, & demeura immobile, les yeux fixés en terre, d'un air triste & mécontent. Une telle noblesse d'ame réparoit bien la bassesse de sa premiére condition. Scipion en jugea ainsi, & lui dit alors, *Ton Général te donne des brasselets d'argent*. A ces mots le soldat transporté de joie, court tout triomphant recevoir son prix. Si tous les soldats de Scipion eussent eu une pareille élévation de sentimens, César auroit eu plus de peine à les vaincre.

Il étoit actuellement dans une posi- Difficultés & périls de la situation où se trouvoit César. *Hirt. n.* 20.
tion fâcheuse, en présence d'un ennemi beaucoup plus fort que lui. En attendant que ses vieilles bandes arrivassent,

AN. R. 706. AV. J. C. 46. il s'aida le mieux qu'il lui fut poſſible de ce qu'il avoit ſous la main ; & pour augmenter ſes troupes, il tranſporta de ſa flotte dans ſon camp tout ce qu'il y avoit d'hommes qui n'étoient pas abſolument néceſſaires pour la manœuvre des vaiſſeaux, & qui pouvoient lui rendre ſervice ſur terre. A ce premier ſoin il ajouta celui de ſe fortifier diligemment. Il tira des lignes de communication de la ville de Ruſpine & de ſon camp à la mer, afin d'aſſurer ſes derriéres, & d'être à portée de recevoir aiſément les ſecours qui lui viendroient.

Mais la diſette des vivres & des fourages le fatiguoit étrangement. Il n'occupoit dans l'Afrique qu'un eſpace de ſix mille pas à la ronde : & d'ailleurs tout le pays étoit ravagé, comme je l'ai dit auparavant. Ainſi il n'avoit que très-peu de bled, qu'il ménageoit avec une extrême œconomie : & pour ce qui eſt des chevaux, on les nourriſſoit avec de l'algue marine, que l'on prenoit ſeulement la précaution de laver dans de l'eau douce, avant que de la leur donner à manger.

Juba ſe met en marche pour venir joindre Scipion.

Cette ſituation des choſes étoit tout-à-fait avantageuſe pour les ennemis de Céſar : & Juba, qui en fut inſtruit, partit de

de ſon Royaume avec de très-nombreuſes troupes d'infanterie & de cavalerie, pour venir, en réuniſſant toutes les forces du parti, écraſer un adverſaire encore foible & mal accompagné. Un coup de la bonne fortune de Céſar, ou plutôt les effets de ſes intrigues, écarta ce Prince, lorſqu'il étoit tout prêt de ſe joindre à Scipion. AN. R. 708 AV. J. C. 46

Il eſt obligé de retourner ſur ſes pas, pour défendre ſon Royaume attaqué par Sittius.

A l'occaſion de la conjuration de Catilina, j'ai * parlé d'un certain Sittius, qui ayant été obligé pour de mauvaiſes affaires d'abandonner l'Italie, s'étoit retiré en Afrique. Cet homme, qui avoit de la tête & du courage, s'étoit formé une petite armée de gens ramaſſés en Italie & en Eſpagne : & dans les guerres qu'avoient entre eux les petits Princes d'Afrique il ſe louoit à ceux qui le payoient le mieux. Comme on remarqua que le parti auquel il ſe rangeoit étoit toujours victorieux, ce fut à qui l'auroit pour allié : & il ſe maintenoit en fort bonne poſture, ayant des troupes bien exercées, & un grand nom dans le pays. Les anciennes liaiſons de Sittius avec Catilina le déterminérent ſans doute aiſément à répondre aux ſollicitations de Céſar, qui avoit été ami de ce chef des conjurés. Ainſi,

Dio. Appian.
* *Tom. IX, p. 416.*

AN R. 706. AV. J. C. 46. dès que Juba fut sorti de son Royaume, Sittius y fit une irruption avec Bogud, *Hirt. n.* 25. Roi d'une partie de la Mauritanie. Il prit Cirta, capitale de la Numidie, & deux villes des Gétuliens. De-là il se répandoit dans les campagnes, il fatiguoit & inquiétoit les villes : de façon que Juba eut peur de s'exposer à perdre ses propres Etats tandis qu'il alloit soutenir une querelle étrangére. Il rebrousſa donc chemin, laissant seulement à Scipion trente éléphans, qui même n'étoient pas encore instruits & dressés.

César se tient renfermé dans son camp.

On peut juger combien l'arrivée de Juba auroit mis César en un grand danger, puisque malgré la retraite de ce Prince, il ne se croyoit pas assez fort pour se mesurer avec Scipion. Il se tenoit renfermé dans un camp bien retranché, & au-devant duquel il avoit même semé des chausses-trapes & des chevaux de frise pour empêcher l'approche de la cavalerie ennemie. Scipion eut beau lui présenter la bataille, César refusa constamment d'accepter le défi, & ce Général si ardent en toute autre occasion, qui toujours avoit été accoutumé à presser ses adversaires, à les harceler, à les forcer de combattre, ici se conduisoit avec un flegme merveilleux ; &

tranquille dans son camp, il souffroit les insultes & les bravades des chefs & des soldats du parti contraire. AN. R. 708. AV. J. C. 46.

C'étoit-là pourtant une situation violente pour lui : & afin d'en sortir, il envoya de nouveaux ordres en Sicile, de lui amener ses troupes, sans aucun délai, & sans avoir égard ni à la rigueur de la saison, ni aux vents, quels qu'ils pussent être. Et son empressement étoit si vif, que dès le lendemain que ses ordres furent partis, il se plaignoit du retardement & de la lenteur qu'on apportoit à les exécuter, & tenoit perpétuellement ses regards tournés vers la mer.

Il travaille à se concilier l'affection des peuples de la Province d'Afrique.

Pendant ce loisir forcé, César ne demeuroit pas oisif. Outre qu'il exerçoit beaucoup ses soldats en leur faisant sans cesse remuer la terre, & construire toutes sortes d'ouvrages, tours, forts, digues avancées dans la mer, il écrivit des lettres circulaires dans toute la province d'Afrique, pour y notifier son arrivée. Car, à cause du petit nombre de troupes qu'il avoit amenées, & de son inaction, on croyoit dans le pays que ce n'étoit pas lui qui étoit venu en personne, mais qu'il avoit seulement envoyé un de ses Lieutenans. Cette attention ne

AN. R. 706. AV. J. C. 46. fut pas inutile. Comme toute la Province étoit extrémement foulée & maltraitée par Scipion, un grand nombre des plus illuſtres habitans ſe rendirent de toutes parts dans le camp de Céſar pour lui en porter leurs plaintes. La bonté avec laquelle il les écouta, diſpoſa favorablement pour lui les eſprits des peuples, qui le voyoient ſenſible à leurs maux; & Acilla, ville importante ſe livra à lui, & reçut garniſon.

Un grand nombre de Gétuliens & de Numides déſertent, & paſſent dans ſon parti.

Il entretenoit auſſi des intelligences juſques dans le camp de ſon ennemi. Il lui débaucha pluſieurs ſoldats Légionaires : mais ſur-tout les Gétuliens & les Numides déſertoient en foule pour venir prendre parti dans les troupes de Céſar. Le nom de Marius étoit grand parmi ces nations : & comme on avoit eu ſoin de leur faire connoître que Céſar étoit allié de cet homme ſi célébre, ces barbares avoient conçu de l'inclination pour lui, & ne demandoient qu'à le ſervir. Il envoya même en Gétulie quelques transfuges des plus diſtingués de cette nation, pour faire ſoulever leurs compatriotes. La choſe réuſſit, & produiſit une diverſion, qui ne laiſſa pas d'occuper quelque partie des troupes de Juba.

Cependant il lui arriva en même tems tout ce qu'il ſouhaitoit, troupes & vivres. Salluſte s'étant emparé ſans difficulté de l'île de Cercine, y trouva beaucoup de bled, qu'il envoya au camp ; & de Sicile Alliénus fit partir deux Légions, neuf cens cavaliers Gaulois, & mille frondeurs ou archers, qui en quatre jours de navigation vinrent aborder heureuſement au port de Ruſpine. Ce double renfort répandit la joie dans l'armée ; & Céſar ſe crut alors en état de ſortir de ſon camp, & d'approcher l'ennemi de plus près. Ce mouvement donna lieu à un combat de cavalerie, dans lequel Scipion fit une perte conſidérable. Les cavaliers Gaulois attachés à Labiénus furent enveloppés & entiérement taillés en piéces : & les adverſaires de Céſar ſe virent ainſi privés de la fleur & de l'élite de leurs troupes de cavalerie.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. Il reçoit des troupes & des vivres.

Scipion avoit là de quoi ſe convaincre de la ſageſſe des conſeils de Caton, qui en lui envoyant d'Utique des renforts & des convois, l'avertiſſoit ſans ceſſe de ne point engager d'action contre un guerrier tel que Céſar, & de traîner au contraire les choſes en longueur pour le miner par le tems. Mais

Caton exhorte Scipion à traîner la guerre en longueur, & voyant ſes avis mépriſés, il ſe repent d'avoir cédé le commandement. *Plut. Cat.*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. l'ignorance eſt indocile & préſomptueuſe. Scipion rejetta avec hauteur les avis de Caton : & même le taxant de lâcheté, il lui écrivit un jour qu'il devoit ſe contenter de trouver ſa ſureté dans une bonne ville & derriére de fortes murailles ; & que ç'en étoit trop de vouloir encore empêcher les autres de ſuivre les mouvemens de leur courage. Caton fut piqué de ce reproche ; & pour faire connoître que ce n'étoit pas la crainte qui le gouvernoit, il répondit à Scipion que ſi on vouloit lui rendre les troupes qu'il avoit amenées en Afrique, il étoit prêt de paſſer à leur tête en Italie pour y faire une diverſion qui ſeroit très-avantageuſe à la cauſe commune, & qui pourroit forcer Céſar de lâcher priſe & de retourner ſur ſes pas. Scipion s'étant moqué de cette offre, ce fut alors que Caton ſe repentit d'avoir cédé le commandement à un homme qui ne pouvoit manquer de mal réuſſir dans la guerre ; & qui d'ailleurs, quand même contre toutes les apparences il auroit un ſuccès qu'il ne méritoit nullement, ſeroit incapable de modération dans la victoire, & traiteroit les vaincus avec inſolence & avec cruauté. Dès-lors il reprit la penſée

qu'il avoit déja eue de ne revoir jamais Rome ; &, dans la ſuppoſition même que l'événement de la guerre fût conforme à ſes vœux, il réſolut d'aller ſe confiner dans quelque coin de la terre, où il ne fût plus témoin des violences qui ſeroient exercées ſur les vaincus. AN. R. 705. AV. J. C. 49.

Sa crainte ſur la maniére dont Scipion uſeroit de la victoire, n'étoit pas mal fondée, ſi nous en jugeons par quelques traits de la conduite que tint ce Général en un tems où l'incertitude du ſuccès auroit dû le rendre plus modéré. En voici un exemple.

Cruauté de Scipion à l'égard d'un Centurion, & de quelques ſoldats vétérans de Céſar. *Hirt. n.* 44.

Deux vaiſſeaux de l'eſcadre qui avoit tranſporté en dernier lieu des troupes de Céſar en Afrique ayant été écartés par la tempête, tombérent au pouvoir des Lieutenans de Scipion qui gardoient les côtes : & tous ceux qui montoient ces deux vaiſſeaux lui furent envoyés. Parmi ces priſonniers il y avoit un Centurion : les ſoldats étoient partie vétérans, partie nouveaux. Scipion ſe les fit tous amener devant ſon Tribunal, & leur parla en ces termes : » Je ſais que » ce n'eſt point de votre propre mouve- » ment, mais à l'inſtigation de votre » ſcélérat de Général, que vous faites » une guerre impie à vos concitoyens,

AN. R. 706. AV. J. C. 46. » & aux plus honnêtes gens de la Répu-
» blique. Maintenant donc que la For-
» tune vous a réduits ſous notre puiſ-
» ſance, ſi rentrant en vous-mêmes vous
» voulez vous réunir aux bons citoyens
» pour la défenſe de la République, je
» vous promets non-ſeulement la vie,
» mais une récompenſe. Expliquez-vous,
» & dites ce que vous penſez. «

Le Centurion prit la parole, & lui fit une réponſe bien contraire à ſon attente. » Scipion, lui dit-il, (car je ne
» puis vous donner le titre de Général)
» je vous rends de très-humbles actions
» de graces pour la bonté dont vous
» voulez bien uſer envers des priſonniers
» de guerre; & peut-être profiterois-je
» de votre bienfait, s'il ne falloit pas
» l'acheter par un horrible crime. Quoi!
» je porterois les armes & je combat-
» trois contre Céſar mon Général, ſous
» qui j'ai ſervi comme Centurion; &
» contre ſon armée victorieuſe, à la
» gloire de laquelle je tâche depuis tant
» d'années de contribuer par ma valeur?
» C'eſt ce que je ne ferai jamais: & je
» vous exhorte même à renoncer à la
» guerre que vous avez entrepriſe. Vous
» ne ſavez pas quelles ſont les troupes
» avec leſquelles vous prétendez meſurer

» les vôtres : & tout à l'heure, ſi vous AN. R. 706.
» le voulez, je vais par une expérience AV. J. C. 46.
» indubitable, vous en faire connoître
» la différence. Choiſiſſez une de vos
» cohortes, celle en qui vous avez le
» plus de confiance. Je ne vous deman-
» de pour la combattre que dix de mes
» camarades qui ſont actuellement en-
» tre vos mains. Vous verrez par le ſuc-
» cès, ce que vous devez attendre de
» vos ſoldats. «

Scipion ſe crut bravé : & il avoit quelque raiſon. Cependant le courage de ce Centurion, & ſa fidélité pour ſon Général, méritoient de l'eſtime, même de la part d'un ennemi. C'eſt à quoi Scipion ne fut nullement ſenſible : au contraire ſe livrant à la colére & à l'indignation, il fit ſigne à quelques Centurions de ſon armée de tuer ſur la place celui dont la liberté l'avoit choqué : ce qui fut exécuté dans le moment. Il ordonna pareillement que l'on maſſacrât les ſoldats vétérans, qu'il traita de ſcélérats, engraiſſés du ſang de leurs concitoyens. Les nouveaux ſoldats furent diſtribués dans ſes Légions.

Céſar fut très-affligé du malheur de ces braves gens ; & il caſſa ignominieuſement ceux à qui il avoit droit d'en

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

attribuer la cauſe, c'eſt-à-dire, les officiers qui chargés par lui de faire la garde le long des côtes, & même d'avancer juſqu'à une certaine diſtance en mer pour aſſurer l'abord des vaiſſeaux qui lui amenoient des troupes, s'étoient acquittés négligemment de cette importante commiſſion.

Orage affreux qui incommode beaucoup l'armée de Céſar.

Vers ce même tems l'armée de Céſar fut accueillie pendant la nuit d'une horrible tempête. La grêle tomboit groſſe comme des pierres. Et ce qui rendoit cet accident plus fâcheux, c'eſt que les ſoldats n'avoient aucune des commodités qui auroient pu l'adoucir. Car Céſar, comme il eſt aiſé de le voir par tout ce que nous avons raconté de lui juſqu'ici, ne laiſſoit point ſes troupes dans des quartiers d'hiver où elles puſſent ſe loger à leur aiſe. Il changeoit de camp ſans ceſſe pour avancer toujours ſur l'ennemi, & tenir ſon monde en haleine. De plus ni les officiers ni les ſoldats n'avoient eu la liberté d'embarquer avec eux leurs équipages ou leurs uſtenciles, pas un vaſe, pas un eſclave. Ainſi il y en avoit très-peu qui euſſent des tentes : preſque tous s'étoient fait des abris, ſoit avec leurs habits qu'ils étendoient, ſoit avec des nattes & des

joncs. On conçoit combien tout cela fut aiſément percé par un orage affreux. Les ſoldats n'eurent d'autre reſſource que de mettre leurs boucliers ſur leurs têtes pour ſauver leurs perſonnes. Le camp fut inondé, les feux éteints, & tout ce qu'il y avoit de proviſions entraîné ou gâté. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Effroi des troupes de Céſar à l'approche de Juba.

Mais ce n'étoit-là qu'un accident paſſager. L'approche de Juba répandit parmi les troupes de Céſar bien d'autres allarmes. Ce Prince ayant appris la nouvelle du combat de cavalerie où Scipion avoit eu du déſavantage, & recevant des lettres de ce Général, qui imploroit ſon ſecours, ſe détermina à quitter ſon Royaume, où il laiſſa Sabura pour faire la guerre à Sittius, & lui-même il ſe mit en marche pour venir défendre ſes amis contre Céſar. La Renommée publioit des choſes effrayantes touchant les forces du Roi de Mauritanie. Céſar s'aviſa d'un expédient ſingulier pour raſſurer ſes ſoldats: ce fut d'enchérir encore ſur la Renommée.

Expédient ſingulier employé par Céſar pour les raſſurer.

Suet. Cæſ. n. 66.

Il les aſſembla, & leur dit: » Je ſais » que Juba arrive inceſſamment avec » dix Légions, trente mille chevaux, » cent mille armés à la légére, & trois » cens éléphans. Qu'ainſi les curieux de

AN. R. 706. AV. J. C. 46. » nouvelles ceſſent de faire des recher-
» ches inquiétes, & de bâtir des ſyſtê-
» mes, & qu'ils s'en rapportent à ce
» que je leur annonce ſur des avis cer-
» tains : ou bien je les embarquerai ſur
» le plus vieux de mes vaiſſeaux, pour
» être portés au gré des vents en quel-
» que terre que ce puiſſe être. « Cette exagération produiſit un effet merveilleux. Lorſque Juba fut arrivé, & qu'il ſe fut campé auprès de Scipion, mais ſéparément, il parut que ſes troupes étoient beaucoup moindres qu'on ne ſe les étoit imaginées. En effet, à l'exception de la cavalerie Numide & de l'infanterie légére, qui étoient nombreuſes, le reſte ſe réduiſoit à trois Légions, huit cens chevaux, & trente éléphans. Ainſi les ſoldats de Céſar revenus de l'idée terrible qu'ils s'étoient faite de cette armée, paſſérent de la crainte au mépris, & firent auſſi peu de cas du Roi de Mauritanie préſent, qu'ils l'avoient appréhendé lorſqu'il étoit éloigné.

Hauteur & arrogance de Juba. *Hirt. n. 57.* Si Juba à ſon arrivée déchut beaucoup auprès des troupes de Céſar, il conſerva bien l'aſcendant qu'il avoit pris dès le commencement ſur Scipion. En arrivant il trouva mauvais que ce Géné-

ral portât la cotte d'armes couleur de pourpre, & il eut l'insolence de lui dire qu'il ne devoit pas user d'un vêtement pareil au sien. Scipion fut assez foible pour se rendre à cette remontrance. Il prit le blanc, laissant à ce Prince barbare la marque distinctive du commandement suprême. AN. R. 706. AV. J. C. 48.

Juba étoit plus redouté & mieux obéi dans l'armée de Scipion, que Scipion même. Un Sénateur de ce parti, nommé Aquinius, conversant en présence des deux armées avec Saserna officier de César, Scipion, qui craignoit les désertions, devenues depuis un tems très-fréquentes parmi ses gens, le fit avertir qu'il ne convenoit point de s'entretenir avec les ennemis. Aquinius ne tint compte de cette défense, & renvoya le messager de son Général. Mais lorsqu'un huissier de Juba fut venu lui dire, *Le Roi vous défend de continuer cet entretien*, il eut peur & se retira. C'est ainsi que les Romains se dégradoient eux-mêmes, & que la fureur des partis avilissoit l'honneur commun de toute la Nation.

Scipion & Juba avoient réuni toutes leurs forces avant que César eût entièrement rassemblé les siennes. Il ne tarda

Toutes les forces de César se trouvent enfin rassemblées.

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

pourtant pas beaucoup à recevoir de Sicile en différens voyages les troupes qu'il attendoit, & en particulier la dixiéme Légion, qui, ſelon ce que nous avons marqué ci-deſſus, venoit ſans ordre offrir à ſon Général des ſervices qu'il avoit affecté de rebuter. Les deux armées ennemies étant alors complétes ſe diſpoſoient à en venir aux mains, & ſe tâtoient par de petits combats. Mais avant que de raconter les opérations militaires, je dois rendre compte ici d'un exemple de ſévérité que Céſar fit dans ſon camp pour des fautes paſſées, que la circonſtance ne lui avoit pas permis de punir ſur le champ.

Il fait un exemple de ſévérité contre cinq officiers.

Pendant qu'il étoit à Alexandrie, & enſuite occupé de la guerre contre Pharnace, il y avoit eu parmi ſes Légions en Italie & en Sicile bien des mouvemens, qui avoient enfin éclaté par une ſédition furieuſe, comme je l'ai rapporté. Céſar, qui voyoit que ſes troupes ſentoient le beſoin qu'il avoit d'elles, crut alors devoir ne pas pouſſer trop loin la ſévérité. Mais il connoiſſoit les principaux auteurs des déſordres : & dans le tems dont je parle, il ſaiſit pour les flétrir l'occaſion que lui préſenta l'un d'entre eux.

C. Aviénus, Tribun militaire de la dixiéme Légion, lorſqu'il étoit parti de Sicile, avoit rempli un vaiſſeau entier de ſes équipages & de ſes domeſtiques, ſans prendre ſur ſon bord un ſeul ſoldat. Rien n'étoit plus contraire aux intentions de Céſar, & à l'exemple qu'il donnoit lui-même. On peut juger de ſon équipage actuel en Afrique par celui qu'il avoit autrefois mené dans la Grande-Bretagne, & qui ſe réduiſoit, ſelon le témoignage d'un témoin oculaire, à trois eſclaves. Auſſi dès le lendemain de l'arrivée du convoi dont il s'agit ici, Céſar aſſembla les Tribuns & les Centurions de toutes les Légions, & étant monté ſur ſon Tribunal, il parla en ces termes : » Je ſouhaiterois fort que » ceux dont l'inſolence & le caractére » licentieux m'ont donné par le paſſé » des ſujets de plaintes, euſſent été ca- » pables de ſe corriger, & de profiter » de ma douceur, de ma patience, & » de ma modération. Mais puiſqu'ils ne » ſavent point ſe preſcrire à eux-mêmes » des bornes, je vais en faire un exem- » ple ſelon les loix de la guerre, afin que » les autres apprennent à tenir une meil- » leure conduite. C. Aviénus, vous avez » en Italie ſoulevé contre la République

Av. R. 706. Av. J. C. 48. *Hirt. n.* 54.

Athen. VI. 20.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. » les ſoldats du peuple Romain : vous
» avez exercé des rapines & des pillages
» dans les villes municipales ; & jamais
» ni la République ni votre Général
» n'ont tiré de vous aucun bon ſervice :
» en dernier lieu vous avez embarqué
» ſur les vaiſſeaux vos eſclaves & vos
» équipages au lieu de ſoldats, de fa-
» çon que par votre faute la Républi-
» que manque de ſoldats, qui lui ſe-
» roient utiles & même néceſſaires. Par
» toutes ces raiſons je vous caſſe igno-
» minieuſement, & vous ordonne de ſor-
» tir aujourd'hui de l'Afrique. A. Fon-
» teius, je vous caſſe pareillement, parce
» que dans la charge de Tribun des ſol-
» dats vous vous êtes comporté en offi-
» cier ſéditieux & en mauvais citoyen.
» T. Saliénus, M. Tiro, C. Cluſinas,
» vous étiez parvenus au grade de Cen-
» turions par mon bienfait, & non par
» votre mérite ; & depuis que vous êtes
» revêtus de cet emploi, vous n'avez
» montré ni bravoure dans la guerre, ni
» bonne conduite dans la paix. Au lieu
» de vous étudier à agir ſelon les régles
» de la modeſtie & d'une ſage retenue,
» vous ne vous êtes appliqués qu'à ameu-
» ter les ſoldats contre votre Général.
» C'eſt pourquoi je vous juge indignes

» d'être Centurions dans mon armée, je AN. R. 706.
» vous casse, & vous ordonne de sortir AV. J. C. 46.
» au plutôt d'Afrique. « Après ce discours foudroyant, César livra les cinq coupables à des Centurions, & les fit mettre sur un vaisseau dans des chambres séparées, ne leur laissant qu'un esclave à chacun pour les servir. Quelle hauteur dans les procédés d'un homme qui n'étoit à proprement parler que chef de parti! Les guerres civiles énervent presque toujours la discipline. Mais César trouvoit en lui-même & dans la supériorité de ses talens le droit de se faire obéir.

J'ai dit qu'il se livra un grand nombre de petits combats entre César & ses adversaires, avant que l'on en vînt à une action générale. Le détail de toutes ces opérations de moindre importance se trouve tout au long dans les Mémoires sur la guerre d'Afrique. J'en extrairai ce qui me paroît le plus intéressant, & sur-tout le plus propre à nous faire connoître & admirer de plus en plus le génie & les grandes qualités de César. Voici par exemple un trait de son activité.

Trait remarquable de l'activité de César.

Sachant qu'il lui étoit parti de Sicile un convoi qui lui amenoit deux Légions, *Hirt. n. 62.*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. il envoya deux eſcadres pour faciliter & aſſurer l'arrivée de ce convoi, l'une vers Thapſus, l'autre du côté d'Adrumète. Cette derniére ayant été ſurpriſe d'une tempête, ſe ſépara. Le commandant nommé Aquila ſe mit à couvert, derriére un abri commode : & une grande partie de ſes vaiſſeaux demeura à la rade de Leptis, pendant que ceux qui les montoient entrérent dans la ville pour y prendre du repos & des vivres. Ils ne ſavoient pas qu'ils avoient l'ennemi dans leur voiſinage. Varus, averti du départ du convoi, étoit venu d'Utique à Adrumète avec une flotte de cinquante-cinq bâtimens : & là ayant appris ce qui ſe paſſoit à Leptis, il profita de la négligence des gens de Céſar, & tomba ſur leurs vaiſſeaux laiſſés preſque ſans défenſe. Il en brûla pluſieurs, prit deux galéres à cinq rangs de rames, & alla enſuite attaquer Aquila.

La nouvelle de ce fâcheux événement vint à Céſar, pendant qu'il faiſoit la viſite des travaux de ſon camp. Auſſitôt il quitte tout, monte à cheval, court à bride abattue vers Leptis, qui n'étoit éloignée que de deux lieues, s'embarque ſur un brigantin, ſe fait ſuivre de tout ce qu'il avoit de vaiſſeaux dans le

port, & s'avance en mer. Tout en arri- AN. R. 706. AV. J. C. 46.
vant il tira de péril Aquila, qui avoit de la peine à ſe défendre contre la multitude des bâtimens ennemis. Varus juſques-là vainqueur commence à craindre à ſon tour, & cherche ſon ſalut dans la fuite. Céſar le pourſuit, & non content d'avoir recouvré une de ſes galéres à cinq rangs de rames, & pris une des ennemis, il alla les braver juſques dans le baſſin d'Adruméte, où ils s'étoient retirés, & leur préſenta la bataille, qu'ils refuſérent. Les ayant ainſi réduits à s'avouer en quelque façon vaincus, puiſqu'ils n'oſoient ſortir du port, il revint à ſon camp.

Il fait tuer P. Ligarius, qui avoit toujours continué de porter les armes contre lui, malgré le pardon reçu en Eſpagne.

Sur le vaiſſeau qu'il avoit pris ſe trouva P. Ligariùs, qui ayant porté les armes contre lui en Eſpagne, au lieu d'être ſenſible à la généroſité dont le vainqueur avoit uſé à ſon égard en lui laiſſant une pleine liberté, s'étoit tranſporté en Gréce dans le camp de Pompée, & après la bataille de Pharſale, avoit encore paſſé en Afrique auprès de Varus, pour continuer d'y ſervir la même cauſe. Céſar le fit tuer : & c'eſt le premier exemple bien net & bien décidé d'une pareille rigueur exercée par Céſar contre un homme illuſtre du parti

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

contraire. Il étoit vivement irrité contre ceux qui avoient renouvellé la guerre en Afrique, les regardant en quelque façon comme des relaps, qui ne méritoient plus de pardon.

Attention singuliére de Céſar à exercer ſes troupes.

Céſar de retour dans ſon camp s'appliqua avec un ſoin extrême à exercer ſes troupes pour les mettre en état de réſiſter à la cavalerie, aux armés à la légére, & aux éléphans de Juba. Car dès qu'il s'agiſſoit de combattre de pied ferme, ſon infanterie avoit une ſupériorité étonnante, juſques-là que plus d'une fois trois ou quatre de ſes ſoldats vétérans mirent en fuite deux mille chevaux ennemis. Mais cette cavalerie Numide, & l'infanterie légére qui l'accompagnoit, après s'être diſperſées, ſe rallioient très-aiſément, & revenoient ſans ceſſe à la charge. Et la cavalerie Légionaire de Céſar étoit ſi peu en état de leur réſiſter, que dans une occaſion où il ſe ſentoit preſſé, il l'éloigna du combat; & oppoſant à ces troupes légéres ſa ſeule infanterie, qui les repouſſoit, & tâchoit enſuite d'avancer quelque eſpace de chemin, il regagna enfin ſon camp, mais avec tant de difficulté & de lenteur, qu'en quatre heures il n'avoit fait que cent pas.

Ses troupes, quoiqu'excellentes, n'étoient point du tout faites à cette façon de combattre. En Gaule elles avoient coutume de ſe battre en plaine, & contre des ennemis qui agiſſoient à front découvert, qui employoient peu les embuches, voulant vaincre par la force & non par la fraude. Ici c'étoit tout le contraire : pays coupé, ennemi ruſé & adroit, qui paroiſſoit au moment où on l'attendoit le moins, & diſparoiſſoit de même. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Céſar regarda donc ſes ſoldats, non pas comme de vieux guerriers qui n'euſſent beſoin que d'être menés au combat, mais comme des apprentifs qu'il s'agiſſoit de former : & il les inſtruiſit lui-même ainſi qu'un maître d'eſcrime dreſſe ceux à qui il apprend à faire des armes, leur montrant de quel pied ils devoient ſe retirer, comment & dans quel eſpace de terrain il falloit avancer ou reculer, tantôt faire une feinte, & tantôt lancer leurs traits. Après les avoir exercés dans ſon camp, il les mit à l'épreuve : & pour ramaſſer dans les campagnes les vivres dont il manquoit, il faiſoit marcher ſans relâche ſes Légions, aujourd'hui d'un côté, demain de l'autre, ſachant que la cavalerie & les armés

AN. R. 706. AV. J. C. 46. à la légére des ennemis ſe trouveroient par-tout ſur ſes pas, & fourniroient ainſi à ſes ſoldats l'occaſion & les moyens de pratiquer les leçons qu'il leur avoit données.

Une précaution qui me paroît encore digne de remarque, c'eſt que lorſqu'il marchoit avec toutes ſes Légions portant armes & bagages, il avoit ſoin de détacher trois cens hommes d'élite de chaque Légion, qui fuſſent débarraſſés de tout fardeau, & chargés uniquement de leurs armes. Cette précaution lui fut très-utile en plus d'une occaſion pour repouſſer les ennemis avec avantage.

Il voulut auſſi aguerrir ſes troupes contre les éléphans, dont la grandeur énorme & la multitude les effrayoit beaucoup. Pour cela il fit venir d'Italie quelques-uns de ces animaux dans ſon camp, afin que les ſoldats ſe familiariſaſſent à les voir de près, à les examiner, à les manier. Il leur faiſoit remarquer l'endroit où ils devoient viſer pour bleſſer plus ſûrement ces groſſes maſſes, quelle partie du corps demeuroit découverte & ſans défenſe dans un éléphant même caparaçonné. Il joignoit encore ici la pratique aux préceptes, & or-

donnoit à ſes cavaliers de lancer ſur ces animaux des dards, mais dont la pointe étoit émouſſée, & garnie d'un bouton de cuir. Les chevaux ne furent pas oubliés. Il eut ſoin qu'on les amenât tout près des éléphans, afin qu'ils s'accoutumaſſent à en ſupporter l'aſpect, l'odeur, le cri. Quel Général a jamais porté les attentions auſſi loin? Rien ne lui échappe de ce qui peut être utile, & il ne regarde rien d'utile comme étant au-deſſous de lui. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Lorſque Céſar crut ſes troupes aſſez exercées, il chercha l'occaſion d'en venir à une déciſion par une bataille générale. Scipion dans les commencemens ne s'y ſeroit pas refuſé. Mais il paroît que les petits combats dans leſquels, malgré la ſupériorité de ſa cavalerie & de ſon infanterie légére, il avoit eu le plus ſouvent du deſſous, l'avoient rendu plus circonſpect. Il ſe tenoit dans des lieux forts par leur aſſiéte, & bien retranchés, où il n'étoit pas poſſible de l'attaquer. Pour tirer les ennemis de leur poſte, Céſar ſe détermina à faire le ſiége de Thapſus, perſuadé qu'ils ne laiſſeroient point enlever une place de cette importance, & qu'ils feroient les derniers efforts pour la ſauver. Il n'en étoit Bataille de Thapſus.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. qu'à seize mille, & le quatre Avril ayant levé son camp, il arriva le même jour devant Thapsus, & se disposa à l'assiéger. Scipion & Juba, comme il l'avoit prévu, le suivirent, & vinrent d'abord se poster en deux camps différens à huit mille pas de la ville.

Elle étoit située sur la mer, & couverte en partie du côté des terres par un marais salant, entre lequel & la mer restoit un espace de quinze cens pas. C'étoit par-là que Scipion prétendoit introduire du secours dans Thapsus. Mais César, qui s'en étoit douté, avoit muni cet endroit d'un Fort, & d'un bon corps de troupes : ensorte que Scipion trouvant le passage fermé, fut obligé de s'étendre du côté de la mer, & commença à se fortifier un camp. César choisit ce moment pour engager l'action : & ayant laissé deux Légions dans son camp devant Thapsus, il s'avança en bon ordre avec tout le reste de ses forces, ordonnant en même tems à une partie des vaisseaux qu'il avoit sur cette côte de tourner les ennemis, de façon qu'ils pussent, au signal donné, leur causer de l'inquiétude par derriére, & partager leur attention & leurs efforts.

Scipion n'avoit point mal pris ses mesures,

meſures. Il couvroit ſes travailleurs, ayant toute ſon armée rangée à la tête du retranchement, & les éléphans diſtribués à droite & à gauche ſur les aîles. Cependant l'approche de l'ennemi commença à troubler cet ordre : & Céſar s'en apperçut, pendant qu'il parcouroit les rangs, exhortant les vieux ſoldats à ſe ſouvenir de leur antique bravoure, & les nouveaux à aſpirer à la gloire des vétérans. En ſe portant de divers côtés, il vit parmi les ennemis beaucoup de mouvement & d'agitation : pluſieurs rentroient dans l'enceinte du camp, qui n'étoit pas encore achevée ; d'autres en reſſortoient en foule avec un air d'incertitude & de frayeur. An. R. 706. Av. J. C. 46.

C'étoit-là le moment de donner : & ce qu'avoit fait Céſar juſqu'ici ne permet pas, ce ſemble, de douter que ſon intention ne fût de profiter d'une occaſion qu'il avoit cherchée. Cependant l'Auteur des mémoires ſur la guerre d'Afrique aſſure qu'il balançoit encore, qu'il différoit, qu'il s'oppoſoit à l'ardeur de ſes troupes. Elle étoit ſi grande, que les ſoldats engagérent un Trompette à ſonner la charge ſans ordre : & malgré leurs officiers, qui ſe mettoient devant eux pour les arrêter, ils coururent à

AN. R. 706. AV. J. C. 46. l'ennemi : enſorte que Céſar forcé de céder à un torrent, dont il ne pouvoit retarder le cours, donna enfin le ſignal, & pour mot *la Félicité*.

Si les choſes ſe ſont ainſi paſſées, il faut que Céſar ait eu deſſein d'augmenter le feu & l'activité de ſes troupes, en y réſiſtant. Mais c'étoit pourtant une bréche bien dangereuſe faite à la diſcipline, que de mettre des ſoldats dans le cas d'aller au combat ſans attendre l'ordre du Général. Ces circonſtances, & quelques autres traits de la licence du ſoldat, dont nous parlerons plus bas, rendent très-vraiſemblable ce que *Plut. Caſ.* Plutarque rapporte; que dans le tems que Céſar donnoit ſes ordres pour la bataille, il fut ſurpris d'un accès d'épi- *Suet. Caſ.* lepſie, mal auquel il étoit ſujet, & *c.* 45. qu'avant que d'en être abattu & renver- *Plut.* ſé, ſentant déja les convulſions, il ſe fit porter dans une tour voiſine, où il demeura tant que dura le combat. L'Hiſtorien de la guerre d'Afrique, paſſionné admirateur de Céſar, a pu ſupprimer cet accident fâcheux & humiliant, qui privoit ſon héros de la gloire d'une ſi grande journée; & par une ſuite néceſſaire de cette omiſſion, altérer en quelque choſe la vérité des faits.

Quoi qu'il en ſoit, l'armée de Céſar combattit avec un courage contre lequel ne purent tenir un inſtant les adverſaires. La déroute commença par les éléphans, qui accablés de fléches, & de pierres lancées avec la fronde, prirent la fuite; & effarouchés juſqu'à la fureur, ils écraſérent les rangs qui avoient été formés derriére eux pour les ſoutenir, & ſe jettérent tout à travers les portes du camp, qui n'étoient encore qu'à demi faites. La cavalerie Maure, deſtituée du ſecours des éléphans, ne fit aucune réſiſtance; & les Légions de Céſar, pourſuivant leur avantage, entrérent avec les fuyards dans le camp de Scipion, & s'en emparérent. Les plus braves des ennemis ſe firent tuer en défendant leurs retranchemens; les autres allérent regagner le camp d'où ils étoient partis la veille. AN. R. 706. AV. J. C. 46. *Hirt.* n. 83.

L'ancien Auteur que je ſuis principalement dans toute cette narration, rapporte ici un trait mémorable de la valeur d'un ſoldat vétéran. Un éléphant bleſſé & furieux s'étoit jetté ſur un malheureux valet d'armée, & le tenant ſous un pied, lui appuyant le genou ſur le ventre & l'écraſant de tout le poids de ſon corps, il le maltraitoit & achevoit Combat mémorable d'un ſoldat contre un éléphant.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. de le tuer à coups redoublés de ſa trompe. Le ſoldat dont je parle ne put ſouffrir cette vûe, & il courut en armes à l'éléphant. Auſſi-tôt l'animal guerrier laiſſe le cadavre, ſaiſit le ſoldat avec ſa trompe, dont il l'enveloppe, & l'éléve en l'air tout armé. Dans un ſi preſſant danger, le ſoldat rappelle tout ſon courage, & ſe met à frapper ſur la trompe de l'éléphant avec l'épée qu'il avoit à la main. La douleur força l'animal de lâcher priſe : il jette ſon ennemi par terre, & court avec de grands cris rejoindre la troupe des autres éléphans. Depuis ce tems la cinquiéme Légion, dont étoit ce ſoldat, porta un éléphant dans ſes enſeignes.

L'armée de Scipion étoit battue, mais non pas détruite : & ſi ce Général eût eu de la tête & de la préſence d'eſprit, il en eût peut-être ſauvé une partie conſidérable. Car ceux qui s'étoient retirés en grand nombre dans le camp qu'ils avoient occupé la veille, ſe préparoient à s'y défendre avec courage : ſeulement ils cherchoient un chef pour les commander. Ils n'en apperçurent aucun. Scipion, & tous les Officiers Généraux, Pétreius, Afranius, Labiénus, avoient pris la fuite. Ainſi ces malheureuſes

troupes ſe voyant pourſuivies & attaquées par les vainqueurs, quittérent encore ce ſecond camp, & allérent chercher un aſyle dans celui de Juba. Elles y trouvérent les ennemis, qui venoient de s'en rendre maîtres. Alors ayant épuiſé toutes les reſſources, les vaincus baiſſérent les armes, & demandérent quartier. Ce fut inutilement. Les ſoldats de Céſar, & ſur-tout les vétérans, acharnés au carnage, & ſe croyant tout permis après une ſi grande victoire, les maſſacrérent tous, ſans qu'il en échappât un ſeul. L'ancien Auteur dit qu'ils commirent cette barbarie ſous les yeux de Céſar lui-même, qui ne put ni par menaces, ni par priéres modérer leur fureur. Il ajoute qu'ils portérent l'inſolence & l'audace juſqu'à bleſſer & même tuer quelques perſonnages illuſtres de leur propre armée, qu'ils ſoupçonnoient de favoriſer le parti des ennemis. Il en nomme deux, dont l'un périt réellement, l'autre bleſſé au bras n'évita la mort qu'en allant ſe réfugier auprès du Général. Tant de déſordres ne paroiſſent pas s'allier aiſément avec l'autorité que Céſar ſavoit prendre ſur ſes troupes; & c'eſt une confirmation du récit de ceux AN. R. 708. AV. J. C. 46.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. qui ſuppoſent qu'il ne ſe trouva point à ce combat.

Au reſte, quand il y eût été préſent, la victoire ne pouvoit pas être plus complette. Dix mille des ennemis demeurérent ſur la place : tout le reſte fut diſſipé par la fuite, & leurs trois camps emportés de vive force. Du côté des vainqueurs, il n'y eut que cinquante ſoldats tués, & un aſſez petit nombre de bleſſés.

César marche contre Utique.

César, ſuivant ſa pratique conſtante, ne donna pas le tems aux vaincus de ſe reconnoître. Ayant tenté inutilement d'engager le Gouverneur de Thapſus à ſe rendre, il laiſſa devant la place Caninius Rébilus avec trois Légions. Il fit en même tems inveſtir Tyſdrus, autre ville importante de ces cantons, par Cn. Domitius, à qui il donna deux Légions pour faire ce ſiége. Et lui-même, après avoir récompenſé ceux de ſes officiers & de ſes ſoldats qui s'étoient le plus ſignalés dans la bataille, il partit pour aller réduire Utique, ſe faiſant précéder d'un corps de cavalerie commandé par Meſſala.

Caton veut défendre la place : mais il ne trouve perſonne diſpoſé à le ſeconder.

Utique n'auroit pas été une facile conquête, ſi Caton y eût trouvé des eſ-

Plut. Cat.

prits & des courages disposés à le secon- AN. R. 706.
der. J'ai déja parlé de la force de cette AV. J. C. 46.
place, & des nouveaux ouvrages, aussi bien que des amas prodigieux de munitions de guerre & de bouche, par lesquels Caton l'avoit mise en état de faire une longue résistance. Mais les cœurs des bourgeois étoient pour César ; les Romains établis dans la ville trembloient, & la garnison étoit très-foible, parce que Caton avoit eu pour premier objet de grossir l'armée de Scipion. Néanmoins accoutumé à lutter contre les difficultés, il essaya tout ce qui lui étoit possible dans la situation actuelle des affaires.

Il eut d'abord à calmer le trouble & la consternation étrange que jetta dans la ville la nouvelle de la malheureuse affaire de Thapsus. Cette nouvelle y étoit arrivée la nuit : ce qui augmenta encore le désordre. Comme Utique n'étoit qu'à trois journées de chemin du lieu où s'étoit livrée la bataille, on s'attendoit à voir incessamment le vainqueur aux portes de la ville : & peu s'en fallut qu'elle ne fût désertée par la fuite de tous ses habitans. Caton alla de rue en rue, appaisant le tumulte, diminuant les allarmes, & représentant que peut-

AN. R. 706. AV. J. C. 46. être le mal n'étoit pas si grand qu'on le leur annonçoit. Son autorité rassura un peu les esprits, & procura quelque tranquillité.

Il en profita pour assembler le conseil des Trois cens, c'est-à-dire tout ce qu'il y avoit dans Utique de riches commerçans ou financiers Romains, dont il avoit fait comme son Sénat depuis qu'il étoit dans la place. Il y joignit aussi ce qui se trouvoit autour de lui de Sénateurs, & de fils de Sénateurs. Pendant que l'assemblée se formoit, il entra avec un maintien aussi serein qte de coutume, & fit lecture à ceux qui étoient déja arrivés d'un état des provisions que contenoient les magasins de la ville.

Lorsque tout le monde eut pris place, il commença par louer le zêle & la fidélité dont les Trois cens lui avoient donné les plus fortes preuves, en aidant la cause commune de leur argent, de leurs personnes, & de leurs conseils. Il ajouta qu'il les exhortoit à ne point se partager par des vûes particuliéres, en prenant différentes routes selon les ouvertures & les espérances que chacun pourroit avoir pour sa sureté personnelle; parce que s'ils agissoient de concert, soit qu'ils se résolussent à la guerre, César les mé-

priſeroit moins ; ſoit qu'ils recouruſſent aux priéres, il auroit pour eux plus de conſidération. Du reſte il déclara qu'il leur laiſſoit la liberté de choiſir entre ces deux partis, & qu'il ne les blâmeroit point de quelque façon qu'ils ſe déterminaſſent. » Si vous vous rangez, dit-il, » du côté de la fortune, j'attribuerai » votre changement à la néceſſité. Si au » contraire vous vous roidiſſez contre » les diſgraces, & ſi vous prenez ſur » vous le poids & les périls de la défenſe » de la liberté, en ce cas non-ſeulement » je vous louerai, mais j'admirerai votre » vertu, & je m'offre à être votre chef » & votre compagnon dans une ſi no- » ble entrepriſe, juſqu'à ce que nous » ayons épuiſé les derniéres reſſources » qui peuvent reſter à la patrie. Notre » patrie, Meſſieurs, ce n'eſt ni Utique, » ni Adruméte, mais Rome, qui ſou- » vent a trouvé dans ſa grandeur de » quoi ſe relever de chûtes plus fâcheu- » ſes que celle que vous venons de faire. » Pluſieurs motifs peuvent nous encou- » rager, & nous promettre un heureux » ſuccès. Mais ſur-tout conſidérez que » nous ferons la guerre contre un hom- » me qu'appellent de différens côtés à » la fois des beſoins & des dangers preſ-

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. » ſans. L'Eſpagne ſe ſouléve en faveur » du jeune Pompée; & Rome elle-même » n'a pas encore entiérement reçu le » frein; elle ne le ſouffre qu'avec indi- » gnation, & profitera de la premiére » occaſion favorable pour s'en délivrer. » Quant à ce qui regarde les dangers » qu'il nous faudra courir, pourquoi » nous en effrayerions-nous? Prenons » exemple ſur notre ennemi lui-même, » qui brave tous les hazards pour com- » mettre les plus horribles injuſtices: » au-lieu que nous ne courons les riſ- » ques que d'une vie très-heureuſe, ſi » nous ſommes vainqueurs; ou, ſi nous » ſuccombons, de la plus glorieuſe de » toutes les morts. Cependant délibérez: » prenez votre parti entre vous. Je ſou- » haite, en reconnoiſſance de la vertu » & du courage que vous avez fait pa- » roître juſqu'ici, que la réſolution à » laquelle vous vous arrêterez tourne à » votre avantage. «

Ce diſcours fit dans le moment un effet prodigieux. Quelques-uns furent frappés des raiſons que Caton alléguoit: mais ſa généroſité, ſon intrépidité, ſon égalité d'ame, c'étoit là ce qui enlevoit l'admiration du grand nombre. Ils en oubliérent preſque la poſition actuelle

où ſe trouvoient les affaires ; & entrant dans une eſpéce d'enthouſiaſme, ils louoient Caton, comme le ſeul invincible, le ſeul ſupérieur à la fortune. La concluſion fut qu'ils lui offrirent leurs perſonnes, leurs bourſes, leurs armes, pour en uſer comme il lui plairoit ; perſuadés, diſoient-ils, qu'il leur valoit mieux perdre la vie en obéiſſant à ſes ordres, que de ſe ſauver en trahiſſant une ſi grande vertu. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Mais toute cette ardeur généreuſe n'étoit, ſi j'oſe ainſi parler, qu'un feu de paille, qui s'éteignit à la premiére réflexion, & dès qu'il fallut paſſer des paroles aux effets. Il fut propoſé de mettre en liberté les eſclaves pour les employer comme ſoldats à la défenſe de la ville. Caton, toujours rigide obſervateur de la juſtice, dit qu'il ne feroit pas aux maîtres le tort de leur enlever leurs eſclaves, mais qu'il recevroit ceux que leurs maîtres affranchiroient volontairement. Les Sénateurs qui étoient avec lui, ſe prêtoient volontiers à cette propoſition. Mais les Trois cens, gens de commerce & de finances, & dont les eſclaves faiſoient une des principales richeſſes, ſe refroidirent tout d'un coup, lorſqu'il s'agit pour eux d'une perte auſſi

AN. R. 706. AV. J.C. 46. considérable; & la peur de César leur revenant en même-tems dans l'esprit, effaça tous les sentimens de zêle pour la belle gloire, & de respect pour Caton. » Qui sommes-nous? se disoient-ils les » uns aux autres: & à qui refusons-nous » de nous soumettre? César ne réunit-il » pas en lui seul toutes les forces de » l'Empire? Et nous, pour lui résister, » sommes-nous des Scipions, des Pom- » pées, ou des Catons? Quoi? pendant » que toute la terre fléchit sous le joug, » & que la frayeur abaisse tous les cou- » rages, nous entreprendrons de défen- » dre la liberté de Rome? nous dispu- » terons la possession d'Utique, à celui » à qui Caton & Pompée le Grand ont » abandonné l'Italie? & nous donnerons, » pour combattre contre César, la liberté » à nos esclaves, pendant que nous-mê- » mes nous n'avons de liberté qu'autant » qu'il lui plaira de nous en laisser? Ah! » insensés que nous sommes, rendons- » nous plus de justice: connoissons-nous » nous-mêmes, & ne songeons qu'à » implorer humblement la clémence du » vainqueur. «

Ainsi pensoient les plus modérés des Trois cens. Les autres ne s'en tinrent pas à la foiblesse: ils allérent jusqu'à la

noirceur, & projettérent de ſe rendre maîtres des Sénateurs, pour les livrer à Céſar, & acheter leur paix par cette trahiſon. Caton eut quelque ſoupçon de leur changement : cependant il continua à garder les dehors avec eux, ne croyant pas devoir, en les pouſſant à bout, les forcer de ſe déclarer. Mais il comprit qu'il n'étoit preſque plus poſſible de ſonger à défendre Utique : & il en écrivit en ces termes à Scipion & à Juba, qui cachés non loin de cette ville, l'un en mer derriére un promontoire, l'autre dans des bois & des montagnes, lui avoient envoyé offrir leur compagnie pour la fuite, ou demander une retraite. AN. R. 708. AV. J. C. 46.

L'arrivée de la cavalerie de Scipion, qui du lieu de la bataille s'étoit rendue près d'Utique, ranima pourtant, au moins pendant quelques momens, l'eſpérance de Caton. Cette troupe étoit nombreuſe : & ſi l'on parvenoit à la faire entrer dans la ville, elle étoit capable de tenir en reſpect les bourgeois & les Trois cens. Mais il y avoit partage de ſentimens entre ceux qui la compoſoient. Les uns ſongeoient à aller chercher Juba pour ſe donner à lui : d'autres vouloient reconnoître Caton pour chef. Un troiſiéme parti, flottant

AN. R. 706. AV. J. C. 46. & incertain entre les deux, n'étoit déterminé qu'à refuſer d'entrer dans Utique, à cauſe de l'affection connue que les habitans avoient pour Céſar. Dans cette diverſité d'avis, ils s'accordérent tous néanmoins à députer vers Caton, & à l'avertir de leur arrivée.

Il ſortit pour aller à eux, accompagné de tous les Sénateurs, hors M. Rubrius, qu'il chargea d'avoir l'œil en ſon abſence ſur les Trois cens. Lorſqu'il eut joint les Commandans de cette cavalerie, il les pria de ne point ſe donner à un Prince étranger, à un Roi Maure; & de préférer Caton à Juba. Il leur repréſenta qu'il y alloit de leur honneur de ne point abandonner tous ces illuſtres Sénateurs qu'ils voyoient autour de lui; & qu'en les ſauvant ils ſe ſauveroient eux-mêmes, s'ils vouloient entrer dans une ville, que ſes fortifications rendoient imprenable, & qui étoit munie de toutes ſortes de proviſions pour pluſieurs années. Après ce petit diſcours, auquel les Sénateurs ajoutérent leurs priéres & leurs larmes, les Commandans de la cavalerie délibérérent avec leur troupe: & pendant ce tems, Caton s'aſſit ſur une éminence avec les Sénateurs, attendant la réponſe.

En ce même moment arrive Rubrius, portant des plaintes contre l'audace des Trois cens, qui ſe révoltoient, & mettoient le trouble dans la ville : nouveau ſujet de terreur & de conſternation pour les Sénateurs ; nouvel exercice pour la conſtance de Caton. Il raſſure ceux qui l'environnent : il renvoye Rubrius à Utique, avec ordre aux Trois cens de ſe calmer & d'attendre ſon retour. La réponſe des cavaliers, qui vint peu après, augmenta encore les difficultés. Ils déclaroient qu'ils n'avoient nulle inclination pour Juba, & qu'ils ne craignoient point Céſar dès qu'ils ſeroient dans la compagnie de Caton : mais qu'ils ne pouvoient ſe fier aux habitans d'Utique, Phéniciens d'origine, & auſſi perfides que l'avoient été autrefois les Carthaginois leurs fréres. » Si ce peuple léger & trompeur, di- » ſoient-ils, demeure aujourd'hui tran- » quille, c'eſt ſeulement juſqu'à l'arri- » vée de Céſar. Dès qu'ils le verront à » leurs portes, ils ſe joindront à lui » contre nous. Si donc on veut profiter » de notre ſecours, un préalable néceſ- » ſaire eſt de tuer ou de chaſſer tous les » habitans d'Utique. Alors nous entre- » prendrons la défenſe de la ville deve-

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. » nue libre d'ennemis & de Barbares. « Caton trouva bien dure & bien cruelle la propoſition qui lui étoit faite par les cavaliers : néanmoins il leur répondit avec douceur qu'il falloit qu'il rentrât dans la ville pour délibérer avec les Trois cens.

Les plaintes qu'on lui avoit portées contre ces commerçans & gens d'affaires, n'étoient que trop fondées. Il les trouva bien décidés, ne cherchant plus de prétextes pour colorer leur déſertion, mais déclarant nettement qu'il étoit bien étrange, qu'on voulût les forcer de faire la guerre à Céſar, tandis qu'ils n'en avoient ni le pouvoir, ni la volonté. Il y en eut même quelques-uns qui s'expliquérent aſſez haut ſur le projet de s'aſſurer de la perſonne des Sénateurs, pour les repréſenter à Céſar lorſqu'il arriveroit. Caton laiſſa tomber ce dernier propos, comme s'il ne l'eût pas entendu : ce qu'il pouvoit feindre avec d'autant plus de vraiſemblance, qu'il étoit un peu ſourd. Mais il en conçut une très-vive inquiétude. Car ſon grand & même ſon unique objet alors étoit d'aſſurer la vie & la retraite des Sénateurs. Déſeſpérant totalement de défendre Utique, dans la diſpoſition où il

Réſolu de mourir, il ſe donne des peines infinies pour aſſurer la retraite des Sénateurs qui étoient avec lui dans Utique.

voyoit les esprits, il avoit résolu de mou- AN. R. 706.
rir; mais il ne croyoit pas que ce fût pour AV. J. C. 46.
lui une raison d'être indifférent sur ceux qui l'accompagnoient : & des soins absolument superflus pour sa personne, l'occupoient & le touchoient fortement par rapport aux autres.

Ses allarmes redoublérent donc lorsqu'on vint lui annoncer que les cavaliers, las d'attendre sa réponse, partoient & s'éloignoient d'Utique. Il se léve sur le champ, & lorsqu'il fut à portée de les découvrir, voyant qu'ils avoient déja pris de l'avance, il monte à cheval, & court après eux. Ils le reçurent avec joie, & l'exhortérent à se sauver en leur compagnie. Ce n'étoit nullement sa pensée : mais il les pria avec instance, & en s'attendrissant, dit-on, jusqu'aux larmes, de protéger la fuite des Sénateurs; & de les tirer du péril où ils étoient au milieu d'un peuple infidéle, qui commençoit à conspirer leur perte. Il n'omit rien pour fléchir les cavaliers : il leur tendoit les bras, il saisissoit les rênes de leurs chevaux pour les obliger de tourner tête, il embrassoit leurs armes. Enfin il obtint d'eux un jour de délai, & les ramenant avec lui, il en plaça une partie aux portes, &

AN. R. 706. AV. J. C. 46. confia aux autres la garde de la citadelle.

Alors les Trois cens craignirent, & envoyérent prier Caton de ſe rendre dans leur aſſemblée. Rien ne prouve mieux, combien une vertu ſublime a droit de régner ſur les hommes, que les ſentimens d'admiration, de reſpect, de tendreſſe, qui ſoumettoient à Caton tous ceux que renfermoit alors la ville d'Utique. Ils étoient tous diviſés d'intérêts & de ſentimens : ils étoient prêts à devenir mutuellement ennemis, & à s'égorger preſque les uns les autres : & tous ſe réuniſſoient à admirer & à chérir un ſeul homme, qui maintenoit la tranquillité & le calme parmi tant de cœurs troublés par la crainte, ou aigris par les diſſenſions. Sur le meſſage des Trois cens, les Sénateurs ſe mirent autour de Caton pour l'empêcher d'y déférer, lui diſant qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à livrer leur protecteur & leur ſauveur à des infidéles & à des traîtres. Caton ſavoit bien qu'il n'avoit rien à appréhender. Il appaiſa les inquiétudes des Sénateurs, & alla ſeul trouver les Trois cens.

Ils le remerciérent beaucoup de la confiance qu'il avoit en eux, & ils lui

protestérent qu'il devoit compter sur leur zèle pour toute autre chose que pour la guerre, le priant, s'ils n'étoient pas des Catons, & s'ils ne pouvoient s'élever à la noblesse de ses sentimens, d'avoir pitié de leur foiblesse. Ils ajoutérent qu'ils étoient résolus de députer à César & d'implorer sa clémence : mais que le premier & le principal objet de leurs sollicitations seroit Caton ; & que, s'ils n'obtenoient pas sureté pour lui, ils ne recevroient pas la grace qui leur seroit offerte à eux-mêmes, & combattroient pour sa défense tant qu'ils auroient un souffle de vie. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Caton témoigna qu'il leur étoit obligé de leur bonne volonté : il approuva le dessein qu'ils avoient de faire leurs soumissions au vainqueur, & les exhorta à ne point perdre de tems. Mais il leur défendit de parler de lui en aucune façon. » C'est [a] aux vaincus, leur » dit-il, qu'il convient d'employer les » priéres ; & à ceux qui sont en faute, » de demander grace. Pour moi je me » suis conservé invincible pendant toute » ma vie, & même je suis actuellement

a Κεκρατημένων γὰρ εἶναι δίκην, καὶ ἀδικούντων τὴν παραίτησιν. αὐτὸς δὲ ἀνίκητος γεγονὼς παρὰ πάντα τὸν βίον ἀλλὰ καὶ νικᾶν ἐφ' ὅσον ἐβούλετο καὶ

AN. R. 706. AV. J. C. 46. » victorieux autant que j'ai désiré de » l'être, & je triomphe de César par la » supériorité de la justice & du bon » droit. C'est lui qui est le vaincu : c'est » lui qui succombe. Car ce qu'il a tou- » jours nié de tramer contre la patrie, » il en est aujourd'hui atteint & con- » vaincu par les faits. «

Au sortir de cette conférence avec les Trois cens, Caton reçut avis que César étoit en marche avec la plus grande partie de ses forces pour venir attaquer Utique. » Hélas! dit Caton : il nous » fait un honneur que nous ne méri- » tons pas assurément : il nous prend » pour des hommes. «

Un autre message qui lui vint peu de tems après, donna lieu encore à une réflexion très-judicieuse de sa part. M. Octavius lui envoya dire qu'il étoit près d'Utique avec deux Légions, & qu'il consentoit à se joindre à lui ; mais qu'il falloit qu'avant tout ils s'arrangeassent entre eux pour le commandement. Caton ne répondit rien au messager d'Octavius : mais se retournant vers

κρείττων Καίσαρος τοῖς καλοῖς καὶ δικαίοις. ἐκεῖνον δὲ εἶναι τὰ ἐναντία καὶ νενικημένον. ἃ γὰρ πρότερον πράττων κατὰ τῆς πατρίδος πάλαι, νῦν ἐξηλέγχθαι καὶ πεφανερῶσθαι. *Plut. Cat.*

ſes amis, » Eh bien ! leur dit-il, devons- AN. R. 706.
» nous être étonnés que nous ayons ruiné AV. J. C. 46.
» nos affaires, nous qu'au moment même
» où nous périſſons l'ambition du com-
» mandement tourmente & diviſe en-
» core ? «

Cependant le tems accordé par les cavaliers expiroit, & en s'en allant ils fournirent une nouvelle occaſion à Caton de faire briller ſon zêle pour la juſtice, & ſa bonté. Ils ſe mirent à piller Utique comme une ville ennemie. Caton ne fut pas plutôt averti de ce déſordre, qu'il courut l'arrêter. Il arracha des mains des premiers qu'il rencontra leur injuſte butin : les autres frappés de honte à ſa vûe, jettérent auſſitôt ce qu'ils emportoient, & baiſſant les yeux en terre, n'oſant dire une ſeule parole, ils partirent pour aller chercher un aſyle dans le Royaume de Juba. Quelques Sénateurs les accompagnérent, & en particulier Fauſtus Sylla, qui leur diſtribua à chacun cent ſeſterces. Si nous en croyons l'Auteur des Mémoires ſur la guerre d'Afrique, Caton avoit été obligé de leur faire une ſemblable largeſſe pour obtenir d'eux qu'ils épargnaſſent les habitans d'Utique. *D. B. Afr. n. 87.*

La plupart des Sénateurs avoient pré-

AN. R. 706. AV. J. C. 46. féré la fuite par mer à la protection de Juba, & étoient reſtés dans la ville. Comme leur danger croiſſoit & par la retraite des cavaliers, & ſur-tout par l'approche de Céſar, Caton prit les derniéres meſures pour hâter & aſſurer leur fuite. Il fit fermer toutes les portes de la ville, excepté celle qui conduiſoit à la mer : il fournit des vaiſſeaux aux fugitifs, il donna de l'argent à ceux qui pouvoient en manquer, il diſtribua ſes ordres pour les embarquemens, & veilla par lui-même à empêcher le tumulte que la précipitation & l'effroi aménent naturellement dans de ſemblables rencontres : il embraſſoit ceux qui partoient : il déterminoit à partir ceux qui en faiſoient difficulté par attachement pour lui. Il n'y eut que ſon fils, & un certain Statilius, dont il ne put vaincre la réſiſtance.

Il ne fit pas de grands efforts ſur ſon fils, croyant ne devoir pas combattre les ſentimens ſi raiſonnables & ſi naturels de la piété filiale. Par rapport à Statilius il employa des exhortations preſſantes, parce que la haine de ce Sénateur contre Céſar étoit connue. Mais c'étoit un jeune homme plein de feu,

qui se piquoit de constance & de magnanimité, & qui prétendoit être le zélateur de Caton. Il tint donc ferme : & Caton voyant toutes ses attaques rejettées, dit à deux Philosophes qui ne le quittoient point : » C'est votre affaire » d'amortir ce courage trop échauffé, » & de le faire pancher du côté de » l'utile. « AN. R. 708. AV. J. C. 46.

Les soins de Caton ne se bornoient pas aux seuls Sénateurs. S'étant mis hors d'intérêt par la résolution de mourir, il sembloit qu'il n'en prît qu'un intérêt plus vif & plus tendre à tout ce qui regardoit les autres. Il fit rentrer alors dans Utique le commun peuple, qu'il avoit obligé, comme je l'ai dit, de camper hors de la ville. Et comme ces Bourgeois avoient toujours été affectionnés à César, il les pria d'aider de leur crédit les Trois cens, qui avoient servi le parti Républicain jusqu'au tems de la bataille de Thapsus ; de ne point séparer leur cause de celle de ces Romains établis au milieu d'eux, & d'agir de concert pour procurer leur sureté commune.

Il fit plus, & il rendit aux Trois cens un service d'une espéce singuliére, & directement opposée à la façon de pen-

AN. R. 706 AV. J. C. 46 ſer qu'il ſuivoit pour lui-même. L. Céſar, parent du Dictateur, mais d'une branche ennemie & très-attachée à la défenſe de la liberté, prenant néanmoins apparemment quelque confiance dans la liaiſon du ſang, reſtoit dans Utique, & même s'étoit chargé d'être l'Orateur des Trois cens auprès du vainqueur. Ayant donc à compoſer un diſcours ſur ce ſujet, il pria Caton de l'aider : & cette ame ſi hautaine ne dédaigna pas de s'employer pour trouver les tours les plus favorables, & les couleurs les plus ſpécieuſes, ſous leſquelles pût être préſentée la cauſe des Trois cens.

Le même L. Céſar s'offrit pour médiateur à Caton. *Je me jetterai*, lui diſoit-il, *aux pieds du Dictateur : j'embraſſerai ſes genoux. Gardez-vous en bien*, reprit Caton. *Si je voulois être redevable de la vie à Céſar, il me conviendroit d'aller ſeul me préſenter devant lui. Mais je ne prétens pas lui avoir obligation pour les injuſtices qu'il commet. Car il eſt injuſte en ſauvant comme maître ceux ſur leſquels il n'a aucun droit, ni aucun pouvoir légitime.* Caton ſe contenta donc de recommander à L. Céſar, qui partoit, ſon fils & ſes amis.

Il paſſa dans ces différens ſoins une nuit

nuit entiére & une grande partie du jour ſuivant. Rendu enfin chez lui, il aſſembla toute ſa maiſon, c'eſt-à-dire, ſes amis & ſon fils, & entr'autres propos qu'il leur tint, il défendit à ſon fils de prendre aucune part au gouvernement des affaires publiques. *Vous ne le pouvez pas*, lui dit-il, *d'une façon digne du nom que vous portez : le faire d'une autre maniére, rien ne ſeroit plus honteux.* AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Il prit enſuite le bain : & là il ſe ſouvint de Statilius. Il en demanda des nouvelles à Apollonidès, l'un des deux Philoſophes, qu'il avoit chargés de le réſoudre à ſonger à ſa ſûreté. *Avez-vous réuſſi*, lui dit-il, *auprès de Statilius? & ſeroit-il parti ſans nous dire adieu? Comment?* reprit Apollonidès : *il eſt intraitable, & il déclare qu'il veut abſolument demeurer ici, & faire ce que vous ferez.* Caton ſourit, & ſe contenta de répondre : *Inceſſamment on ſera à portée d'en juger.*

Après le bain, il ſoupa en nombreuſe compagnie, avec tous ſes amis & les Magiſtrats d'Utique. On tint table longtems : & la converſation fut vive, animée, aſſez gaie, ſavante, roulant ſur des points de Philoſophie Morale. Mais quelqu'un ayant fait tomber le propos Dernier repas de Caton.

An. R. 706. Av. J. C. 46. sur les Paradoxes des Stoïciens, tel que sont ces maximes, *que le sage est seul libre, que tous les vicieux sont esclaves;* & Démétrius, Philosophe Périparéticien, ayant entrepris de les réfuter, suivant les principes de sa secte; Caton s'échauffa extrêmement contre lui, & traita la matiére à fond, parlant avec un feu, une véhémence, un ton de voix, qui le décelérent, & changérent en certitude les soupçons que l'on avoit déja du dessein où il étoit de se donner la mort. Aussi après qu'il eut fini, un morne silence régna dans la compagnie. Caton s'en apperçut, & pour faire diversion, il parla de la situation actuelle des choses, de ceux qui étoient partis, témoignant les inquiétudes qu'il avoit à leur sujet, & craignant pour les uns les tempêtes, pour les autres les déserts arides & sablonneux qu'il leur faudroit traverser.

Ainsi finit le repas: après lequel il se promena quelque tems selon sa pratique journaliére; & ayant donné ses ordres à ceux qui commandoient la Garde, en se renfermant dans son appartement il s'attendrit plus que de coutume avec son fils & avec chacun de ses amis: ce qui renouvella & fortifia la pensée

que l'on avoit déja eue de ſa funeſte ré- AN. R. 706.
ſolution. AV. J. C. 46.

Quand il fut entré dans ſa chambre, Sa mort.
il ſe mit ſur ſon lit, & prit en main le Dialogue de Platon ſur l'Immortalité de l'ame. Après en avoir déja lu une grande partie, en regardant à ſon chevet, il fut ſurpris de n'y point voir ſon épée. Elle en avoit été ôtée par ordre de ſon fils pendant que l'on étoit à table. Caton appella un eſclave, à qui il demanda ce qu'étoit devenue ſon épée; & l'eſclave n'ayant rien répondu, il ſe remit à lire. Quelque tems après il redemanda encore ſon épée, mais ſans empreſſement, ſans vivacité, comme s'il n'eût point eu de deſſein particulier. Lorſqu'il eut fini ſa lecture, voyant que perſonne ne ſe mettoit en devoir de lui obéir, il appella tous ſes eſclaves l'un après l'autre, & d'un ton de voix ferme & haut il leur déclara qu'il vouloit avoir ſon épée. Il s'emporta même juſqu'à frapper à poing fermé l'un d'entre eux ſur la bouche avec tant de violence, que ſa main en fut toute enſanglantée. *Quoi donc?* diſoit-il avec indignation, *mon fils & mes gens conſpirent pour me livrer à mon ennemi ſans armes & ſans défenſe!*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. Son fils entra alors avec ſes amis fondant en larmes; & l'embraſſant tendrement il le conjuroit de ſe laiſſer fléchir. Caton ſe leva, & lançant des regards pleins d'indignation, » Depuis » quand donc, dit-il, ſuis-je tombé en » démence, pour que mon fils ſe rende » mon curateur? On me traite comme » un inſenſé. On n'emploie point avec » moi les raiſonnemens ni les voies de » perſuaſion, pour me détromper ſi je » m'abuſe, mais on m'empêche par voie » de fait de diſpoſer de ma perſonne, » & on me déſarme. Brave & généreux » fils, que n'enchaîniez-vous auſſi votre » pére, en lui liant les mains derriére » le dos, juſqu'à ce que Céſar arrivé, » & me trouve même hors d'état de me » défendre? Car ce n'eſt pas pour m'ô» ter la vie que j'ai beſoin d'épée, puiſ» qu'en retenant mon haleine pendant » quelques momens, ou en me frappant » la tête une ſeule fois contre la muraille, » je puis trouver la mort ſi je la cher» che. « Ces terribles paroles, qui paſſent aſſurément ce que l'on doit appeller courage, épouvantérent tellement le jeune Caton, qu'il s'enfuit en jettant les hauts cris.

Son pére, reſté ſeul avec les Philo-

ſophes Démétrius & Apollonidès, prit pour leur parler un ton plus doux. » Etes-
AN. R. 706. AV. J. C. 46.
» vous auſſi d'avis, leur dit-il, de re-
» tenir en vie malgré lui un homme de
» mon âge, & de faire ſentinelle au-
» tour de moi? Ou bien avez-vous quel-
» ques raiſons à m'alléguer pour me
» convaincre qu'il n'eſt point indigne de
» Caton, ni honteux pour lui, de devoir
» ſon ſalut à ſon ennemi? Que ne m'é-
» talez-vous donc ces raiſonnemens
» nouveaux pour moi, afin que renon-
» çant aux maximes dans leſquelles nous
» avons été nourris, & devenus plus
» ſages par les leçons que Céſar nous
» donne, nous lui en ayons d'autant
» plus d'obligation? Au reſte je n'ai
» point pris de parti ſur ce qui me re-
» garde: mais il faut que je ſois maître
» d'exécuter la réſolution à laquelle je
» m'arrêterai. J'en délibérerai en quel-
» que façon avec vous, en prenant con-
» ſeil des principes Philoſophiques que
» vous enſeignez & que vous ſuivez.
» Banniſſez donc toute crainte: allez,
» & dites à mon fils qu'il n'entreprenne
» point de forcer ſon pére à ce qu'il ne
» peut lui perſuader. « Il eſt aſſez ſin-
gulier que Caton nie en ce moment qu'il ait pris ſon parti. Toutes ſes dé-

AN. R. 706. AV. J. C. 46. marches précédentes ſemblent annoncer viſiblement le contraire : & je ne vois pas comment on peut l'excuſer ici d'un défaut de ſincérité.

Démétrius & Apollonidès ne lui répondirent rien, & ſe retirérent en pleurant. Un jeune eſclave lui rapporta ſon épée. Caton la tira, l'examina, & voyant que la pointe étoit bien droite & bien aigue; *Maintenant*, dit-il, *je ſuis mon maître.* Il poſa ſon épée, reprit ſon livre, & le relut d'un bout à l'autre. Plutarque aſſure qu'il dormit enſuite, & d'un ſi bon ſomme, que ceux qui étoient dehors, & qui écoutoient à la porte, l'entendirent ronfler. Choſe bien difficile à croire ! qu'entre l'agitation violente où il venoit de ſe mettre, & le moment où il va ſe donner la mort, il ait pu goûter un ſommeil paiſible. Il eſt plus aiſé de ſe perſuader que par cette affectation de tranquillité parfaite il voulut augmenter la fauſſe gloire qu'il s'imaginoit trouver dans une mort volontaire.

Sur le minuit il appella deux de ſes affranchis, dont l'un, qui ſe nommoit Cléanthés, étoit ſon Médecin ou Chirurgien, l'autre, nommé Butas, étoit celui en qui il avoit le plus de confiance

pour les affaires. Il envoya ce dernier à la mer, avec ordre de voir si tout le monde étoit embarqué, & de venir ensuite lui en rendre compte. Le ministére de Cléanthés lui étoit nécessaire pour sa main, où il y avoit inflammation causée par le coup violent qu'il avoit donné à son esclave. Caton en faisant ainsi panser & bander sa main, donna de l'espérance & de la consolation à tous ceux de sa maison, qui conclurent qu'il ne renonçoit pas à la vie, puisqu'il prenoit encore soin de son corps. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Cependant Butas revint, & lui dit que tous étoient partis hors Crassus, qui lui-même alloit incessamment s'embarquer : mais qu'il faisoit un grand vent, & que la mer étoit fort agitée. Ces derniéres paroles tirérent de Caton un soupir : il plaignit le sort de ceux qui dans de pareilles circonstances étoient obligés de se mettre en mer. Il renvoya Butas au port, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelqu'un, qui dans la précipitation de l'embarquement ayant oublié quelques provisions nécessaires eût été forcé d'interrompre sa route & de regagner Utique. Déja les coqs chantoient; & Caton, si nous en croyons Plutarque, dormit encore

AN. R. 706. AV. J. C. 56. un peu. Mais bientôt Butas étant revenu, & ayant assuré son patron que tout étoit parfaitement tranquille, Caton lui ordonna de fermer la porte, & se jetta devant lui sur son lit, comme s'il eût voulu reposer le reste de la nuit.

Dès qu'il fut seul, il se perça de son épée un peu au-dessous de la poitrine : mais la violence du coup fut diminuée par la foiblesse de sa main enflée & malade. Il ne mourut donc pas sur le champ, & en se débattant sur son lit il tomba à terre, & renversa une petite table dont il se servoit pour des figures de Géométrie. Au bruit qu'il fit en tombant, ses domestiques jettérent un grand cri ; son fils & ses amis entrérent. Ils le trouvérent nageant dans son sang, & ses entrailles sortant du ventre par l'ouverture de la plaie. Il vivoit néanmoins encore, & faisoit usage de ses yeux. Le Chirurgien approche, & voyant que les intestins n'étoient point blessés, il voulut les faire rentrer, & recoudre la plaie. Mais lorsque Caton fut revenu pleinement à lui-même, & qu'il eut compris l'intention que l'on avoit de le secourir, il repoussa le Chirurgien, & avec une férocité dont le seul récit fait frémir, il porta ses mains dans sa plaie,

la rouvrit, & en ſe déchirant ainſi les entrailles, il expira. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Telle fut la mort de Caton, que toute l'Antiquité a louée, que les maximes de notre ſainte Religion condamnent, & que la raiſon même ne peut approuver. Je ne prétens point m'étendre ici ſur les principes qui prouvent évidemment que l'homicide de ſoi-même eſt criminel. Je me renferme dans ce qui eſt propre à mon objet: & je prie ſeulement qu'en ſe rappellant les courtes obſervations que j'ai jettées dans mon récit, on y ajoute une réflexion unique, tirée des faits. C'eſt qu'il eſt clair que l'orgueil a été le motif de la réſolution déſeſpérée de Caton, & que ce n'eſt que par ce vice qu'il a triomphé de la crainte de la mort, qu'il regardoit comme une foibleſſe. Plutarque lui fait dire à lui-même, qu'il y auroit de l'indignité & de la honte pour lui à vouloir être redevable de la vie à Céſar. Voilà l'idée dont il fut frappé. Il ne put ſoutenir la penſée de cette humiliation: & pour ne point devoir la vie à ſon ennemi, il aima mieux ſe l'arracher à lui-même avec une ſorte de barbarie. Cet orgueil, il eſt vrai, paſſoit dans ſon eſprit pour vertu. Il n'en eſt pas moins un Réflexions ſur cette mort.

AV. R. 706. AV. J. C. 46. vice, que toute la morale, même de pure raiſon, condamne. Mais je vais plus loin : & dans ſes propres principes, je crois qu'on peut lui faire ſon procès.

La vertu dont il s'eſt le plus piqué toute ſa vie, c'eſt une conſtance invincible, & ſupérieure aux événemens. Or il eſt viſible, que ſa mort eſt l'effet d'un découragement précipité, d'une laſſitude de combattre, d'un abattement qui ne lui permit pas de porter la réſiſtance juſqu'au bout. Les reſtes du parti de Pompée ſe ranimoient en Eſpagne, & y acquirent réellement par la ſuite de très-grandes forces. Ainſi pour ne ſe point démentir, il falloit que Caton tentât encore cette eſpérance : & ſe donner la mort, tandis qu'elle ſubſiſtoit, c'étoit manquer à ſes principes, & abandonner avant le tems la cauſe de la liberté.

Caton fut vraiment eſtimable par la douceur qu'il joignoit à la fermeté.

Je ſuis donc bien éloigné de regarder la mort de Caton comme un acte d'héroïſme. Où je le trouve vraiment Héros, c'eſt dans les ſoins qu'il prend pour ſauver les autres pendant qu'il renonce lui-même à la vie ; c'eſt dans ſa douceur inaltérable à l'égard des Trois cens & des habitans d'Utique ; c'eſt dans ſon amour pour la juſtice, qui le porte à

s'oppoſer à toutes les violences que vou- AN. R. 708.
loient exercer ceux de ſon parti. AV. J. C. 46.

Cette humanité généreuſe ne s'eſt pas ſeulement ſignalée dans les derniers jours de ſa vie : elle a toujours dirigé ſes actions & ſa conduite. Je ſais que l'on ne ſe forme pas ordinairement cette idée de Caton. La fermeté, la hauteur, une auſtérité même farouche, voilà les qualités qu'on lui attribue. Cette idée n'a rien que de vrai, mais elle eſt défectueuſe : & pour embraſſer entiérement ſon caractére, il faut joindre à la fermeté contre les vices, la douceur pour les perſonnes; non une douceur de pur ſentiment, ſujette à des alternatives & à des boutades, mais une douceur toute de raiſon, & toujours égale, parce qu'elle étoit fondée ſur des principes qui ne changent point. C'eſt ce que l'on a pu remarquer dans ſa tendre amitié pour ſon frére, dans ſes égards pour Muréna qu'il accuſoit, dans les larmes qu'il verſa en voyant ſes concitoyens s'égorger les uns les autres ; enfin dans ſa modération à l'égard de tous ceux contre leſquels il eut à latter pour la défenſe de la liberté & des loix. Je n'en excepte que le ſeul Céſar, qui faiſant le mal par ſyſtême, & marchant à la tyran-

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

nie par le chemin le plus droit, ſans jamais s'écarter de ſon plan, ne pouvoit être regardé par Caton, que comme un ennemi public, contre lequel tout l'Etat devoit s'armer, & qu'il falloit pouſſer à bout, parce qu'on ne pouvoit eſpérer de le changer.

On peut le regarder comme l'un des hommes les plus vertueux que le Paganiſme ait produits.

Si à ces deux grands traits de ſon caractére, la fermeté & la douceur, on ajoute l'élévation du génie, l'étendue & la ſagacité des vûes, l'application infatigable au travail, la pureté des mœurs, on trouvera, malgré quelques taches que nous avons remarquées dans les occaſions, qu'il doit être regardé comme l'un des hommes les plus eſtimables & les plus vertueux que le Paganiſme ait produits : on ne ſera point étonné que Virgile [a] l'ait mis dans l'Eliſée à la tête des amateurs de la vertu : on le jugera digne de l'éloge magnifique qu'en avoit fait Tite-Live en deux mots, qui nous ont été conſervés par S. Jérôme. « Caton [b], diſoit ce judicieux Ecrivain, a » été loué & blâmé par deux des plus » grands génies qui ayent jamais été. » Mais perſonne n'a pu augmenter ſa

a Secretoſque pios, his dantem jura Catonem *Virg. Æn. l.* VIII. *n.* 670.

b Cujus gloriæ neque profuit quiſquam laudando, nec vituperando quiſquam nocuit, quum

» gloire par des louanges, ni la dimi- AN. R. 706.
» nuer par des cenſures. « Ces deux AV. J. C. 46.
grands génies dont parle Tite-Live, ſont Cicéron & Céſar. Le premier avoit compoſé un panégyrique de Caton, qui s'eſt perdu, & qu'il avoit intitulé du nom de ſon Héros. Céſar y répondit par deux écrits, qui ont eu le même ſort que celui qu'ils réfutoient, & il leur donna pour titre *Anticatons*.

Trait inexcuſable dans ſa vie, au ſujet de ſa femme Marcia.

Le reproche le plus grave qui ait été fait à Caton ſur toute la conduite de ſa vie, & celui dont il eſt peut-être le plus difficile de le laver, c'eſt la conduite qu'il tint à l'égard de ſa femme Marcia. Elle lui avoit donné pluſieurs enfans, & étoit actuellement groſſe, lorſqu'Hortenſius s'aviſa de la lui demander. Caton ne s'en défendit point, & moyennant le conſentement de Philippus, pére de Marcia, il donna lui-même ſa femme en mariage à Hortenſius. Quelque-tems après Hortenſius étant mort, & ayant laiſſé Marcia héritiére de ſes grands biens, au préjudice de ſon fils, qui étoit un mauvais ſujet, Caton la reprit. Delà Céſar avoit pris occaſion d'accuſer Caton d'avoir agi dans toute cette affaire

utrumque ſummis prædi-
ti fecerint ingeniis. *Liv. apud Hieron. Prol. lib. II. in Oſeam.*

An. R. 706. Av. J. C. 46. par un ſordide intérêt. Mais Plutarque prétend que propoſer une telle accuſation c'eſt la réfuter, & qu'il n'y a nulle différence entre taxer Hercule de lâcheté, ou Caton d'une baſſe avidité pour l'argent. La choſe en elle-même ſouffre plus de difficulté, ou plutôt elle eſt abſolument inexcuſable. Il eſt vrai que Caton ne fit que ſuivre en cela une coutume anciennement établie chez les Romains. Mais cette coutume eſt ſi contraire à l'honnêteté publique & aux bonnes mœurs, qu'il convenoit mieux à un homme tel que lui de la combattre, que de l'autoriſer par ſon exemple.

Strabo, l. XI. p. 515. Plut. in Comp. Lyc. & Numæ.

Caton mourut à l'âge de quarante-huit ans : & le lieu de ſa mort l'a fait nommer dans l'Hiſtoire Caton d'Utique, pour le diſtinguer de Caton le Cenſeur ſon biſayeul.

Ses funérailles. Eloges qui lui ſont donnés par tous ceux qui habitoient Utique.

En un inſtant la nouvelle de la mort de Caton ſe répandit dans la ville : & auſſi-tôt ce fut un concours incroyable & des Trois cens, & de tout le peuple d'Utique, autour de ſa maiſon. Ils faiſoient retentir les airs des éloges de l'illuſtre mort, l'appellant leur bienfaiteur, leur ſauveur, le ſeul libre, le ſeul

invincible. Et ils se livroient à ces transports, quoiqu'ils sçussent que César approchoit. Mais ni la crainte du vainqueur, ni l'envie de le flatter, ni les dissensions qui étoient entre eux ne furent capables de réfroidir leur zêle pour honorer la vertu de Caton. Ils solennisérent avec pompe ses obséques, & lui dressérent un tombeau près du rivage de la mer, où l'on voyoit encore du tems de Plutarque une statue de Caton tenant une épée à la main. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Ses ennemis mêmes n'ont pu lui refuser leurs louanges. L'Auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique, tout dévoué qu'il est à César, rend témoignage à la parfaite intégrité de Caton, & reconnoît qu'il étoit extrémement différent des autres chefs du parti vaincu. *De B. Afr. n.* 88.

Mot de César lorsqu'il apprit la mort de Caton. Ce que l'on doit penser du regret qu'il témoigna de n'avoir pu lui sauver la vie.

César en apprenant sa mort, s'écria : *O* [a] *Caton, je vous envie la gloire de votre mort : car vous m'avez envié celle de vous sauver la vie.* S'il parloit sincérement, en exprimant le désir de sauver son plus implacable ennemi, c'est de quoi Plutarque a cru qu'il lui étoit permis de douter. Il se fonde sur les Invectives

a Ω Κάτων ; φθονῶ σοι τῆς σαυτοῦ σωτηρίας εὐδοκήσαντι θανεῖν· καὶ γὰρ ἐμοὶ σὺ τῆς σαυτοῦ σωτηρίας. *Plut. Cæs. & Cat.*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. atroces dont César avoit rempli ses Anticatons. Comment, dit cet Historien, eût-il épargné vivant, celui contre la mémoire duquel il a montré une haine si violente? On peut fortifier ce raisonnement par deux considérations, l'une tirée du vif ressentiment que César témoigna, comme je l'ai déja dit, & comme j'aurai lieu de le remarquer encore, contre ceux qui lui avoient fait la guerre en Afrique; l'autre, qui n'est pas moins forte, roule sur l'impossibilité qu'il y avoit que jamais Caton & César se réunissent dans une même façon de penser, d'agir, & de parler. Plutarque néanmoins se détermine au parti le plus honorable à César: & il est vrai que les rares exemples de clémence qu'il a donnés, & l'honneur infini qu'il se seroit fait par un tel acte de générosité, sont des motifs qui rendent cette conjecture très-vraisemblable. Sur-tout, si Caton eût exécuté le projet qu'il avoit formé dans d'autres circonstances de se confiner dans quelque île éloignée pour y passer tranquillement le reste de ses jours, je ne puis me persuader que César eût voulu souiller sa gloire par le meurtre d'un homme si vertueux.

Il n'étoit pas loin d'Utique, lorsque

Il par-

Caton ſe tua ; & il avoit pris chemin faiſant la ville d'Uſcéta, où Scipion avoit amaſſé de grands magaſins, & celle d'Adrumète, dans laquelle il trouva Q. Ligarius, & lui accorda la vie, mais non pas la liberté de retourner à Rome. Avant qu'il entrât dans Utique, L. Céſar vint à ſa rencontre, & s'étant jetté à ſes genoux, il obtint dans le moment le pardon qu'il demandoit. Il n'en jouit pourtant pas longtems. Le Dictateur conſervoit un reſſentiment profond contre ce jeune parent qui s'étoit conduit à ſon égard en ennemi furieux, traitant avec une cruauté horrible pluſieurs de ſes affranchis & de ſes eſclaves, & faiſant tuer des animaux deſtinés aux jeux que le vainqueur prétendoit donner au peuple Romain. Il le mit donc quelque-tems après en juſtice, au ſujet des excès que je viens de rapporter : & ſans prononcer contre lui de condamnation, il ſuſcita ſes ſoldats pour le tuer comme par une émeute ſéditieuſe. Il pardonna de meilleure foi à pluſieurs Romains d'un rang diſtingué, qui étoient encore reſtés dans Utique, & dont le plus remarquable eſt le fils de Caton.

AN. R. 708. AV. J. C. 46. donne au fils de Caton : impoſe une forte taxe aux Romains établis dans cette ville. *De B. Afr. n. 89.*

Suet. Cæſ. n. 75.

De B. Af.

Les Bourgeois de cette ville, qui lui

AN. R. 706. AV. J. C. 46. avoient toujours été attachés, n'avoient à attendre de ſa part que des éloges & des récompenſes. Pour ce qui eſt des Trois cens, comme ils avoient ſervi de cœur & d'affection, pendant toute la durée de la guerre, & Scipion & Varus, & que ce n'étoit que la victoire de Céſar qui les avoit forcés de ſe retourner enfin vers lui, ils étoient dans des tranſes mortelles. Céſar n'avoit pourtant deſſein que de les châtier par la bourſe : mais il commença par les intimider en faiſant une longue & forte invective contre eux, & exagérant beaucoup leur prétendu crime. Enſuite il s'adoucit, & leur aſſura la vie ſauve ; mais il déclara qu'il feroit vendre leurs biens, permettant néanmoins à chacun de ſe racheter en payant une taxe. Les Trois cens, qui avoient appréhendé les dernières rigueurs, ſubirent avec joie & avec reconnoiſſance la loi qui leur étoit preſcrite. Seulement ils priérent Céſar de leur impoſer une taxe commune, qu'ils répartiroient entre eux. C'étoit ſans doute ce qu'il demandoit, & il les taxa à deux * cens millions de ſeſterces, qu'ils ſeroient tenus de fournir en ſix payemens égaux dans l'eſpace de trois ans au tréſor public du peuple Romain.

* *Vingt-cinq millions de livres Tournois.*

C'eſt ainſi que parloit Céſar. Mais alors le peuple Romain étoit un nom : & la réalité de la puiſſance, la jouiſſance effective du domaine & des finances, ne réſidoient que dans la perſonne du Dictateur. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Cependant Juba étoit arrivé dans ſon Royaume, après une fuite laborieuſe, ne marchant que de nuit, & ſe cachant durant le jour dans les métairies qu'il trouvoit ſur ſon chemin. Sabura, ſon Lieutenant, avoit été défait & tué par Sittius. Ainſi il ne lui reſtoit plus d'autre eſpérance, que de s'enfermer dans la ville de Zama, ſa capitale, qu'il avoit fortifiée avec un très-grand ſoin. Mais il éprouva qu'un Gouvernement barbare & féroce fait des ſujets infidéles. Avant que de partir, il avoit ordonné que l'on dreſsât dans la place publique de Zama un grand bucher, déclarant qu'il prétendoit, ſuppoſé qu'il fût vaincu, égorger tous les habitans, faire jetter leurs corps ſur ce bucher, & s'y jetter enſuite lui-même pour y être conſumé par les flammes avec tous ſes tréſors, ſes femmes, & ſes enfans. Une réſolution ſi déſeſpérée avoit fait horreur aux habitans de Zama : enſorte qu'ils apprirent avec joie la victoire de

Fuite de Juba. Zama, ſa capitale, lui ferme ſes portes. Il ſe fait tuer.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. César ; & lorsque Juba se présenta pour entrer dans la ville, ils lui en fermérent les portes. Ce fut envain qu'il employa d'abord le ton d'autorité & les menaces, ensuite les priéres : il ne fut point écouté. Il se réduisit à demander au moins qu'on lui remît ses femmes & ses enfans ; & il ne put rien obtenir. Il lui fallut donc prendre le parti de se retirer dans sa maison de campagne avec Pétreius, & un petit nombre de cavaliers qui l'avoient suivi.

Dans cet état d'abandon où il étoit, ceux de Zama ne laissoient pas encore de le craindre : & ils députérent à César pour le prier de venir à leur secours. César, qui étoit pour lors à Utique, se mit en marche dès le lendemain. Tout le pays lui fut ouvert : tous recoururent à sa clémence. Le malheureux Juba n'ayant plus aucune ressource, ne songea qu'à chercher la mort. Pétreius & lui de concert se battirent l'un contre l'autre, dans le dessein de se tuer mutuellement. Mais le plus fort triompha trop aisément du plus foible, & Pétreius seul fut tué. Juba ayant tenté de se percer lui-même, & n'ayant pas eu ce courage inhumain, se fit tuer par un de ses esclaves.

La fortune rapide du vainqueur entraînoit tout, & détruiſoit tous les reſtes du parti vaincu. Les villes de Tyſdrus & de Thapſus, que Céſar avoit fait aſſiéger par ſes Lieutenans, ne tardérent pas à ſe rendre. Fauſtus Sylla & Afranius, qui s'enfuyoient avec un corps de quinze cens chevaux, & qui vouloient paſſer en Eſpagne, furent rencontrés par Sittius vainqueur de Sabura ; leur troupe fut défaite & diſſipée, & eux-mêmes faits priſonniers. Métellus Scipion ne fut pas plus heureux dans ſa fuite. Il avoit raſſemblé douze vaiſſeaux avec leſquels il ſe propoſoit de gagner l'Eſpagne. Le mauvais tems l'ayant obligé de relâcher à Hippone, il y trouva la flotte de Sittius qui l'enveloppa tout d'un coup. Voyant que ſon vaiſſeau alloit être pris, plutôt que de tomber ſous la puiſſance de Céſar, il s'enfonça ſon épée dans le ſein. La fierté l'accompagna juſqu'au dernier ſoupir. Car ſur ce que quelques ſoldats ennemis, ayant ſauté ſur ſon bord, crioient *Où eſt le Général?* il éleva ſa voix mourante pour leur répondre, *le Général eſt en ſureté.*

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Tout céde au vainqueur.

Métellus Scipion ſe perce de ſon épée.

Val. Max. III. 2. *Sen. Ep.* 24.

Tous les ennemis de Céſar en Afrique étant ainſi écraſés, le vainqueur donna quelque tems aux arrangemens

La Numidie eſt réduite en Province Romaine. Salluſte en eſt fait Gouverneur, & y exerce toutes ſortes de vexations.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. nécessaires pour pacifier le pays, & pour y distribuer les peines & les récompenses selon les bons ou mauvais services qui lui avoient été rendus. Il réduisit la Numidie en Province Romaine, & en donna le Gouvernement à Salluste, qui y commit si ouvertement les vexations les plus criantes, que Dion a cru qu'il en avoit l'ordre exprès de César, & qu'il étoit chargé moins de gouverner la Numidie, que de la piller. Le même Dion remarque, que cette conduite de Salluste est d'autant plus blâmable, qu'il affecte dans ses ouvrages un grand air de probité, & même de sévérité : ensorte que si par la protection de César, il évita au sortir de son gouvernement la condamnation judiciaire, il est condamné, ce qui est bien plus honteux, par ses propres écrits.

Dio, l. XLIII.

Récompenses & peines distribuées par César.

Parmi les Numides César distingua ceux de Zama, & il les récompensa d'avoir fermé les portes de leur ville à leur Roi fugitif, en leur accordant une exemption totale d'impôts. Sittius, qui l'avoit si bien servi, fut mis par lui avec ses gens en possession de Cirta, qui avoit été autrefois la ville Royale de Masiniſſa & de Syphax, & qui du nom de ses nouveaux habitans a été

De B. Afr.

Appian. Civ. l. IV.

appellée depuis *Colonie des Sittiens*. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Dans les peines qu'il impoſa, il fut guidé par ſon averſion pour la cruauté, & par ſon avidité pour l'argent. Ainſi il n'eut garde d'étendre ſa vengeance ſur le fils de Juba, encore enfant; mais il fit vendre à Zama tous les domaines de ce Roi, & les biens des citoyens Romains établis dans la même ville qui avoient porté les armes contre lui. De retour à Utique, il confiſqua & fit vendre pareillement les biens de tous ceux qui avoient eu le grade de Centurions ſous Pétreius & ſous Juba. Il impoſa des taxes aux villes d'Adrumète & de Thapſus, & des redevances annuelles en huiles & en bleds à celles de Leptis & de Tyſdrus. *De B. Afr.*

Il fait mourir Fauſtus Sylla & Afranius.

Pour ce qui eſt des Romains illuſtres du ſort deſquels la victoire l'avoit rendu maître, deux furent mis à mort, Fauſtus Sylla & Afranius: & quoique l'Auteur des Mémoires ſur la guerre d'Afrique diſe que ce fut en conſéquence d'une ſédition qui s'excita parmi les ſoldats, il eſt aiſé de voir que cette émeute eſt une ruſe de Céſar. Auſſi leur mort eſt-elle attribuée à ſes ordres par les autres Ecrivains. Il ſe croyoit ſans doute en droit de traiter Afranius à la rigueur: *Suet. Caſ. n.* 75. *Flor. l.* IV. *c.* 2. *Dio, &c.*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. parce que lui ayant accordé la vie en Eſpagne, il l'avoit de nouveau retrouvé oppoſé à lui & en Theſſalie & en Afrique ; & même lorſque cet ennemi obſtiné fut pris par Sittius, il ſe préparoit encore à aller joindre en Eſpagne les fils de Pompée. Fauſtus non-ſeulement étoit gendre de Pompée, mais fils de Sylla, à qui Céſar avoit toujours porté une haine violente, & aux établiſſemens duquel il avoit fait la guerre pendant toute ſa vie, Pompeia épouſe de Fauſtus Sylla, & ſes enfans furent épargnés.

Afranius, Fauſtus Sylla avec L. Céſar, ſont les ſeules perſonnes de marque, dont Céſar ait verſé le ſang après la victoire de Thapſus : ce qui fait néanmoins une exception conſidérable à l'éloge que Cicéron a fait de ſa clémence, lorſqu'il a dit d'une maniére générale » que [a] les » citoyens que la République a perdus, » ce ſont les hazards de la guerre qui les » ont emportés, & non pas le reſſentiment du vainqueur. «

Sa clémence à l'égard des autres.

Mais en mettant à part ceux que je viens de nommer, la rigueur dont il uſa à l'égard des vaincus n'alla pas au-delà de l'exil. C'eſt la ſeule diſtinction

a Quos amiſimus cives, non ira victoriæ. *Cic. pro* eos Martis vis perçulit, *Marc. n.* 17.

qu'il

qu'il mit entre ceux qui plus dociles s'étoient soumis après la bataille de Pharsale, & les opiniâtres qui l'avoient forcé de les vaincre une seconde fois en Afrique. Les premiers étoient rentrés sur le champ pour la plupart en possession de tous leurs droits : il punit l'obstination des autres en les tenant éloignés de Rome & de l'Italie. Encore permit-il à chacun de ses amis & de ses principaux officiers d'en exemter un de cette peine : & le jeune Octave fit le premier essai de son crédit auprès de son grand oncle en obtenant cette grace pour le frére d'Agrippa, qui lui étoit dès-lors attaché. Dans la suite César s'adoucit encore, & se laissa fléchir aux priéres de plusieurs, jusqu'à ce qu'enfin peu de tems avant sa mort il accorda une amnistie générale. Il renouvella aussi dans le tems de sa victoire de Thapsus le même acte de modération & de sagesse, qui lui avoit fait tant d'honneur après la bataille de Pharsale, en brulant tous les papiers de Métellus Scipion, qui lui tombérent entre les mains.

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Dio.

Nicol. Damasc. de Instit. Augusti.

Suet.

Dio.

César partit d'Utique le treize Juin, n'ayant pas employé cinq mois & demi à terminer une guerre si importante &

Il part, n'ayant pas employé cinq mois & demi à terminer la guerre d'Afrique. *De B. Afr.*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. si difficile. Il prit sa route par la Sardaigne, d'où il envoya en Espagne une partie de sa flotte & de ses Légions sous la conduite de C. Didius, avec ordre d'observer le jeune Pompée, & d'arrêter ses progrès. Pour lui, après avoir fait quelque séjour dans cette île, il se remit en mer : & comme il n'eut pas un tems favorable pour la navigation, il n'arriva à Rome que vers la fin de Juillet.

§. II.

Décrets du Sénat pleins de flaterie pour César. César résolu d'user avec douceur du pouvoir suprême, s'y engage solennellement dans le discours qu'il fait au Sénat. Reflexion sur le plan de conduite que s'étoit formé César. Il célébre quatre Triomphes, pour les victoires remportées sur les Gaules, sur Alexandrie & l'Egypte, sur Pharnace, sur Juba. Traits d'une satyre mordante & effrénée contre César, chantés par ses soldats pendant le Triomphe. Récompenses distribuées par César à ses soldats. Largesses au peuple. Des Chevaliers Romains combattent comme gladiateurs. Labérius est engagé par César à jouer lui-même un rôle dans les Mimes *de sa composition. Répartie sanglante de*

Labérius à Cicéron. Temple de Vénus Mére : *Place de Céſar. Total des ſommes portées par Céſar dans ſes Triomphes. Réglemens faits par Céſar : Pour réparer la diminution du nombre des citoyens : Contre le luxe : En faveur des Médecins, & des Profeſſeurs des beaux Arts. Réforme du Calendrier. Endroits blâmables de la conduite de Céſar. Il conſent au retour de Marcellus. Harangue de Cicéron à ce ſujet. Mort funeſte de Marcellus. Affaire de Ligarius. Plaidoyer de Cicéron pour lui. Céſar lui pardonne. Loiſir forcé de Cicéron. Il en profite pour compoſer divers ouvrages. Sa douleur ſur l'état actuel des affaires s'adoucit. Sa conduite politique à l'égard de Céſar, dont les amis le cultivent & s'affectionnent à lui. Eloge de Caton compoſé par Cicéron. Anticatons de Céſar. Douleur exceſſive de Cicéron au ſujet de la mort de ſa fille Tullie.*

LE Sénat avoit prévenu le retour de Céſar par des Décrets qui reſpiroient la plus baſſe flaterie, & par des témoignages d'honneur d'autant plus exceſſifs, qu'ils ne partoient point du cœur, & que la crainte, qui les avoit

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Décrets du Sénat pleins de flaterie pour Céſar.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. dictés, outroit tout, pour ſe mieux déguiſer en zêle & en affection. Je n'en rapporterai que les traits les plus dignes de remarque.

Il fut ordonné que l'on célébreroit quarante jours de fêtes & de réjouiſſances pour la victoire que Céſar avoit remportée en Afrique; qu'aux jours où il triompheroit, ſon char ſeroit attelé de quatre chevaux blancs, comme les chars de Jupiter & du Soleil; & qu'en ces mêmes jours, outre les licteurs qu'il avoit actuellement, il feroit encore marcher devant lui ceux de ſes deux précédentes Dictatures, ce qui faiſoit en tout le nombre de ſoixante & douze. A ces diſtinctions purement honorifiques, le Sénat ajouta des titres d'une puiſſance ſolide & réelle : la Dictature pour dix ans, la charge d'*Inſpecteur des mœurs*, (nom ſubſtitué, je ne ſais pas par quelle raiſon, à celui de *Cenſeur*) pour trois ans. Il ne reſtoit plus qu'à l'élever au deſſus de la condition d'un mortel : & c'eſt ce que l'on entreprit de faire en lui décernant une ſtatue ſur un char de triomphe dans le Capitole vis-à-vis de Jupiter, ayant ſous ſes pieds le globe du monde, avec cette inſcription, A CÉSAR DEMI-DIEU,

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

César avoit trop de pénétration pour ne pas sentir de quel principe partoit cet empressement à lui prodiguer des honneurs si contraires à l'esprit de l'ancien Gouvernement. Il en fut flaté néanmoins, & il les reçut. Mais il ne les devoit qu'à la force : il voulut les mériter. Parvenu au comble de ses vœux, & voyant son ambition satisfaite par la souveraine puissance dont il étoit en pleine possession, il avoit fait son plan d'user avec douceur & avec modération d'une fortune, qui ne pouvoit plus croître, charmé que les Romains fussent heureux, pourvû qu'ils lui fussent soumis.

César résolu d'user avec douceur du pouvoir suprême, s'y engage solennellement dans le discours qu'il fait au Sénat.

Plein de ces pensées, il exposa, dans le premier discours qu'il fit au Sénat après son retour à Rome, les principes de clémence & de générosité par lesquels il prétendoit se gouverner, ne craignant point de contracter un engagement solennel qu'il étoit bien résolu de remplir. Il commença par dissiper les allarmes dont tous les cœurs étoient frappés, & que n'autorisoient que trop les exemples cruels qu'avoient donnés tous ceux qui jusques-là étoient demeurés vainqueurs dans les guerres civiles. Pour lui, il protesta que la puissance &

An. R. 706. Av. J. C. 46.

la victoire étoient des motifs qui le portoient à l'humanité. » Car, dit-il, qui » doit répandre plus de bienfaits, que » celui qui a un plus grand pouvoir de » bien faire ? à qui eſt-il moins permis » de commettre des fautes, qu'à celui » qui peut tout ce qu'il veut ? qui doit » montrer plus de prudence & de circonſpection dans l'uſage des dons de » la libéralité divine, que celui qui en » a reçu de plus abondans ? & à qui eſt-» il plus important d'adminiſtrer ſagement les biens dont il jouit, qu'à celui qui en poſſéde une plus riche meſure, & qui par conſéquent a plus à » perdre ? Ne vous imaginez pas que » je penſe à prendre Sylla pour modéle. » Je prétens être votre chef, & non » votre maître ; gouverner vos affaires, » & non vous tyranniſer. Lorſqu'il s'agira de vous ſervir, je ſerai Conſul & » Dictateur ; dès qu'il ſera queſtion de » faire du mal à quelqu'un, je ne ſuis » plus qu'un particulier. «

Réflexion ſur le plan de conduite que s'étoit formé Céſar.

Tels étoient les ſentimens de Céſar, louables & généreux ſans doute, mais plus convenables à un Monarque légitime, qu'à un uſurpateur comme il étoit. J'oſe dire que cette réflexion paroît lui avoir échapé. Il ne ſemble pas

avoir ſenti la différence eſſentielle entre ſa ſituation & celle d'un Prince à qui le droit de la naiſſance, ou une élection libre & réguliére, donne titre pour commander. Ayant envahi le ſouverain pouvoir par la violence, il crut le faire aimer en ſa perſonne par la douceur. Il ſe trompoit : & cette erreur fut la cauſe de ſa mort funeſte. C'eſt ce qui prouve combien l'ambition de la tyrannie eſt un vice déteſtable, puiſqu'il ne permet point de retour ; & qu'après que l'on a commis toutes ſortes de crimes pour acquérir une puiſſance injuſte, il faut, lorſqu'on y eſt parvenu, les continuer ou périr *. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Céſar renouvella devant le peuple les mêmes proteſtations de douceur & de clémence qu'il avoit faites au Sénat : & les effets s'y étant trouvés conformes, peu-à-peu les eſprits des citoyens ſe remirent de la conſternation & de l'effroi dont ils avoient d'abord été ſaiſis. Mais la haine des Grands contre l'oppreſſeur de la liberté étoit un mal

* *Sylla, dont l'exemple ſemble démentir cette réflexion, ſe munit de la force, tant qu'il garda la Dictature : & ſi, après l'avoir abdiquée, il jouit d'une pleine tranquillité pendant le peu de tems qu'il vécut encore, il en fut redevable à des circonſtances ſingulières, & qui lui ſont propres, comme je l'ai obſervé en ſon lieu.*

An. R. 706. Av. J. C. 46. auquel il n'y avoit point de reméde.

Il célébre 4 Triomphes, pour les victoires remportées sur les Gaules, sur Alexandrie & l'Egypte, sur Pharnace, sur Juba.

Suet. Cæs. n. 37. *Vell* II 56. *Flor.* IV. 2. *Dio.*

Juſqu'alors les guerres avoient laiſſé ſi peu de relâche à Céſar, & s'étoient ſuivies de ſi près les unes les autres, qu'il n'avoit pas trouvé le moment de triompher. Jouiſſant enfin de quelque repos, il en profita pour célébrer quatre triomphes dans le cours d'un même mois, mais avec des intervalles. Il triompha donc premiérement des Gaules, enſuite d'Alexandrie & de l'Egypte, puis de Pharnace & du Pont, en quatriéme & dernier lieu du Roi Juba.

Dans ces triomphes Céſar déploya toute la magnificence à laquelle ſon goût le portoit, & que pouvoient ſoutenir les richeſſes de l'Empire qui étoient alors en ſa main. Il eut même ſoin d'en varier les ornemens *, dont les matiéres furent différentes pour chaque triomphe. Il employa pour le premier le bois de citronnier, pour le ſecond l'écaille de tortue, pour le troiſiéme l'acanthe †, pour le quatriéme l'ivoire.

Celui des Gaules fut ſans difficulté

* *Velleius a employé le mot* apparatus, *qui étoit clair pour les Romains, mais qui l'eſt peu pour nous. Ce mot déſigne apparemment les bordures des tableaux, les baſes ſur leſquelles étoient ſoutenues les figures, & autres choſes ſemblables.*

† *Il faut ſans doute entendre ici l'Acanthe épineuſe, qui croît ſur-tout en Libye & en Egypte.*

le plus glorieux & le plus brillant. On y voyoit le Rhin, le Rhône, & l'Océan captif repréſenté en or. Un grand nombre de priſonniers précédoient le char, & entre autres, ou plutôt par-deſſus tous ſe faiſoit remarquer Vercingétorix, ce chef infortuné de toute la Gaule liguée, qui ayant été réſervé pendant plus de ſix ans pour orner le triomphe de ſon vainqueur, fut après la cérémonie jetté dans un cachot, & mis à mort, triſte fin pour un homme dont le crime étoit d'avoir voulu être le vengeur de la liberté de ſon pays. Céſar ſe ſeroit fait plus d'honneur, ce me ſemble, s'il ſe fût piqué envers ce brave Gaulois de la même généroſité qu'il faiſoit paroître à l'égard de tant de Romains vaincus, dont le reſſentiment contre lui étoit peut-être plus violent, & certainement plus redoutable. Mais les Gaulois étoient alors regardés par les Romains ſur le pied de Barbares, & traités comme tels. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Un accident troubla la joie de cette fête. Dans la marche l'eſſieu du char triomphal ſe rompit : & peu s'en fallut que le Triomphateur ne tombât par terre. Pendant que l'on raccommode le char, la nuit vint : & Céſar monta au Capitole à la lueur de pluſieurs luſtres

AN. R. 706. AV. J. C. 46. que portoient quarante éléphans marchant en ordre à droite & à gauche.

Dion rapporte qu'il monta les dégrés du Capitole à genoux. Il faut croire que c'étoit un uſage établi, dont Céſar ne jugea pas qu'il lui fût permis de ſe diſpenſer, quoiqu'on vînt de l'égaler preſque par des honneurs plus qu'humains au Dieu à qui il rendoit un hommage ſi humble.

Dans le triomphe qui eut pour objet la guerre d'Alexandrie, le vainqueur offrit pour ſpectacle aux yeux du peuple le fleuve du Nil, & la Tour du Phare toute en feu. Deux tableaux repréſentoient la mort d'Achillas & de Pothin. Arſinoé, ſœur de Cléopatre, y fut menée comme priſonniére, & enſuite miſe en liberté.

Le triomphe ſur Pharnace n'eut rien de plus remarquable, que la fameuſe inſcription, VENI, VIDI, VICI : *Je ſuis venu, j'ai vû, j'ai vaincu.* Elle étoit gravée en gros caractéres ſur un tableau, que l'on portoit en pompe.

Enfin dans le quatriéme triomphe, où Céſar célébroit ſa victoire ſur le Roi Juba, le fils de ce Prince, nommé Juba comme ſon pére, & alors encore enfant, ſubit la loi ſuperbe que les Ro-

mains impoſoient à tous leurs priſonniers. Il parut dans cette cérémonie comme captif. Mais Plutarque a jugé ſa captivité heureuſe, parce qu'elle lui procura une excellente éducation, & lui donna moyen de s'inſtruire des Lettres Grecques & Latines. Il y fit d'aſſez grands progrès du côté de l'eſprit & des connoiſſances pour devenir un illuſtre Auteur, & il en tira un fruit encore plus eſtimable, je veux dire des mœurs douces & pleines d'humanité. Dans la ſuite il fut remis en poſſeſſion d'une partie du royaume de ſes péres, & devint Roi de la Mauritanie. Mais Pline a penſé que [a] la gloire des Lettres eſt plus brillante en lui que celle de ſa couronne.

AN. R. 706 AV. J. C. 46. *Plin. Caſ.*

On voit que l'intitulé de tous ces triomphes ne faiſoit mention d'aucun Romain. Céſar imita l'exemple de modération que Sylla lui avoit donné en pareille rencontre, & ne voulut point inſulter à l'infortune de ſes concitoyens. Cependant, ſi ce que dit Appien eſt vrai, Céſar n'uſa de ménagement que par rapport aux termes, & non quant à la choſe même. Cet Hiſtorien raconte qu'il fit porter dans ſon triomphe les

Appian. Civil. II.

a Studiorum claritate memorabilior etiam, quàm regno. *Plin.* V. 1.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. représentations de tous les grands événemens de la guerre civile ; que tous les illustres Romains qui avoient péri, y parurent en tableau, à l'exception du seul Pompée : que l'on y vit Métellus Scipion se perçant de son épée, Caton se déchirant les entrailles, & ainsi des autres. S'il faut ajouter foi à ce récit, je m'étonne qu'Appien soit le seul Ecrivain qui ait relevé une circonstance si odieuse ; & sur-tout que Cicéron, qui parle de la douleur que Marseille portée en triomphe causa aux spectateurs, n'ait pas cité des objets qui auroient été bien plus touchans pour les Romains. Je laisse aux Lecteurs à juger si mon doute est bien fondé. Mais l'autorité d'Appien ne suffit pas pour me déterminer toute seule dans un fait de cette nature.

Cic. Phil. VIII. 11 &.

Trait d'une satyre mordante & effrénée contre César, chantés par ses soldats pendant le Triomphe.

César en ce haut dégré de gloire ne put être à l'abri de la liberté cynique de ses soldats. C'étoit un usage de tous les tems, comme il a été remarqué ailleurs, que dans ces fêtes, où la joie produisoit la licence, les troupes pendant la marche chantassent des couplets grossiers qui contenoient quelquefois des éloges pour le Triomphateur, & plus souvent des satyres. Les soldats de César poussérent cette liberté à l'excès,

Suet. Caes. 49. §. 1.

tirant à cartouche ſur les mœurs de leur Général, qui ne donnoient que trop de priſe. On me diſpenſera de rapporter leurs paroles licentieuſes. J'obſerverai ſeulement qu'ils rappellérent les ſoupçons qu'avoit autrefois attiré ſur lui ſon ſéjour à la Cour de Nicomédie : ſoupçons dont Céſar ſe tenoit extrémement offenſé, mais qu'il ne put détruire même en ſe purgeant par ſerment : tant il eſt important pour la réputation d'avoir paſſé ſagement ſa jeuneſſe, dont la honte eſt ſouvent ineffaçable. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

On ne s'étonnera pas après cela, que mécontens des récompenſes que Céſar leur diſtribuoit, quoiqu'elles fuſſent très-abondantes, ils lui ayent reproché de les avoir fait vivre d'herbages auprès de Dyrrachium. Mais il n'eſt pas poſſible de ne pas trouver étrange, qu'ils lui ayent même fait ſon procès ſur l'injuſtice par laquelle il avoit uſurpé & retenoit un pouvoir tyrannique. » Si tu es honnête » homme, lui crioient-ils tous enſem- » ble, tu ſeras puni : ſi tu continues » d'être injuſte, tu régneras. « C'étoit dire bien clairement qu'il ne pouvoit éviter la condamnation, s'il laiſſoit au peuple le libre exercice de ſes droits ; & que ce n'étoit qu'en opprimant ſes con- *Plin.* XIX. 8. *Dio*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. citoyens qu'il jouiſſoit de la ſouveraine puiſſance.

Récompenſes diſtribuées par Céſar à ſes ſoldats. *Freinshem.* CXV. 14. Ces récompenſes, de la modicité deſquelles ſe plaignoient les ſoldats de Céſar, étoient pourtant exorbitantes. Il donna à chaque fantaſſin vétéran vingt mille ſeſterces, faiſant deux mille cinq cens livres de notre monnoie; le double aux Centurions, aux Tribuns & aux cavaliers le quadruple. Ajoutez les terres qu'il leur diſtribua, & où il les établit. Il en réſultera que s'ils n'étoient pas contens, c'eſt qu'il eſt impoſſible de ſatisfaire des troupes qui ſentent que leur Général les a employées pour ſes intérêts, & non pour ceux de la patrie.

Largeſſes au peuple. Les gens de guerre ne furent pas les ſeuls qui éprouvérent la libéralité de Céſar. Il donna à chaque citoyen du bas peuple dix boiſſeaux de bled, dix livres d'huile, & en argent quatre cens ſeſterces (cinquante francs). Le nombre de ceux qui reçurent cette largeſſe ſe montoit à cent cinquante mille têtes. Outre ces diſtributions, il y eut un repas pour tout le peuple : vingt-deux mille tables furent dreſſées dans les rues & ſervies avec profuſion. A tant de dépenſes énormes Céſar joignit encore des ſpectacles de toute eſpéce, combats de gladiateurs

& d'athlétes, repréſentations de batailles navales exécutées dans un lac creuſé à cet effet près de la ville, comédies, courſes du Cirque, tournois, chaſſes de bêtes fauves & d'éléphans. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Des Chevaliers Romains combattent comme gladiateurs.

Dans les combats de gladiateurs donnés par Céſar en cette occaſion, on vit le premier exemple, ſi je ne me trompe, d'une indignité qui ſe renouvella ſouvent dans la ſuite ſous les Empereurs. Des Chevaliers Romains riſquérent leur vie dans les infâmes hazards de l'arêne, proſtituant ainſi leur honneur en même tems qu'ils prodiguoient leur ſang pour le vain plaiſir de la multitude. Un ancien Sénateur *, nommé Q. Calpénus, en fit autant. Mais Fulvius, qui jouiſſoit actuellement du rang de Sénateur, s'étant auſſi préſenté pour combattre, Céſar ne le voulut point ſouffrir.

Labérius eſt engagé par Céſar à jouer lui-même un rôle dans les *Mimes* de ſa compoſition. *Macrob. Sat. II. 7.*

Entre les piéces de théâtre qui furent jouées, il y eut des farces, appellées *Mimes* par les Grecs & par les Romains. Labérius Chevalier Romain excelloit dans ce genre de compoſition : & Céſar non content qu'il fournît des piéces, exigea encore de ſa complaiſance qu'il

* *La dignité de Sénateur étoit à vie, à moins qu'on n'en fût privé pour cauſe de mauvaiſe conduite par les Cenſeurs, ou qu'on ne l'abdiquât volontairement. Ce Calpénus étoit dans l'un ou l'autre de ces deux cas.*

An. R. 706. Av. J. C. 46. y jouât lui-même un rôle. Le Poéte obéit, mais à regret, comme il le témoigna dans un Prologue *, que Macrobe nous a conſervé, & dans lequel il ſe plaint amérement de ce que ſorti Chevalier Romain de ſa maiſon, il y rentrera comédien.

Il ſe vengea même de l'eſpéce de violence que Céſar lui faiſoit, par des vers qu'il inſéra dans ſes Mimes, & qui faiſoient une alluſion viſible à la ſituation actuelle des affaires. Ainſi il introduiſit ſur la ſcène un perſonnage qui crioit : » Romains, nous perdons notre liberté. « On remarqua encore extrêmement un autre vers, dont le ſens eſt : » Celui [a] que » pluſieurs craignent, c'eſt une néceſſité » qu'il en craigne lui-même pluſieurs. « Toute l'aſſemblée fit l'application de cette maxime à Céſar, & tourna ſes regards ſur lui.

Le Dictateur fut offenſé de cette liberté du Poéte : & le dépit qu'il en conçut influa beaucoup ſur le jugement par lequel il attribua le prix à Publius Syrus, rival de Labérius. Cependant il ne laiſſa pas de récompenſer celui qu'il

* *Cette piéce a été inſérée par M. Rollin dans le premier Tome du Traité des Etudes.*

a Neceſſe eſt multos timeat, quem multi timent.

avoit forcé à s'avilir. Il lui donna ſur le champ un anneau d'or, comme pour le réhabiliter dans l'ordre des Chevaliers, avec une gratification de cinq cens mille ſeſterces. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Labérius au ſortir de la ſcène ſe diſpoſa donc à aller prendre place parmi les Chevaliers Romains. Ceux-ci, qui regardoient comme un double déshonneur pour eux, qu'un homme de leur Ordre eût été obligé de monter ſur la ſcène, & qu'après y avoir joué il revînt s'aſſeoir au milieu d'eux, s'arrangérent de façon à ne lui point laiſſer de place. Labérius paſſoit à travers les bancs des Sénateurs pour gagner ceux des Chevaliers. Cicéron, près duquel il ſe trouva, le voyant un peu embarraſſé, lui dit : *Je vous recevrois, ſi je n'étois aſſis trop à l'étroit.* Il vouloit & ſe moquer de Labérius, & plaiſanter ſur la multitude de nouveaux Sénateurs créés par Céſar ſans choix, & ſans aucune attention aux régles ni aux bienſéances. Le Poéte piqué fit à Cicéron une répartie bien ſanglante. *Vous m'étonnez*, lui dit-il, *car vous êtes accoutumé à vous aſſeoir toujours ſur deux ſiéges à la fois.* C'étoit une expreſſion proverbiale, qui ſignifioit chez les Romains ce que nous

Répartie ſanglante de Labérius à Cicéron. *Sen. Controv.* VII. 3. *Macrob. Sat.* II. 3.

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

appellons *nager entre deux eaux*, flotter entre deux partis. Ainſi Labérius reprochoit à Cicéron, que ſe ménageant entre Céſar & Pompée, il n'avoit été ami fidéle ni de l'un ni de l'autre.

Toutes ces fêtes que donna Céſar, ne ſe rapportoient pas uniquement à ſes triomphes. Il y accumula d'autres objets, tels que la Dédicace d'un Temple conſtruit à ſes frais en l'honneur de Vénus *Mére*, c'eſt-à-dire, de Vénus honorée comme premiére tige de la maiſon des Jules; la Dédicace d'une nouvelle Place dans Rome, autre monument de ſa magnificence; enfin les honneurs funébres dûs à la mémoire de ſa fille, qui étoit morte pluſieurs années auparavant pendant qu'il étoit dans les Gaules.

Temple de Vénus *Mére*: Place de Céſar.

Freinshem. CXV. 19.

Il n'eſt pas poſſible que l'on ne ſoit en quelque façon effrayé de ces immenſes profuſions de toute eſpéce. Je ne ſais ſi les ſommes que Céſar porta en triomphe, comme les fruits de ſes victoires, purent y ſuffire, quoiqu'elles ſe montaſſent ſelon Appien à ſoixante-cinq mille talens, c'eſt-à-dire, près de deux cens millions de livres de notre monnoie. Et dans ces ſommes ne ſont pas compriſes deux mille huit cens vingt-

Total des ſommes portées par Céſar dans ſes Triomphes.

Appian. Civil. l. II.

deux couronnes d'or, qui faiſoient enſemble le poids de vingt mille quatre cens quatorze livres Romaines, ou près de trente deux mille de nos marcs. An. R. 706. Av. J. C. 46.

Aux ſoins de toutes ces fêtes en ſuccédérent d'autres plus importans. Céſar, dont les talens s'étendoient à tout, & qui n'étoit pas moins propre à faire un ſage Légiſlateur, qu'un glorieux Conquérant, réforma divers abus, & chercha des remédes aux maux les plus preſſans de la République. Réglemens faits par Céſar.

Le nombre des citoyens étoit conſidérablement diminué depuis la guerre civile. Le Dictateur, qui ſavoit parfaitement que la force d'un Etat conſiſte dans un peuple nombreux, fit pluſieurs réglemens qui tendoient à réparer les pertes que la Nation Romaine avoit faites, & à lui faciliter les moyens de s'accroître. Il promit des récompenſes aux péres de famille qui auroient pluſieurs enfans. Il défendit à tout citoyen au-deſſus de vingt ans, & au-deſſous de quarante, de s'abſenter de l'Italie pendant plus de trois ans, à l'exception de ceux qui ſervoient dans les troupes. Par la même ordonnance, aucun fils de Sénateur ne pouvoit entreprendre de voyage hors de l'Italie, ſi ce n'eſt en la compagnie de Pour réparer la diminution du nombre des citoyens. *Freinshem.* CXV. 27-31.

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

quelque Magiſtrat. Enfin, comme la multitude des eſclaves faiſoit que les gens du bas peuple n'étoient point employés par les riches, & tombant ainſi dans la miſére périſſoient ſans pouvoir ſe marier & laiſſer poſtérité, le Dictateur ordonna que parmi ceux qui ſeroient deſtinés à conduire & à gouverner les beſtiaux, il y en eût au moins un tiers qui fuſſent de condition libre.

Contre le luxe.

Le luxe des habillemens & des tables lui parut auſſi un objet digne de toute ſon attention. Il réduiſit l'uſage de la pourpre & des pierreries à certaines perſonnes & à certains jours. Il renouvella les loix ſomptuaires, & veilla ſoigneuſement à leur obſervation, juſqu'à faire viſiter les marchés par des commis pour empêcher que l'on n'y expoſât en vente aucune nature de viande prohibée, ſoit chair ou poiſſon. Quelquefois même, ſur des avis qui lui avoient été donnés, des licteurs & des ſoldats allérent par ſon ordre dans les maiſons des particuliers enlever de deſſus les tables les mets déja préparés & ſervis.

En faveur des Médecins, & des Profeſſeurs des beaux Arts.

L'honneur des ſciences & des lettres ne me permet pas d'oublier que Céſar, dans le court intervalle de tranquillité

dont il jouit, s'attacha à les encourager & à les récompenſer. Il donna le droit de Bourgeoiſie Romaine à tous ceux qui s'établiſſoient à Rome pour y exercer la Médecine, & à tous les Profeſſeurs des beaux Arts. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Ce fut auſſi dans ce même tems qu'il fit la réforme du Calendrier, qui en avoit grand beſoin. J'ai eu déja plus d'une occaſion de parler du dérangement de l'année civile des Romains dans les tems où nous en ſommes. L'ordre qu'y avoit établi Numa *, étoit peu commode, mais pouvoit ſubſiſter. Les Pontifes, qui étoient chargés de maintenir cet ordre, ſoit par impéritie, ſoit par négligence, ſoit quelquefois même pour faire leur cour aux Grands, ou aux financiers, avoient tout brouillé: de façon que l'année des événemens de laquelle je rends compte, & qui fut la derniére de la confuſion & du déſordre, eut quatre cens quarante-cinq jours. Outre le mois intercalaire de vingt-trois jours, qui tomboit ſur cette année, il fallut en ajouter ſoixante-ſept qui refluoient des années précédentes, pour rencontrer juſte le premier Janvier de l'année ſuivante. Comme Céſar étoit grand Pontife, le ſoin du Calendrier le

Réforme du Calendrier.

* *Voyez Hiſt. Rom. Tom. I. p. 118.*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. regardoit : & pour procéder à le réformer il ſe ſervit des lumiéres de Soſigéne Aſtronome Alexandrin. Car les Grecs dans toute l'Antiquité ont toujours été ſeuls en poſſeſſion des hautes ſciences : & les Romains en ces matiéres n'ont jamais vû que par les yeux des ſavans de cette Nation. Il n'eſt pas néceſſaire d'obſerver que le Calendrier réformé par Céſar eſt encore celui dont nous nous ſervons aujourd'hui ; ſi ce n'eſt que pour l'amener à une juſteſſe auſſi grande qu'il ſoit poſſible d'atteindre, il a été néceſſaire d'y introduire quelques légers changemens, qui ont été faits ſous l'autorité & par les ordres du Pape Grégoire XIII.

La réforme du Calendrier dérangeoit néceſſairement en quelque choſe l'ancienne diſpoſition des jours, & dans le ſacré, & dans le civil, ſoit en ce qui regarde les Fêtes, ſoit par rapport aux aſſemblées du Sénat ou du Peuple, aux audiences des Tribunaux, & autres choſes pareilles. Céſar, qui ſavoit reſpecter les uſages de l'antiquité, chargea un Greffier intelligent, nommé Flavius, d'ajuſter, autant qu'il ſeroit poſſible, le nouveau plan à l'ancien ſyſtême.

Endroits blâmables de la

Toutes ces attentions étoient très-

dignes du chef de l'Empire. Céſar y en joignit d'autres qui déceloient le chef de parti. La néceſſité de ſe faire des créatures, ou de ſe conſerver celles qui lui étoient attachées, l'engagea à paſſer en bien des choſes par-deſſus les régles. Il multiplia les charges, afin d'avoir plus de places à donner. Il rétablit dans la jouiſſance de leurs droits ceux qui avoient été ou flétris par les Cenſeurs, ou même condannés par des jugemens ſolennels. Mais ſur-tout on lui ſut très-mauvais gré d'avoir introduit dans le Sénat un grand nombre de ſujets indignes, qui par la baſſeſſe de leur naiſſance & de leurs emplois précédens, quelques-uns même par les crimes dont ils étoient couverts, déshonoroient cette auguſte Compagnie. C'étoit la maxime de Céſar, de récompenſer quiconque lui avoit été utile. Il s'en expliquoit [a] ouvertement, & diſoit que ſi des voleurs & des aſſaſſins lui avoient rendu ſervice pour ſoutenir ſes droits & élever ſa fortune, il ſe croiroit obligé de leur en témoigner ſa reconnoiſſance. On va loin avec un tel principe : & le renverſement

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

conduite de Céſar. *Freinshem.* CXV. 34. 35.

a Profeſſus eſt palam, ſi graſſatorum & ſicariorum ope in tuenda ſua dignitate uſus eſſet, ſuis quoque ſe parem gratiam relaturum. *Suet. Caſ.* n. 72.

AN. R. 706 AV. J. C. 46. de toutes les loix, de toute décence, de tout reſpect pour les mœurs, en eſt la ſuite néceſſaire.

Suet. Caſ. n. 76. Céſar conféra même la dignité de Sénateur à des étrangers, à des Gaulois demi-Barbares, comme parle Suétone: ce qui donna lieu à une plaiſanterie, que cet Hiſtorien n'a pas jugé indigne d'être rapportée. On afficha des placards, qui portoient: AVIS [a] AU PUBLIC. *Qui voudra bien embarraſſer les nouveaux Sénateurs, n'a qu'à ne leur point montrer le chemin du Palais où ſe tiennent les aſſemblées du Sénat.* Cette facilité de Céſar à admettre dans le Sénat toute ſorte de gens ramaſſés, porta le nombre des Sénateurs juſqu'à neuf cens, c'eſt à-dire, un tiers au-delà du nombre preſcrit. Et c'eſt ce qui donna matiére à un bon mot *Macrob. Sat. II. 3.* de Cicéron, à qui un de ſes amis demandoit ſa protection pour un beau-fils qu'il avoit, & qu'il vouloit faire Sénateur dans une ville municipale. *A Rome*, lui dit notre Orateur, *la choſe ſeroit aiſée. A Pompeies*, (c'étoit une petite ville de Campanie) *vous aurez plus de peine.*

Le voyage que fit Cléopatre à Rome

[a] Bonum factum. Ne quis Senatori novo Curiam monſtrare velit. *Suet. Caſ. n. 80.*

avec

avec ſon frére cette même année 706, & dont j'ai parlé d'avance, donna encore matiére à bien des diſcours, & indiſpoſa extrêmement les eſprits des Romains contre Céſar. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Mais il ſe fit un honneur infini par la clémence dont il uſa envers M. Marcellus. On peut ſe rappeller ici ce que j'ai dit de cet homme illuſtre par ſa naiſſance, par le haut rang qu'il tenoit dans la République, par ſes talens, & par ſon courage. Ame fiére & hautaine, il avoit pendant ſon Conſulat bravé Céſar, & montré ouvertement le deſſein de le détruire. Après la bataille de Pharſale, il ſe retira, comme je l'ai rapporté, à Mitylénes; & il paroiſſoit réſolu de paſſer tranquillement le reſte de ſes jours dans cette retraite, ſe conſolant avec les Lettres & la Philoſophie. Les inſtances réitérées de ſon frére C. Marcellus, & les lettres preſſantes de Cicéron, ébranlérent ſa conſtance, & le forcérent enfin à conſentir que l'on fît des démarches auprès du vainqueur, pour lui obtenir la liberté de revenir à Rome. Il conſent au retour de Marcellus. *Tome XIII. L. XLIII. p. 531.* *Ci-devant p. 131.* *Cic. ad Fam. IV.*

Un jour donc que le Sénat étoit aſſemblé, & préſidé par le Dictateur, Piſon beau-pére de Céſar entama la matiére, & fit le premier mention du re-

AN. R. 706. AV. J. C. 46. tour de Marcellus. Auſſi-tôt le frére de cet illuſtre exilé ſe jetta aux pieds de Céſar ; & en même tems tout le Sénat s'étant levé vint à l'appui, & ſupplia ſon chef de rendre à la Compagnie un de ſes membres les plus diſtingués & les plus eſtimables. Céſar prit d'abord un ton ſévére : il ſe plaignit de l'aigreur & de l'animoſité que Marcellus avoit témoignée contre lui. Mais lorſqu'on ne s'attendoit qu'à un refus, il ajouta que quelque ſujet qu'il eût d'être mécontent perſonnellement de celui dont on lui demandoit le rappel, il ne pouvoit réſiſter au vœu unanime du Sénat.

Harangue de Cicéron à ce ſujet.

Cicéron, qui étoit préſent, fut charmé. Ce a jour lui parut le premier beau jour de la République, depuis les malheurs des guerres civiles ; & dans l'enthouſiaſme qui le ſaiſit, il prononça cette belle harangue, que tout le monde connoît, que tous les ſiécles ont admirée, & dans laquelle en faiſant l'éloge des exploits de Céſar, il éléve ſa clémence & ſa généroſité au-deſſus de la gloire de tous ſes triomphes.

Ce diſcours dut faire d'autant plus

a Ita mihi pulcher hic dies viſus eſt, ut ſpeciem aliquam videretur videre quaſi reviviſcentis Reipublicæ. *Cic. ad Fam.* IV, 4.

de plaisir à César, que jusques-là Cicéron s'étoit obstiné à un silence de tristesse, qui pouvoit aisément être pris pour une improbation de tout ce qui se passoit actuellement. Ce soupçon n'eût été que trop bien fondé : & notre Orateur, qui pensoit qu'il étoit important pour lui de l'effacer, prodigue à pleines mains les louanges à celui dont il craignoit le ressentiment caché. Il avoit pour maxime, que le sage doit s'accommoder au tems : & dans la harangue dont je parle, il pousse bien loin les conséquences de ce principe, puisqu'il y fait parade d'un tendre attachement pour César, & d'un zêle pour la conservation de ses jours, qui, [a] l'engageroit à se mettre entre lui & les coups qu'on voudroit lui porter : langage bien différent des sentimens de son cœur, & absolument démenti par la joie excessive & démesurée que lui causa la mort funeste de l'oppresseur de la patrie. AN. R. 705. AV. J. C. 45.

Marcellus ne put pas jouir du bienfait de César. En revenant à Rome s'étant arrêté à Athénes, il y fut assassiné Mort funeste de Marcellus. *Cic. ad Fam.* IV. 12.

[a] Omnes tibi, ut pro aliis etiam loquar quod de me ipso sentio, quoniam subesse aliquid putas quod cavendum sit, non modò excubias & custodias, sed etiam laterum nostrorum oppositus & corporum pollicemur. *Cic. pro Marc. n.* 32.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. par un malheureux qui lui étoit attaché depuis fort long-tems, & qui enſuite ſe tua lui-même. La cauſe qui porta ce ſcélérat à une telle fureur, n'a pas été bien connue. Mais Cicéron a pris ſoin de juſtifier Céſar, ſur qui quelques-uns voulurent jetter des ſoupçons.

Cic. ad Att. XIII. 10.

Affaire de Ligarius.

Céſar fit encore un autre acte de clémence, qui eſt devenu extrémement célébre par la part que Cicéron y prit. Il s'agiſſoit de Q. Ligarius, qui après la bataille de Thapſus avoit obtenu du vainqueur la vie ſauve, mais à condition de demeurer en exil. Les deux fréres de l'exilé, qui avoient été dans le parti de Céſar, voyant avec quelle facilité il s'étoit laiſſé fléchir à l'égard de Marcellus, conçurent l'eſpérance d'obtenir pareillement le rappel de leur frére. Ils firent donc des mouvemens auprès du Dictateur; & Cicéron, qui étoit leur ami, ſe joignit à eux. Voici comment il rend compte lui-même à Ligarius de l'audience qu'il avoit eue de Céſar à ce ſujet. » Je me rendis le matin » chez Céſar, à la priére de vos fréres, » & après [a] avoir eſſuyé tous les déſa-

[a] Quum omnem adeundi & conveniendi illius indignitatem & moleſtiam pertuliſſem. *Cic. ad Fam.* VI. 14.

» grémens & toutes les baſſeſſes par leſ- AN. R. 706.
» quelles il faut paſſer pour pénétrer AV. J. C. 46.
» juſqu'à lui, enfin je fus introduit. Vos
» fréres & vos proches ſe jettérent à ſes
» pieds. Moi, je parlai d'une façon con-
» venable à la cauſe & aux circonſtan-
» ces. La réponſe de Céſar fut douce,
» ſans être déciſive. Mais ſon air même
» annonçoit autant que ſes paroles qu'il
» eſt diſpoſé favorablement, & que
» vous avez lieu de bien eſpérer. «

Telle étoit la ſituation de cette affaire, lorſque Tubéron intenta une accuſation en forme contre Ligarius. Le fait de cette accuſation eſt des plus ſinguliers. Tubéron accuſoit Ligarius d'avoir porté les armes contre Céſar : & non ſeulement il étoit lui-même dans le cas, mais il n'étoit indigné contre Ligarius, que parce qu'il prétendoit avoir été empêché par lui trois ans auparavant d'entrer en Afrique, où le Sénat l'envoyoit pour faire la guerre à Céſar. L'affaire de Ligarius prit donc ainſi une nouvelle forme : au lieu d'être traitée uniquement par la voie des priéres & des ſupplications, elle devint judiciaire ; & du cabinet de Céſar elle fut portée à la Place publique & au Tribunal. C'étoit toujours néanmoins Céſar qui devoit *Cic. pro Lig.*

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

la décider par lui-même, mais comme Juge : & Cicéron, qui avoit fait d'abord ſimplement le perſonnage de ſolliciteur & d'ami, fit ici celui d'Avocat.

Plaidoyer de Cicéron pour lui.

Le plaidoyer qu'il prononça en cette occaſion, eſt ſans contredit l'un des plus beaux monumens de l'habileté & de l'adreſſe inſinuante de ce grand Orateur. Il ſavoit que Céſar ne ſe piquoit d'aucune vertu plus que de la clémence envers ceux qui avoient été ſes ennemis. C'eſt par cet endroit qu'il l'attaque. Sans négliger de profiter des circonſtances qui rendoient plus graciable le cas où ſe trouvoit Ligarius, il fait ſa principale reſſource de la généroſité de Céſar. » J'ai[a] plaidé, lui dit-il, bien des » cauſes, & même quelques-unes avec » vous. Jamais on ne m'a entendu tenir » ce langage : *Pardonnez-lui, Meſſieurs : » il a fait une faute. Il s'eſt oublié : il n'y » retombera plus.* C'eſt à un pére que l'on » parle ainſi. A des Juges, on leur dit : » *Il n'a rien fait de ce qu'on lui impute, il » n'y a pas même penſé. Les témoins ſont*

[a] Cauſas, Cæſar, egi multas, & quidem tecum: certè nunquam hoc modò, *Ignoſcite, judices : erravit : lapſus eſt : non putavit : ſi unquam poſthac.* Ad parentem ſic agi ſolet. Ad judices, *Non fecit, non cogitavit : falſi teſtes, fictum crimen.* Dicte, Cæſar, de facto Ligarii judicem eſſe : quibus in

» *menteurs, l'accuſation eſt inventée à* AN. R. 706.
» *plaiſir.* Prétendez-vous, Céſar, être AV. J. C. 46.
» Juge de Ligarius ? Nous demandez-
» vous dans quel camp il a ſervi ? Je me
» tais. Je ne fais pas même uſage de plu-
» ſieurs obſervations, qui ne laiſſeroient
» pas d'avoir de la force auprès d'un Juge.
» Je ne dis point qu'il eſt parti avant la
» guerre : qu'il a été laiſſé en Afrique
» dans le tems que la paix ſubſiſtoit en-
» core ; que la guerre l'y a ſurpris ; que
» même alors, bien loin de montret de
» l'animoſité & de l'aigreur, toute ſon
» inclination, tout ſon cœur étoit pour
» vous. C'eſt ainſi que l'on parleroit à
» un Juge. Mais je parle à un pére. *Je*
» *ſuis en faute : j'ai agi inconſidérément :*
» *j'ai recours à votre bonté : je vous prie*
» *de me pardonner. Si perſonne n'a ob-*
» *tenu grace de vous, il y a de l'arrogance*
» *dans ma demande : ſi vous vous êtes*
» *laiſſé fléchir à l'égard de pluſieurs, c'eſt*
» *vous qui avez fait naître en moi l'eſpé-*
» *rance : faites-m'en goûter le fruit.* Et

præſidiis fuerit, quære. Taceo. Ne hæc quidem colligo, quæ fortaſſe valerent etiam apud judicem. Legatus ante bellum profectus, relictus in pace, bello oppreſſus, in eo ipſo non acerbus, totus animo & ſtudio tuus. Ad judicem ſic agi ſolet. Sed ego ad parentem loquor : *Erravi, temere feci, pœnitet : ad clementiam tuam confugio : delicti veniam peto : ut ignoſcas, oro. Si nemo impetravit, arroganter :*

AN. R. 706. AV. J. C. 46. » comment, ajoute Cicéron, ne seroit-» il pas permis à Ligarius d'espérer, » pendant qu'il m'est bien permis, à » moi, de prier pour un autre? «

Il n'est personne qui ne connoisse & qui n'admire le trait fameux qui se trouve un peu plus bas que ce que je viens de citer, lorsque Cicéron rappelle à César avec un art infini les services que lui avoit rendus un des frères de Ligarius : » Vous vous souvenez, lui » dit-il, vous [a] qui ne savez oublier que » les injures, vous vous souvenez assu-» rément quelle preuve T. Ligarius vous » a donnée dans sa Questure de son » attachement & de son zêle pour vos » intérêts. « C'étoit-là prendre César par son foible, si l'on veut se servir de ce terme en parlant de l'inclination généreuse à pardonner.

César lui pardonne.

Aussi ne put-il résister à la douce persuasion qui couloit des lévres de l'Orateur. Il étoit venu, si nous en croyons *Plut. Cic.* Plutarque, dans la ferme résolution de demeurer inflexible, parce qu'il regardoit Ligarius comme un ennemi irré-

si plurimi, tu idem fer opem, qui spem dedisti. An sperandi Ligario causa non sit, quum mihi apud te sit locus etiam pro altero deprecandi? *Cic. pro Lig.* 30, 31.

[a] Qui oblivisci nihil soles, nisi injurias. 36.

conciliable. En cela il ne se trompoit pas, puisque ce même Ligarius entra peu de tems après dans la conspiration contre sa personne. Ç'avoit donc été la simple curiosité qui avoit amené César au Tribunal, parce qu'il y avoit bien des années qu'il n'avoit entendu plaider Cicéron. Mais il ne fut pas maître de lui-même. On le vit plusieurs fois changer de couleur : tous les mouvemens que l'Orateur voulut lui inspirer se peignirent successivement sur son visage : & enfin lorsque Cicéron exprima les dangers de la bataille de Pharsale, César frissonna, & trembla de tout le corps, & les piéces du procès qu'il avoit apportées lui tombérent des mains. Il pardonna donc à Ligarius, & lui permit de revenir à Rome. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Cet événement peut, si je ne me trompe, être regardé comme le chef-d'œuvre & le triomphe de l'Eloquence. Emouvoir une multitude, n'est pas une entreprise si difficile, ni qui demande une si grande sublimité de génie. Mais attendrir, & dompter par la force du discours un homme tel que César, c'est de quoi Cicéron seul étoit capable.

Lui-même forcé de Cicéron. Il en profite pour composer divers ouvrages.

Les deux affaires de Marcellus & de Ligarius furent les seules actions publi-

An. R. 706. Av. J. C. 46. ques qui exercérent cette année les talens de Cicéron. Du reſte il s'occupa de la compoſition de différens ouvrages de Rhétorique & de Philoſophie. Les lettres avoient fait, depuis ſon retour à Rome, ſon unique conſolation. On juge aiſément que tout ce qu'il voyoit autour de lui, tout ce qu'il entendoit ne pouvoit que l'affliger. Outre les maux publics qui le touchoient ſenſiblement, ſa ſituation perſonnelle étoit tout-à-fait triſte. Par le changement arrivé dans le Gouvernement, il avoit perdu cet éclat, cette conſidération, cette autorité attachée au rang de l'un des Chefs du Sénat Romain. Il ne pouvoit plus rien que par ſes priéres auprès du Maître, qui même n'étoit pas de caractére à laiſſer prendre à perſonne beaucoup de crédit ſur ſon eſprit. Non ſeulement un ancien ennemi tel que Cicéron, mais ceux qui [a] lui avoient toujours été attachés n'étoient point le conſeil de Céſar. Il ne prenoit conſeil que de lui-même.

Cicéron, dans ce loiſir & ce vuide, qui le livroit à ſa douleur, n'auroit [b] pas pu vivre, s'il n'eût vécu avec les Lettres.

a Is utitur conſilio ne ſuorum quidem, ſed ſuo. Cic. ad Fam. IV. 9.

b Vivas, inquis, in litteris. An quidquam me aliud agere ſenſes : aut

Elles avoient toujours fait ſon plaiſir : elles étoient devenues alors non-ſeulement ſa conſolation, mais [a] ſon ſalut. Ce fut donc en ce tems qu'il compoſa la plupart de ſes ouvrages Philoſophiques. Outre le ſoulagement qu'il tiroit de cette occupation, il comptoit même remplir ainſi, en la maniére dont il lui étoit poſſible, les devoirs de citoyen. » Puiſque [b] nous ne pouvons plus, dit-» il, ſervir la République dans le Sénat » & dans la place publique, ſervons-là » au moins par la compoſition d'ouvra-» ges propres à former les mœurs. Rien » ne peut être plus utile pour l'inſtruc-» tion de nos Romains. « Cette vue étoit bien digne de Cicéron.

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Cic. Acad. I. II.

Sa douleur ſur l'état actuel des affaires s'adoucit.

L'occupation, le tems, la réflexion, la néceſſité, adoucirent enfin ſa douleur. Après [c] avoir pleuré la patrie plus long-tems & plus amérement, dit-il, que jamais aucune mére n'a pleuré un fils unique, il ſe conſola, & même reprit un peu de gaieté. Il plaiſante quel-

poſſem vivere, niſi in litteris viverem ? *Cic. ad Fam.* IX. 26.

a A ſtudiis antea delectationem modò petebamus, nunc verò etiam ſalutem. *Cic.* IX. 2.

b Si minùs in Curia atque in foto, at in litteris & libris, juvare Rempublicam. *Id. ibid.*

c Patriam eluxi jam & graviùs & diutiùs quàm ulla mater unicum filium. *Cic. ad Fam.* IX. 20.

AN. R. 706.
AV. J. C. 46.

quefois dans ſes lettres ſur ſa ſituation.

Un de ſes amis, homme d'un eſprit agréable & orné, lui avoit fait quelque reproche ſur ce qu'il ne réſidoit point à Rome. » Vous [a] ne ſentez donc pas, » lui répond Cicéron, la différence de » mon état préſent d'avec celui où j'étois » autrefois. J'occupois ci-devant la pou- » pe, & je maniois le gouvernail: au- » jourd'hui à peine puis-je trouver place » à la ſentine. Penſez-vous qu'il ſe ren- » dra moins de Sénatusconſultes pen- » dant que je ſerai à Naples? Les décrets » du Sénat ſe dreſſent dans le cabinet » de Céſar: & quand mon nom ſe pré- » ſente à ſa mémoire, on fait mention » de moi au bas du Décret, & ſouvent » j'apprens qu'un Sénatusconſulte for- » mé, dit-on, ſur mon avis, a été porté » en Arménie & en Syrie, avant que » j'aie entendu dire un ſeul mot de l'af- » faire qui y eſt réglée. Ne penſez point » que je raille. J'ai reçu des lettres de

[a] Quid ſimile? . . . . . Sedebamus enim in puppi, & clavum tenebamus. Nunc autem vix eſt in ſentina locus. An minùs multa Senatusconſulta futura putas, ſi ego ſim Neapoli? . . . . . Senatusconſulta ſcribuntur apud amatorem tuum, familiarem meum. Et quidem, quum in mentem venit, ponor ad ſcribendum: & antè audio. Senatusconſultum in Armeniam & Syriam eſſe perlatum, quod in meam ſententiam factum eſſe dicatur, quàm om-

» Rois fort éloignés, qui me remer- AN. R. 706. AV. J. C. 46.
» cioient de ce que j'avois opiné pour
» les faire reconnoître par le Sénat Rois
» amis & alliés de l'Empire, pendant
» que j'ignorois, non-seulement qu'on
» leur eût fait cet honneur, mais même
» qu'ils existassent.

Sa conduite politique à l'égard de César, dont les amis le cultivent & s'affectionnent à lui. *Cic. ad Fam.* IX. 16. 17. & IV. 4.

C'est ainsi que Cicéron savoit prendre son parti. Il évitoit avec soin tout ce qui eût pu offenser César, dont il exalte la bonté & la modération, même dans ses lettres particulières. Pour ce qui est des principaux amis de César, Hirtius, Dolabella, Pansa, Oppius, Balbus, il vivoit familiérement avec eux. Les deux premiers sur-tout, qui étoient gens d'esprit & de mérite, & en passe de parvenir incessamment aux premiéres charges, prenoient ses leçons pour se perfectionner dans l'Eloquence: ce qui formoit une liaison assidue, journaliére, & nullement inutile ni désagréable à Cicéron.

Il badine à ce sujet fort ingénieuse-

nino mentionem ullam de tua re esse factam. Atque hoc nolim me jocari putes. Nam mihi scito jam à regibus ultimis allatas esse litteras, quibus mihi gratias agunt, quòd se meâ sententiâ reges appellaverim; quos non modò regès appellatos, sed omnino natos nesciebam. *Cic. ad Fam.* IX. 15.

An. R. 706. Av. J. C. 46. ment à ſon ordinaire : » J'imite [a], dit-» il, Denys le Tyran, qui chaſſé de Sy-» racuſe ouvrit une école à Corinthe. » De même moi, qui étois accoutumé » à régner dans les jugemens, mainte-» nant qu'il n'y en a plus, parce que » tout dépend de la volonté d'un ſeul, » je tiens école de Rhétorique. «

Ses diſciples [b] en Eloquence étoient ſes maîtres en bonne chére, comme il a ſoin de le remarquer. Ils l'invitoient très-ſouvent à ſouper chez eux : & c'eſt ce qui lui fournit encore matiére à des plaiſanteries fort agréables. » Un [c] des » avantages, dit-il, que je retire des » leçons que je donne à nos vainqueurs, » c'eſt que je profite de leur table volup-» tueuſe. Depuis ce tems j'ai mangé plus » de paons, que vous de pigeons. Ainſi » il n'eſt plus queſtion des éloges que » vous me donniez autrefois : ô l'hom-

a Intellexi probari tibi meum conſilium, quod, ut Dionyſius tyrannus, quum Syracuſis expulſus eſſet, Corinthi dicitur ludum aperuiſſe, ſic ego, ſublatis judiciis, amiſſo regno forenſi, ludum quaſi habere cœperim. *Cic. ad Fam.* IX. 18.

b Hirtium ego & Dolabellam dicendi diſcipulos habeo, cœnandi magiſtros. *Id. ibid.* 16.

c Extremum illud eſt, quod tu neſcio an primum putes : plures jam pavones confeci quàm tu pullos columbinos.... Illa mea, quæ ſolebas antea laudare, ô hominem facilem! ô hoſpitem non gravem!

» me facile à nourrir ! ô que voilà un An. R. 706.
» hôte aiſé & commode ! Je ne ſuis plus Av. J. C. 46.
» ce Philoſophe agiſſant, qui croyoit ſe
» devoir au ſoin des affaires publiques,
» & au ſervice de ſes concitoyens. Je ne
» ſonge plus ni à préparer ce que j'au-
» rai à dire dans le Sénat, ni à étudier
» des cauſes. Je ſuis un déſerteur de la
» morale ſévére, & j'ai paſſé dans le
» camp d'Epicure, contre lequel je com-
» battois autrefois. « Tout ce morceau a d'autant plus de fel, que celui à qui Cicéron écrit étoit Epicurien.

Les liaiſons familiéres de Cicéron avec les vainqueurs, & la dépendance où il vivoit par rapport à Céſar, ne furent pas des motifs ſuffiſans pour le détourner de compoſer vers ces mêmes tems ſon fameux Eloge de Caton. Il ſentoit toute la difficulté d'une entrepriſe ſi délicate, dans les conjectures où il ſe trouvoit. Cependant il l'exécuta avec courage : & ſi nous devons juger de l'ouvrage même par l'eſpéce de plan que nous en avons dans une de ſes lettres à Atticus, non-ſeulement il exalta

Eloge de Caton compoſé par Cicéron. Anticatons de Céſar.

Cic. ad Att. XII. 4.

abierunt. Nam omnem noſtram de Republica curam, cogitationem de dicenda in Senatu ſententia, commentationem cauſarum, abjecimus. In Epicuri nos adverſarii noſtri caſtra conjecimus. *Id. ibid.* 18. 20.

An. R. 706. Av. J. C. 46. en général la fermeté & la constance de son Héros, mais il coupa dans le vif, & le loua d'avoir prévû long-tems auparavant les maux qu'éprouvoit actuellement la République, d'avoir tout tenté pour les prévenir, & d'avoir mieux aimé mourir que d'en être le témoin.

On peut bien juger qu'un pareil ouvrage ne fit pas grand plaisir à César. Mais il n'en témoigna aucun chagrin; & il se contenta d'y répondre par deux Ecrits, qu'il intitula, comme je l'ai déja dit, Anticatons, opposant, selon l'expression de Crémutius Cordus dans Tacite, plaidoyer à plaidoyer.

Plut. Cic. César, dans ces deux piéces, ne ménagea nullement Caton. Mais Cicéron y étoit traité honorablement, & comparé à Périclès & à Théraméne, deux des plus illustres personnages qui ayent brillé dans la République d'Athénes, grands Orateurs, & grands hommes d'Etat.

L'ouvrage de Cicéron, du côté du style & de l'éloquence, mérita encore les louanges de César: & comme Brutus avoit fait aussi un Eloge de Caton,

a M. Ciceronis libro, quo Catonem cœlo æquavit, quid aliud Dictator Cæsar, quàm rescriptâ oratione velut apud judices respondit, *Tac. Ann.* IV. 34.

Céſar, en comparant ces deux piéces, diſoit dans une lettre [a] à un ami, qu'il lui ſembloit que la lecture réitérée de l'Ecrit de Cicéron lui avoit fait acquérir plus d'abondance & plus de richeſſe pour les expreſſions & pour les tours : mais qu'en liſant celui de Brutus, ſon amour-propre avoit été flatté, & qu'il s'étoit trouvé lui-même éloquent. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Le peu que je viens de dire de Cicéron ſuffit, je penſe, pour donner une idée de la maniére dont il paſſa tout le tems depuis ſa grace obtenue juſqu'à la mort de Céſar. S'il ſe rencontre, chemin faiſant, quelques autres traits dignes de remarque, j'aurai ſoin d'en faire uſage. Je dirai ſeulement ici d'avance, que la mort de ſa chére fille Tullie, qui arriva l'année ſuivante, le plongea dans une triſteſſe amére, & portée juſqu'à un excès peu ſéant à un auſſi grand eſprit. De pareils coups ſont rudes ſans doute, & il n'appartient qu'à de mauvais cœurs d'y être inſenſibles. Mais l'humeur noire, la mélancolie ſombre & ſauvage, la fuite de tout commerce & de toute

Douleur exceſſive de Cicéron au ſujet de la mort de ſa fille Tullie. *Cic. ad Fam.* IV. 5. 6. & *ad Att.* XII.

[a] Legi epiſtolam : multa de meo Catone, quo ſæpiſſimè legendo ſe dicit copioſiorem factum : Bruti Catone lecto, ſe ſibi viſum diſertum. *Cic. ad Att.* XIII. 40.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. compagnie, & sur-tout le dessein bizarre de faire l'apothéose de sa fille, & de lui élever un temple ; voilà ce que l'on pardonneroit peut-être à un homme du commun, mais ce qui est inexcusable dans Cicéron.

LIVRE XLVII.

GUERRE de Céſar en Eſpagne contre les enfans de Pompée. Conſpiration contre Céſar, & ſa mort funeſte. Conduite artificieuſe d'Antoine pour profiter de cette mort. Ans de Rome 707. 708.

§. I.

Le jeune Pompée devenu puiſſant en Eſpagne à la faveur des troubles qui y étoient excités. Céſar vient en Eſpagne. Petit poéme compoſé par lui pendant ſon voyage. Il force Pompée de lever le ſiége d'Ulia. Il aſſiége & prend la ville d'Atégua. Cruautés réciproques. Bataille de Munda. Mort de Cn. Pompée. Sex. Pompée ſe ſauve dans les montagnes de la Celtibérie. Toute la Bétique ſe ſoumet au vainqueur. Mort volontaire de Scapula. Céſar diſtribue les peines & les récompenſes en Eſpagne. Le jeune Octave rend ſer-

vice à pluſieurs auprès de ſon oncle. Soins que Céſar prenoit de produire ſon neveu. Triomphe de Céſar, & mécontentement des citoyens à ce ſujet. Céſar gâté par les flatteries du Sénat. Il eſt déclaré Imperator, *Dictateur perpétuel, &c. Honneurs inouis qui lui ſont déférés. Le droit de porter toujours une couronne de laurier lui plaît ſingulièrement. Motif de la ſatisfaction qu'il en eut. Céſar ſe ſubſtitue Fabius & Trébonius dans le Conſulat pour les trois mois reſtans. Caninius, Conſul de dix-ſept heures. Plaiſanteries de Ciceron ſur ce ſujet. Céſar ne ſuit d'autre régle que ſa volonté pour la nomination aux charges & aux emplois. Nouveaux Patriciens. Ornemens Conſulaires accordés à dix anciens Préteurs. Céſar ſe fait nommer Conſul pour la cinquiéme fois avec Antoine. Autres Magiſtrats déſignés. Céſar ſe prépare à aller porter la guerre chez les Parthes. Divers projets de Céſar, tous grands & magnifiques.*

PEndant le séjour que César avoit fait à Rome, les forces du jeune Pompée s'étoient considérablement accrues en Espagne, & commençoient à donner de l'inquiétude au vainqueur. Cnéus Pompée avoit grand nombre d'amis dans cette Province, anciennement attachée à son nom : mais ces amis n'auroient peut-être pas osé se déclarer, si la mauvaise conduite de celui qui commandoit pour César dans l'Espagne ultérieure ne leur en eût présenté l'occasion. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre les choses de plus haut.

AN. R. 704. AV. J. C. 46.

Le jeune Pompée devenu puissant en Espagne à la faveur des troubles qui s'y étoient excités.

La première année de la guerre civile, lorsque César eut soumis entiérement les Espagnes, il laissa pour gouverner la Lusitanie & la Bétique Q. Cassius Longinus, qui connoissoit le pays, parce qu'il y avoit été Questeur sous Pompée. Cet homme avoit de l'activité & du courage : mais violent, emporté, injuste, avide d'argent, il s'étoit fait tellement haïr dans l'exercice de sa Questure, que l'on forma contre lui une conjuration, dans laquelle il fut blessé. Il en avoit conservé un profond ressentiment contre la Province, qui lui rendit bien le change.

Hirt. de B. Alex. n. 48. & Dio, l. XLII.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. Lors donc qu'il ſe vit revêtu dans ce même pays du commandement ſuprême, il chercha de l'appui contre la haine des peuples dans l'amour des Légions. Il fit de grandes largeſſes & des promeſſes encore plus magnifiques aux ſoldats, & par-là il ſe gagna ſans doute leurs cœurs. Mais cette affection ne s'acquéroit qu'aux dépens de la diſcipline. De plus il n'avoit point d'autres fonds pour ſuffire à ces libéralités, que ce qu'il tiroit des habitans, ſoit naturels du pays, ſoit Romains établis dans la Province. Auſſi il mit tout en œuvre, taxes ſur les aiſés, avanies, procès criminels intentés aux plus riches, & dont il ne leur étoit poſſible de ſortir qu'à force d'argent. Et ſous le ſpécieux prétexte d'avoir de quoi ſatisfaire le ſoldat, la plus grande partie des ſommes extorquées tournoit au profit du Commandant. Son avidité couroit après toutes ſortes de gains, & n'en négligeoit aucun. Dès qu'il étoit queſtion d'argent, ni les baſſeſſes les plus miſérables, ni les injuſtices les plus criantes ne lui coutoient rien.

Il eſt aiſé de juger qu'une pareille conduite fortifioit & augmentoit l'averſion que les peuples avoient de longue

main contre lui. Elle étoit encore fomentée par ceux-mêmes qui lui ſervoient de miniſtres pour toutes ſes violences. Des gens de cette eſpéce, ſans probité, ſans mœurs, ſans ame, ne ſont point capables de reconnoiſſance. Ils n'attribuoient qu'à leur induſtrie les profits qu'ils faiſoient, & ils s'en prenoient à leur Commandant de ceux qu'ils manquoient de faire. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Cette haine univerſelle produiſit bientôt une nouvelle conſpiration contre Longinus, préciſément dans le tems que ſuivant les ordres de Céſar, il ſe préparoit à paſſer en Mauritanie, pour empêcher Juba d'envoyer des ſecours en Gréce à Pompée, & pour le punir de ceux qu'il avoit déja envoyés. Les auteurs de la conjuration étoient tous d'Italica * ville fondée dans la Bétique par le premier Scipion, qui en quittant l'Eſpagne avoit dépoſé en ce lieu tout ce qu'il avoit de ſoldats bleſſés & infirmes dans ſon armée. Longinus fut attaqué en plein midi dans Cordoue, & reçut deux coups de poignard, & quelques autres légéres bleſſures. Aucune des plaies ne ſe trouva mortelle; & Longinus eut la ſatisfaction de ſe venger de ſes ennemis par les ſupplices

* *Aujourd'hui* Sevilla la veia.

AN. R. 706. AV. J. C. 46. qu'il leur fit ſouffrir & par la mort : ſi ce n'eſt pourtant que quelques-uns ſe rachetérent par argent. Car il étoit encore plus avare que cruel, & quelque douceur qu'eût pour lui la vengeance, l'argent le touchoit par un endroit encore plus ſenſible.

Les conjurés avoient mis dans leur parti les deux Légions, qui autrefois commandées par Varron Lieutenant de Pompée, & forcées enſuite de ſe ſoumettre à Céſar, étoient reſtées dans la Province ſous les ordres de Longinus. La haine contre celui-ci réveilla en elles leur ancienne affection pour Pompée : & quoique l'on vînt de recevoir en Eſpagne la nouvelle de la défaite de ce malheureux chef à Pharſale, elles ſe déclarérent hautement pour lui ; elles ſe choiſirent un Commandant, qui publia qu'il prétendoit remettre le pays ſous l'obéiſſance de Pompée ; & les ſoldats gravérent le nom de Pompée ſur leurs boucliers. Trois Légions demeurérent avec Longinus, non par attachement pour ſa perſonne, mais par fidélité pour Céſar. La ville de Cordoue, dans laquelle étoient établis un grand nombre de Romains, forma dans cette querelle un tiers-parti, qui

ne

ne vouloit point se détacher des inté- AV. P. 706.
rêts de César, quoiqu'il détestât Lon- AV. J. C. 46.
ginus.

Les suites d'une si grande & si violente agitation pouvoient être funestes à la Province, & peut-être l'enlever à César. Mais d'abord le Questeur Marcellus Eserninus réunit en un seul parti sous le nom & sous l'autorité de César tous ceux qui étoient ennemis de Longinus. Peu de tems après, Lépidus, qui étoit Proconsul de l'Espagne Citérieure, arriva dans la Bétique avec des forces considérables. Marcellus le reconnut sans difficulté pour arbitre : & Longinus, après avoir tergiversé, & tenté une inutile résistance, conçut enfin qu'il lui convenoit de céder, d'autant plus que Trébonius dans ce même tems vint de Rome prendre le gouvernement de l'Espagne Ultérieure avec la qualité de Proconsul. Longinus se résolut donc à s'éloigner, & s'étant mis en mer il périt par un naufrage à l'embouchure de l'Ebre. Ainsi le calme fut rendu à l'Espagne.

Mais ce fut un calme de peu de durée. La fermentation excitée une fois dans les esprits ne leur permet pas de se tranquilliser tout d'un coup. De plus

AN. R. 708. AV. J. C. 46. ici la crainte du reſſentiment de Céſar tourmentoit & inquiétoit ceux qui ſe reprochoient de l'avoir offenſé. Ils apprirent donc avec joie que Métellus Scipion avoit aſſemblé de puiſſantes forces en Afrique. Ils lui envoyérent une députation pour s'unir étroitement avec lui, & pour s'appuyer de ſa protection : & en conſéquence de cette démarche le fils aîné de Pompée étant parti d'Afrique pour paſſer en Eſpagne, quoiqu'il fût reſté malade aux îles Baléares, les auteurs des mouvemens agirent par eux-mêmes, ſoulevérent les troupes & une partie de la Province, & ſe trouvérent aſſez forts pour chaſſer Trébonius. T. Scapula & Q. Aponius, Chevaliers Romains, ſe mirent à la tête des Légions, en attendant que le jeune Pompée en vînt prendre le commandement.

Dio. l. XLIII.

Cic. ad Fam. XV. 19. Il le fit dès que ſa ſanté ſe fut rétablie : & bientôt ſon nom, les maniéres careſſantes auxquelles il força ſon caractére naturellement dur & féroce, quelques ſuccès dans les commencemens, des largeſſes faites à propos aux dépens de ceux qui l'avoient obligé d'employer contre eux la force des armes, tout cela lui attira un grand nom-

bre de partisans. Presque toute l'Espagne reconnut ses loix. Pour grossir ses troupes, il ne fit point difficulté d'enrôler des esclaves de bonne volonté qu'il affranchissoit. Il se trouva ainsi en peu de tems à la tête de treize Légions. Après la défaite de Métellus Scipion en Afrique, Cnéus Pompée en recueillit quelques débris. Sextus son frére, Labiénus, & Varus, lui amenérent un nombre de vaisseaux. Ainsi il se vit en état de tenir tête par terre & par mer aux Lieutenans de César. Ni Didius, déraché par le Dictateur, comme je l'ai dit, avec une partie de sa flotte, ni Q. Fabius & Q. Pédius, qui commandoient ses Légions, ne pouvoient réduire un ennemi désormais trop puissant : & de concert avec les peuples qui étoient encore demeurés fidéles à César en Espagne, ils pressoient leur Général de se transporter sur les lieux, lui représentant que le danger devenoit digne de lui, & que sa présence étoit absolument nécessaire pour sauver la Province. AN. R. 708. AV. J. C. 46.

César partit donc de Rome vers la fin de l'année où il étoit Dictateur pour la troisiéme fois. Je ne trouve exprimé

César vient en Espagne.

Petit poéme composé par

AN. R. 706. AV. J. C. 46. nulle part le nombre des troupes qu'il mena en Eſpagne. Mais il ne marcha point avec elles. Il prit les devans, ſelon ſa pratique ordinaire, faiſant une telle diligence, qu'en vingt-cinq jours il arriva de Rome à Obulco dans la Bétique près de Cordoue. Et comme dans une courſe ſi rapide il ſe trouvoit déſoccupé, pour amuſer ſon loiſir, il compoſa chemin faiſant un petit poéme, dont le ſujet étoit la deſcription de ſon voyage. Cet eſprit toujours actif, toujours en mouvement, ſe ſeroit dévoré lui-même, ſi dans les intervalles où les affaires ceſſoient, il n'y eût ſubſtitué les Lettres. C'eſt dans ces momens ſi courts qu'il a écrit & les ouvrages que nous avons de lui, & pluſieurs autres qui ſe ſont perdus.

lui pendant le voyage.

Auct. de B. Hiſp.

Appian. Civil. l. II.

Dio. l. XLIV.

Suet. Caſ. 56.

Il force Pompée de lever le ſiége d'Ulia.

Céſar prévint tout le monde, amis & ennemis, par la rapidité de ſa marche. On fut étonné de le voir, lorſqu'on le croyoit encore fort éloigné. Néanmoins comme on avoit ſu en Eſpagne qu'il ſe préparoit à partir, le jeune Pompée s'étoit déja renfermé dans la Bétique, abandonnant le reſte de ce qu'il tenoit en Eſpagne, parce qu'il croyoit avec raiſon n'avoir pas trop de toutes

ſes forces raſſemblées & réunies pour ſe défendre contre un tel adverſaire. Toute la Bétique obéiſſoit à Pompée, excepté la ſeule ville d'Ulia, qu'il entreprit de réduire par la force : & il étoit occupé à en pouſſer le ſiége, lorſque Céſar arriva. AN. R. 706. AV. J. C. 46.

Quelque grande idée que dût avoir le fils de Pompée du vainqueur de ſon pére, s'il ſe croyoit obligé à prendre des précautions, il n'étoit pas cependant frappé de crainte. Il ne penſoit pas qu'il y eût une telle différence d'homme à homme, que l'eſpérance de la victoire ne lui fût auſſi bien permiſe qu'à Céſar. Ainſi plein de courage & de confiance, il continua avec une nouvelle vigueur le ſiége qu'il avoit commencé. Le ſuccès ne répondit pas à ſon attente. Bientôt il eut lieu de reconnoître la ſupériorité de ſon ennemi. Céſar introduiſit du ſecours dans la place, & en même tems il s'avança vers Cordoue, comme pour attaquer cette capitale de toute la Province. Sex. Pompée, qui y commandoit, fut effrayé, & implora le ſecours de ſon frére, qui fut obligé de lever le ſiége d'Ulia.

Le plan de Céſar étoit de décider tout d'un coup la querelle par une ba-

AN. R. 706. AV. J. C. 46. taille. Il marcha donc à l'ennemi, qui ſe tenoit ſous Cordoue, & trouvant le Bétis, ou Guadalquivir, ſur ſa route, comme il ne pouvoit traverſer cette riviére à gué, il fit deſcendre dans l'eau des mannequins remplis de pierres, ſur leſquels il jetta un pont à la hâte, & paſſa ainſi à l'autre bord. Lorſqu'il fut arrivé en préſence du jeune Pompée, il tâcha de l'attirer à une action générale. Mais celui-ci ne voulant point accepter le défi, & ſe contentant de quelques légéres eſcarmouches, qui n'avançoient pas beaucoup les affaires, Céſar, qui n'étoit point accoutumé à perdre inutilement le tems, alla aſſiéger Atégua la plus forte place de toutes celles qui tenoient pour Pompée.

AN. R. 707. AV. J. C. 45.

C. JULIUS CÆSAR IV.

Il aſſiége & prend la ville d'Atégua.

Je ne m'arrêterai point au détail des opérations du ſiége d'Atégua, qui ſont aſſez mal décrites par l'Auteur des Mémoires ſur la guerre d'Eſpagne, Ecrivain de gazettes & collecteur de Bulletins, dont le ſtyle même eſt non-ſeulement dur & ſcabreux, mais preſque barbare. Je remarquerai ſeulement que l'entrepriſe étoit difficile, vû la force de la place en elle-même, la rigueur de la

saison, (car on étoit dans l'hiver) & le voisinage d'une puissante armée qui étoit à portée de donner du secours aux assiégés. César triompha de tous ces obstacles, & força la ville à se rendre le 19 Février. AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Il seroit plutôt devenu maître de la place, s'il eût voulu écouter la proposition qui lui fut faite par les habitans de laisser sortir la garnison en toute liberté. Mais il répondit fiérement, que *César*[a] *avoit coutume de prescrire les conditions, & non pas de les recevoir.* Cette réponse, qui ne laissoit aucune espérance à la garnison, la détermina à une résistance plus opiniâtre. Mais enfin toutes les fortifications de la ville étant ruinées, & la division s'étant mise entre la garnison & les habitans, ceux-ci ouvrirent leurs portes sans autre condition que d'avoir la vie sauve. Pour ce qui est de la garnison, aucun Ecrivain ne nous en apprend le sort.

Cruautés réciproques.

On peut conjecturer qu'il fut rigoureux, si l'on en juge par la barbarie avec laquelle se faisoit la guerre entre les deux partis. Le commandant de la garnison d'Atégua avoit fait égorger &

a Se conditiones dare, non accipere, consuevisse. *De B. Hisp. n.* 14.

AN. R. 707. AV. J. C. 45. précipiter par deſſus les murailles dans les foſſés un grand nombre des habitans de cette malheureuſe ville, comme ſuſpects de favoriſer Céſar. Après la priſe d'Atégua, ſoixante & quatorze citoyens d'une ville voiſine eurent la tête tranchée par ordre de Pompée pour le même crime. De leur côté les ſoldats de Céſar ne faiſoient aucun quartier à ceux du parti contraire qui tomboient entre leurs mains. Telles ſont les horreurs ordinaires des guerres civiles, toujours plus cruelles que celles qui ſe font contre l'étranger.

Bataille de Munda. Céſar depuis ſon arrivée dans la Bétique avoit fait lever un ſiége, & pris une forte place en préſence & ſous les yeux de l'armée ennemie. C'étoient-là de grands avantages : mais il n'y avoit qu'une bataille qui pût terminer la guerre. Lors donc qu'il ſe fut rendu maître d'Atégua, il ſerra de près le jeune Pompée, qui pour encourager les ſiens affectoit de répandre le bruit que Céſar craignoit de s'expoſer en plaine, pendant que lui-même il avoit grand ſoin de ſe tenir ſur des hauteurs, où il ne pût être aiſément attaqué. Seulement il détachoit quelque cavalerie, & engageoit ainſi de petits combats, dont les

événemens ſont auſſi peu importans, qu'ils étoient divers, & ſouvent douteux. Enfin les deux armées en ſe côtoyant & ſe harcelant ſans ceſſe, arrivérent près de Munda *, lieu devenu célébre dans l'Hiſtoire par le malheur du jeune Pompée, & par la derniére victoire de Céſar. AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Ce fut le dix-ſept Mars que Céſar, lorſqu'il ſe préparoit à décamper, ayant appris par ſes coureurs que les ennemis ſe tenoient dès minuit rangés en ordre de bataille, réſolut d'aller à eux, & de profiter d'une occaſion qu'il cherchoit depuis long-tems. Pompée s'étoit déterminé à riſquer une action, parce qu'il craignoit, en reculant toujours, de décréditer ſes armes, & de ſe faire mépriſer & abandonner de ſes partiſans. Mais il avoit pris ſon poſte avantageuſement, près de la ville de Munda, qui lui aſſuroit une retraite, & ſur une hauteur, défendue d'un côté par un marais preſque impénétrable. Ces difficultés n'arrêtérent point Céſar. Il rangea d'abord ſes troupes dans la plaine, & laiſſa un eſpace libre, en cas que les ennemis

* *Cette ville conſerve encore aujourd'hui ſon nom, ſi ce n'eſt que l'on écrit* Monda. *Elle eſt ſituée dans le Royaume de Grenade, à peu de diſtance de* Malaga, *près de la petite riviére de* Guadalmedina.

AN. R. 707. AV. J. C. 45. vouluſſent y deſcendre. Lorſqu'il vit qu'ils demeuroient dans leur poſte, il monta pour les attaquer, donnant pour mot à ſes ſoldats le nom de *Vénus* à ſon ordinaire. Le mot donné par Pompée fut *la Piété*. Le jeune Général vouloit marquer qu'en ce jour il prétendoit venger ſon pére.

Le combat fut très-opiniâtre. Pompée, outre la ſupériorité du terrain, avoit celle du nombre, treize Légions contre huit. Et ceux qui compoſoient ces Légions trouvoient dans leur ſituation des motifs de ſe battre en déſeſpérés, étant ou d'anciens ſoldats d'Afranius & de Varron, qui avoient mépriſé le pardon obtenu de Céſar, & qui par conſéquent ne pouvoient plus ſe promettre de grace; ou des eſclaves affranchis, qui, s'ils étoient faits priſonniers, n'avoient à attendre qu'un ſupplice ignominieux, ou au moins une rigoureuſe ſervitude. Pour ce qui eſt des gens de Céſar, leur gloire paſſée, la préſence & les regards d'un Général toujours ſûr de vaincre, l'indignation d'avoir ſans ceſſe à combattre un parti tant de fois vaincu, & toujours renaiſſant, c'étoient là de puiſſans aiguillons pour les porter à bien faire. Néanmoins il s'en trouva

quelques-uns, ſans doute parmi les nouveaux ſoldats, dont le cœur ne fut pas exempt de crainte, à l'approche du moment critique, qui pouvoit changer entiérement leur ſort. La choſe ſeroit moins étonnante, s'il eſt vrai, comme le dit Florus, que Céſar lui-même parut plus triſte que de coutume. Peut-être n'étoit-il pas encore bien rétabli d'une attaque de ſon mal, dont il avoit été fort tourmenté peu de tems après ſon arrivée en Eſpagne. AN. R. 707. AV. J. C. 45. *Flor.* IV. 2.

Quoi qu'il en ſoit, ce qui eſt certain, c'eſt qu'il eut d'abord du pire, & que la victoire parut ſe déclarer pour les ennemis. Non-ſeulement ſes troupes de nouvelles levées, mais ſes vieux ſoldats, après quatorze ans de victoires continuelles, lâchérent le pied: & s'ils ne prirent pas la fuite, la honte, plutôt que le courage & la valeur, les retenoit.

Céſar au déſeſpoir accourut pour réparer le déſordre. Il anime ſes ſoldats, il les preſſe par des exhortations, par des reproches. *Quoi?* leur crioit-il; *Vous livrez à des enfans un Général qui a blanchi ſous les lauriers?* Il falloit que le mal fût bien grand, & qu'il reſtât bien peu d'eſpérance de rétablir le com- *Plut. Caſ.*

An. R. 707. Av. J.C. 45. bat, ſi nous devons croire, ſur la foi de Suétone & de Florus, qu'il délibéra de ſe donner la mort à lui-même. Du moins expoſa-t-il ſa perſonne : & croyant, dans un ſi extrême péril, n'avoir rien à ménager, il ſe mit à pied, prit un bouclier de fantaſſin, & s'avança juſqu'à dix pieds de l'ennemi. Son exemple, & le danger manifeſte qu'il couroit, réveillérent le courage de ſes ſoldats. La dixiéme Légion, ce corps ſi fameux par ſa bravoure, & qui réduit à un petit nombre, valoit néanmoins une armée, fit des efforts incroyables. Ces alternatives, avec incertitude du ſuccès, durérent ainſi preſque tout le jour. Ce qui décida l'affaire, ce fut un mouvement fait mal-à-propos, ou du moins malheureuſement, par Labiénus.

Suet. Cæſ. 36. Flor. IV. 2.

Céſar avoit parmi ſes auxiliaires quelques troupes légéres venues de Mauritanie, & commandées par Bogud Roi d'une partie de ce pays. Ce Prince, pendant que les Légions ſe battoient avec acharnement & avec fureur, eut la penſée d'aller attaquer le camp des ennemis, qu'il eſpéra trouver ſans défenſe. Labiénus l'apperçut, & craignant pour le camp, il détacha cinq cohortes, qui en allant au-devant des Maures

s'éloignérent du champ de bataille. Cé- AN. R. 707.
ſar, ou crut qu'elles fuyoient, ou vou- AV. J. C. 45.
lut le faire croire. Il cria à haute voix que les ennemis prenoient la fuite : & cette fauſſe opinion s'étant répandue dans l'inſtant parmi les deux armées, augmenta le courage des uns, abattit celui des autres. La terreur & le trouble s'emparent des gens de Pompée : ceux de Céſar, & ſur-tout la dixiéme Légion, en profitent pour pouſſer des ennemis dont les rangs commençoient à ſe mêler & à ſe confondre. Bientôt ceux qui d'abord n'étoient qu'ébranlés ſe trouvent rompus, & tellement en déſordre, que lorſque leur erreur fut diſſipée, il n'étoit plus tems d'y remédier.

La victoire fut complette. Trente mille hommes du côté de Pompée reſtérent ſur la place, entre leſquels on compte Labiénus & Varus, à qui Céſar fit rendre les honneurs funébres, & trois mille Chevaliers Romains. Toutes les aigles des Légions furent priſes, avec la plus grande partie des drapeaux, & les faiſceaux que l'on portoit devant le Général : & parmi les priſonniers ſe trouvérent dix-ſept officiers du premier rang. Le vainqueur perdit mille de ſes plus braves ſoldats, & en eut cinq cens

AN. R. 707. AV. J. C. 45. blessés. Cette bataille, qui termina la guerre civile, se donna à pareil jour, que quatre ans auparavant Pompée le Grand étoit parti de Brindes pour passer en Gréce. Nous avons vû qu'elle fut étrangement disputée ; & César avoua la grandeur du péril qu'il avoit couru, en disant qu'ailleurs il avoit combattu pour la victoire, mais à Munda pour la sureté & le salut de sa personne.

Ceux qui restérent des vaincus se sauvérent les uns dans leur camp, les autres dans la ville de Munda. Le camp fut bientôt forcé. La ville étoit de meilleure défense, & capable de soutenir un siége. Les vainqueurs commencérent dès le jour même à l'assiéger. Mais comme ils n'avoient pas le tems de creuser un fossé, & de former un rempart garni de palissades, ils firent autour de la ville une enceinte des corps morts des ennemis qu'ils amonceloient, & qu'ils attachoient ensemble en les perçant de leurs épées & de leurs piques : & ils affectoient de tourner les têtes de ces cadavres vers les assiégés, tant pour leur inspirer de la terreur, que pour dresser eux-mêmes de barbares trophées de leur victoire. Le siége ainsi commencé dura un mois, & ne finit que

par la mort de preſque tous ceux qui s'étoient enfermés dans la ville. AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Le malheureux chef de l'armée détruite par Céſar, ne ſurvécut pas long-tems à ſa défaite. Il tenta de ſe ſauver ſoit par terre ſoit par mer avec un peloton de troupes qu'il avoit raſſemblées, & quelques vaiſſeaux. Mais il éprouva toutes ſortes de malheurs dans ſa fuite. Attaqué & battu par ceux que ſon ennemi avoit chargés de le pourſuivre, bleſſé à l'épaule & à la jambe gauche, & s'étant démis le talon, réduit à ne pouvoir ni monter à cheval, ni même ſouffrir la litiére, il ſe cacha dans un antre écarté. Sa retraite ayant été bientôt découverte, il y fut tué, & ſa tête apportée à Céſar le douze Avril. Comme il étoit important de conſtater ſa mort, cette tête fut expoſée à la vûe des peuples par ordre du vainqueur, & enſuite enſevelie. Mort de Cn. Pompée.

Sextus Pompée, la derniére eſpérance de ſa famille & de ſon nom, ſe déroba pour lors au péril qui le menaçoit. Il étoit à Cordoue lors de la bataille de Munda. Dès qu'il en fut le malheureux ſuccès, il ſortit de la ville & du pays, & il alla s'enfoncer dans les montagnes de la Celtibérie, où Sex. Pompée ſe ſauve dans les montagnes de la Celtibérie.

AN. R. 707. AV. J. C. 45. menant une vie errante, & faisant pour subsister le métier de brigand, il demeura quelque tems inconnu ou négligé. Nous le verrons après la mort de César reparoître sur la scêne, & jouer un grand rôle.

Toute la Bétique se soumet au vainqueur.

La victoire de Munda soumit à César toute la Bétique. Les restes du parti des Pompées firent bien quelques efforts & tentérent quelque résistance dans Cordoue, dans Hispalis *, & dans un petit nombre d'autres places. Mais c'étoient les derniers soupirs d'un parti expirant. Bientôt il fallut que tout subît la loi du vainqueur : & César n'eut plus qu'à arranger l'état des choses, & à distribuer les peines & les récompenses.

* *Séville.*

Mort volontaire de Scapula.

Scapula, l'un de ceux qui avoient le plus contribué à soulever la Bétique, affecta la gloire d'une mort volontaire. Il s'y prit à la façon des braves, qui ont cherché à mériter des louanges par une affectation de fermeté, dont ils couvroient leur désespoir. Du champ de bataille il se rendit à Cordoue. Là il assembla tout son domestique, ordonna qu'on dressât un bucher, se fit préparer un repas magnifique, voulut qu'on ornât les lits & la salle, & que l'on étalât

ſur le buffet tout ce qu'il avoit de vaſes précieux : & après avoir fait à ſes gens le partage de ſon argent monnoyé & de ſon argenterie, il ſe mit à table de bonne heure comme pour un repas de plaiſir, ſans oublier les parfums, dont les anciens, comme l'on ſait, faiſoient grand uſage. Enſuite ayant chargé un de ſes affranchis de la commiſſion de mettre le feu au bucher, il ſe fit égorger par un eſclave. AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Céſar ayant convoqué à Hiſpalis les Députés des villes & des peuples d'Eſpagne qui avoient favoriſé le parti du jeune Pompée, leur fit dans un long diſcours tous les reproches que la ſupériorité de la fortune met les vainqueurs en état de faire aux vaincus. Sa vengeance ſe termina à des peines pécuniaires, à des amendes, à des taxes, ſelon ce qu'il avoit déja pratiqué en Afrique. Diſpoſé par ſa clémence à épargner le ſang, mais avide d'argent par principe, & par la néceſſité de ſes affaires, il rançonna toute l'Eſpagne : il pilla juſqu'aux Temples, & en particulier celui d'Hercule à Cadix, dont il enleva les tréſors & toutes les riches offrandes. Dion rapporte qu'il fit même acheter à ceux qu'il récompenſoit les immunités, Céſar diſtribue les peines & les récompenſes en Eſpagne.

AN. R. 707. AV. J. C. 45. le droit de bourgeoiſie Romaine, & les autres graces qu'il leur accorda. Mais les coupables n'ayant été châtiés que par la bourſe, j'ai peine à croire qu'il ait vendu ſes bienfaits à ceux dont il avoit lieu de ſe louer.

Le jeune Octave rend ſervice à pluſieurs auprès de ſon oncle. *Nic. Damaſc. de Inſtitut. Aug.*

Son petit neveu le jeune Octave, qui étoit près d'entrer alors dans ſa dix-neuviéme année, & pour lequel il avoit une grande tendreſſe, rendit en cette occaſion ſervice à pluſieurs de ceux qui avoient ou à implorer la miſéricorde du Dictateur, ou à lui demander des honneurs & des récompenſes. Les Sagontins en particulier trouvérent en lui un protecteur & un avocat; & quoique chargés de pluſieurs accuſations très-graves, ils obtinrent par ſon crédit leur pardon de Céſar.

Soins que Céſar prenoit de produire ſon neveu.

C'eſt ainſi que ce jeune homme commençoit à ſe faire connoître, & à répondre aux ſoins que ſon oncle prenoit de le produire. Car comme Céſar n'avoit point d'enfans, & que les heureuſes eſpérances que lui donnoit un neveu, en qui tout annonçoit un eſprit ſupérieur & de rares talens, lui avoient fait prendre la réſolution de l'adopter, il s'appliquoit depuis quelque tems à le décorer, & à lui fournir des occa-

sions de paroître. Ainsi il l'avoit revêtu du Sacerdoce que L. Domitius, tué à la bataille de Pharsale, avoit laissé vacant par sa mort. Lorsqu'il triompha, il le fit marcher à cheval à côté de lui, orné de dépouilles & de marques d'honneur, quoique l'âge de ce jeune homme & la délicatesse de son tempérament l'eussent empêché de servir. Dans les fêtes qui suivirent ses triomphes, il l'établit intendant & président des spectacles qu'il donna dans le goût & dans la langue des Grecs. Enfin lorsqu'il partit pour la guerre d'Espagne, son dessein étoit de le mener avec lui. Mais une violente maladie, dont la convalescence fut longue & pénible, retint Octave à Rome: & il ne put se rendre auprès de son oncle qu'après la bataille de Munda. Il fit en Espagne le beau personnage dont j'ai parlé: heureux s'il eût toujours conservé les sentimens d'humanité & de douceur par lesquels il signaloit ses commencemens.

AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Suet. Aug. c. 8.

César, après avoir terminé & réglé les affaires de l'Espagne, revint à Rome au mois d'Octobre, ayant composé, au milieu du tumulte des armes, & des soins non moins embarrassans du cabinet & des audiences, ses deux Antica-

Suet Cæs. 56.

AN. R. 707. AV. J. C. 45. tons, dont j'ai fait mention ailleurs.

Triomphe de César, & mécontentement des citoyens à ce sujet. *Plut. Cæs.*

De retour à Rome, il triompha : ce qui choqua infiniment tous les esprits. En effet triompher, non pas pour avoir vaincu des Peuples Barbares & des Rois étrangers, mais pour avoir ruiné sans ressource la maison du plus illustre des Romains, c'étoit insulter manifestement aux malheurs de la patrie : c'étoit se glorifier d'un événement qui ne pouvoit être excusé ni devant les Dieux, dit Plutarque, ni devant les hommes, que par la seule nécessité. César voulut cependant, ou du moins il souffrit, que ce spectacle si douloureux pour ses concitoyens, fût répété encore deux fois par les triomphes qu'il accorda à Q. Fabius, & à Q. Pédius, qui lui avoient servi de Lieutenans Généraux en Espagne : nouvelle irrégularité, puisque selon les Loix le triomphe ne pouvoit être déféré qu'à ceux qui avoient commandé en chef, & non pas combattu sous les auspices d'autrui. *Dio.*

Il eut lieu de s'appercevoir du mécontentement auquel il donnoit une si légitime occasion. La magnificence de son triomphe & des fêtes qui l'accompagnérent n'excita aucun mouvement de joie parmi le peuple : & l'on fit des plai-

ſanteries de la meſquinerie des triomphes de ſes Lieutenans. Comme les repréſentations que l'on y voyoit des villes priſes étoient en bois, au lieu que celles qui avoient paru dans le triomphe de Céſar étoient d'argent ou d'ivoire, on diſoit que les villes de ces derniers triomphes étoient les étuis de celles de Céſar. AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Au reſte la plus grande partie du blâme qu'encourut ici Céſar doit peut-être retomber ſur le Sénat, dont les flateries le gâtérent. Par lui-même il avoit été ſi éloigné de faire trophée de la victoire de Munda, qu'il n'avoit envoyé à Rome ni courriers ni lettres pour en donner avis. Mais dès que la nouvelle en fut venue par le bruit public, & par les lettres particuliéres, le Sénat au lieu d'imiter la ſage retenue du vainqueur, ſe livra aux démonſtrations d'une joie exceſſive & outrée, & ordonna des fêtes en actions de graces pendant cinquante jours conſécutifs. La plupart déſiroient par-là lui faire leur cour & lui plaire: mais dans pluſieurs c'étoit un raffinement de haine. Ils tendoient, & dans cette occaſion & dans toutes les autres où ils lui décernérent, comme nous le dirons, des honneurs qui paſſoient toute

Céſar gâté par les flateries du Sénat. *Plut. Dio.*

AN. R. 707. AV. J. C. 45. meſure, à exciter contre lui l'envie & l'indignation. Ils ſe frayoient, en l'honorant à l'excès, un chemin pour le détruire. Céſar, qui aimoit avidement la gloire, ne s'apperçut point du piége qui lui étoit dreſſé, & il y donna en plein : tant les génies les plus ſublimes ſont aiſément dupes de leur paſſion favorite. Il s'enhardit à célébrer un triomphe odieux, qui n'avoit aucun prétexte de guetre étrangére, dont on pût le colorer : & dans la ſuite il reçut, à peu de choſe près, tout l'encens & tous les honneurs qui lui furent prodigués.

Il eſt déclaré, *Imperator*, Dictateur perpétuel, &c.

La fortune de Céſar avoit alors atteint le plus haut dégré d'élévation. Le parti contraire étoit entiérement détruit : il n'en reſtoit plus ni chef, ni troupes, dans toute l'étendue de l'Empire. Céſar, ſeul vainqueur, ſeul maître, n'avoit plus beſoin que de titres qui ſemblaſſent légitimer, & qui perpétuaſſent la puiſſance qu'il avoit uſurpée. C'eſt ce qui ne ſauroit manquer à ceux qui ont la force en main. Il fut donc déclaré *Imperator*, ou Empereur, Pére de la Patrie, Conſul pour dix ans, Dictateur perpétuel.

Suet. Cæſ. n. 76. *Plut. Dio. Appian.*

Plutarque obſerve que par ce dernier titre on le faiſoit véritablement Monar-

que, puiſqu'à l'autorité illimitée qu'emportoit cette charge ſuprême on ajoutoit la perpétuité. Le nom de Pére de la Patrie n'étoit qu'un titre d'honneur ſans fonction. Mais celui d'*Imperator* *, de la maniére dont il lui fut accordé, lui attribuoit le commandement en chef de toutes les armées de la République. Pour ce qui eſt du Conſulat décennal, il n'en avoit nul beſoin, dès qu'il étoit reconnu Dictateur & Empereur à perpétuité : c'eſt pourquoi il le refuſa. AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Sa perſonne fut déclarée ſacrée & inviolable, comme l'avoit toujours été celle des Tribuns : foible rempart contre la haine que lui attiroit l'injuſtice de ſon uſurpation. On changea auſſi en ſon honneur le nom du mois dans lequel il étoit né, & qui étant le cinquiéme

* *Ce mot a pluſieurs acceptions. Outre la ſignification commune de* Général, *il devenoit un titre d'honneur pour un chef de guerre qui avoit remporté une victoire conſidérable. Nous en avons cité dans la ſuite de cette hiſtoire pluſieurs exemples, & juſques ſous Tibére* * *on trouve ce titre accordé à des particuliers dans ce ſecond ſens. Mais ce même nom d'*Imperator *fut donné à Céſar d'une maniére nouvelle, pour ſignifier Généraliſſime né de toutes les forces de la République, & il paſſa à Auguſte & à tous ſes ſucceſſeurs. Nous le traduiſons par le mot* Empereur, *en notre langue. Employé dans ce ſens il précédoit tous les noms de celui qui en étoit revêtu :* IMPERATOR C. JULIUS CÆSAR, CONSUL QUARTUM, DICTATOR PERPETUUS, PATER PATRIÆ.

* *Tacit. Ann.* III. 74.

AN. R. 707. AV. J. C. 45. depuis le mois de Mars, avoit été juſques-là appellé par cette raiſon *Quintilis*. On le nomma *Julius*, d'où s'eſt formé le nom de *Juillet*, dont nous nous ſervons aujourd'hui.

Honneurs inouis qui lui ſont déférés. Le droit de porter une couronne de laurier lui plait ſingulièrement. Motif de la ſatisfaction qu'il en eut.

On s'épuiſoit en efforts d'imagination pour inventer des honneurs ſinguliers, nouveaux, inouis : & c'eſt ici l'époque de cet eſprit d'adulation qui prit de ſi grands accroiſſemens ſous les Empereurs, & qui multiplioit les éloges, les hommages, les titres & les décrets honorifiques, à proportion que ceux qui en étoient l'objet ſe montroient plus dignes d'horreur & d'exécration. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui fut déféré en ce genre à Céſar, droit de porter la robe Triomphale aux jours de fêtes, places diſtinguées dans les ſpectacles, rangs, prééminences, ſtatues, enfin honneurs divins. J'aurai occaſion de parler plus au long, ſur-tout de ce dernier article, ſous l'année ſuivante. Mais je ne dois pas omettre ici qu'une des prérogatives auxquelles il fut le plus ſenſible, ce fut la permiſſion qu'on lui accorda de porter toujours une couronne de laurier. Et le motif de la ſatisfaction qu'il en eut eſt bien remarquable & bien propre

Suet. Cæſ. c. 45.

à

à faire connoître que les plus grands hommes ne ſont pas toujours exemts des foibles mêmes les plus ridicules. Il étoit chauve par le devant de la tête, & les railleries que l'on faiſoit de cette difformité le piquoient beaucoup. Il profita donc avec joie de la commodité que lui offroit la couronne pour cacher ce léger défaut, qui lui déplaiſoit étrangement. Car à l'âge de plus de cinquante-cinq ans qu'il avoit alors il étoit curieux de ſes graces. Il ſe faiſoit gloire de tirer de Vénus, prétendue tige de ſon origine, la bonne mine & les agrémens. En effet il avoit le teint blanc, le viſage * plein, de beaux yeux noirs & très-vifs, la taille haute & bien priſe : & il étoit très-attentif à relever ces avantages naturels par une parure recherchée. Qui croiroit que Céſar vainqueur des Gaules, vainqueur de Pompée & de tout le parti Républicain, dût preſque être mis au rang des petits-maîtres ? AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Céſar avoit été ſeul Conſul juſqu'à Céſar ſe ſubſtitue Fabius

* *J'ai dit plus haut, d'après Plutarque, que Céſar étoit maigre. Mais l'expreſſion de l'Hiſtorien Grec peut ne regarder que le corps & la taille : τὴν ἰδέαν ἰσχνὸν : ce qui n'eſt pas incompatible avec le viſage plein que lui attribue Suétone*, ore paulò pleniore.

An. R. 707. Av. J. C. 45. & Trébonius dans le Conſulat pour les trois mois reſtans.

ſon triomphe. Après qu'il eut triomphé, il abdiqua le Conſulat, tint les aſſemblées comme Dictateur, & fit nommer Conſuls pour les trois mois de l'année qui reſtoient, Q. Fabius Maximus & C. Trébonius. C'étoit là ſeconde fois qu'il mettoit en place de ces Conſuls titulaires, dont l'exercice ſe trouvoit renfermé dans un eſpace aſſez court. Le peuple ne ſouffrit qu'avec indignation cet aviliſſement de la premiére charge de la République; il mépriſa de pareils fantômes de Magiſtrats: & un jour que Q. Fabius entroit au Théâtre, ſon licteur ayant voulu ſelon l'uſage exiger que l'on fît place, toute la multitude ſe récria qu'elle ne reconnoiſſoit point Fabius pour Conſul. Céſar, qui comptoit les régles pour rien, ne laiſſa pas, malgré le mécontentement du peuple, de les violer de nouveau d'une maniére encore plus frappante, & tout-à-fait intolérable. Car ce même Fabius étant mort ſubitement le dernier Décembre, le Dictateur lui ſubſtitua C. Caninius Rébilus, qui entra en charge à la ſeptiéme heure du jour pour en ſortir le ſoir.

Suet. 76. & 80.

Dio.

Caninius Conſul de dix-ſept heures.

Cic. ad Fam. VII. 30.

Plaiſanteries de Cicéron ſur ce ſujet.

Cicéron s'égaya par divers traits de plaiſanterie ſur ce Conſulat ſingulier. Il

disoit que personne n'avoit dîné pendant que Caninius étoit Consul : il louoit sa vigilance sur ce qu'il n'avoit pas pris un instant de sommeil pendant tout son Consulat : il l'appelloit un Consul intelligible, comme ne pouvant point être apperçu par les sens. Lorsqu'on alloit lui faire compliment sur sa nomination, » Hâtons nous, dit-il, de peur » qu'avant notre arrivée il ne soit sorti » de charge. « Enfin il observoit que l'on demanderoit un jour sous quels Consuls Caninius avoit été Consul. Ce dernier mot étoit bon alors. Mais ce qui paroissoit si extraordinaire à Cicéron, passa dans la suite en usage. Sous Auguste & sous ses successeurs il n'y eut plus de Consuls créés pour un an. On ne les nommoit que pour quelques mois, & c'étoient ceux du premier Janvier, par les noms desquels on désignoit l'année.

AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Macrob. Sat. II. 3.

Plut. Cæs.

Dans tout ce qui regardoit les emplois & les Magistratures, César ne suivoit pour régle que son caprice, son intérêt, ou le besoin de récompenser ses créatures. Ainsi pendant tout le tems qu'il passa cette année en Espagne, il n'y eut ni Préteurs, ni Ediles, ni Questeurs. Des Préfets remplirent les fonctions de

César ne suit d'autre régle que sa volonté pour la nomination aux charges & aux emplois.

Suet. & Dio.

AN. R. 707. AV. J. C. 45. toutes ces charges, & gouvernérent la ville ſous la direction de Lépidus maître de la cavalerie. Lorſque Céſar fut de retour à Rome, il créa quatorze Préteurs, & quarante Queſteurs, nombre exorbitant & ſans exemple.

Il diſtribuoit les Gouvernemens de Province ſelon ſa ſeule volonté, ſans les faire tirer au ſort : il les refuſoit à ceux qui ne lui convenoient pas, & il donna à un certain Baſilus Préteur une ſomme d'argent en compenſation d'un Gouvernement qu'il ne voulut pas lui accorder. Baſilus regarda ce traitement comme un affront inſigne, & il en fut outré au point de ſe déſeſpérer, & de ſe laiſſer mourir de faim.

Céſar conſerva néanmoins au peuple une partie de ſes droits par rapport aux élections. Il s'attribua la nomination des Conſuls, & celle de la moitié du reſte des Magiſtrats, laiſſant l'autre moitié à la liberté des ſuffrages. La forme ordinaire des élections ſe gardoit même pour ceux dont Céſar s'étoit réſervé le choix. Il faiſoit diſtribuer parmi les Tribus des bulletins, qui portoient : *Moi Céſar Dictateur j'ai donné telle charge à un tel :* ou plus modeſtement, *je vous recommande un tel & un tel, afin*

Suet. Caſ. 41.

que par vos ſuffrages ils parviennent aux honneurs dont ils ſont dignes. AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Il créa auſſi de nouveaux Patriciens. Le nombre des anciennes familles Patriciennes étoit conſidérablement diminué par les divers accidens des choſes humaines, & ſur-tout par les guerres civiles. Le Dictateur réſolut de remplacer celles qui étoient éteintes, en leur en ſubſtituant de nouvelles, ce qui ne s'étoit jamais pratiqué depuis l'établiſſement du Gouvernement Républicain. On acquéroit la Nobleſſe par les charges Curules : mais le Patriciat étoit attaché à la naiſſance, & ne convenoit qu'à ceux qui deſcendoient de ces premiéres maiſons Sénatoriales, choiſies par Romulus, ou par quelqu'un des Rois ſuivans, ou enfin par L. Brutus, inſtituteur du Conſulat & de la liberté. Des nouveaux Patriciens que fit Céſar, nous ne connoiſſons nommément que le jeune Octave & Cicéron. Dion ajoute tous les perſonnages Conſulaires, & même ceux qui avoient poſſédé quelque charge : ce qu'il faut entendre apparemment des charges Curules.

Nouveaux Patriciens. *Dio.*

Nic. Damaſc. Inſtit. Aug. & Dio. l. XLVI.

Pour finir ce qui appartient à l'année dont je raconte les événemens, je dirai que Céſar ne pouvant pas contenter

Ornemens Conſulaires, accordés à dix anciens Préteurs.

AN. R. 707. AV. J. C. 45. l'avidité de tous ceux qui aſpiroient au Conſulat en vertu de leurs ſervices, & voulant néanmoins leur donner quelque ſatisfaction, accorda les ornemens Conſulaires à dix anciens Préteurs. Cette nouveauté, qui multiplioit les récompenſes ſans frais & ſans embarras, fut goutée des Empereurs qui ſuivirent, & les exemples en ſont fréquens dans leur hiſtoire.

Suet. Caſ. n. 76.

Céſar ſe fait nommer Conſul pour la cinquiéme fois avec Antoine.

Quoique Céſar n'eût point accepté l'offre qui lui avoit été faite d'être Conſul pendant dix ans conſécutifs, il n'avoit pas renoncé à cette grande charge : au contraire il ſe fit nommer Conſul pour l'année ſuivante, & prit pour collégue Marc-Antoine, qui après s'être brouillé avec le Dictateur au ſujet des biens de la ſucceſſion de Pompée, comme je l'ai raconté, enſorte qu'il ne l'avoit ſuivi ni à la guerre d'Afrique, ni à celle d'Eſpagne, étoit néanmoins rentré en grace depuis quelques mois. Dolabella, qui n'avoit jamais quitté les côtés de Céſar dans toutes ſes guerres, prétendoit auſſi au Conſulat. Céſar le ſatisfit en le faiſant déſigner Conſul, pour entrer en charge lorſqu'il abdiqueroit lui-même. Car ſon plan étoit de ne garder cette Magiſtrature que pendant les premiers

Autres Magiſtrats déſignés.

Cic. Phil. II.

mois de l'année, & jusqu'au tems où il partiroit pour aller porter la guerre chez les Parthes : projet dont je parlerai bientôt. AN. R. 707. AV. J. C. 45.

Lépidus avoit été son maître de la cavalerie dans sa troisiéme & sa quatriéme Dictatures : il le fut encore dans la cinquiéme, que César exerça conjointement avec son cinquiéme Consulat : & le jeune Octave ne put obtenir d'être préféré à cet ancien ami. Ce fut une mortification pour Octave, mais adoucie néanmoins par l'assurance que ses vœux n'étoient que différés, & non rejettés. Car comme Lépidus étoit pourvû des Gouvernemens de la Gaule Narbonnoise & de l'Espagne Citérieure, où il devoit incessamment se rendre, Octave avoit promesse d'être établi dans quelques mois maître de la cavalerie, & d'accompagner en cette qualité le Dictateur son oncle à la guerre des Parthes. Ces arrangemens, qui dépendoient de la vie de César, furent troublés par sa mort funeste, qui arriva l'année suivante pendant qu'il étoit encore Consul. *Plin.* VII 45. *Freinshem.* CXVI. 19. 20.

On ne la prévoyoit pas encore, mais on s'attendoit à une longue absence du Dictateur, à cause de la guerre qu'il

AN. R. 707. AV. J. C. 45. alloit porter en Orient. Par cette raiſon il fut dit que les Magiſtrats ſeroient déſignés pour pluſieurs années : ce qui n'eut pourtant lieu que par rapport aux Conſuls.

On nomma pour l'année ſuivante ſeize Préteurs : & Céſar, outre les deux couples d'Ediles, Curules & Plébeïens, qui ſe créoient tous les ans, en inſtitua un nouveau couple, ſous le titre d'Ediles *Céréales*, qui devoient avoir inſpection ſur les fruits de *Cérès*, c'eſt-à-dire, ſur les grains & ſur les bleds.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

C. JULIUS CÆSAR V. M. ANTONIUS.

Céſar ſe prépare à aller porter la guerre chez les Parthes. *Plut. Cæſ.*

Céſar à peine ſorti des guerres civiles, étoit déja las du repos. Né [a] pour les grandes choſes, & paſſionné pour la gloire, ſes ſuccès multipliés ne le portoient point à jouir du fruit de ſes travaux, mais devenoient un aiguillon qui l'animoit à faire de plus grandes entrepriſes. Le ſentiment de la gloire préſente

a Ἐπεὶ τὸ φύσει μεγαλοψυχὸν αὐτῷ καὶ φιλότιμον αἱ πολλαὶ κἀπιδιώξεις καὶ πρὸς ἀπόλαυσιν ἕτερον τῶν πεπονημένων, ἀλλ' ὑπέκκαυμα καὶ θάρσος ἦσαι πρὸς τὰ μέλλοντα, μειζόνων ἐπίτικτον ἐπινοίας πραγμάτων, καὶ καινὴς ἵμερος δόξης, ὡς ἀπολαυόντι τῆ παρούσῃ τὸ μὲν πάθος ἡδὺ μὴ ἔτερον, ἢ ζῆλος αὐτὸς, καθάπερ

s'émouſſoit tout d'un coup : il lui en fal- An. R. 708. Av. J. C. 44.
loit une nouvelle. Rival de lui-même comme on l'eſt communément des autres, il ſe montroit toujours avide d'effacer l'éclat du paſſé par un avenir encore plus brillant.

Ces motifs, qui juſtement appréciés ſe réduiſent à l'impuiſſance de demeurer avec ſoi-même, & qui prouvent bien moins la grandeur d'ame de celui qu'ils déterminent, que le vuide de tous les biens humains, ces motifs inſpirérent à Céſar le deſſein d'aller faire la guerre aux Parthes. D'ailleurs ſa ſanté même ſe ſoutenoit mieux dans l'action, dans le mouvement, dans le tumulte des armes, au lieu qu'elle languiſſoit dans la tranquillité. Mais il faiſoit valoir le deſir de venger le nom Romain, & de laver l'opprobre de la défaite de Craſſus. Par cet endroit l'entrepriſe plaiſoit aux Romains, pour qui la gloire de la nation étoit un objet infiniment précieux.

Ce n'étoit pas même à la guerre contre les Parthes que ſe bornoient les projets de Céſar. Et je ne parle pas ici de

ἄλλα, καὶ φιλονεικία τὴν ὑπὲρ τῶν μελλόντων πρὸς ἅπαντα πράγματα. παρασκευὴ δὲ καὶ γνώμη, στρατεύειν ἐπὶ Πάρθους. *Plut. Caſ.*

AN. R. 708. AV. J. C. 44. la réſolution qu'il avoit priſe de réprimer en paſſant les courſes des Daces, qui s'étoient répandus dans la Thrace & dans le Pont. Mais il ſe propoſoit, après avoir vaincu les Parthes, de gagner par l'Hyrcanie les bords de la mer Caſpienne, de tourner le Caucaſe, de pénétrer dans la Scythie, d'en traverſer les affreux déſerts pour entrer de là en Germanie, & revenir enfin dans l'Italie par les Gaules. Ainſi rien ne pouvoit ſatisfaire ſon ambition, que la conquête de tout le monde connu, & la poſſeſſion d'un Empire qui n'eût preſque d'autres limites, que l'Océan de toutes parts.

Divers projets de Céſar, tous grands & magnifiques.

Les préparatifs d'une auſſi vaſte entrepriſe ſuffiſoient bien pour occuper un homme tout entier. Mais rien n'étoit auſſi vaſte que le génie de Céſar. Divers projets, tous pris dans le grand, partageoient ſon attention ſans le fatiguer, & ſans le diſtraire de ſon principal point de vûe. Il penſoit à embellir & décorer Rome par deux ſuperbes édifices, dont il avoit déja fait prendre le plan & les dimenſions, & mis en train les premiers commencemens. L'un étoit un Théâtre d'une immenſe étendue au pied du mont Capitolin, l'autre un Temple à

Freinshem. CXVI. 21-25.

Mars, plus grand qu'aucun qui fût dans l'Univers. Ces deux ouvrages furent exécutés par son successeur. Son goût pour les Lettres le porta à charger le docte Varron d'amasser de nombreuses Bibliothéques d'Auteurs Grecs & Latins, qu'il destinoit à l'usage du public. Il avoit aussi formé le dessein de remédier à l'inconvénient de la multiplicité des Loix, & de réduire sous un petit nombre de titres tout ce qu'il y avoit de plus important dans le Droit civil, & de vraiment nécessaire. Il fit rendre un Sénatusconsulte, pour ordonner que l'on travaillât à une Description Géographique de tout l'Empire, où fussent marquées exactement les routes, & les mesures des distances. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Des travaux d'une autre espéce, & d'une dépense infinie, mais d'une grande commodité pour le public, attirérent encore ses soins. Il vouloit dessécher les marais Pomptins, qui couvrant une grande étendue de pays dans le Latium, la rendoient inutile & même mal saine pour le voisinage; creuser un nouveau lit au Tibre depuis Rome jusqu'à la mer, pour faciliter la navigation de ce fleuve, former à Ostie un port qui pût recevoir & contenir les plus grands bâtimens;

AN. R. 708. AV. J. C. 44. pratiquer des routes commodes de la mer Adriatique à Rome à travers l'Apennin : enfin il avoit réſolu de percer l'Iſthme de Corinthe, pour épargner aux navigateurs le long circuit autour du Péloponnéſe : tous projets magnifiques, quelques-uns même au-deſſus peut-être des forces humaines, & tentés inutilement par différens Princes, comme le deſſéchement des marais du Latium, & la jonction de la mer Egée & de la mer Ionienne par l'Iſthme de Corinthe rendu navigable.

A cette multitude étonnante de deſſeins & de vûes il faut encore ajouter le rétabliſſement de deux villes fameuſes par leur ancienne gloire, fameuſes par leur déſaſtre, Carthage & Corinthe. Leur ruine étoit à-peu-près de même datte : elles furent auſſi relevées & rétablies en un même tems par les colonies que le Dictateur y envoya : ou s'il n'exécuta pas ce projet, il en eſt du moins l'Auteur, & ce fut d'après ſes mémoires qu'Auguſte rebâtit ces deux villes, qui acquirent dans la ſuite une ſplendeur peu différente de celle dont elles avoient joui anciennement.

Telles étoient les grandes penſées que Céſar rouloit dans ſon eſprit, pendant

qu'il ſe formoit contre lui une conſpi- AN. R. 708.
ration, qui devoit non-ſeulement faire AV. J. C. 44.
évanouir dans le moment tous ſes projets, mais lui arracher la vie. C'eſt ce tragique événement qu'il faut maintenant développer.

§. II.

Clémence de Céſar. Il refuſe de prendre une Garde. Divers traits qui le rendent odieux. Sa facilité à recevoir des honneurs & des priviléges exceſſifs. Arrogance de ſes maniéres & de ſes diſcours. Déſir de la Royauté. Le diadême eſt offert à Céſar par Marc-Antoine. Indignation publique contre Céſar. Conſpiration contre ſa vie. Caractére de Brutus. Caſſius, premier auteur de la conſpiration. Il y engage Brutus, qui en devient le chef. Ligarius y entre : & pluſieurs des anciens amis de Céſar. Prudence de Brutus dans le choix de ſes aſſociés. Cicéron n'eſt point mis du ſecret. Trébonius empêche que la choſe ne ſoit propoſée à Antoine, & Brutus, qu'on ne le tue avec Céſar. Le nombre des conſpirateurs eſt porté juſqu'à plus de ſoixante. Noms de quelques-uns. Courage étonnant de Porcia, femme de Brutus. Elle eſt miſe par ſon mari dans la

confidence. Les conſpirateurs ſe déterminent à tuer Céſar en plein Sénat. Soupçons de Céſar par rapport à Brutus & à Caſſius. Il mépriſe la prédiction d'un devin. Mot de Céſar ſur le genre de mort le plus ſouhaitable. Songe effrayant de Calpurnie ſa femme. Céſar prêt à prendre le parti de ne point aller au Sénat, eſt engagé à y venir par D. Brutus. Avis touchant la conſpiration, qui ne parviennent point à ſa connoiſſance. Fermeté & tranquillité des conſpirateurs. Contretems qui leur arrivent. Céſar eſt tué. Il tombe au pied de la ſtatue de Pompée. Partage de ſentimens au ſujet du meurtre de Céſar. On ne peut douter qu'il ne fût digne de mort. L'action de Brutus eſt néanmoins illégitime, & en même-tems imprudente. Courte réflexion ſur le caractére de Céſar.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. Clémence de Céſar.

LA clémence de Céſar, inouie & ſans exemple avant & après lui dans le cas où il s'eſt trouvé, ſembloit lui promettre ſureté & tranquillité pour ſes jours de la part de ſes concitoyens. Il avoit porté cette vertu des belles ames auſſi loin qu'elle puiſſe aller, puiſqu'après avoir fait grace à un très-grand

Suet. Caſ. 75.

nombre de ceux qui s'étoient déclarés ses ennemis, enfin dans les derniers tems, il permit indistinctement à tous de revenir à Rome, & d'y jouir de tous leurs droits & priviléges. Il n'exclut pas même des plus grands honneurs les anciens partisans de Pompée. J'en puis citer pour exemple Brutus & Cassius, qui dans l'année dont je parle étoient revêtus de la Préture. Les discours injurieux, les libelles diffamatoires ne purent vaincre la modération & la douceur de César. Il pardonna à ceux qui se portérent à ces excès contre lui, ou ne les crut pas dignes de sa colére. Pour ce qui regarde Pompée, il n'en parloit jamais qu'avec estime & avec respect : & le bas peuple, pour lui faire sa cour, ayant abattu les statues de ce grand homme, César les fit rétablir par Antoine son Collégue. Ce qui donna lieu à un beau mot de Cicéron : » César, dit-» il, en relevant les statues de Pompée, » affermit les siennes. « Il tint la même conduite par rapport à Sylla, qu'il avoit toujours haï, & dont il ne voulut pas néanmoins souffrir qu'on renversât les statues.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Cic. ad Fam. VI. 6. *Plut. Cæs.*

Il n'est personne qu'une telle magnanimité ne raviſſe en admiration, sur-tout

AN. R. 708 AV. J. C. 44. si l'on obſerve que chez lui elle couloit de ſource, & qu'il ne manquoit point de conſeils qui le portaſſent à la cruauté. C'eſt ce que Cicéron nous fait comprendre, ſans trop s'expliquer, dans un endroit de ſon plaidoyer pour Ligarius. » Si [a] dans le haut dégré de fortune où » vous êtes placé, dit-il à Céſar, vous n'y » joigniez pas ce fond de bonté que vous » avez par vous-même, je dis par vous-» même, je m'entends bien, la victoire » que vous avez remportée auroit été » ſuivie d'un deuil amer & preſque uni-» verſel. Car comment parmi les vain-» queurs ne s'en trouveroit-il pas qui » vouluſſent vous rendre cruel, puiſque » nous en voyons même parmi les vain-» cus ? «

On ne peut donc aſſez louer la douceur de Céſar : & de tous les honneurs par leſquels l'adulation impie des Romains l'égala aux Dieux qu'ils adoroient, le moins intolérable ſans doute eſt le temple qu'ils élevérent à la Clémence, & dans lequel ils conſacrérent

Dio, l. XLIV.

[a] Si in hac tanta tua fortuna lenitas tanta non eſſet, quantam tu per te, per te, inquam, obtines, intelligo quid loquar, acerbiſſimo luctu redundaret iſta victoria. Quàm multi enim eſſent de victoribus, qui te crudelem eſſe vellent, quum etiam de victis reperiantur? *Cic. pro Ligar. n.* 15.

ſa ſtatue jointe à celle de cette Divinité, & lui donnant la main. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Céſar, ſur la foi de ſes bienfaits, crut avoir réuſſi à ſe faire aimer de tous ſes concitoyens, ou du moins s'être mis dans le cas de ne devoir pas les craindre. Il voyoit que les uns, c'eſt-à-dire, ceux qui l'avoient toujours ſervi, devoient lui être attachés par inclination & par intérêt, & les autres par reconnoiſſance, puiſqu'ils lui avoient obligation de la vie. Sur ce principe, dont j'ai fait ſentir ailleurs l'illuſion dans la perſonne d'un uſurpateur tel qu'il étoit, il s'opiniâtra à ne vouloir point prendre une garde. Pluſieurs de ceux en qui il avoit le plus de confiance, & ſur-tout Hirtius & Panſa, qui l'aimoient véritablement, lui firent à ce ſujet de vives repréſentations, dans des momens où lui-même il témoignoit quelque inquiétude. Mais il n'en fut pas moins ferme à rejetter leurs conſeils, en diſant qu'il valoit mieux mourir une fois, que de vivre dans de perpétuelles allarmes. Il refuſe de prendre une garde. *Vell.* II. 57. *Appian. Civil. l.* II.

Encore s'il n'eût donné aucune priſe ſur ſa conduite, & qu'il eût évité ſoigneuſement tout ce qui pouvoit le rendre odieux, ſa ſécurité auroit été & mieux fondée, & moins périlleuſe pour Divers traits qui le rendent odieux.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. lui. Mais divers traits, totalement inexcusables, font voir que malgré l'élévation de son génie, la séduction violente de la souveraine puissance ne laissa pas d'agir sur lui, & que cette tête si forte & si vigoureuse ne put se garantir de l'yvresse de la prospérité.

Sa facilité à recevoir des honneurs & des priviléges excessifs. *Freinshem.* CXVI. 8. 33. 34.

Je compte pour le premier de ces traits sa facilité à recevoir toutes sortes d'honneurs immodérés, qui lui furent prodigués sans retenue. J'ai déja touché cette matiére ; mais je dois encore ajouter ici qu'on lui décerna tous les honneur divins, sacrifices, encens, libations, autels, temples, fêtes fixées à certains tems, Prêtres, enfin le nom de *Jupiter Julius*. Antoine, son Collégue dans le Consulat, étoit le Prêtre de ce nouveau Dieu. On le décora de tous les titres de dignité & de puissance qu'il fut possible d'imaginer. Outre ceux que j'ai marqués ci-dessus, on l'appella Libérateur, & l'on ordonna la construction d'un Temple de la Liberté, qu'il opprimoit. Il fut déclaré seul & perpétuel Censeur, ou Inspecteur des mœurs, *Præfectus morum*. On statua que le nom d'Empereur, & la dignité de grand Pontife seroient héréditaires à ses fils & petits-fils, quoiqu'il n'eût

aucune postérité. Il fut dit qu'on lui éri- AN. R. 708.
geroit des statues dans tous les Tem- AV. J.C. 44.
ples, dans toutes les villes, & spécialement deux sur la Tribune aux harangues, dont l'une porteroit une couronne civique, parce qu'il avoit sauvé les citoyens, & l'autre une couronne obsidionale, pour avoir délivré la Patrie. On lui éleva encore une statue dans le Temple de Quirinus, sous le titre de *Dieu invincible ;* & une dans le Capitole à la suite de celles des anciens Rois de Rome, qui avoient au milieu d'eux L. Brutus, auteur & vengeur de la liberté publique. Ces deux dernières statues de César sembloient être placées dans les lieux les plus propres à faire naître des idées funestes à celui que l'on prétendoit honorer. Quirinus, comme l'on sait, étoit le même que Romulus, qui avoit été déchiré & mis en piéces par les mains des Sénateurs, comme tyran & oppresseur de la Patrie. Aussi Cicéron écrivoit-il à Atticus : » [a] J'aime » mieux voir César associé à Quirinus, » qu'à la Déesse qui préside à la sureté. « Quant à la statue de César placée auprès de celle de l'ancien Brutus, elle servit

a Eum σύνναον Quirino malo, quàm Saluti. *Cic. ad Att.* XII. 45.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. d'avertiſſement & d'encouragement à celui qui ſe rendit le chef de la conjuration contre le Dictateur.

Je termine le dénombrement faſtidieux de tant de lâches flatteries, par une derniére plus étrange que toutes les précédentes, & où l'on fouloit aux pieds toute pudeur, toute décence, & tout égard pour l'honnêteté des mœurs. Comme Céſar étoit connu pour voluptueux & même débauché, quelques-uns en opinant dans le Sénat furent d'avis de lui permettre de prendre telles & autant de femmes qu'il lui plairoit: & l'on aſſure qu'Helvius Cinna, Tribun du peuple, tout dévoué au Dictateur, avoit pour cela une loi toute prête, qu'il devoit propoſer en ſon abſence, mais de concert avec lui, & par ſes ordres.

Dio. *Suet. Cæſ.* 52.

Arrogance de ſes maniéres & de ſes diſcours.

C'étoit déja beaucoup trop à Céſar, que de ſouffrir, &, ce qui eſt encore plus inexcuſable, de provoquer tant de décrets pleins de baſſeſſe, & non moins deshonorans, à le bien prendre, pour celui qui en étoit l'objet, que pour leurs indignes auteurs. Mais la maniére arrogante dont il reçut ces témoignages de la ſervitude publique, augmenta infiniment la haine que la choſe par elle-même lui attiroit. Car le Sénat en corps,

Suet. Cæſ. 78. *Plut. Cæſ.* *Dio.*

tous les Magiſtrats à la tête, étant venu lui préſenter les actes de pluſieurs délibérations honorifiques priſes en ſa faveur, Céſar, qui étoit aſſis ſur ſa chaiſe Curule, devant le temple de Vénus, ou, ſelon d'autres, au milieu de la Tribune aux harangues, ne ſe leva point, ſe contentant de préſenter la main à chacun. Cette hauteur bleſſa étrangement non-ſeulement le Sénat, mais le peuple, qui crut la majeſté de la République mépriſée & avilie dans l'auguſte Compagnie qui la repréſentoit. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Quelques-uns diminuent le tort de Céſar, & rapportent qu'il vouloit ſe lever, mais qu'il en fut empêché par un de ſes amis, ou plutôt de ſes flatteurs, Cornélius Balbus, qui lui dit : » Ne vous ſouviendrez-vous point que » vous êtes Céſar, & qu'il vous con» vient de recevoir avec dignité les hom» mages qui vous ſont dûs ? « D'autres au contraire aſſurent qu'ayant été averti par Trébatius de faire honneur au Sénat, il prit fort mal cet avis, & jetta ſur celui qui le lui donnoit un regard d'indignation. Quoi qu'il en ſoit, à peine eut-il fait la faute, qu'il la reconnut, & voulut la couvrir, en diſant qu'il avoit ſenti dans le moment un accès de ſon

AN. R. 708. AV. J. C. 44. mal, & qu'il avoit eu peur de l'augmenter en ſe tenant debout, & de ſe procurer peut-être un éblouiſſement & un vertige, qui auroit pu le faire tomber. Mais cette raiſon ne fut priſe que pour un prétexte, d'autant plus qu'on le vit s'en retourner à pied à ſa maiſon.

On ſe rappella à ce ſujet la ſenſibilité qu'il avoit lui-même témoignée pour un manque de reſpect par rapport à ſa perſonne. Car dans ſon dernier Triomphe, comme il paſſoit devant le banc des Tribuns du Peuple, l'un de ces Magiſtrats, nommé Pontius Aquila, ne s'étant point levé, Céſar en fut ſi piqué, qu'il lui cria ſur le champ, « a Que n'entre-» prends-tu donc, Tribun, de retirer » d'entre mes mains la puiſſance publi-» que? « Et pendant les jours qui ſuivirent, il ne promit ni n'accorda aucune grace, ſans ajouter cette clauſe ironique & inſultante, *ſi néanmoins Pontius Aquila veut bien le permettre.*

Tous ces traits ont quelque choſe de bien peu digne de Céſar, & montrent une petiteſſe étonnante dans un ſi grand homme, & une imprudence preſque inconcevable dans un génie ſi étendu

a Repete ergo à me Rempublicam Tribunus. *Suet. Caſ.* 78.

& ſi élevé. Ses diſcours répondoient à ſa conduite. On lui entendoit dire ſouvent & publiquement, [a] *Que la République n'étoit plus qu'une ombre ſans corps, & un nom ſans réalité. Que Sylla n'avoit ſu ce qu'il faiſoit, en abdiquant la Dictature. Qu'il falloit que l'on s'accoutumât à lui parler avec plus de reſpect, & à regarder comme des loix toutes les paroles qui ſortoient de ſa bouche.* En parlant ainſi il offenſoit & outrageoit les Romains, qui ſupportoient la ſervitude, mais qui vouloient qu'au moins on leur en ſauvât les apparences & le langage. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Céſar mit le comble à tous ſes torts par le deſir de la Royauté qu'il ne put ni réprimer ni cacher : & il fournit ainſi le plus ſpécieux de tous les prétextes à ceux qui en cherchoient contre lui, & un motif d'attenter ſur ſa vie à pluſieurs qui n'y penſoient pas. Son ambition devoit aſſurément être contente. Il étoit Roi de fait : mais il voulut l'être de nom ; & toute la réalité ne put le ſatisfaire, ſi le titre ne s'y joignoit. Deſir de la Royauté.

a Nihil eſſe Rempublicam : appellationem modò, ſine corpore ac ſpecie. Sullam * neſciſſe litteras, qui Dictaturam depoſuerit. Debere homines conſideratiùs jam loqui ſecum, & pro legibus habere quæ dicat. *Suet. Cæſ.* 77.

* *J'ai expliqué ailleurs ce mot, Tome X. p. 329.*

AN. R. 708. AV. J. C. 44. Il manifeſta ce deſir en bien des occaſions & en bien des maniéres. Le vingt-ſix Janvier il revenoit du mont Albain, où il avoit célébré les Féries Latines, & il rentroit dans la ville avec l'honneur de l'Ovation, chétif & mépriſable acceſſoire à tant de glorieux triomphes, mais aliment convenable pour ſon inſatiable vanité. Quelques-uns de ceux qui l'environnoient, gagnés ſans doute & apoſtés pour ſonder le Peuple, parmi les acclamations dont ils honoroient l'entrée de Céſar, le ſaluérent Roi. Bien loin que la multitude y applaudît, elle demeura muette & conſternée : & le Dictateur qui s'en apperçut, répondit *qu'il n'étoit pas Roi, mais Céſar.* Juſques-là il étoit hors de priſe, & ne donnoit matiére tout au plus qu'à des ſoupçons : mais voici ce qui le démaſqua.

Faſti Capit.

Suet. Caſ. 79. *Plut. Dio. Appian.*

Un homme du peuple dans ce même tems ayant mis ſur la ſtatue de Céſar une couronne de laurier avec le bandeau Royal, deux Tribuns, Epidius Marullus & Céſétius Flavus, firent arracher le diadême de deſſus la ſtatue, & envoyérent le coupable en priſon. De plus ils recherchérent les premiers auteurs qui avoient donné aux autres le ſignal & l'exemple de ſaluer par acclamation

acclamation Céſar du nom de Roi, & les ayant pareillement conſtitué priſonniers, ils ſe préparoient à leur faire le procès. Céſar, au moins par politique, auroit dû applaudir au zêle de ces Tribuns. Tout au contraire, il ſe plaignit d'eux amérement dans le Sénat, ſous prétexte qu'ils lui avoient enlevé la gloire de rejetter lui-même l'honneur illégitime qui lui étoit déféré; & il les accuſa de vouloir le rendre ſuſpect d'aſpirer à la tyrannie. Il ne s'en tint pas à des plaintes, il voulut qu'ils fuſſent deſtitués: & Helvius Cinna, leur collégue, prêta ſon miniſtére à la vengeance du Dictateur, & fit paſſer une loi pour les priver de leur charge. Céſar pouſſa le reſſentiment juſqu'à exiger du pére de Céſétius qu'il abdiquât & exhérédât ſon fils. Mais le pére refuſa conſtamment d'obéir à cet ordre inique: & Céſar, qui juſques dans ſes injuſtices conſervoit des ſentimens de généroſité, ne put lui ſavoir mauvais gré d'une fermeté ſi bien placée. Ses vûes ſecrettes par rapport à la Royauté n'en furent pas moins dévoilées par cette avanture. Perſonne ne fut la dupe des fauſſes allégations dont il avoit coloré ſon indignation contre les deux Tribuns: & les

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Jul. Obſeq.

Val. Max. V. 7.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. moins clairvoyans en pénétrérent le véritable motif.

Le diadême est offert à César par Marc-Antoine. *Plut. Cæs. & Anton.*

S'il restoit encore sur ce point du doute à quelqu'un, Antoine prit soin de le lever par une démarche du plus grand éclat. On célébroit les Lupercales, fête instituée en l'honneur du Dieu Pan : & Antoine, quoiqu'actuellement Consul, étoit l'un des Luperques, ou ministres de cette extravagante cérémonie. Je dis extravagante ; car ces Luperques couroient nûds par la ville, ayant en main des fouets de cuir, dont ils frappoient les passans ; & les Dames, même les plus qualifiées, venoient présenter leurs mains pour en recevoir des coups, dans la persuasion que c'étoit un secours favorable pour la fécondité. Pendant que ces folies, qui passoient pour un spectacle de Religion, amusoient la ville, César étoit sur la Tribune aux harangues, assis en un Trône d'or vêtu de sa robe triomphale, & la couronne sur la tête. Antoine approche, & lui offre un diadême. Le gémissement universel de tous ceux qui rempliſſoient la place avertit César de refuser l'offre qui lui étoit faite : & son refus aussitôt excita des cris d'applaudissement & de joie. Antoine revint à la charge ; il eut

Cic. Phil. II. 85 87.

même la baſſeſſe de ſe jetter aux pieds du Dictateur comme pour l'émouvoir à compaſſion. Mais l'improbation du peuple, manifeſtée par le ſilence dans lequel il rentra, ne permit pas à Céſar d'accepter ce qu'il déſiroit ardemment. Au lieu de ceindre le bandeau Royal autour de ſon front, il le poſa ſur ſon trône : & comme il vit que la multitude n'étoit pas encore contente, il envoya le diadême au Capitole, en diſant que Jupiter étoit le ſeul Roi des Romains. Il ſouffrit cependant que l'on marquât dans les Faſtes, c'eſt-à-dire, dans le Journal où l'on conſignoit exactement tout ce qui ſe paſſoit de mémorable dans la ville, qu'au jour des Lupercales le Conſul Antoine par ordre du Peuple avoit offert la Royauté à Céſar Dictateur perpétuel, & que Céſar avoit refuſé cet honneur.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Suet. Dio.

Il n'eſt pas néceſſaire que j'avertiſſe que toute cette ſcéne étoit concertée entre Céſar & Antoine. La choſe parle d'elle-même. Mais ce qui eſt important d'obſerver, c'eſt que tant de tentatives inutiles ne rebutérent point Céſar. Ne pouvant parvenir à être reconnu Roi dans Rome, il conçut le deſſein de ſe faire donner ce titre au moins dans les Provinces de l'Empire. L. Cotta, l'un

AN. R. 708. AV. J. C. 44. des Prêtres commis à la garde des livres Sibyllins, devoit repréſenter au Sénat que ſelon les oracles de la Sibylle les Parthes ne pouvoient être vaincus que par un Roi; & que par conſéquent il étoit à propos que Céſar prît cette qualité pour aller leur faire la guerre. Ce furent auſſi vraiſemblablement les obſtacles qu'il trouvoit dans Rome à l'accompliſſement de ſes vœux qui commencérent à le dégouter de cette capitale, & qui lui firent naître la penſée de ſe tranſporter, & de tranſporter le ſiége de l'empire à Alexandrie ou à Ilion.

Suet.

Tout cela eſt bien étrange, & le paroîtra encore davantage ſi l'on ajoute qu'il ſentoit parfaitement à quel danger il s'expoſoit en affectant la Royauté. Le jour que le diadême lui avoit été offert par Antoine, en rentrant dans ſa maiſon, il ſe découvrit la gorge, diſant que ſes ennemis n'avoient plus qu'à frapper : & qu'ils venoient d'acquérir le prétexte le plus plauſible dont ils puſſent s'autoriſer pour lui ôter la vie.

Plut. Anton.

Il diſoit vrai : & c'eſt dans le tems même qu'il parloit ainſi, que ſe tramoit la conſpiration qui le fit périr. Les eſprits des Romains en général étoient extrémement aigris contre lui par les

Indignation publique contre Céſar.

raisons que j'ai marquées : & l'indignation publique se montra par des témoignages éclatans, quoique ceux qui les donnoient prissent soin de se cacher. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Dans une nomination de Consuls, Césétius & Marullus, qui venoient d'être dégradés par le Dictateur, eurent un grand nombre de suffrages. J'ai dit qu'on avoit placé une statue de César dans le Capitole à côté de celle des Rois, au milieu desquels étoit représenté l'ancien Brutus, l'épée nue à la main. On écrivit au-dessous de la statue de Brutus, *Plût aux Dieux que tu pusses revivre!* & au dessous de celle de César : [a] *Brutus, pour avoir chassé les Rois, a été le premier fait Consul, & celui-ci, pour avoir chassé & anéanti les Consuls, est devenu le dernier Roi.* Tous les regards se tournoient avec empressement vers M. Brutus, actuellement Préteur, & on l'invitoit à se montrer digne de son nom. Il entendit en plus d'une occasion crier autour de lui : *Il nous faut un Brutus* : & il trouva sur le tribunal où il rendoit la justice des billets, des inscriptions, qui lui reprochoient son indif- *Suet. Cæs. 80.* *Suet. Cæs. & Brut. Dio. Appian.*

[a] Brutus, quia reges ejecit, Consul primus factus est : Hic, quia Consules ejecit, Rex postremò factus est.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

férence : *Tu dors Brutus. Tu n'eſt point un vrai Brutus.*

Conſpiration contre ſa vie. Caractére de Brutus.

Il ſortit de ſon aſſoupiſſement, & ſe rendit, comme tout le monde ſait, le chef de l'entrepriſe contre la vie de Céſar ; mais non pas uniquement en vertu de ces exhortations populaires & anonymes. Il ne fut pas même le premier qui conçut l'idée de la conſpiration : il eut beſoin d'être excité par Caſſius. Je m'arrête ici un moment pour faire bien connoître ces deux hommes, les derniers vengeurs de la liberté des Romains.

Plut. Bruto.

M. Brutus prétendoit deſcendre de l'ancien Brutus, qui chaſſa les Tarquins. Cette illuſtre origine lui eſt conteſtée par Denys d'Halicarnaſſe, & par quelques autres écrivains : & je ne penſe pas que ce ſoit la ſeule flatterie qui ait engagé ces auteurs à rabaiſſer l'ennemi des Céſars. Si le libérateur de Rome eût laiſſé poſtérité, on peut dire qu'il ſeroit impoſſible qu'elle n'eût brillé dans la République. Or depuis la mort de l'ancien Brutus, pendant plus de deux cens ans, l'Hiſtoire ne nous offre qu'un ſeul Brutus Plébéien, qui eut part à la retraite du Peuple ſur le mont Sacré, &

qui fut l'un des premiers Tribuns : & lorſqu'après l'intervalle que j'ai marqué les Brutus paroiſſent revêtus des charges Curules, ils y parviennent ſur le pied d'hommes nouveaux. Néanmoins comme dans le tems dont je parle actuellement il y avoit plus de deux ſiécles que cette famille étoit décorée par des Conſulats, des Dictatures & des Triomphes, il n'eſt pas étonnant qu'à la faveur de la reſſemblance des noms elle ſe ſoit entée ſur la maiſon patricienne du premier des Brutus, & que cette opinion eût alors prévalu dans le public. AN R. 708. AV. J. C. 44.

M. Brutus paſſoit donc pour être iſſu par ſon pére de l'auteur de la liberté de Rome ; & par ſa mére Servilie, ſœur de Caton, il deſcendoit inconteſtablement de Servilius Ahala, généreux défenſeur de cette même liberté, & célébre pour avoir tué Sp. Mélius, qui aſpiroit à la tyrannie. Né avec les plus heureuſes diſpoſitions, il les cultiva ſoigneuſement par l'étude de la Philoſophie : & mêlant à la douceur & à la gravité de ſes mœurs les principes d'une utile & honorable activité, il eſt repréſenté dans l'Hiſtoire comme le plus aimable & le plus vertueux des Romains.

AR. R. 708. AV. J.C. 44. Il avoit ſous les yeux un grand modéle en la perſonne de Caton ſon oncle, qui devint encore ſon beau-pére; & il s'étudia toute ſa vie à l'imiter. Sa douceur n'étoit point une douceur de tempérament. Vif & plein de feu, il ne ſe décidoit pourtant pas à la légére, mais il pouſſoit avec ardeur ce qu'il avoit une fois réſolu. Ceſt ce que Céſar avoit fort bien remarqué, & ce qui lui fit dire plus d'une fois au ſujet de Brutus, » Il [a] n'eſt point du tout indifférent, à » quoi ſe détermine & ce que veut ce » jeune homme. Car ce qu'il veut, il » le veut fortement. « Les demandes & les ſollicitations injuſtes ne pouvoient rien ſur lui. Il regardoit comme tout-à-fait honteuſe & indigne d'un grand homme cette facilité, ou plutôt cette foibleſſe qui fait que l'on ſe rend, faute de pouvoir réſiſter en face à ceux qui nous preſſent : & il avoit coutume de dire qu'il tenoit pour ſuſpects d'avoir paſſé peu ſagement leur jeuneſſe, ceux qui ne ſavoient pas dire non.

Il ne fut pas moins curieux de s'orner l'eſprit que de ſe former le cœur, & il

a Magni refert hic quid velit : ſed * quidquid vult, valde vult. *Cic. ad Att.* XIV. 1.

* *Il me ſemble qu'il faut* nam, *comme j'ai traduit.*

joignit à la vertu les belles connoiſſances, qui ont réellement avec elle une ſi étroite affinité. J'ai déja dit qu'il s'appliqua beaucoup à l'étude de la Philoſophie, qui alors rouloit preſque uniquement ſur les principes de la Religion naturelle, & ſur les mœurs : & il avoit chez lui le Philoſophe Ariſton, qui n'étoit pas beau parleur, mais dont la conduite honoroit ſa profeſſion. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

L'éloquence, cet inſtrument ſi néceſſaire à un homme d'Etat, ſur-tout dans une République, fut le ſecond objet des ſoins & des travaux de Brutus. Il s'y exerça, dans l'une & dans l'autre langue, la Grecque & la Latine, & il avoit pour commenſal un Rhéteur Grec, nommé Empylus, des leçons & des conſeils duquel il s'aidoit. Il réuſſit au point d'être compté parmi les premiers Orateurs du bon ſiécle, qui étoit celui où il vivoit : & Cicéron, dans le livre qu'il a intitulé de ſon nom, *Brutus*, & qu'il compoſa ſous la domination de Céſar, regrette que les occaſions manquent à un ſi beau talent. » Vous [a] vous » éleviez, lui dit-il, d'un vol rapide à » la gloire de l'Eloquence : & je vois » avec douleur que le malheur des tems

[a] In te intuens, Brute, doleo : cujus in adoleſ-

AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Cic. ad Att.* XIV. 20. XV. 1.

» arrête, & rompt votre courſe. « Il paroît pourtant par quelques autres endroits de Cicéron, que l'éloquence de Brutus avoit pris une trop forte teinture de Philoſophie, ce qui mettoit de la ſéchereſſe dans ſes diſcours, & en rallentiſſoit les mouvemens. Il ne laiſſa pas de plaider avec véhémence, & de plus avec ſuccès, devant Céſar en Aſie, la cauſe de Déjotarus : il obtint grace pour lui d'un Juge irrité, & ſauva à ce Prince une grande partie de ſes Etats.

Brutus aimoit l'étude par inclination : & c'étoit ſon occupation favorite pour tous les momens que les affaires lui laiſſoient libres. Il porta ce goût à la guerre même. Pendant qu'il étoit dans le camp de Pompée, tout le tems qu'il ne paſſoit point avec le Général, il le donnoit à l'étude & aux livres. La veille de la bataille de Pharſale, après une journée laborieuſe & fatiguante dans les plus grandes chaleurs de l'été, tandis que les autres dormoient, ou ſe livroient aux inquiétudes & aux ſoucis par rapport à l'avenir, Brutus liſoit Polybe dans ſa tente, & en faiſoit des extraits. Cet

centiam per medias laudes quaſi quadrigis vehentem transverſa incurrit miſera fortuna Reipublicæ. *Cic. Brut.* 331.

hiſtorien étoit bien fait pour lui plaire. AN. R. 708.
Judicieux, ſenſé, ſes réflexions ſont AV. J. C. 44.
d'un prix & d'un mérite d'autant plus grands, qu'il parle de ce qu'il ſait & entend, ayant été lui-même homme de guerre & homme d'Etat. Lorſque Brutus fut devenu Général, & qu'il ſe vit à la tête d'une nombreuſe armée, il n'oublia pas ce qui avoit toujours fait ſes plus chéres délices. Aux approches de la bataille de Philippes, prêt à combattre les armées du jeune Céſar & d'Antoine, il trouvoit du tems pour la lecture. Comme il dormoit fort peu, il paſſoit une partie de la nuit à former ſes plans, à diſpoſer tout ce qui étoit néceſſaire dans la circonſtance : enſuite il liſoit, juſqu'au moment où les principaux officiers entroient dans ſa tente.

Tel étoit Brutus, & la plupart des traits que nous avons rapportés de lui juſqu'ici conviennent parfaitement à cette idée : ſon averſion pour Pompée, le meurtrier de ſon pére : la réſolution qu'il prit néanmoins de s'attacher à lui, lorſqu'il le vit chef du parti le meilleur, & l'unique reſſource de la République ; la franchiſe avec laquelle il ſe donna à Céſar après la bataille de Pharſale ; la ſageſſe, la douceur, la modération de

AN. R. 708. AV. J. C. 44. ſa conduite dans le Gouvernement de la Gaule Ciſalpine. Par toutes ces qualités il avoit mérité l'eſtime & l'affection de Céſar, qui d'ailleurs étoit aſſez porté à l'aimer, comme le fils de Servilie, & peut-être même le ſien. Il ne dépendoit que de Brutus de tenir le premier rang parmi les amis de Céſar, & de devenir le plus puiſſant après lui : & il auroit peut-être cédé à cette douce ſéduction, s'il n'eût été averti par les amis de Caſſius de ſe tenir en garde. » Ne vous laiſſez point amollir & enchanter, lui diſoient-ils, par Céſar. Fuyez les careſſes & les bienfaits d'un tyran. Il ne prétend pas honorer votre vertu, mais miner votre courage, & énerver votre vigueur. «

Caſſius, premier auteur de la conſpiration.

Cic. Phil. II. *n.* 26.

Caſſius, qui depuis long-tems rouloit dans ſon eſprit le deſſein de tuer Céſar, & qui même, au rapport de Cicéron, avoit été près de l'exécuter en Cilicie, à l'embouchure du fleuve Cydnus, doit être regardé comme le premier auteur de la conſpiration. Il ne pouvoit pas d'abord agir par lui-même auprès de Brutus, parce qu'ils étoient brouillés actuellement. Ils avoient pourtant de puiſſans motifs de vivre en bonne intelligence. Ils étoient beaux-frères

par Junie sœur de Brutus, & femme de Cassius; & d'ailleurs Cassius avoit obligation à Brutus d'avoir obtenu plus aisément & plus promptement son pardon de César après la bataille de Pharsale. Mais ayant été nommés Préteurs ensemble, ils se trouvérent en concurrence pour le premier & le plus honorable département, qui étoit celui que l'on appelloit *Préteur de la ville*. Ils se disputérent cet emploi devant César : & Cassius, qui étoit le plus âgé, & qui faisoit valoir les services qu'il avoit rendus à la République dans la guerre contre les Parthes après la défaite de Crassus, sembloit mériter la préférence. César lui-même en jugeoit ainsi : néanmoins l'affection pour Brutus le détermina. » Les raisons de Cassius, dit-il, » sont les meilleures : mais Brutus aura » la premiére place. « Cet Arrêt, qui ne paroissoit pas juste au Juge lui-même qui le rendit, fut regardé par la partie léfée comme un affront sanglant. Cassius cessa de voir Brutus, & sa haine contre César en devint plus forte & plus violente. Car outre les raisons publiques, il avoit de longue main contre lui des motifs personnels de ressentiment : & c'est sur ce fondement que plusieurs ont

An. R. 708. Av. J. C. 44.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. mis une grande différence entre Brutus & Caſſius par rapport à la conſpiration. On a dit que Brutus en vouloit à la domination injuſte, & Caſſius à la perſonne ; & que celui-ci haïſſoit Céſar, & non le tyran.

Plutarque prétend que l'on a eu tort de penſer ainſi ; & pour faire voir que les ſentimens de haine contre la tyrannie étoient naturels chez Caſſius, il cite un fait de ſon enfance. Caſſius alloit dans la même claſſe, & prenoit les leçons du même maître, que Fauſtus Sylla, fils du Dictateur. Fauſtus s'étant aviſé un jour, dans un entretien avec ſes camarades, de vanter la Dictature de ſon pére, Caſſius s'emporta contre lui, & le frappa ſur le viſage à poing fermé. Cette affaire fit du bruit : les parens & les amis de Sylla demandoient juſtice contre l'auteur de l'injure : Pompée ſe rendit l'arbitre de la querelle, & manda les deux enfans en ſa préſence. Là Caſſius regardant le jeune Sylla d'un air d'indignation, » Recommence, lui dit-il, à » tenir les mêmes diſcours en préſence » de Pompée, afin que je recommence » auſſi à t'en faire porter la peine par de » nouveaux ſoufflets. «

Cette action prouve ſans doute ce

que Plutarque avance : & les ſentimens d'averſion pour la tyrannie étoient ſi communs parmi les Romains, & le ſont même tellement parmi tous les hommes, qu'il n'eſt point difficile à croire qu'ils ſe trouvaſſent chez Caſſius. Mais ces ſentimens pouvoient bien être aidés en lui par des motifs de haine particuliére contre Céſar. Rien ne reſſembloit moins à Brutus que Caſſius, pour l'amour de la juſtice & pour la modération. C'étoit un caractére ardent, entreprenant, fier, ambitieux : & il ne lui en coûtoit pas beaucoup pour ſacrifier la juſtice à ſes intérêts, & à ceux du parti qu'il embraſſa. Nous en verrons la preuve dans la ſuite. Et la ſecte Philoſophique dont il ſuivoit les dogmes, ne lui apprit pas à reſpecter la vertu. Il étoit Epicurien. L'ambition le préſerva de l'indifférence pour les affaires publiques, de l'inaction, de l'indolence, où le portoient les maximes de ſes maîtres. Mais il n'eſt pas poſſible que celui pour qui la volupté eſt le ſouverain bien, & ce qui lui plaît la ſouveraine loi, puiſſe compter pour quelque choſe l'honnêteté & la juſtice. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Caſſius s'étant donc déterminé par des motifs de vengeance publique & Il y engage Brutus, qui en devient le chef.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. perſonnelle à former une conſpiration contre la vie de Céſar, commença à ſonder ſes amis. Tous lui promirent, pourvu que Brutus ſe mît à leur tête. » L'eſſentiel n'eſt point, lui diſoient-ils, » une multitude de bras, ni même la » bravoure. Mais il nous faut un chef » tel que Brutus, qui par ſon nom ſeul » aſſure la juſtice de l'entrepriſe. Sans » cela nous ſerons dans l'action même » plus timides, & après l'action plus » ſuſpects. On ne ſe perſuadera jamais » que ſi elle étoit juſte & légitime, Bru- » tus eût refuſé d'y prendre part. « Telle étoit l'idée que l'on avoit de la vertu de Brutus. Caſſius n'en eut point de jalouſie, & il ſe réſolut à faire la premiére démarche vers ſon beau-frére, qu'il n'avoit point vu depuis leur querelle au ſujet de la Préture.

Il alla donc le trouver, & après les premiers propos de réconciliation & de renouvellement d'amitié, il lui demanda s'il ſe trouveroit au Sénat le premier Mars, jour auquel, ſuivant ce qui lui revenoit, les amis de Céſar devoient propoſer de lui déférer la Royauté. Brutus ayant répondu qu'il s'abſenteroit, » Mais quoi? reprit Caſſius: s'ils nous » invitent nommément, que ferez vous?

» Mon devoir alors, dit Brutus, ſera de ne point garder le ſilence ; de défendre la liberté, & de mourir pour elle. « Ces paroles encouragérent Caſſius, & le portérent à s'ouvrir entiérement. » Eh ! qui des Romains, reprit-il avec feu, ſouffrira que vous mouriez avant lui ? Ignorez-vous, Brutus, ce que vous êtes ? Penſez-vous que ce ſoient les artiſans & les gens du bas peuple qui ayent mis ſur votre Tribunal les inſcriptions que vous y avez lues, & non pas les premiers & les plus illuſtres perſonnages de la République ? On attend des autres Préteurs des largeſſes, des ſpectacles, des combats de gladiateurs. Mais ce qu'on exige de vous, comme une dette à laquelle vous oblige votre nom & la gloire de vos ancêtres, c'eſt la deſtruction de la tyrannie. Les bons citoyens ſont prêts à s'expoſer à tout, à tout ſouffrir pour vous, ſi vous vous montrez tel qu'ils l'eſpérent & qu'ils ſe le promettent. « Brutus entendit parfaitement ce langage. Il entra dans ce qui lui étoit propoſé : & de ce moment lui & Caſſius ne ſongérent plus qu'à s'aſſocier un nombre d'amis, ſur la fidélité & le courage deſquels ils puſſent compter.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

AN. R. 708. AV. J. C. 44

Ligarius y entre,

Ligarius, accuſé quelque tems auparavant au Tribunal de Céſar, & abſous comme je l'ai rapporté, fut le premier à qui Brutus s'adreſſa. Il ſavoit que le bienfait avoit été moins ſenſible à Ligarius que l'injure ; & qu'il avoit conſervé toute ſa haine contre celui qui avoit commencé par le mettre en péril avant que de l'en délivrer. Brutus l'étant donc allé voir, & le trouvant au lit, à cauſe de quelque indiſpoſition, » En quel » tems, lui dit-il, êtes-vous malade, » mon cher Ligarius ? « Celui-ci, ſoit qu'il fût déja prévenu, & qu'il eût quelque connoiſſance de ce qui ſe tramoit, ſoit que l'inclination de ſon cœur le rendît pénétrant, comprit tout d'un coup de quoi il étoit queſtion, & ſe relevant ſur le coude : » Brutus, répondit-il, ſi » vous formez quelque deſſein digne de » vous, je me porte bien. «

& pluſieurs des anciens amis de Céſar.

Ligarius fut imité par pluſieurs autres anciens partiſans de Pompée comme lui, qui ne pouvoient pardonner à Céſar de les avoir vaincus. La choſe ne me paroît point étonnante de la part d'ennemis réconciliés. Mais ce qui doit ſurprendre, & en même tems faire connoître qu'un injuſte uſurpateur, quelque grandes & belles qualités qui bril-

lent en lui, ne peut s'assurer de l'affection de personne, c'est que des amis de César, des hommes qui lui étoient attachés de tout tems, & qui l'avoient servi depuis la guerre des Gaules jusqu'à celle contre les enfans de Pompée, se mirent au rang des conspirateurs. Et c'est en vain que Sénéque leur attribue pour unique motif une cupidité insatiable que nulle récompense ne pouvoit satisfaire. Cette raison aura sans doute influé dans la détermination de quelques-uns. Mais ceux qui avoient tout lieu de se louer de la reconnoissance de César, un Trébonius, un Décimus Brutus, dont le premier avoit été Consul, & l'autre devoit l'être dans deux ans, & étoit même couché sur le Testament du Dictateur parmi les héritiers appellés en second lieu, quelle autre considération pouvoit les engager à attenter à sa vie, que la persuasion intime de ses torts & de ses injustices contre la République, & le désir de délivrer la Patrie d'un tyran qui l'opprimoit?

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Sen. de Ira, III. 30.

Les chefs de la conspiration usérent d'une grande prudence & d'une extrême réserve dans le choix de ceux à qui ils confioient leur secret. Ainsi, quoique Cicéron fût étroitement uni avec

Prudence de Brutus dans le choix de ses associés. Cicéron n'est point mis du secret.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. eux, & qu'ils ne doutaſſent ni de ſa fidélité, ni de ſon zêle, ils ne lui firent aucune part de leur deſſein, dans la crainte que ſa timidité naturelle, augmentée encore par les glaces de l'âge, ne leur fît obſtacle, & que par trop de retenue & de précaution il ne refroidît une entrepriſe qui demandoit ſur toutes choſes activité & célérité. Ils avoient raiſon. Cicéron haïſſoit beaucoup Céſar : mais le projet d'une conſpiration étoit au plus loin de ſon eſprit. Quintus ſon neveu, mauvais caractére, & mauvais cœur, cherchant à lui nuire, & ne feignant point de dire aux amis de Céſar qu'il étoit beſoin de ſe précautionner contre lui, » Je [a] craindrois, écrit » Cicéron à Atticus, les ſuites d'un pa» reil diſcours, ſi je ne voyois que notre » Tyran ſait fort bien que je manque » de courage. «

Statilius, dont j'ai parlé à l'occaſion de la mort de Caton, qu'il diſoit vouloir ſuivre ; & Favonius, perpétuel imitateur du même Caton, ſembloient être des hommes faits exprès pour entrer dans une conſpiration contre Céſar. Brutus les ſonda de loin, en jettant

[a] Φοβερὸν ἦν, niſi videm ſcire Regem, me animi nihil habere. *Cic. ad Att.* XIII. 37.

quelques propos sur le Gouvernement. Mais ni l'un ni l'autre ne s'étant expliqués d'une maniére qui le satisfît, il ne poussa pas plus loin la conversation, feignant de trouver cette matiére trop difficile, & il les laissa. Favonius avoit avancé qu'une guerre civile étoit un plus grand mal que l'assujettissement même injuste à la puissance d'un seul; & Statilius, selon les principes de la secte Epicurienne, dont il faisoit profession, pensoit qu'il convenoit peu à un homme sensé de souffrir bien des fatigues & de s'exposer à mille dangers pour des sots & des vicieux. Labéon, qui étoit présent, se déclara d'un avis contraire, & les réfuta. Sur quoi Brutus le jugea digne de sa confiance, & s'étant ouvert à lui en particulier, il le trouva disposé à se joindre aux vengeurs de la liberté. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Ce fut Labéon qui instruisit D. Brutus du complot, & qui l'invita à y prendre part. Ce Brutus n'étoit pas un homme d'un grand courage, ni fort propre à un coup de main. Mais il pouvoit être très-utile aux conspirateurs à cause de la familiarité dans laquelle il vivoit avec César : & de plus, comme il se préparoit à donner des jeux au Peuple, il

AN. R. 708. AV. J. C. 44. avoit des gladiateurs en grand nombre, ſecours important contre les premiers troubles qu'exciteroit infailliblement dans la ville la mort du Dictateur. Labéon donc & Caſſius lui firent leur propoſition : il n'y répondit rien, mais étant venu trouver M. Brutus, & ayant ſu de lui-même qu'il étoit le chef de l'entrepriſe, il s'y engagea ſans difficulté.

Trébonius empêche que la choſe ne ſoit propoſée à Antoine; & Brutus, qu'on ne le tue avec Céſar. *Plut. Brut. & Anton.*

Les conſpirateurs penſérent auſſi à s'aſſocier Antoine, qui étoit ami de pluſieurs d'entre eux. Mais Trébonius s'y oppoſa, en aſſurant qu'on ne réuſſiroit point. Il dit que lui-même quelque tems auparavant à Narbonne il avoit fait une tentative auprès d'Antoine, lorſque Céſar revenoit de ſa derniére guerre d'Eſpagne. Qu'Antoine l'avoit fort bien entendu, mais ne s'étoit point prêté : & que néanmoins il lui avoit gardé le ſecret. Alors quelques-uns paſſant à l'autre extrémité, propoſérent de le tuer avec Céſar, comme un homme livré à la tyrannie, fier, inſolent, & qui pouvoit leur nuire beaucoup par ſon crédit auprès des troupes, & par la puiſſance du Conſulat, dont il étoit revêtu. Brutus ne voulut point y conſentir, ayant à cœur de conſerver pure

& exemte de tout reproche d'injuſtice une entrepriſe dont, ſelon lui, la juſtice étoit l'ame, & qui n'étoit formée que pour la défenſe des Loix & de la liberté. D'ailleurs il ne déſeſpéroit pas qu'Antoine, qui avoit de l'élévation & de la nobleſſe dans les ſentimens, ne fût touché, lorſqu'une fois Céſar ne ſeroit plus, de la gloire de rendre la liberté à ſa patrie. Par ces repréſentations Brutus ſauva Antoine, & il fut réglé qu'au moment que ſe feroit le coup, on auroit ſoin ſous quelque prétexte de l'écarter d'auprès de la perſonne de Céſar. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Le nombre des conſpirateurs eſt porté juſqu'à plus de ſoixante. Noms de quelques-uns.

Par les ſoins que ſe donnérent Brutus & Caſſius, le nombre de ceux qui entrérent dans la conſpiration fut porté juſqu'à plus de ſoixante, tous gens de diſtinction, tous Chevaliers ou Sénateurs. Les plus illuſtres, outre ceux que j'ai déja nommés, ſont Servius Galba, qui avoit ſervi ſous Céſar dans la guerre des Gaules en qualité de Lieutenant Général, & qui étoit irrité contre lui, au rapport de Suétone, pour avoir manqué le Conſulat; les deux fréres Servilius Caſca, Tillius Cimber, Minucius Baſilus : tous devenus partiſans de Pompée depuis que Pompée n'étoit plus. Parmi ceux qui avoient toujours été en- *Suet. Galb.* c. 3.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. nemis de Céſar, l'Hiſtoire remarque principalement Caſſius de Parme, & Pontius Aquila. Les autres, qui achevoient, comme je viens de le dire, le nombre de plus de ſoixante, ou ſont reſtés inconnus, ou l'on n'en ſait guéres que les noms.

Plut. Brut. Parmi eux il ne ſe trouva ni infidéle, ni inconſtant, ni indiſcret, quoiqu'ils ne ſe fuſſent liés par aucun ſerment, ſe fiant mutuellement à leur parole. Le vin même ne fit point échapper cet important ſecret à Tillius Cimber, qui étoit très-ſujet à s'enyvrer : & qui en plaiſantant ſur le vice auquel il étoit enclin, avoit dit : » Moi qui ne puis porter » le vin, comment ſupporterois-je Cé- » ſar ? «

Sen. Ep. 83.

Courage étonnant de Porcia femme de Brutus. Elle eſt miſe par ſon mari dans la confidence.

Une femme fut miſe dans la confidence, ou plutôt elle pénétra à demi le myſtére, & en arracha l'aveu. C'eſt la généreuſe Porcia, dont le courage ſoutenoit dignement la gloire de Caton ſon pére, & de Brutus ſon époux. Celui-ci s'étant rendu le chef d'une ſi haſardeuſe entrepriſe, & voyant attaché à ſa perſonne & à ſa conduite le ſort de tout ce qu'il y avoit de plus brillant & de plus illuſtre dans Rome par la vertu & par la naiſſance, ſe poſſédoit aſſez pour

pour conſerver pendant le jour & en public un air de calme & de tranquillité qui ne donnoit lieu à aucun ſoupçon : mais chez lui & pendant la nuit il n'étoit plus le même, & ſa femme s'apperçut qu'il avoit l'eſprit agité de quelque grand deſſein, de quelque ſouci cuiſant, qu'il affectoit de lui cacher. Elle aimoit tendrement ſon mari, & vouloit partager avec lui le poids de ſon inquiétude. Mais avant que de lui demander aucun éclairciſſement, elle réſolut de faire ſur elle-même une épreuve des plus ſinguliéres, & d'eſſayer juſqu'où elle pourroit porter la conſtance. Elle prend un petit couteau, de ceux dont on ſe ſervoit pour couper & polir les ongles, & ayant fait ſortir de ſa chambre toutes ſes femmes, elle ſe l'enfonça profondément dans la cuiſſe. Le ſang coule en abondance, & les douleurs violentes ſont bientôt ſuivies de la fiévre. Brutus plein de trouble & d'alarme ne ſavoit que penſer. Alors Porcia, dans le tems qu'elle ſouffroit le plus, lui tint ce diſcours : » Brutus, je ſuis fille de Caton, & je vous ai été donnée, non pas pour partager ſimplement votre lit & votre table comme une maîtreſſe, mais pour entrer AN. R. 708. AV. J. C. 44.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » en ſociété de tout ce qui peut vous » être ou agréable ou fâcheux. Votre » conduite à mon égard eſt irréprocha- » ble. Mais moi, que ferai-je pour vous, » & par où vous prouverai-je ma recon- » noiſſance de vos bons procédés, ſi » je ne vous aide à porter une inquiétu- » de ſecrette, & des ſoins qui deman- » dent de la fidélité? Je ſais que les fem- » mes ne paſſent pas communément » pour être bien capables de garder un » ſecret. Mais, Brutus, la bonne édu- » cation, & une ſociété vertueuſe, peu- » vent beaucoup ſur les mœurs & ſur » le caractére. Et qui peut à plus juſte » titre ſe glorifier de ces avantages, que » la fille de Caton & la femme de Bru- » tus? J'y comptois pourtant moins par » le paſſé; mais maintenant je viens de » me convaincre que la douleur même » ne triomphe point de mon courage.« En finiſſant de parler, elle lui montra la bleſſure qu'elle s'étoit faite, & lui rendit compte de ſon motif & de tout ce qu'elle avoit penſé. Brutus étonné, ravi en admiration, leva les mains au ciel, demandant aux Dieux de pouvoir, en réuſſiſſant dans ſon entrepriſe, parvenir à être regardé comme le digne époux de Porcia. Il lui fit part enſuite

le tour le projet de la conſpiration, & l n'eut pas lieu de ſe repentir de la con- iance qu'il prit en elle, & qu'elle avoit i bien méritée. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Les conſpirateurs ſe déterminent à tuer Céſar en plein Sénat. *Suet. Caſ.* 80.

Cependant le tems preſſoit, & après livers petits conſeils tenus par pelotons le deux & de trois, Brutus aſſembla endant une nuit tous ceux qui étoient lu ſecret & qui devoient avoir part à 'exécution. Ce fut là qu'ils prirent leurs lerniers arrangemens. Ils avoient déli- éré s'ils attaqueroient Céſar dans le hamp de Mars, pendant qu'il préſi- loit aux élections des Magiſtrats, ou à 'entrée du Théâtre, ou dans la rue Sa- rée qui menoit au Capitole. Mais ils e fixérent à le tuer en plein Sénat. Ils nviſageoient dans ce parti le double vantage, de ſe trouver tous enſemble ans donner de ſoupçon, parce qu'ils toient preſque tous Sénateurs; & de e voir dans le moment ſecondés & ap- uyés des premiéres têtes de la Répu- lique, qui, comme ils l'eſpéroient, dès que le Dictateur auroit été maſſacré ſous eurs yeux, prendroient hautement en nain la cauſe de la liberté. La circonſ- ance du lieu où le Sénat devoit s'aſſem- ler le jour des Ides de Mars, leur pa- ut avoir quelque choſe de favorable &

AN. R. 708. AV. J. C. 44. même de divin. C'étoit une ſalle conſtruite par Pompée près de ſon théâtre : elle portoit ſon nom ; on y voyoit ſa ſtatue : enſorte qu'il ſembloit aux conſpirateurs que les Dieux priſſent ſoin eux-mêmes d'amener à Pompée ſa victime.

Soupçons de Céſar par rapport à Brutus & à Caſſius. *Plut. Cæſ. & Brut. & Anton.*

Toutes ces intrigues ne purent ſe conduire ſi ſecrettement qu'il n'en tranſpirât quelque choſe. Céſar ſavoit qu'il ſe tenoit des conventicules nocturnes : & Brutus & Caſſius perſonnellement lui étoient ſuſpects juſqu'à un certain point. Un jour qu'on l'avertiſſoit de ſe tenir en garde contre Antoine & Dolabella : » Ce ne ſont pas, répondit-il, » ces gros garçons, bien nourris, bien » friſés, qui me paroiſſent à craindre : » ce ſont ceux qui ſont maigres & pâ» les. « Il déſignoit par ces derniers traits Brutus & Caſſius. Brutus en particulier lui ſembloit redoutable, à cauſe de ſon courage, de la ſévérité de ſes maximes, du nombre de ſes amis. D'un autre côté, lorſque Céſar conſidéroit la douceur & la probité de ſon caractére, ces ombrages ſe diſſipoient : & dans une occaſion où quelqu'un l'exhortoit à ſe défier de lui, » Eh quoi ? dit-il en » portant la main ſur ſon corps, vous

» imaginez-vous que Brutus n'attende AN. R. 708. AV. J. C. 44.
» pas que cette carcaſſe ſi foible & ſi
» délicate ait fini ſon tems ? « Il pen-
ſoit qu'après lui perſonne n'avoit plus de
droit que Brutus d'eſpérer la premiére
place & la plus haute puiſſance dans
Rome.

Il méprise la prédiction d'un devin.

Si Céſar eût été diſpoſé à ajouter foi aux préſages & aux prodiges, les Hiſtoriens rapportent divers événemens qui auroient pu lui donner quelque allarme, & l'avertir de ſe précautionner : à moins pourtant que ces faits n'ayent été pour la plupart inventés, ou du moins remarqués après coup. Mais il ne fit même aucun cas d'une prédiction ſinguliére & circonſtanciée, qui lui annonçoit un grand danger pour ſa vie durant un eſpace de trente jours dont les Ides de Mars étoient le dernier. En allant au Sénat il rencontra le devin Spurinna qui lui avoit fait cette prédiction, & il le railla en lui obſervant que les Ides de Mars étoient venues. » Il eſt vrai, ré- » pondit le devin, mais elles ne ſont pas » encore paſſées. « Peut-être cet homme avoit-il eu quelque vent de ce qui ſe tramoit : peut-être auſſi eſt-ce un ſimple jeu du hazard, qui lui fit trouver la vérité, comme il arrive quelquefois,

Suet. Caſ. 81. *Plut. Caſ.*

AN. R. 708. AV. J. C. 44. par un art fondé ſur le menſonge.

Mot de Céſar ſur le genre de mort le plus ſouhaitable.

Je ne dois pas oublier ici un mot de Céſar, qui fut regardé comme un préſage après l'événement, & qui en ſoi eſt remarquable. La veille du jour qu'il fut aſſaſſiné, il ſoupa chez Lépidus. Là, comme il étoit fort ſobre, & toujours en action, pendant que les autres mangeoient, il s'occupoit à lire & à apoſtiller les lettres qu'il avoit reçues. Quelqu'un des convives mit en queſtion quelle étoit la mort la plus ſouhaitable. Céſar interrompit ſa lecture, & prévenant tous les autres, *c'eſt*, dit-il, *la moins prévûe*. Il lui arriva ce qu'il ſouhaitoit. Néanmoins peu s'en fallut que les priéres de Calpurnie ſa femme, allarmée d'un ſonge effrayant qu'elle avoit eu, ne le retinſſent dans ſa maiſon, & n'écartaſſent le danger.

Songe effrayant de Calpurnie ſa femme.

Elle s'étoit imaginée le tenir entre ſes bras percé de coups & tout ſanglant: & en conſéquence elle pouſſoit en dormant des ſoupirs & des ſanglots, que Céſar entendit. A ſon réveil, elle le conjura avec les plus vives inſtances de ſe tenir en ſureté chez lui, & de ne point aller au Sénat. Les craintes de Calpurnie firent d'autant plus d'impreſſion ſur l'eſprit de ſon mari, qu'il n'avoit jamais

reconnu en elle aucune pente à la superstition : & comme d'ailleurs il ne se portoit pas bien, il commençoit à se laisser ébranler. On immola des victimes, & les Haruspices ne manquérent pas d'annoncer que les signes trouvés dans leurs entrailles étoient funestes. AN. R. 708; AV. J. C. 44.

César prêt à prendre le parti de ne point aller au Sénat, est engagé à y aller par D. Brutus.

Déja César donnoit ordre à Antoine d'aller congédier le Sénat. Mais Décimus Brutus, qui étoit présent, insista fortement au contraire. Il voyoit que les mesures des conspirateurs, du nombre desquels il étoit, se trouvoient absolument rompues ; & qu'il y avoit grand lieu de craindre que l'entreprise une fois manquée ne se divulguât. Il représenta au Dictateur » qu'il fournissoit des armes contre lui-même à » ses ennemis. Que le Sénat, qui s'étoit » assemblé dans la disposition de lui » accorder le nom de Roi, & le diadême dans toutes les provinces hors de » Rome & de l'Italie, se trouveroit mépriſé & outragé. Que si l'on alloit » dire à cette auguste Compagnie qu'il » falloit qu'elle remît ses délibérations » jusqu'à ce que Calpurnie eût des songes heureux, tout le monde crieroit » à la tyrannie, & qu'il ne seroit pas » possible aux amis de César de le dé-

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » fendre contre les reproches de ceux » qui l'accuſeroient de réduire ſes con- » citoyens en ſervitude. Qu'enfin, s'il » étoit réſolu de proroger l'aſſemblée, » il valoit mieux qu'il vînt lui-même en » faire la propoſition au Sénat. « Décimus en lui parlant ainſi, le prit par la main, & l'obligea en quelque façon de ſortir & de ſe mettre en marche.

Avis touchant la conſpiration qui ne parviennent point à ſa connoiſſance.

Ce moment étoit précieux pour les conſpirateurs. Car le ſecret s'évantoit, & Céſar fut ſur le point d'en être inſtruit. Lorſqu'il ſortoit, un eſclave voulut l'aborder, & ne l'ayant pu à cauſe de la foule qui environnoit le Dictateur, il entra dans la maiſon, & ſe remit entre les mains de Calpurnie pour être gardé par elle juſqu'au retour de Céſar, à qui il diſoit avoir à révéler des choſes très-importantes.

Sur le chemin il reçut un avis détaillé, qui parvint juſques dans ſes mains, mais ſans parvenir à ſa connoiſſance. Artémidore, Philoſophe Grec, étant en relation de ſcience & d'étude avec pluſieurs des amis de Brutus, avoit pénétré & découvert bien des choſes. Il fit un mémoire de ce qu'il ſavoit, & vint ſe mêler parmi ceux qui préſentoient des placets à Céſar. Comme il vit que

: Dictateur remettoit chaque papier, AN. R. 708. AV. J. C. 44.
meſure qu'il le recevoit, à un Sécre-
aire, il approcha de très-près, & lui
onnant ſon mémoire, » Liſez ceci,
lui dit-il, & promptement. Car il y
eſt queſtion de choſes qui vous inté-
reſſent. « Céſar garda le mémoire:
ais à cauſe du nombre infini de gens
ui l'obſédoient, & à qui il étoit obligé
e donner audience, il ne lui fut pas
oſſible de le lire, & il entra dans le
énat le tenant à la main.

Les Conſpirateurs l'y attendoient. *Plut. Brut.*
Brutus s'y étoit rendu ſeul & ſans ſuite,
yant un poignard ſous ſa robe: les au-
es avoient accompagné au Capitole
aſſius, qui faiſoit prendre ce jour-là
ême la robe virile à ſon fils; & après
a cérémonie ils vinrent tous enſemble
ans le portique de Pompée, où le Sé-
at étoit indiqué.

Plutarque obſerve qu'un ſpectateur qui eût été au fait, n'auroit pu s'empê- Fermeté & tranquillité des conſpirateurs.
her d'admirer la conſtance & la fer-
neté d'ame de ces hommes prêts à exé-
uter une ſi étrange & ſi haſardeuſe en-
repriſe, & néanmoins auſſi tranquilles
t gardant auſſi parfaitement leur ſens
roid, que s'ils n'euſſent rien eu dans
eſprit. Quelques-uns étoient Préteurs,

AN. R. 708. AV. J. C. 44. & tenoient actuellement l'audience, écoutant les Avocats avec toute la préſence d'eſprit poſſible, diſcutant attentivement les affaires, & rendant des jugemens tels que la nature des cauſes les demandoit. Un plaideur que Brutus condamnoit s'étant plaint avec beaucoup d'emportement, & déclarant qu'il en appelloit à Céſar, » Céſar, lui répondit froidement Brutus, ne m'empêche » & ne m'empêchera point de faire obſerver les Loix. «

Contretems qui leur arrivent. Il arriva néanmoins divers contretems, très-capables de troubler les conſpirateurs. Le premier & le principal fut le retardement de Céſar, cauſé par les frayeurs de Calpurnie dont j'ai parlé. De plus Caſca, qui étoit du complot, penſa laiſſer échapper le ſecret, trompé par l'ambiguité d'un compliment qu'il reçut. Un homme l'aborda en lui diſant: » Vous avez fait le myſtérieux avec » nous : mais Brutus nous a tout dit. « Caſca crut cet homme inſtruit : & s'il ſe fût preſſé de répondre, c'en étoit fait. L'étonnement dont il fut frappé donna le tems à l'autre d'ajouter en riant : » Eh » comment donc, notre cher, êtes-vous » tout d'un coup devenu aſſez riche pour » aſpirer à l'Edilité ? « A cette parole

Caſca ſe referma, frémiſſant du péril auquel l'avoit expoſé ſon erreur. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Brutus lui-même eut un aſſaut violent ſoutenir au ſujet de ſa femme, qui toit tombée dans un état ſi fâcheux, ue l'on vint lui dire qu'elle ſe mouroit. 'orcia, qui avoit amené ſon mari, omme je l'ai rapporté, à lui faire part le ſon deſſein, étoit entrée au moment le l'exécution dans des tranſes mortel- es. Au plus petit bruit qu'elle enten- loit, ſes allarmes redoubloient : elle lemandoit à tous ceux qui venoient de ille des nouvelles de Brutus, & elle nvoyoit ſans ceſſe meſſagers ſur meſſa- gers pour en apprendre. Enfin, comme a choſe traînoit, elle ſuccomba ſous le oids de ſon inquiétude. Elle pâlit, ſes eux s'éteignent, elle perd la connoiſ- ance & la parole ; & ſes femmes eurent ien de la peine à la rapporter dans ſa hambre & ſur ſon lit. On crut qu'elle llo mourir, & l'on en fit toute la peur Brutus. Il fut troublé, mais non pas uſqu'à perdre de vûe l'objet qui l'occu- oit actuellement. L'intérêt de la cauſe lont il s'étoit rendu le chef, l'emporta ſur un intérêt ſi cher & ſi précieux, mais qui lui étoit perſonnel.

Dans le moment Céſar arriva : &

AN. R. 708. AV. J. C. 44. afin que l'inquiétude accompagnât juſqu'au dernier inſtant les conſpirateurs, ils virent un Sénateur nommé Popillius Lænas, qui alla joindre le Dictateur ſortant de ſa litiére, & qui lui parla lontems & avec action. Céſar paroiſſoit l'écouter attentivement. Or ce Popillius Lænas peu de tems auparavant s'étoit approché de Brutus & de Caſſius, & leur avoit dit : » Je ſouhaite que vo» tre deſſein réuſſiſſe, & je vous exhorte » à ne point différer : car il commence » à s'en répandre ſourdement quelque » bruit. « Sur ce diſcours ils penſérent que Popillius ſavoit leur ſecret : & lorſqu'ils le virent parler à Céſar, eux & ceux de leurs amis à qui ils avoient fait part de ce que leur avoit dit ce Sénateur, ne doutérent point qu'ils ne fuſſent découverts & trahis. La conſternation s'empara de leurs eſprits : & ils ſe regardérent les uns les autres, convenant par ſignes de ne point attendre qu'on les arrêtât, mais de ſe tuer eux-mêmes pour prévenir l'ignominie du ſupplice. Déja Caſſius & quelques-autres portoient la main aux poignards qu'ils avoient ſous leurs robes. Mais Brutus ayant remarqué que le geſte & l'attitude de Popillius annonçoient un ſuppliant, plutôt

qu'un homme qui en accuſe d'autres, ſe raſſura : & comme il ne lui étoit pas permis de parler à cauſe du mélange de ceux qui ne devoient pas l'entendre, il ſe contenta de porter ſur tous ſes aſſociés des regards doux & ſereins, pour leur faire comprendre qu'il n'y avoit rien à craindre. En effet, après quelques momens, Popillius ayant baiſé la main du Dictateur, ſe retira, & Céſar entra dans le Sénat. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Tous les Sénateurs s'étant levés pour le recevoir, ceux qui étoient de la conſpiration l'environnérent, & le conduiſirent à ſa chaiſe Curule, pendant que deux d'entre eux, Décimus & Trébonius, retenoient Antoine à la porte de la ſalle, l'entretenant de quelque propos en l'air qu'ils avoient imaginé. Tillius Cimber paroiſſoit à la tête de ceux qui aſſiégeoient Céſar, feignant de demander pour ſon frére, qui étoit en exil, la liberté de revenir à Rome : & tous les autres ſollicitoient avec lui, faiſoient de grandes inſtances, & prenoient les mains de Céſar, ſous prétexte de les baiſer, & comme pour tâcher de l'attendrir. Le Dictateur refuſoit, & ſe voyant trop preſſé, il voulut ſe lever. En ce moment Cimber lui rabattit avec

Céſar eſt tué. *Suet. Cæſ.* 82. *Plut. Cæſ. & Brut.*

AN. R. 708. AV. J. C. 44. les deux mains la robe de deſſus les épaules, ce qui étoit le ſignal dont on étoit convenu : & pendant que Céſar s'écrie, *Ce ne ſont pas là des priéres, c'eſt une violence*, Caſca, qui étoit derriére ſon ſiége, lui porta le premier coup, & le frappa à l'épaule, mais foiblement, la main lui ayant tremblé dans le commencement d'une entrepriſe ſi hardie. Céſar ſe retourne, & appercevant Caſca, *Miſérable*, lui dit-il, *que fais tu ?* Il lui perça le bras d'une aiguille à tablettes qu'il avoit à la main. En même tems Caſca appella ſon frére, lui criant en Grec, *Mon frére, à mon ſecours.* Tous les conſpirateurs tirent leurs poignards, & Céſar, en faiſant effort pour s'élancer, reçut dans la poitrine un ſecond coup, qui après ſa mort fut jugé par les médecins le ſeul mortel de tous ceux qu'on lui porta. Malgré le ſang qu'il perdoit, malgré les poignards qu'on lui préſentoit aux yeux & au viſage, il ſe tournoit de tous les ſens comme un lion au milieu des épieux des chaſſeurs. Quelques-uns diſent qu'il ne proféra aucune parole. Selon d'autres, lorſqu'il apperçut Brutus qui s'avançoit le poignard à la main, il lui fit ce tendre reproche : *Eh quoi, mon fils, tu es auſſi de ce nom-*

bre ? Alors il s'enveloppa la tête, & baissant sa robe par-devant, pour tomber d'une façon modeste & décente, il se livra sans résistance à ses meurtriers. Tous vouloient avoir part à l'honneur de l'action : & lors même qu'il fut à terre, ils s'acharnérent encore sur lui avec tant d'emportement, qu'ils n'eurent pas l'attention de se ménager les uns les autres ; témoin Brutus, qui fut blessé à la main. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il tombe aux pieds de la statue de Pompée.

César, percé de vingt-trois coups, resta sur la place, devant la statue de Pompée, soit que la chose se fût ainsi rencontrée par hasard, soit qu'il y eût été traîné par ceux qui le tuérent. Cette circonstance fut relevée, & tous ceux à qui la mémoire de Pompée étoit chére, se le figuroient avec joie présidant lui-même en quelque façon à la vengeance exercée sur son ennemi, qui se trouvoit abattu à ses pieds, palpitant sous la multitude des blessures & dans les horreurs d'une mort sanglante.

Il est remarquable, que Cassius, qui étoit Epicurien, & qui croyoit par conséquent l'ame mortelle, ne laissa pas en s'animant à l'action d'élever ses regards vers cette statue, & d'invoquer Pompée, comme capable de s'intéresser en-

AN. R. 708. AV. J. C. 44

core à ce qui ſe paſſoit parmi les hommes. Le ſentiment naturel, dans ce moment d'enthouſiaſme, avoit prévalu ſur la réflexion, & ſur les dogmes de la ſecte à laquelle il étoit attaché.

Partage de ſentiment au ſujet du meurtre de Céſar.

Le meurtre de Céſar, dès le tems qu'il fut exécuté, partagea tous les eſprits, & parut aux uns une action héroïque, aux autres un crime déteſtable. Ce même partage d'opinions ſubſiſte encore aujourd'hui juſqu'à un certain point. Les grandes qualités de Céſar inſpirent à quelques-uns de l'indignation contre ceux qui l'ont aſſaſſiné. Les ennemis de l'injuſtice, de l'ambition outrée, de l'uſurpation, ſont diſpoſés à louer l'action de Brutus.

Je trouve dans ce fait deux queſtions toutes différentes. L'une eſt de ſavoir ſi Céſar méritoit la mort; l'autre ſi ceux qui la lui ont fait ſouffrir, en avoient le droit.

On ne peut douter qu'il ne fût digne de mort.

Par rapport à la premiére, je ne vois nulle difficulté. Ne confondons point les talens avec la vertu. Jamais homme n'a poſſédé en un dégré plus éminent que Céſar toutes les qualités qui font les héros; mais jamais homme n'en a abuſé d'une maniére plus criminelle. S'il eſt de principe, que quiconque ren-

verſe par la force & par la violence le Gouvernement ſous lequel il eſt né, ſe rend digne de mort; ſi dans une Monarchie le ſujet qui détrône ſon Roi mérite les plus cruels ſupplices, qui peut douter que dans une République le citoyen qui envahit ſeul l'autorité appartenante en commun à l'Etat, ne ſoit un uſurpateur & un tyran, qui doit payer de ſa vie le violement de toutes les Loix? S'il eût été poſſible de mettre Céſar en juſtice, & de lui faire ſon procès dans les régles, je ne crois pas que perſonne au monde eût jamais blâmé les Juges qui l'auroient condamné. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Mais de ce qu'un homme mérite la mort, il ne s'enſuit pas que tous indiſtinctement ayent droit de le tuer. Un criminel ne peut être envoyé au ſupplice que par le Magiſtrat, qui même eſt obligé d'obſerver à ſon égard toutes les formalités preſcrites par les Loix. Permettre à tout particulier de maſſacrer un Tyran, c'eſt armer la fureur & le fanatiſme contre la vie des Princes mêmes légitimes, & quelquefois de ceux qui ſont le bonheur de leur Nation. Les exemples déplorables que nous fournit notre Hiſtoire de cet horrible aveuglement, ne s'effaceront jamais de

L'action de Brutus eſt néanmoins illégitime.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. la mémoire des François. Ainſi, indépendamment même de la douceur de la morale Chrétienne, ſi ennemie du meurtre & du ſang, les ſeules lumiéres de la raiſon me paroiſſent ſuffire pour condamner le tyrannicide, quoique vanté par toute l'antiquité payenne. Brutus eſt donc coupable de s'être arrogé une autorité qui n'appartenoit qu'aux Loix & à la République. Il a puni un criminel, mais ſans ordre, ſans miſſion, ſans pouvoir. Et par conſéquent il doit être regardé ſur le pied d'un homicide, & non d'un légitime & juridique vengeur.

Et en même tems imprudente.

Ajoutons d'après Sénéque que ſon action [a] ne peut être excuſée d'imprudence, & qu'en s'y déterminant il s'eſt flatté d'une eſpérance, que l'état des choſes démentoit viſiblement. En effet comment a-t-il pu s'attendre que la liberté ſe maintînt dans une ville, dans laquelle la domination d'une part & la ſervitude de l'autre avoient de ſi grandes récompenſes à ſe promettre? ou

[a] Brutus in hac re videtur vehementer erraſſe, qui ibi ſperavit libertatem futuram, ubi tam magnum præmium erat & imperandi & ſerviendi; aut exiſtimavit civitatem in priorem formam poſſe revocari, amiſſis priſtinis moribus, futuramque ibi æqualitatem civilis juris, & ſtatutas ſuo loco leges,

que la République reprît ſon ancien gouvernement, après que les citoyens avoient perdu les anciennes mœurs ? ou enfin que l'égalité ſubſiſtât parmi un peuple, dont il avoit vû les nombreuſes armées ſe battre les unes contre les autres, non pour repouſſer la ſervitude, mais pour le choix d'un maître ? Connoiſſoit-il aſſez peu ſoit le caractére de l'eſprit humain, ſoit l'hiſtoire de ſa nation, pour ne pas voir que des cendres d'un tyran il en renaîtroit d'autres ; & que le plus grand bien qui pût alors arriver à Rome, c'étoit d'avoir un maître plein de douceur & de clémence, tel qu'étoit Céſar? La ſuite des événemens ne vérifiera que trop ces réflexions : & juſqu'à ce que l'empire d'un ſeul ſoit ſolidement établi dans Rome, elle ſouffrira de ſi horribles calamités, que ſes beaux jours auront été ſans contredit les jours de la domination de Céſar. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il l'avoit ainſi prédit lui-même; & parmi les diſcours qu'il tint au ſujet des dangers dont ſa vie étoit menacée,

ubi viderat tot millia hominum pugnantia, non an ſervirent, ſed utri. Quanta verò illum aut rerum naturæ, aut urbis ſuæ tenuit oblivio, qui uno interempto, defuturum credidit alium qui idem vellet ? *Sen. de Benef.* II. 20.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. Suétone rapporte [a] qu'il disoit souvent que sa conservation lui importoit moins à lui-même qu'à la République. Que pour lui, il avoit abondamment dequoi être satisfait de la puissance & de la gloire qu'il avoit acquises : mais que s'il venoit à périr, la République perdroit en même tems sa paix & sa tranquillité, & qu'elle retomberoit plus tristement que jamais dans les maux des guerres civiles.

Courte réflexion sur le caractére de Cesar.

César fut tué dans la cinquante-sixiéme année de son âge, & il avoit quarante-trois ans lorsqu'il commença la conquête des Gaules : ensorte que les grandes actions qui ont rendu son nom immortel, & les preuves qu'il a données d'un génie au-dessus ce semble de la portée humaine pour la sublimité & l'étendue, sont renfermées dans un espace d'environ quatorze ans. Il étoit né pour commander au genre humain, si les grandes qualités suffisoient, & que le droit ne fût pas nécessaire. Placé sur le trône par la naissance ou par une

[a] Ferunt dicere solitum, non tam sua, quàm Reipublicæ interesse ut salvus esset. Se jampridem potentiæ gloriæque abundè adeptum : Rempublicam, si quid sibi eveniret, neque quietam fore, & aliquanto deteriore conditione civilia bella subituram. *Suet. Cæs.* 86.

élection réguliére, il pourroit être cité comme l'exemple des Souverains. Sa conduite privée feroit un très-méchant modéle, par l'avidité & les rapines, par le luxe & la profuſion, par toutes ſortes de débauches honteuſes. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

§. III.

Trouble affreux dans le Sénat & parmi le peuple après la mort de Céſar. Les conſpirateurs s'emparent du Capitole. Le Sénat les favoriſe. Antoine & Lépidus, chefs de la faction contraire, ont pour eux une grande partie du peuple & les gens de guerre. Brutus tâche de calmer le peuple & négocie avec Antoine. Aſſemblée du Sénat, qui décide que la mort de Céſar ne ſera point vengée, mais que ſes actes ſeront confirmés. On ordonne que ſon Teſtament aura lieu, & que ſes funérailles ſeront célébrées avec les plus grands honneurs. Réconciliation entre Brutus & Antoine. Gouvernemens des Provinces décernés aux principaux des conſpirateurs. Ouverture du Teſtament de Céſar. Renouvellement de l'affection du peuple pour lui. Ses funérailles. Son éloge funébre prononcé par Antoine. Fureur du peuple contre les conſpirateurs. Helvius

Cinna, confondu par erreur avec un autre Cinna ennemi de Céſar, eſt mis en piéces. Antoine tâche de ſe concilier le Sénat. Il fait rendre un décret pour prévenir l'abus qu'il étoit aiſé de faire des Regiſtres & papiers de Céſar. Il abolit la Dictature. Il met à mort le faux Marius, qui ameutoit la populace. Il ſe prête au rétabliſſement de Sextus Pompée. Il obtient du Sénat une Garde, qu'il porte juſqu'à ſix mille hommes. Il fait trafic de faux actes, diſtribués ſous le nom de Céſar. Il amaſſe par cette voie & par d'autres des ſommes immenſes. Brutus ſans forces & ſans argent. Le projet d'une caiſſe militaire au ſujet des conſpirateurs, manque par le refus d'Atticus. Ils ſongent à fortifier leur parti dans les Provinces. Ils ſortent de Rome. Antoine les dépouille de leurs Gouvernemens, fait donner la Syrie à Dolabella, & prend la Macédoine pour lui. Ses projets ſont traverſés par l'arrivée du jeune Octave à Rome.

Trouble affreux dans le Sénat & parmi le peuple après la mort de Céſar.

PEndant que les conſpirateurs exécutoient leur deſſein contre Céſar, tout le Sénat reſta immobile d'horreur & d'effroi, ſans que perſonne penſât

ni à fuir, ni à prendre la défenſe du Dictateur, ſans que la crainte & le ſaiſiſſement permiſſent à aucun même d'ouvrir la bouche & de rompre le ſilence. Lorſque Céſar fut tué, Brutus élevant en l'air ſon poignard tout ſanglant, voulut haranguer la Compagnie; & adreſſa la parole à Cicéron nommément. Mais tous ſe débandérent en déſordre; on couroit aux portes: on ſe preſſoit pour être des premiers à ſortir: ils fuyoient ſans être pourſuivis. Car il avoit été arrêté dans le conſeil de la conſpiration que l'on ne tueroit que le ſeul oppreſſeur de la République, & que l'on appelleroit tous les citoyens à la liberté. Antoine & Lépidus, qui croyoient avoir plus à craindre que tout autre à cauſe de la part qu'ils avoient eue à l'amitié & à la confiance du Dictateur, ſe ſauvérent précipitamment dans quelque endroit du voiſinage: d'où le premier, ayant quitté les marques de la dignité Conſulaire, regagna ſa maiſon, & la mit en état de défenſe; l'autre alla dans l'île du Tibre prendre une Légion qui y étoit actuellement, & l'amena dans le champ de Mars. En un inſtant la nouvelle du meurtre de Céſar s'étant répandue dans toute la ville, y

AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Suet. Cæſ. 82. & ſeqq. Plut. Cæſ. & Brut. & Anton. Appian. Civ. l. II. Dio, l. XLIV.*

AN. R. 708. AV. J. C. 44. excita un tumulte affreux : on ferma les boutiques : pluſieurs prirent les armes, & cherchant à profiter du trouble, comme il ne manque jamais en pareille occaſion, ils commençoient déja à piller, & à exercer toutes ſortes de violences : enſorte qu'il y eut quelques Sénateurs bleſſés & même tués. Les conſpirateurs ne jugérent pas à propos d'augmenter le déſordre, en ſe mettant en devoir d'exécuter ce qu'ils avoient projetté par rapport au corps de Céſar, c'eſt-à-dire de le traîner dans le Tibre. Ils le laiſſérent expoſé en ſpectacle à la curioſité d'une foule infinie accourue pour le voir : & au bout d'un certain tems le corps de cet homme qui un moment auparavant faiſoit trembler l'Univers, fut relevé de terre par trois eſclaves, ſeuls de tout ſon cortége reſtés autour de lui ; & ayant été remis par eux dans ſa litiére il fut reporté à ſa maiſon, un bras pendant en-dehors par la portiére.

Les Conſpirateurs s'emparent du Capitole.

Brutus & ſes amis, abandonnés du Sénat, eſſayoient par eux-mêmes de calmer la multitude & de l'attirer à eux. Ils ſortirent marchant en ordre vers la place, ayant un pan de leur toge roulé autour du bras gauche, & tenant en la main

la main droite le poignard enſanglanté ; & ils faiſoient porter devant eux au bout d'une pique le chapeau, ſymbole de la liberté. Ils exhortoient tous ceux qu'ils rencontroient à ne rien craindre, à avoir bon courage, & à ſe mettre en jouiſſance de la liberté qu'ils venoient de leur procurer. Cette gravité, ces diſcours pacifiques tranquilliſérent un peu les eſprits. Néanmoins Brutus ne crut pas devoir s'y fier pleinement. Il ſe retira au Capitole avec ſes aſſociés, comme pour y rendre graces à Jupiter, & il s'en empara à l'aide des gladiateurs de Décimus. Quelques-uns ſe joignirent aux conſpirateurs ſur leur route, voulant faire croire qu'ils étoient de leur nombre. Mais ils ne trompérent perſonne : & ſans recueillir le fruit de leur vanité, ils la payérent dans la ſuite bien chérement, ayant été enveloppés par les vengeurs de Céſar dans la peine d'une action dont ils n'avoient point l'honneur auprès du public. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Cicéron vouloit que les Préteurs convoquaſſent le Sénat au Capitole : & le conſeil étoit bon. Cette auguſte Compagnie déteſtoit preſque univerſellement Céſar, par qui elle avoit été avilie & dégradée. Elle favoriſoit de cœur ceux Le Sénat les favoriſe. *Cic. ad Att.* XIV. 10.

AN. R. 708. qui l'avoient tué : & il n'y avoit eu que
AV. J.C. 44. la crainte & la ſurpriſe qui l'euſſent empêché de ſe déclarer tout d'un coup pour eux. Après ce premier moment de trouble, ſi on l'eût raſſemblée, elle auroit pris certainement les délibérations les plus avantageuſes pour la cauſe de Brutus, qui étoit la ſienne propre. Peut-être les circonſtances rendoient-elles impratiquable l'avis de Cicéron, & en ce cas c'eſt un malheur pour les conſpirateurs. Si la choſe étoit poſſible, c'eſt une faute & une imprudence d'avoir laiſſé échapper un inſtant ſi précieux.

Quelques Sénateurs vinrent pourtant conférer avec eux au Capitole, & ſur-tout Dolabella, qui ſe portoit pour Conſul, depuis la mort de Céſar. Il devoit entrer en poſſeſſion de cette dignité, comme je l'ai dit, lorſque le Dictateur ſeroit parti pour la guerre contre les Parthes. Céſar laiſſant la place vacante par ſa mort, Dolabella ſe crut en droit de prendre des faiſceaux Conſulaires : & en cela je ne vois pas qu'il eût tort. Mais il avoit bien mauvaiſe grace à ſe déclarer contre la mémoire de ſon bienfaiteur : d'autant plus que ſon motif n'étoit pas le zêle pour

la liberté. L'ambition & le torrent de la mode, si j'ose ainsi parler, l'entraînoient. Aussi ne fut-il pas longtems fidéle au parti des conspirateurs : & après quelques démarches faites pour les soutenir, le vent ayant changé, il devint leur plus cruel ennemi. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Alors tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans Rome appuyoit Brutus & ses amis : mais pourtant la faction contraire ne laissoit pas d'avoir des forces. Antoine & Lépidus, qui vouloient venger la mort de César, ou plutôt qui se servoient de ce prétexte pour couvrir leurs vûes ambitieuses & tyranniques, étoient soutenus de la plus grande partie du peuple, & de tous les gens de guerre qui se trouvoient dans la ville. Heureusement pour Brutus le nombre n'en étoit pas considérable. Antoine s'étoit encore ménagé un puissant avantage, en s'emparant des papiers & des trésors de César, que Calpurnie lui mit entre les mains. Comme les deux partis se craignoient, & que d'ailleurs le chef de celui qui paroissoit alors le plus fort ne respiroit que la paix, la modération, & la douceur, la chose tourna en négociation. Brutus employa le jour même où il avoit tué César,

Antoine & Lépidus, chefs de la faction contraire, ont pour eux une grande partie du peuple, & les gens de guerre.

Brutus tâche de calmer le peuple, & négocie avec Antoine.

AN. R. 708. & le ſuivant, à tâcher de regagner An-
AV. J. C. 44. toine & la multitude.

Un grand nombre de citoyens s'étant aſſemblés autour de lui au Capitole, il les harangua avec ce fonds de bon ſens & de maximes vertueuſes dont il étoit plein, mais non pas avec la force & la véhémence qu'eût ſouhaité Cicéron. Ce diſcours eut néanmoins aſſez de ſuccès pour l'enhardir à deſcendre du Capitole, accompagné de Caſſius. Il ſe plaça ſur la Tribune aux harangues : il parla à tout le peuple, & fut écouté en ſilence & avec reſpect. Mais le Préteur L. Cornélius Cinna gâta les affaires par ſes emportemens. Il invectiva contre Céſar d'une façon outrageuſe. Il alla juſqu'à ſe dépouiller des ornemens de ſa Magiſtrature qu'il diſoit avoir reçue d'un Tyran contre les Loix. Le peuple, à qui la mémoire de Céſar étoit chére, témoigna ſon indignation par des clameurs & par des menaces contre Cinna. Cet événement intimida Brutus, & lui fit prendre le parti de retourner au Capitole. Il craignit même alors d'y être aſſiégé : & comme un grand nombre d'illuſtres perſonnages l'avoient ſuivi, pour l'aſſiſter de leurs conſeils & lui témoigner leur affection, il eut ſoin,

Cic. ad Att. XV. 1.

par cet esprit d'équité qui le gouvernoit en tout, de les renvoyer, ne voulant point associer au péril ceux qui n'avoient point eu de part à la cause qui le lui attiroit. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il négocioit cependant avec Antoine par l'entremise de plusieurs Consulaires, qui firent bien des messages, & portérent bien des paroles de l'un à l'autre. Cicéron ne voulut y entrer pour rien. Il avertissoit même les négociateurs de ne se point fier à Antoine, qui, tant qu'il craindroit, promettroit tout, mais qui reviendroit à son caractére dès que le danger seroit passé. On convint néanmoins que l'on s'en remettroit de part & d'autre à la décision du Sénat, qui seroit convoqué le lendemain dix-sept Mars dans le temple de la Terre. Les conspirateurs savoient combien le Sénat leur étoit affectionné, & par cette raison ils se soumettoient à son jugement avec joie & avec confiance. Mais Antoine fit garder toutes les avenues du Temple par des gens armés, qui, sous prétexte d'assurer la tranquillité de l'assemblée, le mettoient lui-même en état de la modérer & de la gouverner à peu près à son gré. *Cic. Phil.* II. 89.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. Il s'agiſſoit de décider quelle conduite l'on devoit tenir par rapport à ceux qui avoient tué Céſar. Dès que la délibération fut entamée, le tumulte & la confuſion éclatérent dans le Sénat. L'importance de la matiére, la chaleur des eſprits, la douceur toute nouvelle d'opiner avec liberté après quatre ans de ſervitude, toutes ces cauſes opérérent une grande diverſité de ſentimens. Quelques-uns, (& de ce nombre étoit Ti. Néron, mari de Livie, & pére de l'Empereur Tibére,) vouloient qu'on décernât à Brutus & à ſes aſſociés des honneurs & des récompenſes. D'autres, ſans parler des récompenſes, que ne demandoient pas les conſpirateurs eux-mêmes, leur rendoient de ſolemnelles & publiques actions de graces. Les moins favorables leur accordoient l'impunité. Mais il s'en trouva qui firent obſerver, qu'avant que de ſe déterminer ſur ce qui regardoit les conſpirateurs, un préalable néceſſaire étoit de commencer par juger de la perſonne & de la mémoire de Céſar, parce que de l'idée que l'on ſe formeroit de lui dépendoit comme une conſéquence le traitement qui devroit être fait à ceux qui l'avoient tué. Le but

Aſſemblée du Sénat, qui décide que la mort de Céſar ne ſera point vengée, mais que ſes Actes ſeront confirmés.

Suet. Tib. 4.

de ceux-ci étoit de faire déclarer César tyran ; & Antoine, qui le sentit, & qui vit que les esprits y étoient très-disposés, jetta habilement à la traverse une difficulté à laquelle personne ne songeoit, & qui pourtant naissoit de la chose même. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il représenta que si César étoit déclaré tyran, il faudroit que tout ce qu'il avoit fait & ordonné fût cassé : ce qui n'étoit pas possible, vû que les réglemens & ordonnances de César embrassant toutes les parties de l'Empire, la suite inévitable de leur abrogation seroit une confusion universelle. » Mais » sans porter nos vûes si loin, ajouta-t-il, » commençons par convenir sur un seul » article. Tout ce que nous sommes de » premiéres têtes du Sénat, nous avons » reçu des bienfaits de César : & c'est » de lui que nous tenons les dignités & » les emplois que nous avons exercés, » ou que nous gérons actuellement, ou » dans lesquels nous comptons incessam- » ment entrer. A quoi nous fixerons- » nous sur ce point ? «

Cette réflexion d'Antoine changea totalement l'état des affaires. L'objet de la délibération se présentant sous une nouvelle face, & ceux qui pensoient

AN. R. 708. AV. J. C. 44. n'avoir à opiner que sur César, concevant qu'il s'agissoit de leur intérêt propre & personnel; tout ce grand feu se rallentit. Il y en avoit plusieurs dont la nomination n'étoit point du tout régulière, & par rapport auxquels la puissance du Dictateur avoit suppléé à ce que les Loix exigeoient. C'est ainsi que Dolabella se trouvoit Consul, sans avoir l'âge requis, sans avoir passé par la Préture. Et lui, & tous ceux qui étoient dans un cas semblable, furent frappés du danger qu'ils couroient de se voir sacrifiés. Envain les plus zêlés leur observoient qu'il n'étoit pas question de les priver de leurs charges, mais de les y établir par une autorité légitime. Envain quelques-uns même des intéressés leur donnérent l'exemple, & se montrérent prêts à renoncer aux bienfaits du Dictateur, dans l'espérance de n'y rien perdre. Le très-grand nombre ne voulut point risquer un événement, ni commettre à l'incertitude des suffrages populaires les avantages certains dont ils étoient en possession.

Cette altercation dura lontems, & pendant qu'elle occupoit le Sénat, Antoine & Lépidus, si nous en croyons Appien, sortirent de l'assemblée, pour

eſſayer juſqu'à quel point ils pouvoient compter ſur la multitude qui rempliſſoit actuellement la place. Mais comme ils la trouvérent partagée, & que le parti qui demandoit la paix paroiſſoit contrebalancer celui qui déſiroit que la mort de Céſar fût vengée, Antoine ſe réſolut à ſe relâcher de quelque choſe pour le moment, en attendant une meilleure occaſion. AV. R. 708. AV. J. C. 44.

Il reprit donc le fil de ſon diſcours, & exhorta les Sénateurs à juger par la difficulté qu'ils trouvoient à réglet un ſeul point, de quels troubles ils rempliroient l'Univers, s'ils prétendoient caſſer tous les Actes de Céſar. Il inſiſta particuliéreinent ſur ce qui regardoit les vétérans, dont les uns formoient déja des colonies puiſſantes, où ils avoient été menés en corps de troupes avec armes & drapeaux, & les autres, qui attendoient encore leurs récompenſes, faiſoient un très-grand bruit dans Rome, & avoient couru la nuit précédente toutes les maiſons des Sénateurs avec des cris & des menaces ſi l'on ne pourvoyoit à leur établiſſement. Il demanda ſi la prudence permettoit d'entreprendre, ſous les yeux de ces vieux ſoldats, ſi affectionnés à Céſar, de traîner ignomi-

An. R. 708. Av. J. C. 44. nieuſement ſon corps à la riviére, comme il faudroit le faire s'il étoit déclaré tyran. Et de tout cela il conclut que puiſque le bien de la paix ne ſouffroit pas que l'on pensât à venger ſa mort, cette même conſidération obligeoit à ratifier tous ſes Actes.

Ce tempérament, qui ſembloit concilier tous les intérêts, fut approuvé. Chacun des deux partis obtenoit juſqu'à un certain point ce qu'il vouloit, & craignoit de tout perdre en demandant davantage. Antoine voyoit le Sénat trop déclaré en faveur des conſpirateurs pour pouvoir eſpérer de le contraindre à agir contre eux ; & le Sénat n'ayant point de troupes prêtes, ne pouvoit forcer Antoine à abandonner la mémoire de Céſar. Voilà ce qui inclina les eſprits à cet accord, qui ne devoit durer qu'autant que l'une des deux factions ne ſeroit pas aſſez forte pour écraſer l'autre. Plancus, qui étoit déſigné Conſul pour la troiſiéme année après celle où nous en ſommes, appuya l'avis d'Antoine. Cicéron entra auſſi dans cette façon de penſer, & la fit valoir avec tous les ornemens de ſon éloquence, citant l'exemple des Athéniens, qui au ſortir d'une dure & honteuſe ſervitude n'avoient

Cic. Phil. 1. 2. & ad eum locum Manut.

trouvé d'autre reméde à leurs maux que d'ordonner, que l'on * ne conservât aucun ressentiment du passé. Le décret du Sénat fut conforme. Il passa à l'unanimité qu'on ne feroit aucune recherche sur la mort de César; & que ses Actes seroient confirmés. Il est vrai que les amis des conspirateurs firent ajouter que cette confirmation étoit accordée à la vûe du bien public : ce qui donnoit à entendre que par eux-mêmes les Actes de César étoient nuls & invalides. Mais Antoine ayant l'essentiel de ce qu'il désiroit, n'incidenta pas sur une clause par laquelle il savoit bien qu'il ne seroit pas gêné. On inséra aussi dans ce même Sénatusconsulte un article pour assurer aux vétérans les distributions de terres qui leur étoient promises. Enfin comme Antoine & Dolabella étoient brouillés, & que le premier refusoit même de reconnoître l'autre pour son collégue, on les pria de sceller par leur réconciliation particuliére la concorde publique : & ils y consentirent. AN. R. 708. AV. J. C. 44. * Μὴ μνησικακῆσαι.

On conçoit bien que l'accommodement qui venoit de régler la grande affaire des conspirateurs, ne s'étoit pas conclu sans que Brutus & Cassius, qui étoient pourtant alors au Capitole, y

AN. R. 708. AV. J. C. 44. donnaſſent les mains. J'ai même lieu de conjecturer par la façon dont Cicéron s'explique dans une lettre à Atticus, que tout étoit concerté dès la veille, & que le Sénat ne fit que munir de ſon autorité le traité dont étoient convenus d'avance les principaux chefs des deux partis. J'en dis autant de ce qui regarde le teſtament & la ſépulture de Céſar, qui donnérent matiére à une vive conteſtation.

Cic. ad Att. XIV. 10.

On ordonne que ſon teſtament aura lieu, & que ſes funérailles ſeront célébrées avec les plus grands honneurs.

Piſon beaupére de Céſar étoit chargé de l'exécution de ſon teſtament. Pluſieurs s'approchérent de lui, & lui inſinuérent qu'il devoit le ſupprimer, & faire à petit bruit la cérémonie de la ſépulture. Il réſiſta : ils le preſſérent, diſant qu'il ſe rendroit reſponſable de la diſſipation de richeſſes immenſes qui devoient appartenir à la République. C'étoit ſuppoſer Céſar tyran, & par cette raiſon ſa ſucceſſion caduque, & tout ce qu'il avoit poſſédé ſujet à confiſcation. Alors Piſon éleva ſa voix, & invoqua l'autorité des Conſuls : » Quelle » tyrannie, s'écrioit-il, de la part de » ceux qui ſe vantent de nous avoir dé» livrés d'un tyran ! Ils entreprennent » de priver des derniers honneurs un » grand Pontife : ils me menacent, ſi je

» fais paroître au jour ſon Teſtament : AN. R. 708.
» ils prétendent confiſquer ſes biens. AV. J. C. 44.
» Hommes vraiment admirables ! qui
» demandent que ce que Céſar leur a
» accordé demeure ſtable & ſolide, &
» que les diſpoſitions qu'il a faites de ce
» qui lui appartenoit, ſoient annullées.
» Sénateurs, la ſépulture de Céſar dé-
» pend de vous, mais ſon teſtament eſt
» en ma puiſſance : & je ne trahirai
» point le dépôt qui m'a été confié, à
» moins qu'il ne ſe trouve quelqu'un
» qui me tue auſſi après lui. « Il n'étoit pas poſſible, après avoir confirmé les Actes de Céſar par rapport aux affaires publiques, de lui refuſer la libre diſpoſition de ſes poſſeſſions particuliéres ; ni de le priver de la ſépulture, dès qu'il n'étoit pas déclaré tyran. D'ailleurs l'affaire avoit été agitée avec Brutus qui, malgré l'oppoſition de Caſſius, avoit conſenti à tout. Piſon obtint donc ce qu'il voulut. Il fut laiſſé le maître d'ouvrir & de faire exécuter le teſtament de Céſar, & l'on décerna au Dictateur l'honneur des funérailles publiques, c'eſt-à-dire, faites ſous l'autorité & aux dépens de l'Etat.

La trop grande facilité de Brutus lui fit commettre en cette occaſion une

AN. R. 708. AV. J. C. 44. faute capitale contre ſes intérêts. Caſſius avoit raiſon de s'oppoſer aux funérailles de Céſar. C'étoit la façon de penſer des meilleures têtes : & Atticus en particulier ſoutenoit fortement que la cauſe étoit perdue, ſi Céſar recevoit les honneurs de la ſépulture. Brutus, ou ne vit pas cette conſéquence, ou jugea aſſez favorablement d'Antoine pour eſpérer que par quelque complaiſance il le gagneroit au meilleur parti. Imprudence inexcuſable. Car ici ce n'étoit pas, comme lorſqu'il avoit ſauvé Antoine, la crainte de l'injuſtice qui l'arrêtoit. Il ne pouvoit pas croire qu'il lui fût moins permis de priver Céſar de la ſépulture, que de le tuer.

Cic. Ibid.

Réconciliation entre Brutus & Antoine.

Il tira pourtant quelque avantage de cette conduite dans les premiers commencemens. Antoine ne lui étant plus contraire, au moins en apparence, Brutus réuſſit à calmer tout-à-fait & le peuple, & même les vétérans. Après que dans une longue harangue il eut repouſſé les imputations odieuſes de parricide & de parjure, & qu'il eut promis aux vieux ſoldats de Céſar de les mettre en poſſeſſion de tout ce qu'ils avoient droit d'eſpérer, toute l'aſſemblée lui applaudit. On s'écria qu'il fal-

it rétablir dans la jouiſſance de leurs AN. R. 708. AV. J. C. 44.
érogatives & de leurs dignités des
ommes illuſtres, pleins de courage &
amour pour la patrie. Ils ne voulurent
ourtant point quitter le Capitole avant
ie d'avoir pris leurs furetés. Il fallut
l'on leur donnât pour otages les en-
ns d'Antoine & de Lépidus. Alors ils
ſcendirent dans la place au milieu des
clamations populaires : & en ſigne
une réconciliation parfaite, Antoine
onna à ſouper à Caſſius, & Lépidus à
rutus, dont il avoit épouſé une ſœur.
es deux repas ſe paſſérent gaiement &
ec un air de liberté & de familiarité.
eulement Antoine ayant demandé com- *Dio.*
ie en plaiſantant à Caſſius, s'il avoit
ncore un poignard ſous ſa robe : » Oui
répondit Caſſius, j'en ai un, & très-
aigu, pour m'en ſervir contre toi-
même, ſi tu imites celui que j'ai tué.«

Le lendemain il ſe tint une aſſemblée **Gouvernemens de Provinces décernés aux principaux des conſpirateurs.**
u Sénat, à laquelle aſſiſtérent les conſ-
irateurs. Tout s'y paſſa pacifiquement.
ntoine fut loué pour avoir par ſa pru-
ence & par ſa bonne conduite étouffé
es ſemences d'une guerre civile. Ceux
ui avoient tué Céſar obtinrent des
vantages plus réels. On mit entre leurs
ains les principales provinces de l'Em-

AN. R. 708 AV. J. C. 44. pire : & soit en vertu d'arrangemens faits précédemment par César, soit autrement, on décerna à Brutus le Gouvernement de la Macédoine, à Cassius la Syrie, à Trébonius l'Asie proprement dite, à Tillius Cimber la Bithynie. D. Brutus fut maintenu dans la possession de la Gaule Cisalpine, province la plus voisine de Rome, & garnie de bonnes & vieilles troupes qui avoient servi sous César. Ce décret pour la distribution des Gouvernemens de Provinces est extrêmement important, & aura de grandes suites.

Appian. Civil. l. III.

Ouverture du testament de César. Renouvellement de l'affection du peuple pour lui.

Le calme dont je viens de parler, ne fut pas de longue durée. Il commença à s'altérer dès l'ouverture du testament de César, qui fut faite dans la maison du Consul Antoine. César y instituoit ses héritiers les petits-fils de ses sœurs, savoir le jeune Octave pour trois parts, Q. Pédius & L. Pinarius pour la quatriéme part restante, qu'ils devoient partager entre eux. Dans les derniéres lignes de son testament il adoptoit Octave. Ce qui excita beaucoup la commisération à son sujet, & renouvella l'indignation contre les conspirateurs, c'est que plusieurs d'entre eux se trouvoient nommés pour être les tuteurs de son

Suet. Cæs. 83.

, s'il lui en naiſſoit un; & D. Brutus it appellé à ſa ſucceſſion au défaut premiers héritiers. An. R. 708. Av. J. C. 44.

Ses largeſſes au peuple firent un nd effet ſur les eſprits. Il léguoit à ſage du public les jardins qu'il avoit ɔrès du Tibre : & il ordonnoit une tribution aux citoyens de trois cens terces * par tête. Cette libéralité lui ndit tout ſon mérite auprès de la mul- ude. C'étoit un diſcours commun, 'à tort vouloit-on faire paſſer Céſar ur un tyran; & que jamais homme ıvoit témoigné plus d'affection à ſes ncitoyens & à la Patrie.

* *Trente-ſept livres dix ſols.*

Ses funérailles excitérent bien une tre tempête. L'appareil en étoit ma- ıifique. Le corps fut expoſé au milieu : la Tribune aux harangues, ſur un : de parade tout brillant d'or & de ɔurpre : de deſſus lequel à côté de la te s'élevoit un trophée, avec la robe ıns laquelle Céſar avoit été tué. Le lit oit placé dans une eſpéce de petit tem- e tout doré, que l'on avoit conſtruit ſur modéle du temple de Vénus Mére. ɔn prépara le bucher dans le champ e Mars : & il s'y fit un concours pro- igieux de perſonnes de tout ſexe & de ɔut état, qui s'empreſſoient d'y porter

Ses funérailles. Son éloge funébre prononcé par Antoine. Fureur du peuple contre les conſpirateurs.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. en foule des offrandes de choſes précieuſes, deſtinées à être brulées avec le corps. Mais l'éloge du mort, par lequel commençoit la cérémonie, devoit, ſelon l'uſage, être prononcé de deſſus la Tribune aux harangues. Ce fut Antoine qui ſe chargea de cette fonction.

Il s'en acquitta d'une maniére à donner aiſément lieu de connoître qu'en conſentant à l'accommodement avec Brutus, il n'avoit fait que céder à la néceſſité des conjonctures. D'abord il fit lire les Sénatuſconſultes qui avoient déféré à Céſar toutes ſortes d'honneurs, & qui déclaroient ſa perſonne ſacrée & inviolable. Il rappella le ſerment par lequel tous s'étoient engagés non ſeulement à ne point attenter ſur ſa vie, mais à le défendre contre quiconque oſeroit l'attaquer. Il réveilloit ainſi dans les cœurs l'affection pour Céſar, & la haine contre ceux qui l'avoient tué. Lorſqu'il vit que l'amorce prenoit feu & que le peuple s'échauffoit, il pouſſa les choſes à l'extrême, & mit tout en œuvre pour enflammer les eſprits à la vengeance. Il préſenta à ſon auditoire la toge de Céſar encore ſanglante, & en la développant, il faiſoit remarquer les coups

ont elle étoit criblée. Enfin pour offrir ux yeux une image plus vive & plus ouchante, ne pouvant faire voir le orps même de Céſar, qui étoit étendu ur le lit de parade, il y ſubſtitua un imulacre de cire de grandeur naturelle, ercé à tous les endroits où Céſar avoit eçu des bleſſures. Cette repréſentation e démontoit par des reſſorts, qui metoient en évidence tantôt une partie, antôt l'autre. AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Appian. Civil. l.* II.

A ce ſpectacle, qu'Antoine accompanoit des plaintes les plus tendres & es plus pathétiques, le peuple entra en ureur. Les uns vouloient bruler le corps lans la chapelle même de Jupiter Capiolin; les autres dans la ſalle où Céar avoit été poignardé. Les Magiſtrats & les Prêtres eurent aſſez d'autorité pour mpêcher ces excès, qui auroient mis n danger d'être conſumés par les flammes les plus beaux & les plus religieux difices qui fuſſent dans Rome. En ce noment deux hommes armés d'épées, & portant chacun deux javelots en main, 'approchérent du lit de parade, que 'on avoit deſcendu dans la place, & mirent le feu. Pour former un buher, la multitude renouvella ce qu'elle voit fait neuf ans auparavant par rap-

An. R. 708. Av. J. C. 44.

port à Clodius, & mit en un n
ceau les bancs & les tribunaux des
ges, les comptoirs des banquiers &
marchands, & tout ce qui ſe trc
de bois à ſa portée. Elle jetta dan
feu les dons & les offrandes, & 1
ce qui décoroit la pompe funébre.
ſoldats y jettérent leurs atmes, & q
ques-uns leurs couronnes, ou au
récompenſes militaires. Il n'y eut
juſqu'aux Dames qui ne vouluſſent
re un ſacrifice à Céſar de leurs or
mens, & de ceux que portoient le
fils en bas âge. La flamme devint
grande & ſi violente, que la mai
d'un homme de diſtinction, nom
L. Belliénus, en fut conſumée : & p
ſieurs autres bâtimens ſacrés & profa
auroient couru le même riſque, ſi
Conſuls n'y euſſent mis ordre par
moyen des troupes qu'ils diſtribuére
dans la place.

Ce n'eſt pas tout encore. Un gra
nombre de forcenés ayant pris des tiſo
brulans coururent aux maiſons des con
pirateurs, pour y mettre le feu. Mais i
y trouvérent de la réſiſtance : tout éto
prêt pour les bien recevoir, & ils ſe r
tirérent en menaçant de revenir le le
demain en armes.

Ce zêle furieux dont la populace étoit armée contre ceux qui avoient tué le Dictateur, devint funeſte par erreur à un de ſes amis. Helvius Cinna, ce Tribun dont j'ai eu occaſion de parler deux fois, ne vint que tard à la cérémonie, parce qu'il étoit troublé d'un ſonge effrayant qu'il avoit eu la nuit précédente, & qui même lui avoit donné la fiévre. Il avoit cru voir Céſar qui l'invitoit à ſouper, & qui, ſur ſon refus, le prenoit par la main, & l'entraînoit dans un abyme. Quoique l'émotion de ce ſonge eût agi violemment ſur ſon eſprit & même ſur ſon corps, il ne voulut pas néanmoins manquer à rendre les derniers devoirs à Céſar. Lorſqu'il arriva, malheureuſement quelqu'un l'appella par ſon ſurnom de Cinna. Ceux qui l'entendirent ainſi nommer ne le connoiſſant pas, le prirent pour le Préteur Cornélius Cinna, qui peu de jours auparavant avoit déclamé indécemment contre la mémoire du Dictateur. On s'attroupe autour de l'infortuné Helvius, on l'attaque, on ſe jette ſur lui. Il eut beau proteſter qu'il n'avoit rien de commun avec Cornélius Cinna, que le ſurnom. Il fut déchiré & mis en piéces ſur la place.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Helvius Cinna, confondu par erreur avec un autre Cinna ennemi de Céſar, eſt mis en piéces.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Tels furent les effets de la harangue funébre prononcée par Antoine en l'honneur de Céſar. Il auroit dû s'en applaudir, s'il n'eût eu à cœur que de venger la mort de ſon ami & de ſon bienfaiteur. Mais comme ſon intérêt propre étoit ſans doute ce qui le touchoit le plus, ſentant combien il s'étoit rendu odieux au Sénat, il réſolut de ſe réconcilier cette puiſſante Compagnie, dont il avoit encore grand beſoin. Dans cette vûe il fit pluſieurs actes de zêlé Républicain, & parut pendant quelque tems avoir oublié Céſar, & n'être occupé que du bien de la patrie, & du maintien de la tranquillité publique & de la liberté. Voici les traits les plus remarquables de ce nouveau plan de conduite.

Antoine tâche de ſe réconcilier le Sénat.

J'ai dit qu'Antoine avoit en ſa poſſeſſion les papiers & les regiſtres de Céſar. Comme il ne s'en étoit point dreſſé d'inventaire, il pouvoit faire paſſer des Ordonnances qui ſeroient réellement ſon ouvrage, pour émanées de l'autorité du Dictateur. La confirmation des Actes de Céſar prononcée par un Décret du Sénat, y donnoit force de loi. Ainſi le Conſul ſe trouvoit à portée d'accorder des priviléges, des immunités, des récompenſes, & tout ce

Il fait rendre un Décret pour prévenir l'abus qu'il étoit aiſé de faire des regiſtres & papiers de Céſar.

qu'il voudroit, ſoit aux villes, ſoit aux particuliers. Il pouſſa dans la ſuite l'abus en ce genre juſqu'au plus grand excès. Mais dans le tems dont je parle, ſoit pour prévenir la crainte de cet abus, ſoit pour faire parade d'amour du bien public, il voulut que ſur la réquiſition de Ser. Sulpicius il fût rendu un Décret du Sénat, portant que depuis les Ides de Mars il ne ſeroit affiché aucune ordonnance ſous le nom de Céſar pour accorder ou exemption, ou privilége à qui que ce pût être. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il abolit la Dictature.

Cette premiére démarche charma tous les amateurs du bon ordre & des loix. Antoine en ajouta une ſeconde qui ſembloit prouver une attention vigilante à la liberté Républicaine : ce fut l'abolition de la Dictature. Il ſe réſerva tout l'honneur de cette action. Car il ne propoſa point l'affaire, ſelon l'uſage accoutumé, à la délibération du Sénat, mais il porta à la Compagnie le Décret tout dreſſé, par lequel le nom & la charge de Dictateur étoient anéantis à perpétuité, avec imprécation contre quiconque entreprendroit de les renouveller, & permiſſion à tout citoyen de lui courir ſus, & de le tuer impunément. C'étoit-là, comme l'on voit, flétrir indi-

AN. R. 708. AV. J. C. 44. rectement la mémoire de Céſar, & non-ſeulement établir & conſolider la liberté pour le préſent, mais même la prémunir contre les dangers qui pourroient la menacer à l'avenir.

Il met à mort le faux Marius, qui ameutoit la populace.

Dans le même tems il rendit un important ſervice aux Sénateurs, en réprimant par un coup hardi une canaille ſéditieuſe, de laquelle ils avoient beaucoup à craindre. Les cendres du Dictateur ayant été recueillies par ſes affranchis, & portées dans le monument de ſes ancêtres, la populace éleva un autel ſur le lieu où ſon corps avoit été brulé; & à côté de l'autel une colonne de marbre de vingt piés de haut, qui portoit cette inſcription: AU PÉRE DE LA PATRIE. Là on rendoit un culte public à Céſar: on y faiſoit des vœux & des ſermens en invoquant ſon nom: on y offroit des libations & des ſacrifices.

La multitude qui s'amaſſoit journellement en cet endroit, étoit d'autant plus à craindre, qu'elle avoit un chef, homme audacieux, qui depuis quelques années cherchoit à faire du bruit, & à s'élever par une groſſiére impoſture au-deſſus de ſa fortune. Il étoit de bas lieu, & ſe nommoit Amatius: mais à la faveur de la reſſemblance du nom, il

il ſe donnoit pour le petit-fils du fameux Marius, & fils de celui qui périt dans Préneſte étant Conſul à l'âge d'environ vingt ans. En conſéquence il ſe prétendoit parent des Céſars : & du vivant même du Dictateur il avoit eu aſſez de hardieſſe pour débiter ſon menſonge, & aſſez d'intrigue pour le faire proſpérer juſqu'à un certain point. Déja quelques Dames de la parenté de Céſar le reconnoiſſoient, & il marchoit accompagné d'un très-grand nombre de partiſans. Ceci ſe paſſoit dans le tems de la derniére guerre que fit Céſar en Eſpagne. An. R. 708. Av. J. C. 44.

Amatius mit alors la prudence du jeune Octave à une périlleuſe épreuve. Sachant que ce neveu chéri du Dictateur arrivoit à Rome, il alla à ſa rencontre juſqu'au Janicule avec toute ſa troupe, demandant à être ſalué & reconnu pour parent. Octave ne fut pas peu embarraſſé. Il connoiſſoit la fourbe, & il n'avoit garde de l'autoriſer par ſon ſuffrage. D'un autre côté, il pouvoit y avoir du riſque à rebuter un homme ſi bien accompagné. Il prit un ſage tempérament. » Céſar, dit-il à l'impoſteur, » eſt le chef de notre maiſon, com- » me de tout l'Empire. C'eſt par lui que *Nic. Damaſc. de Inſtit. Aug.*

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » vous devez vous faire reconnoître. Sa » déciſion ſera pour moi un ordre abſo- » lu, auquel je me ſoumettrai ſans ba- » lancer. «

Val. Max. IX. 15. Lorſque Céſar fut de retour à Rome, Amatius loin de ſe cacher eut l'inſolence de ſe meſurer en quelque façon avec lui : & le Dictateur ayant admis le peuple à venir le ſaluer dans ſes jardins, cet homme de néant ſe plaça ſous une arcade voiſine, où il eut une cour preſque auſſi nombreuſe.

Céſar eut bientôt mis fin à cette dangereuſe comédie. Il ſe fit rendre compte de l'hiſtoire de cet homme, & ayant appris qu'il étoit originairement maréchal, il le bannit de l'Italie.

Après la mort du Dictateur, Amatius reparut dans Rome : il recommença à ameuter la multitude, & feignant un grand zêle pour venger la mort de Céſar, déja il menaçoit ceux qui l'avoient tué, & même tous les Sénateurs, & il leur faiſoit appréhender les derniéres violences. Antoine les délivra de ce péril. Le faux Marius fut arrêté par ſon ordre, & étranglé dans la priſon. Cette exécution militaire étonna le Sénat : mais l'utilité de la choſe effaça l'irrégularité du procédé.

Les éloges qui furent donnés à Antoine pour ce sujet animérent Dolabella à achever ce que son collégue avoit commencé. Car la mort d'Amatius ne rétablit pas entiérement la tranquillité dans la ville. La populace, quoique privée de son chef, ne laissa pas de continuer de rendre publiquement des hommages religieux à la mémoire de César. Dolabella coupa le mal dans sa racine : il renversa l'autel & la colonne de César, dissipa la multitude qui s'y attroupoit, & s'étant assuré de la personne des plus mutins, il fit précipiter ceux qui étoient de condition libre du haut du roc Tarpéien, & mettre en croix les esclaves. Il partagea ainsi la gloire d'Antoine auprès du Sénat, & son action fut magnifiquement vantée en particulier par Cicéron, qui avoit été son beaupére. AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Cic. ad Att.* XIV. 17.

Il se prête au rétablissement de Sextus Pompée.

Le dernier témoignage de la complaisance d'Antoine pour le Sénat dans les tems qui suivirent de près la mort de César, c'est la facilité avec laquelle il se prêta au rétablissement de Sextus Pompée, dont le nom étoit infiniment cher à presque tous ceux qui composoient alors cette Compagnie. Ce déplorable héritier d'une si illustre famille n'attendit pas que son ennemi cessât de vivre

A. R. 708. pour entreprendre de relever sa fortune.
Av. J. C. 44. Après avoir mené pendant quelque tems une vie de brigand, comme je l'ai dit, dans les montagnes de la Celtibérie, il s'attacha à recueillir les débris de la bataille de Munda; & ayant encore ramassé quelques autres secours, il osa se faire connoître, il s'empara même de plusieurs villes dans le plat pays, & se soutint avec avantage contre deux Lieutenans de César, qui lui firent successivement la guerre, Carrinas, & le célébre Pollion. Ses affaires étoient déja en assez bonne posture, lorsqu'il apprit que le Dictateur avoit été *tué* dans le Sénat. Cette nouvelle augmenta ses espérances, & le nombre de ses partisans: & il eut la confiance d'écrire à Rome pour demander qu'il lui fût permis de retourner dans sa patrie & de rentrer dans ses biens, & que toutes les troupes fussent licentiées dans toute l'étendue de l'Empire. Antoine appuya sa demande: si ce n'est qu'au lieu de le rétablir dans son patrimoine, dont il possédoit lui-même, ou avoit dissipé une grande partie, il proposa de lui donner du trésor public la somme de deux * cens millions de sesterces, & de plus de lui déférer le commandement

Cic. ad Att. XVI. 4.

* *Vingt-cinq millions de livres Tour-*

des mers, tel que ſon pére l'avoit eu autrefois. Rien ne pouvoit être plus agréable au Sénat. Cependant, par quelque raiſon que ce puiſſe être, la choſe traîna, & ne fut conclue que quelques mois après par l'entremiſe de Lépidus, qui comme Proconſul de l'Eſpagne Citérieure, ſe trouva naturellement chargé de cette négociation. On accorda à Sextus toutes les conditions qu'Antoine avoit propoſées, & même plus. Car le dédommagement pour ſes biens patrimoniaux fut porté à ſept cens millions * de ſeſterces : ſomme prodigieuſe, & par laquelle il eſt clair que le Sénat avoit deſſein d'armer le fils de Pompée, & non pas de le dédommager. Sextus alors quitta l'Eſpagne, mais il ne revint point à Rome. Il profita du titre de Commandant ou Surintendant des mers pour raſſembler ſous ſes ordres tout ce qu'il put trouver de vaiſſeaux dans les ports de l'Eſpagne & de la Gaule ſur la Méditerranée ; & il ſe tint quelque tems à Marſeille à deſſein de prendre conſeil des événemens. Lorſqu'il vit le Triumvirat ſe former, il s'empara de la Sicile, & il y fut, comme nous le dirons dans la ſuite, le plus ſûr aſyle des proſcrits.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Vell.* II. 73. XIII. 12.

* *Quatre-vingts ſept millions cinq cens mille livres. Cic. Phil.*

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il obtient du Sénat une garde, qu'il porte jusqu'à six mille hommes.

Je reviens à Antoine, qui se paroit d'un zêle Aristocratique & Républicain, mais qui fit bientôt voir qu'il n'avoit à cœur que les intérêts de son ambition. Par toutes les actions dont je viens de rendre compte, autant qu'il s'étoit rendu agréable au Sénat, autant avoit-il déplu à une grande partie de la multitude, qui conservoit toujours de l'attachement, & même de la vénération pour la mémoire de César. Ce fut un prétexte à Antoine de feindre des craintes, & de demander une garde pour la sureté de sa personne. Le Sénat ne la lui eut pas plutôt accordée, qu'il eut lieu de s'en repentir. Car le Consul au lieu d'une garde se fit une petite armée, qui se monta environ à six mille hommes, tous gens d'élite, vieux soldats, anciens Capitaines : ensorte que sous couleur de s'affranchir d'une inquiétude, qui étoit à-peu-près chimérique, il en donna de bien réelles aux trop crédules Sénateurs.

Il fait trafic de faux actes distribués sous le nom de César. *Cic. Phil.* II. 92-98.

En même tems il s'acquéroit des créatures, & faisoit de prodigieux amas d'argent par le moyen des faux actes qu'il distribuoit sous le nom de César. Comptant pour rien les Décrets qu'il

avoit lui-même fait rendre sur cette matiére, il produisoit chaque jour une multitude de prétendues Ordonnances de César, qui accordoient des immunités, des graces, des priviléges de toute espéce, qui communiquoient le droit de citoyens Romains non-seulement à des particuliers, mais à des villes entiéres, qui aliénoient le domaine de la République, qui rappelloient des exilés, en un mot qui décernoient tout ce que les Rois, les peuples, les citoyens, les étrangers obtenoient d'Antoine par crédit, ou en achetoient par argent. Il avoit perdu en ce point toute pudeur. Ayant à ses ordres un Sécretaire de César nommé Fabérius, par qui ces sortes d'Actes avoient coutume d'être contresignés, il ne s'informoit que du profit qu'il tireroit des Lettres qu'on lui demandoit : & l'imposture en étoit quelquefois si grossiére, qu'on y faisoit parler César d'événemens postérieurs à sa mort. Ce genre de fraude fut pour lui une mine d'or. Il [a] n'est rien dont il se présentât un acheteur, qu'Antoine ne fût prêt à vendre. Aussi l'argent

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il amasse par cette voie & par d'autres encore, des sommes immenses.

[a] Nemo illius rei fuit emptor, cui defuerit hic venditor. *Cic. Phil.* II. *n* 97. Tanti acervi nummorum

AN. R. 708. AV. J. C. 44. ne se comptoit plus chez lui : on le pesoit. Ajoutez cent millions de sesterces, que Calpurnie lui avoit remis immédiatement après la mort de César ; & encore sept cens millions que le Dictateur avoit déposés dans le Temple de la Déesse Ops, & dont Antoine s'empara. On concevra quelle devoit être alors sa richesse, & par conséquent quelle ressource il avoit en main pour réussir dans tout ce qu'il lui plairoit d'entreprendre. Il étoit d'ailleurs appuyé de ses deux frères, dont l'un étoit Préteur & l'autre Tribun : & il avoit gagné Lépidus en le faisant créer Grand Pontife en la place de César.

Plut. Anton.

Cic. Phil. II. 23.

Dio.

Brutus sans forces & sans argent. Le projet d'une caisse militaire au service des conspirateurs, manque par le refus d'Atticus.

Quand il eut bien fait ses préparatifs, il résolut d'attaquer Brutus & Cassius, pour lesquels il avoit témoigné jusques-là de grands égards. Ces deux chefs de la conspiration avoient toujours la faveur du Sénat, mais ne procédant que par les voies droites, & comptant sur la protection des Loix, ils se trouvoient sans troupes & sans argent. Quelques-uns de leurs amis imaginérent de leur faire une espéce de caisse militaire,

Corn. Nep. in Att.

apud istum construuntur, ut jam appendantur, non numerentur pecuniæ. *Id. Ibid.*

dont les Chevaliers Romains en se cotisant volontairement fourniroient les fonds. La chose fut proposée à Atticus, qui par ses richesses, par son crédit, par ses liaisons avec les plus illustres personnages de la République, tenoit incontestablement le premier rang entre les Chevaliers. D'ailleurs il étoit de tout tems ami intime de Brutus, & il avoit l'ame Républicaine. Cependant il refusa d'entrer dans ce projet, se contentant d'offrir personnellement à Brutus tout ce qu'il possédoit, mais voulant, dit-il, éviter tout air de faction & de cabale : raison bien foible dans un Gouvernement & dans des tems tels que ceux où il vivoit. Le refus d'Atticus fit manquer l'affaire, & nuisit considérablement au parti des conspirateurs. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Cornélius Népos, seul auteur de ce fait, loue ici beaucoup la prudence & la gravité d'Atticus. Mais l'admiration excessive dont il paroît par-tout pénétré pour son héros, diminue le poids de son jugement. Pour moi, je ne trouve aucune action de la vie d'Atticus qui donne plus de prise à ses censeurs, & qui autorise davantage les soupçons

An. R. 708. Av. J. C. 44. qu'un Ecrivain célébre du dernier siécle a jettés sur lui, le faisant regarder comme un homme uniquement occupé de ses propres intérêts, & qui se ménageoit entre tous les différens partis, sans avoir d'affection pour aucun. Je ne prétens pourtant pas faire le procès à Atticus, ni adopter sur son compte les idées de l'Abbé de S. Réal. Peut-être Cornélius Népos n'a-t-il pas assez expliqué les circonstances du fait dont il s'agit pour nous mettre à portée d'en bien juger. Cet Auteur a de l'élégance, mais ce n'est rien moins qu'un esprit du premier ordre : & en abrégeant les faits, il peut souvent lui arriver de les tronquer même sans le vouloir.

Ils songent à fortifier leur parti dans les Provinces. Quoi qu'il en soit, Brutus & Cassius, qui n'avoient aucunes forces sous leur main, voyoient avec inquiétude les progrès de la puissance d'Antoine, dont les intentions leur devenoient de jour en jour plus suspectes. Ils trouvoient encore un autre sujet de crainte dans le grand nombre de vieux soldats de César, qui accouroient de toutes parts à Rome. Ils pensérent donc de nécessité à mettre leur parti en état de défense : & comme trois de leurs associés avoient

des Provinces assignées, dont rien ne les empêchoit de prendre sur le champ le Gouvernement; savoir D. Brutus la Gaule Cisalpine, Trébonius l'Asie proprement dite, Tillius Cimber la Bithynie, ils les déterminérent à partir * en toute diligence pour aller s'en mettre en possession, leur recommandant à tous de se fortifier d'hommes & d'argent. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Ils sortent de Rome.

Quant à ce qui regardoit leurs propres personnes, ils furent embarrassés. Se trouvant actuellement Préteurs, ils étoient obligés de rester dans Rome, sur-tout Brutus, qui avoit le département de la ville, & qui par cette raison ne pouvoit s'en absenter plus de dix jours consécutifs. Les Gouvernemens de la Macédoine & de la Syrie leur étoient destinés, mais seulement pour le tems qui suivroit l'expiration de leur Magistrature. Ainsi leur perplexité ne pouvoit être plus grande. Demeurer dans Rome, c'étoit exposer leur vie au ressentiment des soldats de César. D'un

Cic. Phil. II. 31.

* *Appien les suppose déjà partis, & dit que Brutus & Cassius leur écrivirent. Mais la suite des faits, & l'autorité de Cicéron par rapport à Trébonius en particulier, (XIV. ad Att. 10.) m'ont conduit à arranger un peu autrement ma narration.*

An. R. 708. Av. J. C. 44. autre côté, il y avoit & irrégularité & indécence à en sortir. C'est pourtant à ce dernier parti qu'ils s'arrêtérent. Antoine sauva l'irrégularité, en faisant dispenser Brutus par le peuple de la loi qui l'obligeoit à la résidence : & le Sénat tâcha de couvrir la honte du départ, ou plutôt de la fuite de l'un & de l'autre, en les chargeant de la commission de faire dans la Sicile & dans l'Asie les provisions de blés nécessaires pour la ville.

Cic. ad Att. XV. 9.

Antoine les dépouille de leurs Gouvernemens : fait donner la Syrie à Dolabella, & prend la Macédoine pour lui.

Dès qu'ils eurent quitté Rome, & dans le tems qu'ils se tenoient encore à portée d'y revenir, si l'occasion s'en présentoit, Antoine leva le masque, & entreprit de les dépouiller de leurs Gouvernemens. C'étoient deux des plus beaux & des plus importans de l'Empire : & il trouvoit un double avantage à les ôter à ses adversaires, & à s'en revêtir lui & les siens. Il ne voulut pas cependant commencer par agir directement pour lui-même, & il engagea son collégue à demander la Syrie, qui étoit le département de Cassius. Sur le refus du Sénat, Dolabella, qui s'y étoit parfaitement attendu, recourut au Peuple : & avec le secours

d'Antoine, qui impoſa ſilence par autorité à un Tribun oppoſant, il emporta l'affaire. Après ce premier pas, Antoine devint plus hardi, & ſe fit donner par la même voie la Province de Macédoine. Cependant, pour garder encore quelques meſures avec des hommes tels que Brutus & Caſſius, il conſentit que le Sénat leur accordât, comme par forme de dédommagement, à l'un Cyrêne, à l'autre l'île de Créte, foibles & chétives Provinces en comparaiſon de celles dont on les privoit. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

C'eſt ainſi qu'Antoine développoit ſes projets, & travailloit à détruire le parti Républicain pour s'élever lui-même. Il eſt viſible qu'il aſpiroit à ſe ſubſtituer en la place de Céſar : & peut-être y auroit-il réuſſi, ſi un rival bien plus jeune, mais bien plus fin que lui, ne fût venu le traverſer. On voit bien que je parle d'Octave, qui étoit abſent de Rome, lorſque ſon oncle fut tué, & qui s'y rendit en toute diligence dès qu'il eut la nouvelle de ſa mort. Son arrivée eſt une époque importante, qui augmenta le trouble des affaires déja aſſez brouillées, qui

Ses projets ſont traverſés par l'arrivée du jeune Octave à Rome.

AN. R. 708 AV. J. C. 44 multiplia les factions, qui confondit les intérêts par des combinaisons tout-à-fait étranges. C'eſt une riche matiére, mais embarraſſante pour l'Ecrivain par la multiplicité des faits qui ſe croiſent. Je tâcherai d'y répandre le plus de clarté qu'il me ſera poſſible.

LIVRE XLVIII.

OCTAVE adopté par le teſtament de Céſar, commence à prendre part aux affaires, & ſe déclare pour le Sénat contre Antoine. Brutus & Caſſius acquiérent de grandes forces dans les pays d'Outremer. Guerre de Modéne. Chute & rétabliſſement d'Antoine. Ans de Rome 708-709.

§. I.

Imprudente conduite des conſpirateurs, cauſe de l'élévation d'Antoine. Octave ſurvient, & ſe fait un parti. D'Apollonie, où il avoit appris la mort de ſon oncle, il repaſſe en Italie, & prend le nom de Céſar. Pour ſon coup d'eſſai, il trompe Cicéron, qui ſe lie avec lui. Il ne ſe laiſſe point ébranler par les inſtances de ſa mére, qui l'exhortoit à renoncer à la ſucceſſion de Céſar. Sa premiére entrevûe avec Antoine, qui le reçoit fort mal. Il veut ſe faire nom-

mer Tribun du Peuple : mais Antoine l'en empêche. Il s'attache la multitude par des largeſſes & par des fêtes. Cométe, durant les jeux que donnoit Octave, ou Octavien. Il vend tous les biens de la ſucceſſion de Céſar. Chicanes du Conſul. Brouilleries & réconciliations entre eux. Octavien eſt accuſé par Antoine d'avoir voulu le faire aſſaſſiner. Ils courent aux armes. Antoine fait paſſer les Légions de Macédoine en Italie. Démarches populaires d'Antoine. Octavien attire à lui les vieux ſoldats de ſon pére. Brutus & Caſſius abandonnent l'Italie, & paſſent la mer. Adieux de Porcia & de Brutus. Voyage en Gréce entrepris par Cicéron. Il change de réſolution, & revient à Rome. Premiére Philippique de Cicéron. Seconde Philippique. Antoine arrivé à Brindes, irrite les ſoldats des Légions par ſes rigueurs. Il vient à Rome avec la Légion nommée des Alouettes. *Il y répand la terreur. Troupes amaſſées par Octavien. Il eſt abandonné de la plus grande partie. Sa prudence & ſa douceur les raménent. Deux des Légions d'Antoine paſſent du côté d'Octavien. Antoine ſort de*

Rome ; & entreprend de s'emparer de la Gaule Ciſalpine, que tenoit D. Brutus. Forces d'Antoine, de Décimus, & d'Octavien. Octavien offre ſes ſervices au Sénat contre Antoine. Ses offres ſont acceptées. Derniers engagemens de Cicéron avec Octavien. Décret du Sénat, qui autoriſe les armes de Décimus & d'Octavien. Antoine aſſiége Décimus dans Modéne. Etat du parti Républicain en Italie. Brutus & Caſſius vont à Athénes. Brutus s'attache les jeunes Romains qui y faiſoient leurs études, entre autres le fils de Cicéron, & le Poéte Horace. En peu de tems il amaſſe une puiſſante armée, & ſe rend maître de la Gréce, de la Macédoine, & des pays voiſins. Caſſius va en Syrie, pendant que Dolabella s'arrête dans l'Aſie Mineure, où il fait maſſacrer Trébonius. Caſſius ſe rend maître de la Syrie, & de douze Légions. Il eſt chargé par le Sénat de la guerre contre Dolabella, qu'il réduit à ſe faire égorger. Cheval Séjan. *Etat de toutes les armées Romaines. Diſpoſitions de ceux qui les commandoient. Pâleur du ſoleil pendant toute l'année de la mort de Céſar. Mort de Servilius Iſauricus. Trait ſingulier de ſa gravité.*

AN. R. 708. AV J. C. 44.

Imprudente conduite des conſpirateurs, cauſe de l'élévation d'Antoine.

LEs rapides accroiſſemens d'Antoine, qui au moment de la mort de Céſar avoit paru ſi tremblant & ſi déconcerté, & qui dans l'eſpace de quelques ſemaines s'étoit rendu maître des affaires, & avoit réduit les chefs du parti Républicain à ne pouvoir demeurer dans Rome, ſont la preuve & l'effet de l'imprudente conduite des conſpirateurs. Ils s'étoient contentés de prendre très-bien leurs meſures pour tuer Céſar, mais ils n'avoient rien préparé pour les ſuites d'un événement qui en devoit avoir de ſi grandes. Auſſi chaque nouvel incident les trouvoit embarraſſés, & ils s'étoient vû ſouvent comme forcés de choiſir le plus mauvais parti. Ils avoient donc détruit le nouveau Gouvernement ſans rétablir l'ancien. » [a] Le » tyran eſt tué, diſoit Cicéron à Atti» cus, & nous ne ſommes pas libres. » Nos Héros ont beaucoup fait pour » leur gloire, mais rien pour la patrie & » pour nous. O l'action glorieuſe, mais » malheureuſement laiſſée imparfaite! «

a Interfecto rege liberi non ſumus. Noſtri ἄριστοι quod per ipſos confici potuit glorioſiſſimè & magnificentiſſimè confecerunt: reliquæ res opus & copias deſiderant, quas nullas habemus. Illi quo quomodo beati, civitas miſera. Ὦ πράξεις καλὰς μὲν, ἀτελεῖς δὲ! *Cic. ad Att.* XIV. 11. 4. 5. 12.

Il y a plus. La confirmation des Actes de Céſar, à laquelle ils avoient conſenti, faiſoit ſubſiſter ſon autorité depuis même qu'il n'étoit plus. C'eſt ce qui perçoit Cicéron de la plus vive douleur. » Grands [a] Dieux! s'écrie-t-il, » le tyran eſt mort, & la tyrannie eſt » pleine de vie & de vigueur. Nous » n'avons pu le ſouffrir pour maître, » & nous reſpectons comme des Loix » tous les papiers trouvés chez lui après » ſa mort. Il faut que nous nous entendions dire, *Quoi! vous oſez aller contre la volonté de Céſar?* On nous rappelle à chaque inſtant non-ſeulement » à ſes Ordonnances, mais à ſes moindres penſées. « Antoine, comme nous l'avons vû, abuſoit du nom de Céſar pour une infinité de choſes auxquelles le Dictateur n'avoit jamais ſongé, & qu'il n'auroit point faites s'il eût vécu. C'eſt donc avec raiſon que Cicéron ne feint point de dire que » [b] ceux qui ont » conduit la conſpiration étoient des

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

a O Dii boni! vivit tyrannis, tyrannus occidit! Cui ſervire ipſi non potuimus, ejus libellis paremus. Ut audeant dicere, *Tu-ne contra Cæſaris nutum?* Quacunque nos commovimus, ad Cæſaris non modò acta, ſed cogitata revocamur. *Cic. ad Att.* XIV. 9. 14. 10. 17.

b Acta illa res eſt animo virili, conſilio puerili. *Id. ibid.* 21.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » héros pour le courage, & des enfans » pour le conseil. «

Il attribue toute [a] la faute à Brutus, sur-tout pour avoir laissé vivre Antoine, qu'il pouvoit tuer avec César. Il n'est personne qui ne sache ce mot célébre de deux de ses lettres, l'une à Trébonius, l'autre à Cassius : » Que [b] je vou- » drois que vous m'eussiez invité à ce » repas exquis des Idès de Mars! Il n'y » auroit eu aucun reste. « Mais outre que la justice & l'humanité s'élévent ici en faveur du parti que prit Brutus, Antoine ne s'étoit point encore fait connoître pour ce qu'il étoit : & [c] Cicéron lui-même le regardoit d'abord comme plus capable de penser à faire bonne chére, que de former des projets pernicieux. La faute de Brutus, c'est d'avoir cru que tout le monde étoit animé des mêmes sentimens que lui contre César & pour la liberté : c'est d'avoir oublié que le Peuple étoit accoutumé

a Hæc omnis culpa Bruti. *Cic. ad Att.* XV. 20.

b Quàm vellem ad illas pulcherrimas epulas me Idibus Martiis invitasses! reliquiarum nihil habere- mus. *Cic. ad Fam.* X. 28. *Vid. &* XII. 4.

c Antonium ego epularum magis arbitror rationem habere, quàm quidquam mali cogitare. *Cic. ad Att.* XIV. 3.

depuis longtems à ſe vendre au plus offrant ; que les gens de guerre étoient attachés à Céſar par reconnoiſſance, par admiration, & par intérêt ; & que le Sénat même, quoique plus fatigué de la ſervitude, & recueillant plus de fruits du gouvernement Républicain, qu'aucun autre corps de l'Etat, renfermoit dans ſon ſein un très-grand nombre d'hommes avides, en qui l'amour du bien commun étoit étouffé par le deſir de leur fortune & de leur grandeur particuliére. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Brutus penſa avoir affaire à ces anciens Romains furieux de la liberté, & diſpoſés à ſe ſacrifier pour la patrie. Il ſe perſuada que dès que Céſar auroit ceſſé de vivre, la machine du Gouvernement, ſi j'oſe ainſi parler, ſe remonteroit d'elle-même, étant délivrée de l'obſtacle qui s'oppoſoit à ſon mouvement. C'étoit ne pas connoître les tems & les hommes, & par conſéquent manquer de la ſcience la plus eſſentielle au chef d'une grande entrepriſe. Il falloit des forces pour achever l'entiére exécution de ſon projet. C'étoit l'avis de Cicéron, & il en prend Brutus lui-même à témoin dans une lettre écrite longtems après. » Au moment

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » même qui ſuivit l'action, lui dit-il, » vous n'enviſageâtes que la paix, qui » ne pouvoit ſe conclure par une négo- » ciation : moi, je n'enviſageois que la » liberté, qui véritablement ne peut » ſubſiſter ſans la paix; mais je comp- » tois que pour parvenir à la paix, la » guerre & les armes étoient la ſeule » voie aſſurée. [a] « Si Brutus eût ſuivi ce conſeil, s'il eût profité d'une part de la conſternation où la mort de Céſar fit tomber tous ſes amis, & de l'autre du zêle d'un grand nombre de citoyens qui étoient prêts à prendre les armes en faveur des libérateurs de Rome, il auroit pu rétablir, au moins pour un tems, l'ancienne République. Faute d'avoir ſenti la néceſſité de recourir à ce moyen unique, il procura à Antoine la facilité d'acquérir de la puiſſance, & au jeune Octave l'occaſion de ſe jetter entre les deux, pour les détruire l'un par l'autre, & tirer ſeul tout le profit de la révolution.

Octave ſurvient, & ſe fait un parti.

Perſonne ne ſe fût imaginé qu'un jeune homme qui n'avoit pas dix-neuf ans accomplis, pût faire un perſonnage

[a] Recenti illo tempore tu omnia ad pacem, quæ oratione confici non poterat; ego omnia ad libertatem, quæ ſine pace nulla eſt; pacem ipſam bello atque armis effici poſſe arbitrabar. *Cic. ad Brut.* II. 7.

si important sur le plus grand théâtre & dans la plus grande affaire qui fut jamais. Mais à l'audace & à l'ambition, qualités assez ordinaires à son âge, Octave joignoit une prudence, ou, pour parler plus juste, une finesse, qui surpassoit celle des vieillards rompus par une longue expérience dans le manége de la politique. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il étoit depuis quelques mois à Apollonie en Epire, lorsque son oncle fut tué; & il l'y attendoit pour l'accompagner en qualité de Maître de la Cavalerie dans la guerre contre les Parthes. Le tems qu'il y passa, ne fut pas perdu pour lui. Il l'employa à se perfectionner dans les exercices du corps & de l'esprit, & en particulier dans l'étude de l'Eloquence, dont il avoit mené avec lui un maître célébre, Apollodore de Pergame. Car il sentoit toute la nécessité du talent de la parole. Il y avoit consacré les prémices de son enfance, en prononçant à l'âge de douze ans de dessus la Tribune aux harangues l'éloge funébre de sa grand'mére Julie sœur de César; & il le cultiva toujours dans le plus grand mouvement des affaires, & au milieu de la guerre même.

D'Apollonie, où il avoit appris la mort de son oncle, il repasse en Italie & prend le nom de César. *Suet. Aug.* 8. & 39. *Plut. Brut. Appian. Civil. l.* III. *Dio, l.* XLV.

La nouvelle de la mort du Dictateur

AN. R. 708. AV. J. C. 44. le ſurprit & l'affligea, ſans l'abattre ni lui faire perdre courage. Il ne regarda point ſes eſpérances comme ruinées; & il ne délibéra que ſur les moyens de pouſſer ſa fortune par lui-même, puiſque ſon appui lui manquoit. Les officiers des Légions qui étoient autour d'Apollonie étant venus lui offrir leurs ſervices, Agrippa & Salvidiénus, qui dès-lors lui étoient attachés, lui conſeilloient de profiter de la bonne volonté des troupes. Mais il jugea avec raiſon que c'étoit un parti téméraire & précipité, que de ſe mettre à la tête d'une armée ſans aucun droit pour la commander; ſans aucun titre, même apparent; ſans ſavoir l'état des choſes, ni la diſpoſition des eſprits, ſoit du Peuple, ſoit du Sénat, ſoit des premiéres têtes de la République. Il penſa qu'il devoit aller à Rome pour être à la ſource de tout, pour proportionner ſes démarches aux beſoins de chaque nouvelle circonſtance, enfin pour s'appuyer de l'autorité publique, qui réſidoit dans la ville comme dans ſon centre, & en emprunter de quoi donner un air de légitimité à ſes entrepriſes. *Vell.* II. 59.

La voie qu'il prétendoit prendre, & le motif qu'il ſe propoſoit de montrer, c'étoit

c'étoit la vengeance de la mort de son oncle : couleur la plus spécieuse dont il pût couvrir son ambition, & en même tems moyen facile & certain pour se faire des créatures & des partisans, sur-tout parmi les gens de guerre. Je ne dis pas que ce fût pure hypocrisie de sa part. Le sentiment de la vengeance, dans le cas où il se trouvoit, est assez naturel pour n'être pas soupçonné d'artifice. Je veux dire que sa fin principale étoit d'occuper, s'il pouvoit y réussir, la place de César ; & que le désir de le venger, quoique sincére, ne tenoit dans l'ordre de ses projets que le second rang. Il affecta pourtant de ne paroître agir que par ce motif : encore le déguisa-t-il dans ces commencemens, & il suivit son plan, non avec l'emportement d'un jeune homme, mais avec tout le flegme & toute la maturité d'un rusé politique, attendant patiemment l'occasion de se découvrir, & s'écartant même quelquefois de son système dans la conduite extérieure, pour y revenir par une route oblique, mais plus sûre. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

En arrivant en Italie, il apprit la nouvelle du testament de César, & de son adoption ; & sur le champ, il prit les noms de son pére adoptif, & se fit

AN. R. 708. AV. J. C. 44 appeller C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS. C'étoit là contracter un engagement, qui ne lui permettoit pas de ſuivre les conſeils timides de ſa mére Atia, & de Martius Philippus ſon beaupére. Ils lui avoient écrit pour l'exhorter à ſe renfermer dans une vie privée & tranquille, & à craindre un ſort pareil à celui de ſon grand oncle, que tant de victoires remportées ſur tous ſes ennemis n'avoient pu garantir d'une mort funeſte. Octave ne prit conſeil que de ſon courage, & il eut tout d'un coup ſujet de s'en applaudir. Les Légions qui étoient à Brindes ſortirent au devant de lui pour le recevoir. De toutes parts les vieux ſoldats établis par le Dictateur dans les campagnes & dans les villes municipales, accoururent autour du jeune Céſar : & il marcha vers Rome, accompagné d'une troupe nombreuſe, qui groſſiſſoit à chaque pas.

Tous ces guerriers ne reſpiroient que vengeance, & ils ſe plaignoient amérement d'Antoine, qui gardoit à leur gré trop de meſures avec les meurtriers. Le jeune Céſar, que j'appellerai plus communément Octave ou Octavien, penſoit comme eux. Mais voyant tout le Sénat porté d'inclination à protéger

les reſtaurateurs de la liberté, & craignant un concurrent dans ſon propre parti en la perſonne d'Antoine, à qui ſon âge, ſon expérience, une bravoure reconnue, & la puiſſance du Conſulat donnoient tant d'avantages ſur lui, il réſolut de diſſimuler : & pendant que d'une part il flattoit les déſirs & les eſpérances des gens de guerre qui s'attachoient à lui, ſe ménageant de l'autre avec les Républicains, pour ſon coup d'eſſai il trompa Cicéron. AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Pour ſon coup d'eſſai, il trompe Cicéron, qui ſe lie avec lui. *Cic. ad Att. l.* XIV.

Ce grand & ſublime génie, mais dont le courage ne tenoit point contre les revers, ſe trouvoit alors dans un état bien voiſin de l'abbattement. Il n'étoit demeuré dans Rome que les premiers jours qui ſuivirent la mort de Céſar. Lorſqu'il vit que les affaires prenoient un train fâcheux ; qu'Antoine marchoit à grands pas vers la tyrannie, & que les conſpirateurs perdoient à chaque moment quelque choſe du crédit & de la faveur que leur avoit d'abord donné l'éclat de leur action, il ſe retira à la campagne, & paſſa quelque tems tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de ſes différentes maiſons, occupé de réflexions triſtes ſur tout ce qui arrivoit, & ſongeant à ſa conſervation par-

AN. R. 708. AV. J. C. 44 ticuliére, parce qu'il déſeſpéroit preſque de celle de la République.

Attentif à tous les événemens, il ne manqua pas d'obſerver l'arrivée d'Octave en Italie ; & il en parle à Atticus dans une lettre datée du onze Avril. Peu de jours après, pendant qu'il étoit proche de Cumes, ce jeune homme vint dans ſon voiſinage, chez Marcius Philippus, dont il étoit le beaufils : & dès là, avant que d'avoir vû Cicéron, il lui fit faire des proteſtations d'attachement & de reſpect. Il lui fut enſuite amené & préſenté par Marcius. Il ne paroît pas qu'il ſe ſoit paſſé rien de conſidérable dans cette premiére entrevûe. Cicéron [a] nous apprend ſeulement que ceux qui étoient à la ſuite d'Octave, l'appelloient Céſar, mais que ſon beaupére ne lui donnoit pas ce nom, & que par cette raiſon il s'en abſtint lui-même : » & je ne crois pas, ajoute-t-il, » qu'il ſoit permis à aucun bon citoyen » d'en uſer autrement. « Il changea bien de ſtyle dans la ſuite. Octave, qui partit incontinent pour ſe rendre à Rome, cultiva par des lettres fréquentes ce

Ep. 5.

Ep. 11.

a Nobiſcum hîc perhonorificè & amicè Octavius : quem quidem ſui Cæſarem ſalutabant, Philippus non : itaque ne nos quidem ; quem nego poſſe bonum civem. *Cic. ad Att.* XIV. 12.

commencement de liaiſon : il careſſoit Cicéron, l'appelloit ſon pére, déclaroit ne vouloir agir que par ſes conſeils. Il l'amena ainſi dans peu à avoir bonne opinion de lui. » Octavien [a], dit-il, a » de l'eſprit, il a du courage : & j'eſpére » qu'il entrera par rapport à nos héros » (c'eſt ainſi qu'il déſigne Brutus & » Caſſius) dans les ſentimens que nous » ſouhaitons. « Il ne s'y fioit pourtant pas pleinement. Son âge, le nom qu'il prenoit, la qualité d'héritier de Céſar, les leçons de ceux qui l'environnoient, tout cela donnoit de l'ombrage à Cicéron. Il conclut cependant qu'il faut le porter, le ſoutenir, & ſi l'on ne peut mieux faire, au moins le détacher d'Antoine. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Ce fut réellement la néceſſité de réſiſter à Antoine qui mit le ſceau à leur liaiſon. Le Conſul ayant pris à tâche, ainſi que nous le verrons bientôt, de les pouſſer à bout l'un & l'autre, ils ſe réunirent contre l'ennemi commun. *Plut. Cic.*

a Octaviano, ut perſpexi, ſatis ingenii, ſatis animi : videbaturque erga noſtros ἤθη ita fore ut nos vellemus animatus. Sed quid ætati credendum ſit, quid nomini, quid hæreditati, quid κατηχήσει, magni conſilii eſt. ... Sed tamen alendus eſt; &, ut nihil aliud, ab Antonio ſejungendus. *Cic. ad Att.* XV. 12.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. Octavien avoit beſoin de la conſidération & de l'autorité dont jouiſſoit Cicéron dans le Sénat. Cicéron ne pouvoit s'étayer des gens de guerre que par le crédit qu'Octavien avoit auprès d'eux. C'eſt ainſi que ſe forma cette alliance étroite, tant & ſi juſtement reprochée à un vieillard conſommé dans les affaires, qui fut la dupe d'un enfant.

Il ne ſe laiſſe point ébranler par les inſtances de ſa mére, qui l'exhortoit à renoncer à la ſucceſſion de Céſar.

Cette union ne faiſoit que commencer, lorſqu'Octavien vint à Rome, où il trouva qu'Antoine dominoit preſque abſolument. Avant que de faire aucune démarche pour ſe porter héritier de Céſar, & pour obtenir du Peuple une Ordonnance qui autoriſât ſon adoption, il eut encore un nouvel aſſaut à ſoutenir ſur cet article de la part de ſa mére Atia, qui outre l'autorité que lui donnoit la nature, méritoit encore tout l'attachement & toute la tendreſſe de ſon fils par l'attention extrême qu'elle avoit apportée à ſon éducation. Cette Dame, appuyée de Marcius Philippus ſon mari, & de ſon gendre Marcellus, preſſa inſtamment ſon fils de renoncer à une ſucceſſion & à un nom qui l'expoſoit à la haine du parti Républicain, à la jalouſie d'Antoine, & à mille périls. Toutes ces repréſentations furent inu-

Auct. de Cauſ. corr. Eloq. c. 28.

Appian. Nic. Damaſc. de Inſtit. Aug.

tiles. Le jeune homme demeura inébranlable ; & proteſta [a] généreuſement que jamais il ne ſe reconnoîtroit par ſon propre fait indigne d'un nom dont Céſar l'avoit jugé digne. Tout ce qu'il put accorder aux frayeurs de ſa mére, ce fut de promettre d'agir avec beaucoup de circonſpection : & il tint parole. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Dès le lendemain de ſon arrivée, il alla ſe préſenter à C. Antonius, qui en l'abſence de Brutus faiſoit les fonctions de Préteur de la ville : & il demanda juridiquement d'être envoyé en poſſeſſion de la ſucceſſion de Céſar. De là, quoiqu'il n'eût reçu aucune politeſſe du Conſul Antoine, qui n'avoit pas même daigné le faire complimenter de ſa part, Octavien ſe tranſporta aux jardins de Pompée pour lui rendre la premiére viſite, diſant qu'il étoit juſte que jeune & particulier comme il étoit, il fît les avances vers un homme qui le ſurpaſſoit de beaucoup en âge, & revêtu actuellement de la premiére dignité de la République. *Appian. Dio.*

Sa premiére entrevûe avec Antoine, qui le reçoit fort mal.

Antoine avoit un double intérêt à

[a] Dicitans nefas eſſe, quo nomine Cæſari dignus eſſet viſus, * ſibimet ipſum videri indignum. *Vell.* II. 60.

* *Les Editions portent* ſemetipſum : *mais c'eſt une faute viſible.*

An. R. 708. s'oppoſer aux démarches d'Octavien ;
Av. J. C. 44. & à le tenir bas : intérêt pécuniaire, parce que s'étant emparé de tout l'argent que Céſar dans le tems de ſa mort avoit chez lui, ou à ſa diſpoſition, & continuant à s'approprier différens effets de la ſucceſſion qui ſe trouvoient à ſa bienſéance, il appréhendoit qu'un héritier de Céſar ne lui fît rendre compte : intérêt d'ambition, parce qu'un fils de Céſar pouvoit devenir un rival dangereux pour lui par rapport au rang ſuprême, auquel il aſpiroit. En même
Plut. Anton. tems qu'il le craignoit ſous ces deux points de vûe, il mépriſoit ſa grande jeuneſſe. Ainſi il ne le ménagea nullement : il le fit attendre longtems avant que de lui donner audience, & Octavien l'ayant prié tout franchement de vuider ſes mains des ſommes provenantes de la ſucceſſion de Céſar qui lui avoient été remiſes, & ſans leſquelles il n'étoit pas poſſible d'acquitter les legs portés par le teſtament de ſon oncle & pére adoptif, Antoine ſe moqua de ſa propoſition ; & comme s'il lui eût donné un conſeil d'amitié, il lui dit qu'il ne ſavoit pas à quoi il s'engageoit en ſe portant héritier de Céſar, & qu'un jeune homme de ſon âge n'avoit ni aſſez de

cête, ni assez d'amis pour se charger d'un pareil fardeau. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

A ce refus insultant Antoine ajouta bientôt après une nouvelle injure, en empêchant Octavien d'assurer pleinement son état. Une formalité étoit nécessaire pour consommer l'adoption : il falloit que les Curies assemblées la ratifiassent par leur autorité. Le Consul ne put refuser son ministére pour convoquer les Curies, & proposer la loi. Mais, quoique ce fût une chose purement de style, il suscita des Tribuns qui s'y opposérent, & qui firent manquer l'affaire, sous prétexte de la remettre à un autre tems.

Il veut se faire nommer Tribun du Peuple : mais Antoine l'en empêche.

Octavien irrité d'un procédé, qu'il traitoit d'ingratitude de la part d'un ami & d'une créature de son pére, n'en devint que plus ardent à poursuivre ce qu'il avoit entrepris : & n'éprouvant que difficultés & qu'obstacles de la part de celui de qui il se croyoit en droit d'attendre du secours, il chercha de l'appui du côté du Sénat & du Peuple. Par le moyen de Cicéron sur-tout, ainsi que je l'ai déja dit, & qu'on le verra plus en détail dans la suite, il s'acquit la faveur du Sénat. Pour agir auprès du Peuple, il auroit bien voulu avoir un

Suet. Aug. c. 10. Dio.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. titre : & la place de Tribun, qu'Helvius Cinna, dont j'ai rapporté la mort au jour des funérailles de Céſar, avoit laiſſé vacante, le tenta, & lui parut une occaſion dont il devoit profiter. Quoique patricien, quoique fort au-deſſous de l'âge requis pour être Sénateur, il fit des pratiques ſecrettes pour parvenir au Tribunat. Ti. Canutius, l'un des Tribuns, le ſecondoit; mais Antoine s'oppoſa encore ici à ſes deſſeins, & lui ôta l'eſpérance de réuſſir. Il ne put lui ôter au moins la voie des largeſſes & des fêtes, amorees toujours puiſſantes auprès d'une multitude.

Il s'attache la multitude par des largeſſes & par des fêtes.

Octavien préſenté au Peuple par le Tribun Canutius, termina un diſcours très-flateur, par s'engager non-ſeulement à acquitter le legs que Céſar avoit fait à chaque citoyen de trois cens ſeſterces, mais à y ajouter encore une libéralité de pareille nature en ſon propre nom.

Il donna auſſi les Jeux inſtitués par le Dictateur en l'honneur de Vénus Mére, & en mémoire de la victoire de Pharſale, ou, ſelon d'autres, de celle de Munda. Un collége avoit été érigé exprès pour la célébration de ces Jeux; mais ceux qui le compoſoient, ne vou-

lant ou n'oſant point remplir leur fonction, Octavien s'en chargea, & en ſoutint la dépenſe, qui étoit énorme. Il prétendit même, ſuivant ce qui avoit été ordonné du vivant de Céſar, faire placer au milieu du théâtre la ſtatue * du Dictateur ſur un trône enrichi d'or avec la couronne de pierreries : mais Antoine de concert avec les Tribuns l'en empêcha, comptant pour peu de paroître manquer de reconnoiſſance envers un ami à qui il devoit tant, pourvû qu'il mortifiât ſon rival. AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Plut. Appian. Dio.* *Cic. ad Att. XV. 2.*

C'eſt pendant ces Jeux que l'on vit au ciel cette fameuſe Comète, qui fut regardée par le vulgaire ignorant & ſuperſtitieux comme le ſiége de l'ame de Céſar. Pline nous a conſervé les propres termes dans leſquels Auguſte en avoit écrit l'hiſtoire, & je crois devoir les rendre ici à mon Lecteur. Voici comme il s'en exprimoit. » Dans le tems » même que je donnois mes Jeux, une » étoile chevelue ſe montra pendant ſept » jours dans la région du ciel qui eſt » voiſine de la grande Ourſe. Elle ſe » levoit vers la onziéme heure du jour : » (une heure avant le coucher du So- » leil) elle étoit très-brillante, & fut Comète, durant les Jeux que donnoit Octave, ou Octavien. *Plin. II. 29.*

* *Les Auteurs ne parlent que du trône & de la couronne, mais ils ſuppoſent ſans doute la ſtatue.*

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » vûe de toute la terre. La multitude » crut que l'apparition de cette étoile » faiſoit connoître que l'ame de Céſar » avoit été reçue au nombre des Dieux » immortels : & par cette raiſon nous » plaçâmes ce ſymbole ſur la tête de ſa » ſtatue, que nous conſacrâmes quelque » tems après dans la place publique. « Ainſi s'établiſſoit, ou plutôt s'accréditoit l'adulation impie qui diviniſoit Céſar. Il avoit reçu les honneurs divins pendant ſa vie, & on les lui avoit encore décernés après ſa mort. Mais le culte de ce nouveau Dieu, qui ne pouvoit plus faire de bien à perſonne, étoit fort négligé : & il ſeroit infailliblement tombé dans un oubli total, ſi le fils adoptif de Céſar n'eût acquis l'Empire du monde. L'étoile dont je viens de parler devint l'attribut qui le caractériſoit dans les monumens qui furent dreſſés en ſon honneur, & elle paroît ſur pluſieurs de ſes médailles qui nous reſtent encore aujourd'hui.

Il vend tout les biens de la ſucceſſion de Céſar. Chicanes du Conſul. *Appian. Dio.*

Pour fournir aux prodigieuſes dépenſes, ſoit des diſtributions d'argent promiſes au Peuple, ſoit de l'appareil des Jeux, Octavien n'eut d'autre reſſource que de vendre tous les fonds de la ſucceſſion, & même ſon propre pa-

trimoine, juſqu'aux biens de ſa mére & de ſon beaupére, qui s'étoient enfin réſolus à entrer dans ſes vûes, & à favoriſer de tout leur pouvoir ce qu'ils avoient inutilement voulu empêcher. Il étoit parti de Brindes avec quelque argent, que lui avoient remis ceux qui ſe trouvérent dans cette ville dépoſitaires de deniers publics. Mais ces ſommes vraiſemblablement avoient été dépenſées dans ſa marche de Brindes à Rome. Antoine, bien loin de relâcher aucune partie de celles ſur leſquelles il avoit mis la main, ſe faiſoit payer chérement la juſtice qu'il lui rendoit ſur les choſes les plus communes. Il le fatigua même par toutes les avanies qu'il put imaginer. Ce fut ſans doute par ſon inſpiration que le Sénat rendit un Décret pour faire la recherche des deniers appartenans à la République, que Céſar s'étoit appropriés. On ſuſcitoit des particuliers pour redemander les terres dont ils avoient été dépouillés par le Dictateur. On revendiquoit pour le Tréſor public les confiſcations des exilés. Enfin Pédius & Pinarius, cohéritiers d'Octavien, furent obligés de retirer leur quart, pour le mettre à l'abri des chicanes du Conſul : mais ils le cédérent

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

An. R. 708 Av. J. C. 44. enſuite généreuſement à celui qui étoit l'unique eſpérance des amis & des parens de Céſar. Tout ce qu'avoit poſſédé le Dictateur fut donc vendu, & vendu à vil prix, parce qu'Octavien d'une part étoit bien aiſe de faire ſa cour aux acheteurs, & de gagner par-là des partiſans; & que de l'autre il ſe hâtoit de faire paſſer ſes effets en d'autres mains pour les ſouſtraire à la malignité de ſon ennemi. Le jeune Céſar ſe montroit ainſi digne héritier de celui dont il portoit le nom, en haſardant tout pour s'élever, & en commençant par ſe ruiner pour parvenir à la plus haute fortune. Il réuſſit en effet par cette conduite à ſe faire adorer de la multitude, & à lui rendre Antoine infiniment odieux.

Brouilleries & réconciliations entre eux. Octavien eſt accuſé par Antoine d'avoir voulu le faire aſſaſſiner.

La diviſion entre eux fut bientôt portée aux derniers excès. Antoine ne ceſſoit de donner de nouveaux ſujets de plaintes à Octavien: & celui-ci en prenoit occaſion d'invectiver publiquement contre Antoine, s'arrêtant au coin des rues, & haranguant la populace qui s'attroupoit autour de lui. Son nom, ſa jeuneſſe, les tours inſinuans & adroits qu'il ſavoit employer, une phyſionomie douce & noble en même tems, l'injuſ-

tice manifeste des procédés d'Antoine à son égard, tout concouroit à rendre sa cause favorable. Les officiers mêmes de la garde du Consul, qui avoient tous servi sous César, & qui étoient tendrement attachés à sa mémoire, s'intéressérent pour son fils, & déclarérent à Antoine qu'ils souhaitoient une réconciliation entre lui & Octavien. Une telle recommandation différoit peu d'un ordre auprès d'un homme à qui l'affection des gens de guerre étoit absolument nécessaire pour exécuter ses projets. Elle se fit donc, cette réconciliation, mais de mauvaise foi de part & d'autre : & elle fut bientôt suivie d'une nouvelle rupture, & de nouvelles démarches pour un raccommodement. Tout ce manége aboutit enfin à une inimitié déclarée. Antoine accusa le jeune César d'avoir sollicité quelques soldats de sa garde pour l'assassiner, & il fit comparoître ces soldats devant un Tribunal domestique composé de ses amis. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Octavien jetta les hauts cris : il vint à la maison du Consul pour se justifier, & n'ayant pas été admis, il demeura à la porte, faisant son apologie, déclamant avec force, & soutenant au contraire que c'étoit Antoine qui tous

AN. R. 708. AV. J. C. 44. les jours lui tendoit des embûches. y a néanmoins grande apparence que fait articulé par le Consul étoit vra

Sen. de Clem. I. 9. *Suet. Aug. 10.* Sénéque & Suétone le donnent pour constant : & Cicéron, dont l'autorité est au-dessus de toute exception, s'explique d'une maniére à ne laisser aucun doute. » L'accusation [a] intentée par » Antoine contre Octavien, passe, dit-» il, dans l'esprit de la multitude pour » un prétexte inventé à dessein de per-» dre ce jeune homme, & de le dépouil-» ler de ses biens. Mais les gens sensés » & les bons citoyens croyent la chose, » & l'approuvent. « Si Antoine ne poussa pas l'affaire jusqu'à un entier éclaircissement, c'est qu'il voyoit tout le Peuple tellement prévenu en faveur de son ennemi, qu'il n'espéra pas réussir à se faire croire.

Ils courent aux armes. Après un si grand éclat, il ne restoit plus qu'à courir aux armes des deux parts : & c'est ce que firent Octavien & Antoine chacun de leur côté. Mais la différence de leur situation étoit grande à cet égard. Le premier sans titre & sans autorité, n'avoit que la recomman-

[a] Multitudini fictum ab Antonio crimen videtur, ut in pecuniam adolescentis impetum faciat. Prudentes autem & boni viri & credunt factum, & probant. *Cic. ad Fam.* XII. 23.

dation de ſon nom, ſon argent, ſes promeſſes, pour attirer à ſoi les vieux ſoldats de ſon pére adoptif : au lieu qu'Antoine non-ſeulement étoit Conſul, mais avoit à ſes ordres des Légions toutes prêtes, dont le commandement lui avoit été aſſigné par autorité publique. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

C'étoient les Légions de Macédoine, deſtinées par Céſar à la guerre contre les Parthes. Antoine s'étant fait donner, comme je l'ai déja dit dans le livre précédent, le gouvernement de cette Province, dont il priva Brutus, fit auſſi changer la deſtination des ſix Légions qui s'y trouvoient, & s'en rendit le chef. Il en céda pourtant une à Dolabella, à qui avoit été attribué le gouvernement de Syrie, ôté à Caſſius. Ce n'étoit encore là que le commencement des projets d'Antoine. Il s'agiſſoit d'amener en Italie les cinq Légions dont il avoit le commandement. Pour s'en fournir un prétexte, & en même tems pour achever de dépouiller les conſpirateurs, il demanda au Sénat le Gouvernement de la Gaule Ciſalpine, dont Décimus Brutus s'étoit mis en poſſeſſion. Cette Compagnie n'ayant eu garde d'écouter une pareille requête, il s'adreſſa au Peuple : & aidé, ſelon Appien, du crédit du

Antoine fait paſſer les Légions de Macédoine en Italie.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. jeune Céſar, avec lequel il étoit alors dans un intervalle de réconciliation, il obtint ce qu'il voulut, & enſuite il fit écheoir la Macédoine à ſon frére Caius, actuellement Préteur. Son premier ſoin fut alors d'envoyer ordre aux Légions de Macédoine de ſe tranſporter à Brindes; & lorſqu'il ſut qu'il y en avoit quatre d'arrivées, il partit pour aller ſe mettre à leur tête.

Démarches populaires d'Antoine. *Cic. ad Fam.* XII. 3.

Mais avant que de s'éloigner de Rome, voulant ſans doute ſe laver du reproche trop bien fondé d'ingratitude envers Céſar, il lui dreſſa une ſtatue ſur les Roſtres avec cette inſcription, PARENTI OPTIME MERITO, c'eſt-à-dire, *au Pére & Bienfaiteur de la Patrie.* Un tel hommage rendu à Céſar étoit une invective contre ceux qui l'avoient tué, & tendoit, ſelon la remarque de Cicéron, à les faire regarder non pas ſimplement comme des aſſaſſins, mais comme des parricides. Rien ne pouvoit être plus déſagréable au Sénat. Mais Antoine ne ménageoit plus cette Compagnie. Il ne penſoit qu'à s'attirer les bonnes graces de la multitude, & des gens de guerre. Dans cette vûe ſon frére Lucius, qui étoit Tribun, propoſa une loi Agraire, dont l'objet étoit de diſtribuer aux

citoyens entre autres terres les marais Pomptins, qui n'étoient pas encore deſſéchés. Cette libéralité, chimérique en grande partie, valut à ſon auteur quatre ſtatues, une de la part du Peuple, avec une inſcription par laquelle les trente-cinq Tribus le reconnoiſſoient pour leur Patron; une autre de la part des Chevaliers Romains, qui lui donnoient le même titre : la troiſiéme lui fut érigée par les Tribuns militaires qui avoient ſervi ſous Céſar, & la quatriéme par les négocians & banquiers.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Dio. Cic. Phil.* VI. 12. 13. 14.

Le Conſul Antoine lui-même conduiſit une colonie à Caſilin ville de Campanie, quoique Céſar y en eût déja établi une très-peu de tems auparavant. Et pour ſe faire auſſi des créatures parmi les citoyens du premier ordre, il entreprit de donner ou proroger à ſa fantaiſie les Gouvernemens de Provinces. Ce ne fut qu'après toutes ces opérations qu'il partit pour Brindes le neuf Octobre.

Cic. Phil. II. 102. *Dio. Appian.* *Cic. ad Fam.* XII. 23.

Octavien voyant ſon adverſaire ſe mettre en mouvement avec des forces ſi conſidérables, ſentit qu'il alloit être accablé, s'il ne trouvoit le moyen d'aſſembler des troupes pour ſa défenſe. Il parcourut la Campanie, le Samnium,

Octavien attire à lui les vieux ſoldats de ſon pére. *Cic. Phil.* III. & V. & *ad Att.* XVI.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. & toutes les parties de l'Italie où les vieux ſoldats de ſon pére avoient reçu des établiſſemens. Il réuſſit à s'en attacher un grand nombre, en leur donnant à chacun cinq * cens deniers. En même tems il travailla par des émiſſaires ſecrets à débaucher les Légions d'Antoine. En un mot il n'omit rien de ce qui pouvoit le mettre en état d'oppoſer la force à la force.

* 250 livres.

Brutus & Caſſius abandonnent l'Italie, & paſſent la mer.

Brutus & Caſſius n'avoient pas attendu pour abandonner l'Italie, qu'elle devînt le théâtre d'une guerre ſanglante. Il eſt vrai que leur parti ne fut pas pris d'abord. Ils ſe tinrent pendant un tems dans le voiſinage de Rome, toujours prêts à profiter de la premiére occaſion qui ſe préſenteroit d'y revenir.

Plut. Cic. Cic. ad Att. XV. 20. & XVI. 1-4.

Les jeux que Brutus, en ſa qualité de Préteur de la ville, devoit donner au Peuple, leur offroient une eſpérance. Dans cette vûe Brutus en fit les apprêts avec toute la magnificence poſſible. Aux ſpectacles du Théâtre, il ajouta des combats de bêtes fauves. Il en avoit raſſemblé un très-grand nombre, & il n'en vendit, ni n'en réſerva aucune, mais voulut que toutes fuſſent ſacrifiées au plaiſir de la multitude. Il vit à Naples la troupe de Comédiens & de Muſi-

ciens qui lui louoient leurs ſervices, AN. R. 708. AV. J. C. 44.
déſirant s'aſſurer par lui-même de leur capacité, & les encourager à bien faire. Il écrivit à ſes amis pour engager un acteur célébre, que Plutarque nomme Canurius, à jouer dans les piéces qui ſeroient repréſentées. Enfin il prenoit cette affaire tellement à cœur, qu'il pria & preſſa Cicéron de quitter la campagne, où il s'étoit retiré comme je l'ai dit, & d'aller à Rome aſſiſter à ſes jeux. Cicéron ne trouva ni dignité, ni ſureté pour lui à faire cette démarche. Le péril étoit ſans comparaiſon plus grand pour Brutus. Auſſi n'oſa-t-il s'y expoſer : & C. Antonius ſon collégue fit en ſa place les honneurs du ſpectacle, qui fut exécuté dans les commencemens de Juillet.

Le ſuccès n'en fut pas tel que l'avoient eſpéré les Conſpirateurs & leurs amis. La multitude fut charmée de la beauté & de l'ordonnance de la fête : elle témoigna regretter l'abſence de celui qui la lui donnoit, & déſirer ſon retour. On applaudit, on battit des mains : mais on s'en tint là, & ce [a] fut un nouveau ſujet de douleur pour Cicéron, » que le Peuple Romain employât ſes

[a] Mihi quo lætiora ſunt, eo plus ſtomachi & mo-

An. R. 708. Av. J. C. 44. » mains à applaudir, & non à défen- » dre la République. « Dans le vrai, le peuple Romain n'étoit plus qu'un nom : les factions le déchiroient, les Grands le tyranniſoient : & le parti d'Antoine, les gens de guerre, tous ceux qui étoient attachés à la mémoire de Céſar, troublérent & interrompirent les Jeux par leurs clameurs violentes, juſqu'à ce qu'ils euſſent réduit au ſilence ceux qui s'intéreſſoient pour Brutus.

Cette tentative ayant échoué, Brutus & Caſſius comprirent qu'il leur reſtoit peu d'eſpérance de ſe rétablir, & de rétablir avec eux la forme ancienne du Gouvernement : & lorſqu'ils virent qu'à meſure que les choſes ſe développoient, les armes prenoient de plus en plus le deſſus ſur les loix ; que toute l'Italie ſe partageoit entre Antoine & le jeune Céſar, ſans que preſque perſonne ſongeât à la République ; que les troupes paroiſſoient diſpoſées à ſe vendre à celui des deux chefs qui achéteroit leurs ſecours à plus haut prix, ils ſe perſuadérent enfin que dans un Etat auſſi corrompu, l'amour de la juſtice & des

leſtiæ eſt, populum Romanum manus ſuas non in defendenda Republica, ſed in plaudendo conſumere. *Cic. ad Att.* XVI. 2.

Loix étoit une foible reſſource, s'il n'étoit ſoutenu par la force. Comme la commiſſion qui leur avoit été donnée de fournir la ville de bleds, leur avoit procuré le prétexte & les moyens d'aſſembler quelques vaiſſeaux, la mer leur étoit ouverte, & ils n'avoient aucun péril à craindre dans le trajet. Brutus ſe rendit à Vélie *, ville maritime de la Lucanie, pour être à portée de s'embarquer dès le moment que la ſituation des choſes le demanderoit. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il ſéjourna quelque tems dans cette ville, & il y étoit encore le quatre du mois d'Août, comme il paroît par une lettre datée de ce jour, & écrite par lui au Conſul Antoine, en ſon nom, & au nom de Caſſius. Cette lettre, qui ſe trouve parmi celles de Cicéron, reſpire une noble fierté, & une audace généreuſe, mais néanmoins modeſte: & je crois faire plaiſir au Lecteur d'en tranſcrire ici une partie. Antoine leur avoit écrit d'une facon outrageuſe & menaçante. Ils repouſſent l'inſulte avec force: & voici ce qu'ils répondent aux menaces. » N'eſpérez [a] point nous in- *Cic. ad Fam.*

* *Cette ville étoit ſituée non loin du Cap Palinure, qui conſerve encore aujourd'hui ſon nom.*

a Armorum fiduciâ nihil eſt quod nos terreas;

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » timider par la puiſſance de vos armes. » Il ſeroit indigne de nous de ſouffrir » qu'aucun danger triomphât de notre » courage : & Antoine ne doit pas pré- » tendre commander à ceux à qui il a » obligation d'être libre. Si nous avions » des raiſons d'exciter une guerre civile, » votre lettre ne nous en empêcheroit » pas. Car des hommes libres comptent » pour peu les menaces. Mais vous » voyez parfaitement qu'il n'eſt rien qui » puiſſe nous porter à un parti extrême : » & c'eſt peut-être par ce motif que » vous prenez le ton menaçant, afin » que la réſolution que nous embraſ- » ſons par notre choix paroiſſe l'effet de » la crainte. Nous vous dirons franche- » ment ce que nous penſons à votre » égard. Nous ſouhaitons que la Répu- » blique demeurant libre, vous y teniez » un rang diſtingué & des plus illuſtres : » nous ne cherchons point à devenir

neque enim decet, aut convenit nobis, periculo ulli ſubmittere animum noſtrum. Meque eſt Antonio poſtulandum, ut iis imperet quorum operâ libet eſt. Nos ſi alia hortarentur ut bellum civile ſuſcitare vellemus, litteræ tuæ nihil proficerent. Nulla enim minantis auctoritas apud liberos eſt. Sed pulcrè intelligis non poſſe nos quoquam impelli : & fortaſſis eâ re minaciter agis, ut judicium noſtrum metus videatur. Nos in hac ſententia ſumus, ut te cupiamus in libera Republica magnum atque honeſtum eſſe ; vocemus te ad nullas inimicitias : ſed

» VOS

» vos ennemis : mais notre liberté nous » eſt plus chére que votre amitié. Pour » vous, peſez mûrement ce que vous » entreprenez, ce que vous êtes capa- » ble de ſoutenir : & conſidérez, non » pas combien d'années a vécu Céſar, » mais combien peu de tems il a régné. » Nous prions les Dieux, que vos con- » ſeils & vos deſſeins ſoient ſalutaires à » la République & à vous-même tout » enſemble : ſinon, notre vœu ſera, que » ſans nuire à l'utilité & à la gloire de » la République, ils ne vous nuiſent à » vous, que le moins qu'il ſera poſſible.« AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Cette lettre ne convertit pas Antoine aſſurément, mais il me ſemble qu'elle fait beaucoup d'honneur à ceux qui l'écrivirent, ſi ce n'eſt que l'averſion qu'ils y témoignent pour une guerre civile ne ſe conciliera pas aiſément avec les démarches que nous leur verrons faire, dès qu'ils auront paſſé la mer.

Porcia avoit ſuivi Brutus ſon époux à Vélie : & ce fut là qu'elle ſe ſépara de

Adieux de Porcia & de Brutus. *Plut. Brut.*

tamen noſtram libertatem pluris, quàm tuam amicitiam, æſtimemus. Tu etiam atque etiam vide, quid ſuſcipias, quid ſuſtinere poſſis : neque, quàm diu vixerit Cæſar, ſed quàm non diu regnarit, fac cogites. Deos quæſumus, ut conſilia tua Reipublicæ ſalutaria ſint ac tibi. Si minùs, ut, ſalvâ atque honeſtâ Republicâ, tibi quàm minimum noceant, optamus.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. lui pour ne le plus jamais revoir. Elle preſſentoit ce malheur, & ſa douleur étoit très-vive : mais pleine de courage, elle renfermoit & cachoit les allarmes dont elle étoit frappée. Un tableau la décela : c'étoient les adieux d'Hector & d'Andromaque, peints d'après Homére, qui les a ſi tendrement & ſi vivement décrits. Porcia à cette vûe, qui ſe rapportoit ſi fort à ſa ſituation, ne put retenir ſes larmes ; & on la vit pleurer pluſieurs fois pendant le jour. C'eſt ce qui donna lieu à l'un des amis de Brutus, nommé Acilius, de rappeller deux vers célébres qu'Homére met dans la bouche d'Andromaque. » Hector [a], » vous me tenez lieu de pére, de mére, » de frére. Ajoutez à tant de titres ce- » lui de tendre & aimable époux. « Brutus trouva l'application juſte : mais il obſerva qu'il ne lui étoit pas permis d'uſer à l'égard de Porcia du même langage qu'Hector adreſſe à Andromaque, ni de lui recommander de s'occuper de ſa tapiſſerie, de ſa quenouille, des ſoins qui regardent l'intérieur de ſa maiſon.

[a] Ἕκτορ, ἀτὰρ σὺ μοι ἐσσὶ πατὴρ, ἠδὲ πότνια μήτηρ,
Ἠδὲ κασίγνητος, σὺ δὲ μοι θαλερὸς παρακοίτης.
Hom. Iliad. VI. 429. 430.

» Car, ajouta-t-il, par la foibleſſe de AN. R. 708.
» ſon ſexe elle eſt ſans doute hors d'état AV. J.C. 44.
» d'atteindre à des actions qui égalent
» les nôtres. Mais par l'élévation de ſes
» ſentimens, & par l'amour de la pa-
» trie, elle peut aſpirer à l'héroïſme
» comme nous. « Porcia s'en retourna à Rome. Brutus paſſa la mer, & vint à Athénes : & Caſſius partit fort peu de tems après.

Pendant qu'ils ſe diſpoſoient à s'éloigner de l'Italie, Cicéron y revenoit. Voici l'hiſtoire de ſon voyage, qui eſt lié avec les affaires générales de la République.

Voyage en Gréce entrepris par Cicéron. *Cic. ad Att.* XV. 18.

J'ai parlé des motifs qui l'avoient déterminé à quitter Rome, & à paſſer un tems conſidérable dans ſes maiſons de campagne. Il y fut tourmenté par la crainte, voyant bien où les projets d'Antoine le menoient ; & ne doutant point qu'il ne répandît bien du ſang, ſous le prétexte de venger la mort de Céſar ; mais dans la réalité pour ſe défaire de ceux qui pourroient faire obſtacle à

Ἀλλ' οὐκ ἐμοὶ γ' εἶπεν, πρὸς Πορκίαν ἔπεισι φάναι τὰ τῦ Ἕκτορος, Ἴσον τ' ἐπακτὴν τε, καὶ ἀμφιπόλοισι κέλευε.

Σώματος γὰρ ἀπολείπεται φύσει τῶν ἔτων ἀνδραγαθημάτων. γνώμη δ' ὑπὲρ πατρίδος ὥσπερ ἡμεῖς ἀμύσεται.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. ſes projets ambitieux. L'indignation & le dépit n'agitoient pas moins le cœur de Cicéron, à la vûe de la domination que le Conſul uſurpoit dans Rome, & de la façon odieuſe dont il en abuſoit, l'exerçant par des rapines, par des injuſtices de toute eſpéce, par le renverſement des Loix & l'oppreſſion du Sénat, ſans ménagement, ſans pudeur : enſorte qu'il donnoit lieu à notre Orateur de regretter preſque Céſar. Il remarque en plus d'une occaſion qu'Antoine gardoit infiniment moins de meſures, que celui dont il feignoit d'exécuter les volontés : & après tout Cicéron avoit de la conſidération auprès de Céſar, au lieu qu'il n'en avoit aucune auprès d'Antoine. » J'étois,[a] dit-il, ſi bien venu » de ce malheureux Dictateur, ſur qui » je prie tous les Dieux d'épuiſer leur » vengeance encore après ſa mort, que » puiſque la mort du Tyran ne nous a » point rendu la liberté, la ſervitude » ſous un tel maître n'étoit pas le plus » grand des malheurs pour un homme » de mon âge. Je rougis de l'aveu que

a Ita gratioſi eramus apud illum, (quem Dii mortuum perduint !) ut noſtræ ætati, quoniam interfecto rege liberi non fuimus, non fuerit dominus ille fugiendus. Rubeo, mihi crede: ſed jam ſcripſeram; delere nolui. *Cic. ad Att.* XV. 4.

» je vous fais : mais je l'ai écrit, je n'ai » pas voulu l'effacer. « AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Avec de tels ſentimens, qui montrent combien l'intérêt propre influoit ſur les démarches de Cicéron, on ne ſera pas ſurpris de le voir quitter Rome & l'Italie dans un tems où la patrie opprimée ſembloit avoir un plus grand beſoin de ſon ſecours. Il ſe frappoit de l'idée d'un péril, que la peur lui groſſiſſoit, ou du moins rapprochoit trop de ſa vûe. Car il n'étoit pas dans le cas de Brutus & de Caſſius, n'ayant point trempé dans la conſpiration contre Céſar. Et ſi dans l'état actuel des choſes, il ne ſe trouvoit pas à portée de ſe rendre utile à la République, la face des affaires pouvoit changer d'un inſtant à l'autre, & lui préſenter des facilités imprévûes & d'heureuſes occaſions. Ces conſidérations ne le touchérent pas : & depuis le commencement d'Avril qu'il ſortit de Rome, juſques vers la fin de Juin * qu'il s'embarqua, il paroît dans ſes lettres à Atticus toujours oc-

* *Dans tout cet eſpace de tems il ne fit qu'une courte apparition à Rome pour ſe trouver au Sénat le premier Juin. Mais la crainte des armes d'Antoine l'empêcha d'y aſſiſter : & dès le lendemain, ou peut-être dès le jour même, il repartit de la ville.* Cic. Phil. II. *n.* 108. & XV. *ad Att.* 8. & 9.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. cupé de la penſée d'abandonner au moins pour un tems l'Italie.

Cic. XIV. *ad Att.* 13. 19. 22. Le camp de D. Brutus dans la Gaule Ciſalpine, ou celui de Sex. Pompée en Eſpagne, auroient été pour lui des aſyles. Mais ce parti ne convenoit ni à ſon âge, ni à ſon caractére. Il s'applique à lui-même avec un léger changement les paroles que Jupiter adreſſe dans Homére à Vénus : » La [a] guerre » n'eſt point votre fait : ce ſont les aima- » bles ſoins de la doctrine & de l'élo- » quence auxquels vous devez vous li- » vrer. « Son averſion pour l'armée, ſur-tout dans une guerre civile, étoit ſi forte, qu'il déclare en termes précis, que plutôt que d'y aller, il aimeroit mieux mourir mille fois.

Reſtoit de paſſer en Gréce, & de fixer pendant quelque tems ſon ſéjour à Athénes. Une raiſon particuliére l'attiroit dans cette ville. Son fils, âgé pour lors de vingt & un ans, y prenoit actuellement les leçons du Philoſophe Cratippe. Cicéron, pére tendre & en même tems éclairé, qui aimoit ſon fils,

a Οὔ τοι τέχνον ἐμὸν, δέδοται πολεμήια ἔργα.
Ἀλλὰ σὺ γ' ἱμερόεντα μετέρχεο ἔρια λόγοιο. *Iliad. l.* V. *v.* 428. 429.
Il y a dans Homére ἔργα γάμοιο, ce qui regarde les mariages.

& ne s'aveugloit pas ſur le peu de talent que ce jeune homme avoit reçu de la nature, comptoit ou [a] lui être utile par ſa préſence, ou voir de ſes yeux ce que l'on pouvoit s'en promettre. Après avoir longtems balancé, il ſe réſolut à partir pour Athénes : & s'étant embarqué, comme je l'ai dit, vers la fin du mois de Juin, il côtoya la Campanie, faiſant de petites traites, s'arrêtant ſouvent, & prenant la route du Détroit, parce que celle de Brindes ne lui paroiſſoit pas sûre à cauſe des Légions d'Antoine, dont cette ville étoit le rendez-vous. Il ſe propoſoit en partant de revenir à Rome pour le commencement de l'année ſuivante, lorſque Panſa & Hirtius prendroient poſſeſſion du Conſulat. AN. R. 708. AV. J.C. 44. *Cic. Phil.* I. 6.

Ces deux hommes, créatures & amis fidéles de Céſar, conſervoient un tendre attachement pour ſa mémoire, & ne pouvoient par conſéquent aimer Brutus. Mais ils aimoient beaucoup Cicéron. Sur-tout Hirtius entretenoit une liaiſon particuliére avec lui. Tous deux ils avoient une extrême oppoſition pour Antoine, dont la conduite tyrannique

a Aut proderimus aliquid Ciceroni; aut, quantum profici poſſit, judicabimus. *Cic. ad Att.* XVI, 3.

AN. R. 708. AV. J. C. 44 les révoltoit. Ils paroiſſent avoir été gens d'honneur, aimant la patrie & le bien public, conſidérant & reſpectant l'autorité du Sénat. En un mot, quoique Cicéron en diſe quelquefois du mal dans ſes lettres à Atticus, il les eſtimoit aſſez pour vouloir ſe retrouver à Rome, & recommencer à prendre part au maniement des affaires publiques, dès qu'ils entreroient dans la ſouveraine Magiſtrature.

Cic. Phil. I. 7. 8. & *ad Att.* XVI. 7. Il arriva à Syracuſe le premier d'Août, & ne s'y étant arrêté qu'un jour, il remit à la voile pour faire le trajet. Mais les vents contraires le repouſſérent à Leucopétra *, promontoire d'Italie, voiſin de Rhége. Il en repartit quelques jours après, & fut encore reporté par les mêmes vents au même endroit. Alors il apprit des nouvelles de Rome, qui le firent changer tout d'un coup de réſolution. On lui diſoit que les choſes ſe diſpoſoient à ſe pacifier; qu'Antoine ſe relâchoit de ſes prétentions ſur la Gaule Ciſalpine; que Brutus & Caſſius pourroient revenir à Rome; & que l'on blâmoit un peu ſon départ. Cicéron [a] crut avoir obligation, ſelon qu'il le témoigne lui-même, aux vents Etéſiens, qui,

* *Capo dell' armi.*

Il change de réſolution, & revient à Rome.

[a] Iratus temporibus, in Græciam, deſperatâ libertate,

comme de bons citoyens, avoient refuſé de lui tenir compagnie lorſqu'il abandonnoit la République : ou, pour parler ſans figure, comme il n'avoit pris qu'à regret le parti de quitter l'Italie, il ſaiſit la premiére lueur qui le flatta de l'eſpérance de reparoître dans la ville ſans crainte, & d'y faire un perſonnage. Il renonça donc à ſon premier deſſein, & força de voiles & de rames pour regagner Rome en toute diligence, ſi ce n'eſt qu'il s'arrêta à Vélie, où étoient encore Brutus & Caſſius, & y conféra avec eux pour la derniére fois. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Ces diſpoſitions à la paix, qui avoient ſi fort charmé Cicéron, n'étoient qu'un jeu d'Antoine, qui dans un moment ſans doute où il ſe trouvoit trop preſſé par le jeune Céſar, feignoit de ſe retourner vers le Sénat. Rien de ce qu'avoient eſpéré les Républicains ne s'effectua : & lorſque Cicéron arriva à Rome le trente & un d'Août, il trouva les choſes moins préparées que jamais à un accommodement. Il eſt vrai que le Peuple témoigna beaucoup de joie *Plut. Cic.*

rapiebat : quum me Eteſiæ, quaſi boni cives, relinquentem Rempublicam proſequi noluerunt. *Cic. ad Fam.* XII. 25.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. de ſon retour, & qu'il ſe fit à la porte de la ville un ſi grand concours de citoyens de tous les Ordres pour le recevoir, que les complimens & les félicitations l'y arrêtérent preſque tout le jour. Mais pour ce qui eſt d'Antoine, bien loin que Cicéron pût compter ſur ſes bonnes intentions, il appréhenda même, ſur des avis qu'il avoit reçus en route, les derniéres violences de ſa part: & en conſéquence il n'oſa ſe rendre à l'aſſemblée du Sénat qui ſe tint le lendemain premier Septembre. Cependant il cacha ſes ſoupçons, pour ne point offenſer le Conſul, avec qui il conſervoit encore quelques dehors d'amitié; & il envoya lui rendre compte de ſon abſence, & s'en excuſer ſur ce qu'il ſe trouvoit incommodé de la fatigue du voyage. Antoine ne prit point le change, & très-irrité, ſoit d'avoir manqué ſon coup, ſoit de ſe voir ſoupçonné injuſtement, il s'emporta en plein Sénat juſqu'à menacer d'aller lui-même avec des ouvriers détruire la maiſon de Cicéron, pour le forcer d'en ſortir. Il ſe laiſſa néanmoins appaiſer par les priéres des Sénateurs, & ſe contenta de le condamner à une amende, & d'exiger, ſelon la coutume, des gages comme elle ſeroit payée.

Cic. Phil. I. 13. & V. 19. 20.

Le Sénat ſe raſſembla le lendemain deux Septembre, & Antoine ne s'y étant point trouvé, Cicéron y vint. Ce fut en cette occaſion qu'il prononça ſa premiére Philippique, dans laquelle il parle avec beaucoup de modération. Elle eſt toute entiére ſur le ton de plainte, & non d'invective. Il improuve les procédés d'Antoine, mais ſans aigreur. Il termine ſon diſcours par une exhortation & des avis qui pouvoient être très-utiles à celui à qui ils s'adreſſoient. Je n'en rapporterai qu'un ſeul trait : » Je [a] crains, lui dit-il, en lui portant » la parole comme s'il eût été préſent, » je crains qu'ignorant le vrai ſentier de » la gloire, vous ne vous imaginiez » qu'il vous ſera glorieux de pouvoir » ſeul plus que toute la République, & » que vous ne ſouhaitiez plutôt d'être » craint que d'être aimé. Si vous pen- » ſez ainſi, vous vous écartez totale- » ment de la route de la vraie gloire. » Etre cher à ſes citoyens, bien mériter » de l'Etat, être loué, honoré, eſtimé,

An. R. 708. Av. J. C. 44. Premiére Philippique de Cicéron.

[a] Vereor, ne ignorans verum iter gloriæ, gloriosum putes, plus te unum posse quàm omnes; & metui à civibus quàm diligi malis. Quod si ita putas, totam ignoras viam gloriæ. Carum esse * civem, bene de Republica mereri, laudari, coli, di-

* *Il me paroîtroit mieux de dire* civibus.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » voilà ce qui eſt glorieux. Se faire craindre & haïr, c'eſt une conduite odieuſe » & déteſtable, c'eſt une ſituation chancelante, & ſujette à mille revers. Le » Théâtre même nous l'apprend : & » celui * à qui les Poëtes font dire, » *Que l'on me haïſſe, pourvu que l'on* » *me craigne*, éprouva un ſort cruel, & » perdit ſa couronne. «

* *Atrée.*

Toute la harangue eſt dans ce goût. Cependant Antoine en fut ſi choqué, que de ce moment il déclara une guerre mortelle à notre Orateur. Il indiqua au dix-huit Septembre une nouvelle aſſemblée du Sénat, à laquelle il fit citer nommément Cicéron, & il y débita contre lui une invective des plus atroces. Cicéron n'avoit eu garde d'obéir à la citation. Il aſſure que le deſſein d'Antoine étoit de le faire poignarder ; & qu'ayant une fois commencé à verſer le ſang, il ne ſe ſeroit pas contenté d'une ſeule victime. Il s'abſenta donc : mais il répondit enſuite à la déclamation furieuſe du Conſul par ſa ſeconde Philippique, dans laquelle, après s'être défendu

Seconde Philippique.

ligi, glorioſum eſt : metui verò, & in odio eſſe, invidioſum, deteſtabile, imbecillum, caducum. Quod videmus etiam in fabulis, ipſi illi qui, *Oderint, dum metuant*, dixerit, pernicioſum fuiſſe. *Cic. Phil.* I. 33.

sur les reproches qui lui avoient été faits, il passe à attaquer son adversaire, & le prenant depuis l'enfance jusqu'à son Consulat, il le peint avec les couleurs les plus propres à en faire également un objet de haine & de mépris. Cette harangue, qui a toujours été regardée comme un chef-d'œuvre, & dans laquelle on trouve dans un homme de près de soixante-trois ans tout le feu de l'âge le plus vif, joint à un sel étrangement caustique, ne fut point prononcée. Cicéron la composa dans son cabinet, & la distribua ensuite parmi ses amis, desquels elle passa bientôt dans les mains du Public. AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Manut. Argum. Phil.* II.

Antoine ne prit que trop de soin de justifier par sa conduite les accusations de son ennemi. Arrivé à Brindes, il agit comme un forcené, prétendant soutenir l'autorité du commandement avec autant de hauteur, que s'il eût été un Consul de l'ancienne République, & non un chef de parti; & aliénant par des rigueurs déplacées, & poussées jusqu'à la cruauté, les esprits des soldats, qu'il avoit d'autant plus d'intérêt à gagner par la douceur & par les bienfaits, que le devoir qui les attachoit à sa personne étoit au moins bien équivoque. Antoine arrivé à Brindes irrite les soldats des Légions par ses rigueurs.

AN. R. 708. AV J. C. 44. *Dio. Appian.* Ils avoient déja contre lui un levain de mécontentement ſur ce qu'il laiſſoit la mort de Céſar ſans vengeance. Il augmenta beaucoup cette mauvaiſe diſpoſition, en ne leur promettant que cent deniers de gratification par tête, pendant qu'Octavien en donnoit cinq cens à ceux qui prenoient parti avec lui. Ils lui témoignérent leur mépris pour un préſent ſi meſquin, en le quittant bruſquement au milieu de la harangue qu'il leur faiſoit. Antoine entra ſur cela dans une ſi grande colére, qu'il ſauta de ſon Tribunal, en criant, » Vous apprendrez à m'obéir. « Et s'étant fait donner par les Tribuns les noms des plus ſéditieux, il en fit mourir trois cens, parmi leſquels on compta nombre de Centurions, qui furent égorgés ſous ſes yeux, & ſous les yeux de Fulvie ſa femme, dont le caractére audacieux & violent avoit peut-être plus de part, que celui d'Antoine, à ces exécutions ſanglantes.

Cic. Phil. III. 4. 10. & V. 22.

Le ſuccès n'en fut pas heureux. Les troupes s'irritérent, au lieu d'être frappées de crainte; & elles n'en furent que plus diſpoſées à ſe prêter aux ſollicitations des émiſſaires d'Octavien, qui répandoient par toute l'armée des

billets, dans lesquels ils faisoient la comparaison de la douceur & de la générosité de leur jeune chef avec la cruauté & la lésine d'Antoine. Le Consul en fut averti, & il voulut contraindre ses soldats de lui livrer les agens secrets de son adversaire. Mais ils s'obstinérent à les cacher, & Antoine ne put pas découvrir un seul de ceux qu'il cherchoit. Il comprit alors qu'il avoit pris un mauvais ton, & qu'il devoit ramener par les caresses des esprits que la rigueur aigrissoit. Il y réussit jusqu'à un certain point, & la plus grande partie de l'armée se mit en marche, conformément à ses ordres, le long de la mer Adriatique, pour gagner Rimini, pendant que lui-même à la tête de la Légion nommée *des Alouettes*, il marcha vers Rome. C'étoit une Légion Gauloise d'origine, levée dans les Gaules par Césat : le nom même qu'elle portoit, *Alauda*, ou *Alaudarum Legio*, étoit Gaulois, & lui venoit de ce que les soldats qui la composoient avoient une alouette représentée sur leur casque. Ils furent tous faits citoyens Romains par Césat, en récompense des services qu'ils lui avoient rendus. Antoine les affectionnoit singuliérement,

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Il vient à Rome avec la Légion nommée *des Alouettes*. *Cic. ad Att.* XVI 8. *Suet. Cæs.* 28. *& ibi Casaub.*

Cic. Phil. I. 20. & V. 12.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. & il en avoit élevé pluſieurs à la dignité de Juges: ce qui lui eſt à juſte titre bien reproché par Cicéron.

Il y répand la terreur. *Cic. Phil.* III. IV. V. Il entra fiérement dans Rome avec cette Légion en armes, & il fit faire la garde autour de ſa maiſon, donnant le mot, & agiſſant en tout comme s'il eût été dans un camp. On peut juger quelle fut la terreur des habitans de cette grande ville, & ſur-tout du Sénat. Perſonne ne doutoit qu'il ne vînt à deſſein, non-ſeulement de ſe rendre maître abſolu dans Rome, mais même de faire main-baſſe ſur ſes adverſaires, qu'il accuſoit tous, & ſpécialement Cicéron, d'avoir trempé dans le meurtre de Céſar. Il avoit expliqué ſes intentions ſur ce point plus d'une fois d'une façon très-nette. En parlant du Tribun Canutius, qui de concert avec les premiéres têtes du Sénat aidoit Octavien de tout ſon pouvoir: » Cet [a] homme, avoit-» il dit en pleine aſſemblée du Peuple, » ſe cherche un appui parmi des gens, » qui ne pourront ſe ſoutenir eux-mê-» mes dans la ville, à moins que je ne » périſſe. « Et dans une autre occaſion il avoit répété la même menace en d'au-

Cic. ad Fam. XII. 23.

[a] Canutium apud eos ſibi ſalvo, locus in civitate eſſe non poſſet. locum quærere, quibus, ſe

tres termes encore plus précis, déclarant AN. R. 708. AV. J. C. 44.
» que[a] perſonne, à moins que d'être vain-
» queur, ne devoit s'attendre à vivre. «

Troupes amaſſées par Octavien. *Dio. Appian.*

Le danger étoit donc réel, & ce fut Octavien qui en délivra Rome & le Sénat : ſervice important & très-louable, ſi les vûes de celui qui le rendoit avoient été droites & pures, & ſi de ſauveur de la ville dans l'occaſion dont je parle il n'en étoit devenu bientôt après le bourreau. Alors ſon intérêt demandoit qu'il s'opposât à Antoine : & pendant que celui-ci étoit allé à Brindes, il aſſembla un corps de troupes, qu'Appien fait monter à dix mille hommes ; & par le Conſeil de Cicéron, il marcha vers la Capitale, ſe hâtant de prévenir l'arrivée du Conſul. Il le fit : & ſon fidéle Canutius lui ayant convoqué une aſſemblée du Peuple, Octavien prononça une harangue, dans laquelle après avoir rappellé les injuſtices d'Antoine à ſon égard, & à l'égard de la République, il témoigna qu'il venoit défendre la patrie contre un cruel oppreſſeur.

Cic. ad Att. XVI. 8.

Il eſt abandonné de la plus grande partie. Sa prudence & ſa douceur les raménent.

Ce diſcours fut reçu agréablement de la multitude. Mais les ſoldats, qui avoient cru qu'on les amenoit pour être

[a] Niſi qui viciſſet, victurum neminem. *Cic. Phil.* III. 27. & V. 20.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. les médiateurs d'une réconciliation entre l'ami & l'héritier de Céſar, ou même pour agir contre les ennemis de ſa mémoire ; furent très-indignés de ſe voir trompés dans leur opinion. Ils ne pouvoient ſe réſoudre à tirer l'épée contre Antoine, autrefois leur Commandant, & actuellement Conſul. Ils demandérent donc congé à Octavien ſous divers prétextes, quelques-uns même alléguant la véritable cauſe de leur mécontentement. Le jeune Céſar ſe conduiſit dans une ſi fâcheuſe circonſtance avec une prudence admirable. Comme il n'avoit aucun droit de les retenir, loin de marquer du chagrin de ce qu'ils l'abandonnoient, il conſentit à tout, ferma les yeux ſur les mauvaiſes excuſes dont pluſieurs prétendoient le leurrer, tâcha d'éclaircir & de ſatisfaire ceux qui lui parloient vrai, les remercia tous de l'avoir eſcorté, & leur promit encore de nouveaux dons de ſa libéralité. Par cette douceur il en gagna trois mille : les autres ſe repentirent bientôt de l'avoir quitté, & revinrent en foule autour de lui. Cependant affoibli comme il ſe trouva d'abord, il ne crut pas devoir attendre Antoine dans Rome. Il en ſortit en diligence, & alla

du côté de Ravenne amaſſer des trou- AN. R. 708. AV. J. C. 44.
pes, & appuyer de près les émiſſaires qu'il avoit dans les Légions du Conſul, & qui travailloient par ſes ordres à les débaucher.

Deux des Légions d'Antoine paſſent du côté d'Octavien. *Cic. Phil.* III. IV. V.

Tout lui réuſſit à ſouhait. Non-ſeulement les vieux ſoldats, ou vétérans, répandus dans les villes & dans les campagnes du canton qu'il parcouroit, ſe rangérent avec empreſſement ſous ſes drapeaux, mais une des Légions d'Antoine, nommée la Légion Martiale, s'arrêta à Albe ſans vouloir paſſer outre, & ſe déclara pour Octavien. Une autre (c'étoit la *Quatriéme*) ſuivit peu de tems après cet exemple : & Antoine reçut la nouvelle de cette ſeconde déſertion, lorſqu'il entroit au Capitole, pour y préſider au Sénat convoqué par ſes ordres le vingt-huit Novembre. Son deſſein étoit de faire paſſer un Décret contre le jeune Céſar. Mais l'événement qu'il apprenoit dans l'inſtant rompit ſes meſures. Il n'eut rien de plus preſſé que de finir promtement l'aſſemblée, & de courir aux Légions qui lui étoient reſtées fidéles de peur qu'elles ne l'abandonnaſſent auſſi. Avec ſes troupes ainſi diminuées, il ne laiſſa pas de marcher vers la Gaule Ciſalpine, dont le Gou-

Antoine ſort de Rome, & entreprend de s'emparer de la Gaule Ciſalpine, que tenoit D. Brutus.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. vernement lui avoit été donné par le Peuple, mais que tenoit Décimus Brutus en vertu d'un Décret du Sénat. Celui-ci étoit bien réſolu de ne lui en point céder la poſſeſſion : & il y fut encouragé par tout le parti Républicain, qui n'avoit point dans l'Italie d'autre reſſource. C'eſt ainſi qu'après bien des nuages de diſſenſions & de diſputes, enfin ſe forma l'orage de la guerre civile. Il n'étoit pas poſſible que tant de querelles ſi violentes fuſſent décidées par une autre voie que par celle des armes.

Cic. ad Fam. XI. 5.

Forces d'Antoine, de Décimus, & d'Octavien. *Appian.*

Il y avoit entre les forces des deux parts une inégalité conſidérable. Il reſtoit à Antoine, outre ſa garde, trois des Légions venues de Macédoine, & un aſſez grand nombre de ſoldats ramaſſés, vieux & nouveaux. Décimus ne pouvoit lui oppoſer que trois Légions, deux de vieux ſoldats, & une de nouvelle levée. Mais l'inégalité étoit encore plus grande entre les Généraux. Antoine ſavoit la guerre & avoit de la valeur. Décimus, quoiqu'il eût ſervi longtems ſous Céſar, paſſe dans l'Hiſtoire pour un guerrier de peu de mérite.

Octavien, ayant cinq Légions à ſes ordres, ſavoir les deux qu'il avoit dé-

bauchées à Antoine, une de nouvelles troupes, & deux dont le fond étoit de vétérans, mais garnis & mêlés de nouveaux ſoldats, pouvoit avec ces forces faire pancher la balance ſelon le côté pour lequel il ſe détemineroit. Il fut embarraſſé ſur le choix. Il haïſſoit Décimus, & craignoit Antoine. Il lui étoit indécent de ſe liguer avec le meurtrier de ſon pére, & impoſſible de ne pas pouſſer Antoine après l'avoir ſi cruellement offenſé. D'ailleurs il avoit pris des engagemens avec le Sénat, & l'autorité de ce grand corps lui étoit néceſſaire pour s'accréditer & pour légitimer ſa priſe d'armes. Il s'en tint donc à ſuivre la route dans laquelle il étoit entré : & ſans faire aucune avance directe vers Décimus, il écrivit au Sénat pour lui offrir ſes ſervices & ceux de cinq Légions qu'il avoit raſſemblées dans la ville d'Albe. Il fit plus. Ses troupes lui ayant préſenté les faiſceaux & les haches, & l'exhortant à prendre la qualité de Propréteur, il déclara qu'il ne recevroit aucun titre d'honneur & de commandement que de l'autorité du Sénat. En même tems il prit ſoin de s'attacher par une largeſſe les Légions qui avoient quitté Antoine : & après

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Octavien offre ſes ſervices au Sénat contre Antoine.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. qu'elles eurent fait l'exercice devant lui ; il leur distribua cinq cens deniers par tête, & leur en promit cinq mille après la victoire.

Ses offres sont acceptées.

Le Sénat eût bien souhaité que ces Légions, en se détachant d'Antoine, se fussent données à la République, & non pas au jeune César. Mais il n'étoit pas tems de faire paroître une pareille disposition. Les offres d'Octavien furent acceptées avec beaucoup de témoignages de reconnoissance, & on lui promit de l'autoriser dans la premiére assemblée du Sénat, que l'on croyoit ne devoir pas se tenir avant le premier Janvier. Cette réponse ne peut avoir été faite que par quelques-uns des Préteurs & des Tribuns, de concert avec un nombre des plus illustres Sénateurs. Car Rome étoit alors dans une espéce d'anarchie. Il n'y avoit point de Consul, Dolabella étant parti depuis longtems pour la Syrie. Brutus & Cassius, que l'on peut regarder comme les deux chefs du collége des Préteurs, avoient passé la mer : & les affaires étoient si brouillées, que l'on n'espéroit pas qu'elles se remissent en ordre, avant que les nouveaux Consuls fussent entrés en charge.

Cicéron eut vraiſemblablement grande part à la réponſe qui fut faite à Octavien. Il avoit paſſé dans ſes maiſons de campagne les mois d'Octobre & de Novembre, cherchant à ſe mettre en ſureté contre les fureurs d'Antoine. Lorſqu'il le ſut parti de Rome, il y revint le neuf Décembre, engagé plus que jamais avec Octavien. Ce n'étoit pas qu'il ſe fiât pleinement à lui : le contraire paroît dans toutes ſes dernières lettres à Atticus. Il voyoit parfaitement que ſi ce jeune homme demeuroit vainqueur d'Antoine, Brutus ſeroit en danger. Or il étoit intimement perſuadé que de la conſervation de Brutus dépendoit celle de la République. Néanmoins preſſé par les lettres qu'Octavien lui écrivoit tous les jours, & dans leſquelles il lui proteſtoit vouloir ſe gouverner en tout par ſes conſeils; preſſé par les inſtances d'amis communs, & plus que tout cela, par la conſidération du péril qui le menaçoit lui-même & la République en même tems de la part d'Antoine, voici ce qu'il répondit [a] enfin à Oppius, qui le ſollicitoit fortement de ſe déclarer pour le jeune Céſar.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Derniers engagemens de Cicéron avec Octavien.

Cic. ad Fam. XI. 5.

Cic. ad Att. XVI. 14.

XIV. 20.

XVI.

a Dixi Oppio, quum me hortaretur ut adoleſcentem, totamque causam, manumque veterag

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » Je ne puis consentir à ce que vous me » demandez, si je n'ai certitude qu'Oc- » tavien non-seulement ne sera pas en- » nemi de ceux qui ont tué le tyran, » mais qu'il se montrera leur ami. « Oppius l'en assura. » Et bien, lui dit » Cicéron, ne nous pressons point. » Octavien n'a pas besoin de mes ser- » vices avant le premier Janvier : & il » peut le dix Décembre me donner une » preuve de ses sentimens, en consen- » tant que Casca prenne possession de la » charge de Tribun du Peuple. « Casca, désigné Tribun, étoit celui qui avoit donné le premier coup à César, comme je l'ai raconté. Octavien tint parole à l'égard de Casca : moyennant quoi Cicéron fut obligé de tenir celle qu'il avoit donnée à Oppius.

Décret du Sénat qui autorise les armes de Décimus & d'Octavien. *Cic. ad Fam.* XI. 6. & *Phil.* III. & IV.

Ainsi les nouveaux Tribuns du Peuple, entrés en charge le dix Décembre selon la coutume, ayant convoqué au vingt du même mois une assemblée du Sénat, Cicéron s'y rendit des premiers,

norum complecterer, me nullo modo facere posse, ni mihi exploratum esset eum non modò non inimicum tyrannocto nis, verùm etiam amicum fore. Quum ille diceret ita futurum, Quid igitur festinamus ? inquam. Illi enim meâ operâ antè Kal. Januarias nihil opus est. Nos autem ejus voluntatem ante Idus Decembres perspiciemus in Casca. *Cic. ad Att.* XVI. 15.

&

& ſa préſence y attira beaucoup de Sénateurs, enſorte que l'aſſemblée fut des plus nombreuſes. Les Tribuns propoſérent de charger les Conſuls déſignés, Hirtius & Panſa, de prendre les meſures néceſſaires pour que le Sénat pût ſe tenir ſûrement le premier Janvier; & de plus ils permirent aux Sénateurs de parler de tout ce qui leur paroîtroit convenir à la circonſtance où ſe trouvoit la République. Le même jour on avoit affiché dans Rome une Déclaration de Décimus, qui faiſoit connoître la réſolution où il étoit de maintenir la Gaule Ciſalpine dans l'obéiſſance & la fidélité au Sénat & au Peuple Romain. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Cicéron uſa de la liberté qu'accordoient les Tribuns, & il embraſſa dans ſon opinion tout le ſyſtême des affaires préſentes de la République. Il ne ſe contenta pas de donner charge & pouvoir aux Conſuls déſignés de former une garde pour la ſureté du Sénat, remarquant que cette précaution inuſitée étoit une flétriſſure pour Antoine contre lequel on la prenoit. Il l'attaqua lui-même perſonnellement, & en fit le portrait le plus odieux, prétendant qu'il

AN. R. 708. AV. J. C. 44. ne devoit plus être regardé comme Conſul, mais comme ennemi public. Il loua Décimus, qui ſe préparoit à lui réſiſter. Il éleva juſqu'au ciel le bienfait du jeune Céſar, qui avoit préſervé du carnage & le Sénat, & la ville entiére. Enfin il conclut à approuver & autoriſer par un Décret de la Compagnie tout ce qu'ils avoient fait l'un & l'autre, & feroient à l'avenir contre Antoine : ajoutant qu'il étoit à propos de décerner des honneurs pour les chefs, & des récompenſes pour les ſoldats, qui défendoient la République & l'autorité du Sénat ; & en conſéquence de charger les Conſuls déſignés de mettre cette matiére en délibération dans l'aſſemblée du Sénat qu'ils tiendroient le premier Janvier.

Cet avis fut ſuivi : & Cicéron, qui en étoit l'auteur, monta au ſortir du Sénat ſur la Tribune aux harangues, & rendit compte au Peuple aſſemblé du décret qui venoit d'être rendu. Il remania les mêmes objets devant ce nouvel auditoire, toujours avec le même feu & la même véhémence, & il fut écouté avec de grands applaudiſſemens. Ces deux diſcours prononcés le vingt

Décembre, l'un dans le Sénat, l'autre devant le Peuple, ſont ſa troiſiéme & ſa quatriéme Philippiques. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Antoine répondit aux harangues de Cicéron, & au Décret du Sénat, par des actions. Il pouſſa en avant ſon entrepriſe, & ayant bientôt réduit Décimus, qui ne ſe trouvoit pas en état de tenir la campagne, à ſe renfermer dans Modéne, il l'y aſſiégea. Antoine aſſiége Décimus dans Modéne. *Appian.*

Telle étoit la ſituation des choſes en Italie. Le parti Républicain, appuyé de toute l'autorité du Sénat, n'avoit de troupes ſur leſquelles il pût compter avec une entiére aſſurance, que celles de Décimus. Antoine lui faiſoit ouvertement la guerre; & le jeune Céſar ne lui donnoit qu'un ſecours ſuſpect, & qui pouvoit bientôt devenir plus funeſte qu'il n'étoit utile actuellement. Ce même parti acquéroit dans la Gréce & dans l'Orient ſous Brutus & ſous Caſſius des forces conſidérables avec une incroyable rapidité. Etat du parti Républicain en Italie.

En partant d'Italie ils avoient formé leur plan de rentrer dans les Gouvernemens de Macédoine & de Syrie, qui leur avoient été donnés par Céſar, ratifiés par le Sénat, & enſuite ôtés par Antoine. Ils furent d'abord reçus à Athé- Brutus & Caſſius vont à Athénes. *Dio, l.* XLVII.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. nes avec toutes ſortes d'honneurs ; & les Athéniens leur dreſſérent des ſtatues auprès de celles d'Harmodius & d'Ariſtogiton, anciens libérateurs d'Athénes. Caſſius n'y fit pas un long ſéjour, & il ſe hâta d'aller tenter fortune du côté de la Syrie. Brutus reſté ſeul, parut pendant quelque tems ne s'occuper que de ſes études chéries, avec les plus célébres Philoſophes de l'Académie & du Licée, Théomneſte & Cratippe. Il penſoit pourtant ſérieuſement à la guerre. Il commença par s'attacher toute cette fleur de jeuneſſe Romaine, qui étoit à Athénes pour puiſer à la ſource les belles connoiſſances dans la patrie des lettres, des ſciences, & des arts. C'étoient des officiers qu'il préparoit pour les troupes qu'il auroit dans la ſuite. De ce nombre les plus connus ſont le jeune Cicéron, & le poéte Horace, à qui ſon pére, ſimple affranchi, & faiſant la profeſſion d'huiſſier, mais homme d'un eſprit ſolide & élevé, donnoit la même éducation que les Sénateurs pouvoient donner à leurs enfans. Pour ce qui eſt du fils de Cicéron, Brutus après l'avoir mis à l'épreuve, le loue beaucoup en écrivant à ſon pére. » Votre fils, lui » dit-il, me ſatisfait tellement par ſon

Voyez Hiſt. Anc. T. II. l. V. art. 8.

Plut. Brut.

Brutus s'attache les jeunes Romains qui y faiſoient leurs études, entre autres le jeune Cicéron, & le poéte Horace.

Hor. Epiſt. II, 2. & Sat. I. 6.

» activité, par ſa conſtance dans le tra- AN. R. 708.
» vail, par ſa grandeur d'ame, par ſon AV. J. C. 44.
» exactitude à remplir tous ſes devoirs,
» que jamais il ne paroît perdre de
» vûe de quel pére il eſt né. Perſuadez-
» vous que pour parvenir à des hon-
» neurs pareils aux vôtres, la gloire de
» ſon pére ſera ſa moindre recomman-
» dation. [a] « Il paroît en effet par différens traits que l'on peut recueillir des lettres de Cicéron touchant ſon fils, que ce jeune homme avoit le cœur bon & généreux : enſorte que ſans briller beaucoup par les talens de l'eſprit, il auroit pu ſoutenir juſqu'à un certain dégré la gloire de ſon nom, ſi dans la ſuite il ne ſe fût pas abruti par le vin. *Plin.* XIV. 22. Brutus, quand il eut une armée, lui donna un commandement important, & fit Horace Tribun Légionaire.

Il ne lui falut que fort peu de tems pour former cette armée. Les anciens ſoldats de Pompée, qui ayant combattu à Pharſale ſe trouvoient encore répandus dans le pays, prirent parti volon-

En peu de tems il amaſſe une puiſſante armée, & ſe rend maître de la Gréce, de la Macédoine, & des pays voiſins.

a Cicero tuus ſic mihi ſe probat induſtriâ, patientiâ, labore, animi magnitudine, omni denique officio, ut prorſus nunquam dimittere videatur cogitationem, cujus ſit filius. . . . Tibi perſuadeas, non fore illi abutendum gloriâ tuâ, ut adipiſcatur honores paternos. *Ep. ad. Brut.* II. 3.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. *Cic. Phil.* X. *Plut. Bruto.* *Dio*, *l.* XLVII. *Appian. Civil. l.* III. & IV.

tiers avec un chef qui défendoit la même cauſe. Des traîneurs de l'armée de Dolabella, qui étoit déja en Aſie, & deux corps de cavalerie que l'on menoit à ce Conſul, demeurérent auprès de Brutus. Une Légion commandée par L. Piſon Lieutenant d'Antoine, ſe donna au fils de Cicéron. Mais ſur-tout ce qui mit Brutus en forces, c'eſt l'acceſſion de Q. Hortenſius, qui gouvernoit la Macédoine, & qui au lieu de la garder au frére d'Antoine, y reçut Brutus, lui céda le commandement des troupes qu'il y avoit, & en leva de nouvelles. Les Rois & Princes voiſins de la Macédoine imitérent l'exemple d'Hortenſius. Brutus s'empara auſſi d'une grande quantité d'armes, que Céſar avoit fait fabriquer à Démétriade ville de Theſſalie, par rapport à ſon deſſein de la guerre des Parthes: & il reçut des ſommes conſidérables des mains de ceux qui étoient chargés des deniers publics pour les porter à Rome. Ainſi ſoldats, armes, argent, tout lui arriva preſque à la fois.

En pareil cas, c'eſt beaucoup que d'avoir commencé. Bientôt les troupes de Brutus furent groſſies de trois Légions que commandoit Vatinius. Cet

homme, mépriſable par ſes mœurs, comme je l'ai dit plus d'une fois, mais qui ſavoit aſſez bien la guerre, avoit été envoyé par Céſar en Illyrie pour réprimer les mouvemens des peuples de cette contrée. La mort du Dictateur ayant rehauſſé le courage des Illyriens, Vatinius ſouffrit de leur part un échec, qui le forca de ſe retirer à Dyrrachium. Sur ces entrefaites C. Antonius, à qui ſon frére avoit fait écheoir le Gouvernement de Macédoine, arriva à Apollonie avec ſept cohortes: & apprenant que la Macédoine étoit perdue pour lui, il projetta de s'en récompenſer en quelque maniére, en attirant à ſoi les Légions de Vatinius. Brutus le prévint encore ici, & ſe préſenta le premier devant Dyrrachium. Il en trouva les portes fermées. Car Vatinius étoit ennemi de Brutus, & par intérêt de parti, & par une ſuite de l'oppoſition de leurs caractéres, qui ne pouvoit être plus grande. Mais les troupes ne balancérent point entre les deux chefs. Elles mépriſoient l'un autant qu'elles eſtimoient & reſpectoient l'autre. Elles donnérent même à Brutus, avant que de paſſer ſous ſes enſeignes, une preuve ſinguliére d'affection.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

An. R. 708. Av. J. C. 44. Il avoit fait une marche forcée à travers des campagnes couvertes de neiges. En arrivant devant Dyrrachium, il tomba dans un épuiſement extrême, & ſentit un beſoin preſſant de prendre de la nourriture. Les troupes qui étoient venues avec lui n'avoient aucunes proviſions. Ainſi il falut s'adreſſer aux gardes avancées des Légions de Vatinius: on leur expoſa la ſituation où Brutus ſe trouvoit, & on les pria de fournir de quoi le ſoulager. Auſſitôt ce fut à qui lui apporteroit de la ville pain, vin, viande, & tout ce qui lui étoit néceſſaire.

Vatinius comprit bien qu'il ne lui ſeroit pas poſſible de retenir ſous ſes ordres des Légions ainſi diſpoſées. Il prit ſon parti de bonne grace, ouvrit les portes de Dyrrachium, & remit le commandement des troupes entre les mains de Brutus.

Pour ne plus revenir à un homme ſi peu digne de mémoire, je dirai ici qu'il obtint deux ans après le triomphe, ſous le Conſulat de Lépidus & de Plancus. Ses exploits en Illyrie ne le rendoient pas fort digne de cet honneur. Mais les Triumvirs, alors maîtres de la République, furent bien aiſes apparemment de récompenſer un ſi ancien & ſi fidéle ſerviteur de Céſar.

C. Antonius ne profita point de l'exemple de Vatinius, & il réſiſta juſqu'à la derniére extrêmité. Voyant les habitans d'Apollonie entiérement dévoués à Brutus, il quitta une ville ſuſpecte, & s'avança vers Buthrotum. Dans la marche, Brutus lui tailla en piéces trois cohortes. Quelque tems après le fils de Cicéron remporta ſur lui un nouvel avantage. Enfin Brutus trouva moyen de l'envelopper, lui & toutes ſes troupes, dans un pays marécageux, d'où il ne pouvoit ſe tirer. Les gens de Brutus vouloient donner : mais il les arréta. » Epargnons, dit-il, des ſoldats » qui vont inceſſamment être à nous. « Il ne ſe trompoit pas. Les troupes de Caius charmées de la généroſité de leur ennemi, ſe rangérent à ſon obéiſſance, & lui livrérent même leur Général, qui devint ainſi priſonnier de Brutus. Il fut traité avec toute ſorte d'humanité : juſques là que Brutus lui permit d'écrire avec lui au Sénat, & de prendre dans ſa lettre la qualité de Proconſul. AN. R. 798. AV. J. C. 44. *Cic. ad Brut.* II. 7.

Ces lettres furent lues dans le Sénat le treize Avril de l'année où Panſa & Hirtius exercérent le Conſulat. Brutus & Caſſius étoient encore en Italie au

AN. R. 708 AV. J. C. 44

milieu du mois d'Août de l'année précédente. Ainsi Brutus n'employa guéres que sept mois à amasser une puissante armée, & à attirer à soi la Gréce, la Macédoine, l'Illyrie, & la Thrace.

Cassius va en Syrie, pendant que Dolabella s'arrête dans l'Asie Mineure, où il fait massacrer Trébonius.

Cassius pendant ce même tems ne fit pas de moindres progrès en Orient. Il enleva par sa diligence la Syrie à Dolabella, comme Brutus enlevoit la Macédoine à C. Antonius. Dolabella étoit parti assez tôt d'Italie pour prévenir Cassius : & d'ailleurs la dignité de Consul dont il étoit revêtu, & les troupes qu'il menoit avec lui, le rendoient bien supérieur à un rival, qui n'avoit d'autre appui que la recommandation de son mérite, & le souvenir des services qu'il avoit rendus autrefois à la Syrie contre les Parthes après la défaite de Crassus. Mais Dolabella ne se hâta point : il traversa lentement la Gréce, la Macédoine, la Thrace ; & il s'arrêta sur-tout dans l'Asie Mineure, dont il entreprit de s'emparer sur Trébonius, qui la gouvernoit actuellement. Il suivoit en cela le plan qu'il avoit concerté avec Antoine, de dépouiller ceux qui avoient conspiré contre Césat, & de s'en approprier les dépouilles.

Cic. Phil. XI. *Dio. Appian.*

Incapable de réussir dans ce projet

par la force, il recourut à la fraude. Il n'eſt point de careſſes qu'il ne fît à Trébonius, point de témoignages d'amitié qu'il ne lui donnât : enfin il l'amena au point, ſinon de prendre une pleine confiance en lui, du moins de ne s'en pas garder comme d'un ennemi de qui il avoit tout à craindre. Au moment donc que Trébonius ſe croyoit bien en ſureté dans Smyrne, Dolabella entra de nuit dans la ville, & ſe ſaiſit de ſa perſonne. L'infortuné priſonnier n'en fut pas quitte pour la perte de ſon Gouvernement, ni même pour la mort. Dolabella, ſous prétexte de venger Céſar, mais réellement par le motif d'une inſatiable cupidité, fit tourmenter cruellement pendant deux jours ce perſonnage Conſulaire, pour le forcer de lui découvrir le dépôt des deniers publics : enſuite de quoi il ordonna qu'on lui tranchât la tête. Après l'exécution, les ſoldats, auſſi inhumains que leur Général, traînérent indignement le cadavre juſqu'à la mer, où ils le jettérent. La tête fut portée par eux au bout d'une pique dans les rues de Smyrne, & enſuite leur ſervit de jouet : ils ſe la renvoyoient les uns aux autres ſur les pavés comme une balle, juſqu'à ce qu'elle

AN. R. 708. AV. J. C. 44

AN. R. 708. AV. J. C. 44. eût perdu la forme de tête humaine. Trébonius périt le premier de tous ceux qui avoient attenté à la vie de Céſar : les autres pour la plupart le ſuivirent de près.

Caſſius ſe rend maître de la Syrie, & de douze Légions.

Pendant que Dolabella s'emparoit par une voie ſi odieuſe d'une Province riche, mais qui paroît n'avoir pas été fort garnie de troupes & de munitions de guerre, Caſſius ſe rendoit maître de la Syrie & de huit Légions qu'il y trouva. Une guerre civile, qui duroit dans ce pays depuis environ trois ans, y avoit raſſemblé ces grandes forces. En voici l'occaſion & l'hiſtoire en peu de mots.

Dio. Appian. Céſar en quittant la Syrie, par laquelle il avoit paſſé au ſortir de l'Egypte, laiſſa pour commander dans cette Province un jeune homme de ſes parens nommé Sex. Céſar avec une Légion. L'âge, la molleſſe, & la vie voluptueuſe de ce Commandant ne lui conciliérent pas l'eſtime & le reſpect de ſes ſoldats. C'eſt ce qui fit naître la penſée de le ſupplanter à Cécilius Baſſus, ſimple Chevalier Romain, mais homme de tête & de courage, qui ayant ſuivi le parti de Pompée s'étoit depuis ſon déſaſtre ſauvé à Tyr. Il commença par s'aſſurer de cette ville : & il y réuſſit

ſans peine, parce que les Tyriens étoient mal affectionnés envers Céſar, qui ſuivant ſa pratique conſtante de trouver toutes voies bonnes pour avoir de l'argent, juſqu'aux ſacriléges mêmes, avoit pillé les tréſors du Temple d'Hercule extrémement reſpecté parmi eux. Baſſus attaqua enſuite Sex. Céſar: & ayant eu un aſſez mauvais ſuccès, il entreprit de gagner par intrigue les ſoldats de ce jeune Commandant, & il cabala auprès d'eux ſi bien & ſi heureuſement, qu'il les engagea même à le tuer. La Légion reconnut Baſſus pour chef, & il devint de cette façon maître de la Syrie. Mais comme il s'attendoit à n'y être pas laiſſé tranquille, il choiſit Apamée, ville très-forte, pour en faire ſa place d'armes, & il augmenta ſes troupes autant qu'il lui fut poſſible, enrôlant tous ceux qui ſe préſentérent, libres & eſclaves. Ceci ſe paſſoit pendant que Céſar faiſoit la guerre contre Métellus Scipion en Afrique. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Baſſus ſe ſoutint pendant tout le reſte de la vie du Dictateur, qui ne jugea pas cette affaire aſſez importante pour ſe tranſporter en perſonne ſur les lieux. Antiſtius Vétus par ſon ordre aſſiégea Baſſus dans Apamée, & fut repouſſé par *Cic. ad Att.* XIV. 9.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. les Parthes, que l'habile Chevalier Romain avoit ſu intéreſſer dans ſa querelle. Statius Murcus, homme de mérite, envoyé de Rome après ſa Préture pour gouverner la Syrie avec la qualité de Proconſul & trois Légions, ne réuſſit pas mieux. Il appella à ſon ſecours Q. Marcius Criſpus, qui lui amena de Bithynie trois autres Légions, & avec leurs forces réunies ils purent bien enfermer Baſſus dans Apamée, mais ils ne purent l'y forcer.

Les choſes étoient en cet état, lorſque Caſſius aborda en Syrie avec ſa petite eſcadre. Lentulus Spinther, Queſteur de Trébonius, lui avoit fourni quelques ſecours d'hommes & d'argent, qu'il fait beaucoup valoir dans une lettre à Cicéron. Mais c'étoient là des forces bien peu proportionnées à la grandeur de l'entrepriſe. Le nom de Caſſius, ſa réputation, la cauſe qu'il ſoutenoit, voilà ce qui lui fit acquérir en un ſeul coup de filet huit Légions. Les ſix des aſſiégeans lui furent remiſes par les Généraux eux-mêmes. Baſſus, à qui Appien compte deux Légions, ſavoir celle de Sex. Céſar, & une ſeconde qu'il avoit formée lui-même de ſes nouvelles levées, ſe fit beaucoup preſſer pour ſe

Cic. ad Fam. XII. 14.

Cic. ad Fam. XII. 12.

démettre du commandement. Il ne prétendoit pas avoir beaucoup travaillé, beaucoup hazardé, pour qu'un autre vînt recueillir le fruit de ſes peines & de ſes périls. Mais ſes ſoldats députérent malgré lui à Caſſius pour lui offrir leurs ſervices : de façon que Baſſus fut obligé d'ouvrir les portes d'Apamée. AN. R. 708 AV. J. C. 44

Ce premier ſuccès ſi grand, ſi ineſpéré, fut ſuivi immédiatement après d'un ſecond du même genre. Dolabella avoit envoyé Alliénus ſon Lieutenant en Egypte, pour demander du ſecours à Cléopatre, qui dès lors régnoit ſeule, ayant fait périr par le poiſon le dernier des Ptolémées ſon frére & ſon mari. Cette Reine s'y porta volontiers par l'attachement qu'elle conſervoit pour la mémoire de Céſar. Elle envoya donc à Dolabella une flotte Egyptienne, & Alliénus mena par terre quatre Légions, formées partie des débris des armées commandées autrefois par Pompée & par Craſſus, partie des cohortes Romaines que Céſar avoit laiſſées à Alexandrie. Caſſius fut averti de cette marche, & étant allé en Judée à la rencontre d'Alliénus, il le força de lui remettre ſes quatre Légions. Ainſi Caſſius ſe trouva à la tête de douze Légions *Joſeph. Antiq.* XV. 4.

Cic. ad Fam. XII. 11.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. le sept Mars de l'année où Hirtius & Pansa furent Consuls, jour duquel est datée la lettre qu'il écrivit à Cicéron pour lui rendre compte de ces heureux événemens.

Il est chargé par le Sénat de la guerre contre Dolabella, qu'il réduit à se faire égorger. *Cic. Phil.* X. & XI.

On peut juger quelle fut la joie du Sénat, lorsqu'il sut Brutus & Cassius armés d'une si grande puissance. Il se hâta, conformément à l'avis de Cicéron, de leur confirmer par autorité publique le gouvernement des Provinces, & le commandement des armées dont ils s'étoient emparés sans autre titre que leur zêle & la nécessité. Il les revêtit des pouvoirs les plus amples qui eussent jamais été donnés à aucun Proconsul : & comme Dolabella, pour cause du meurtre de Trébonius, avoit été déclaré ennemi public, le Sénat chargea Cassius de lui faire la guerre, avec cette clause remarquable, qu'en quelque Province qu'il entrât pour les opérations de cette guerre, il y jouiroit d'une autorité supérieure à celle des Gouverneurs, ou Magistrats particuliers de cette Province.

Appian. Dio. Pour achever ici tout de suite ce qui regarde Dolabella, je dirai qu'il trouva bientôt une fin digne de son audace & de son ambition. Quoiqu'aidé par Cléo-

patre, & par les Rhodiens, les Ly- AN. R. 708.
ciens, & quelques autres peuples de AV. J. C. 44.
ces contrées, il s'en falloit bien qu'il eût des forces égales à celles de Caſſius. La liberté, ce nom ſi doux à tous les Romains, & l'autorité du Sénat, déterminoient en faveur de celui-ci tout ce qu'il y avoit de Romains en place dans l'Aſie mineure & dans la Syrie. Il reçut ainſi pluſieurs eſcadres, qui lui furent amenées par leurs Commandans, & il en forma une flote nombreuſe, à la tête de laquelle il mit Statius Murcus. Sérapion même, Gouverneur de l'île de Chypre pour la Couronne d'Egypte, mais qui paroît avoir été dans un parti oppoſé à Cléopatre, & attaché peut-être à Arſinoé ſa ſœur, envoya quelques renforts à Caſſius.

Néanmoins Dolabella, aveuglé par ſa cupidité, entreprit de revendiquer ſon Gouvernement de Syrie. Il avoit *Cic. ad Fam.* même réſolu, s'il ne réuſſiſſoit pas de XII. 14. & 15. ce côté, d'embarquer ſes troupes ſur un grand nombre de vaiſſeaux de charge, qu'il avoit amaſſés, & d'aller en Italie ſe joindre à Antoine. Il ſe trouva bien loin de pouvoir exécuter ce deſſein. Deux villes puiſſantes, Tarſe en Cilicie, & Laodicée en Syrie, tenoient

AN. R. 708. AV. J. C. 44. pour lui. Il s'avança jusqu'à cette dernière place, & s'y fortifia : mais bientôt Cassius vint l'y assiéger par terre & par mer. Il y eut divers combats, dans lesquels Dolabella eut toujours le désavantage : & enfin la ville fut livrée aux troupes de Cassius par intelligence. On leur ouvrit furtivement plusieurs poternes, par lesquelles les assiégeans entrérent en foule & se rendirent maîtres de la place. Dolabella se voyant près de tomber au pouvoir de son ennemi, & craignant un traitement pareil à celui qu'il avoit fait à Trébonius, ordonna à un de ses plus fidéles esclaves de l'égorger. Celui-ci obéit, & ensuite se perça de la même épée, & tomba aux piés de son maître. Cassius fit rendre les honneurs de la sépulture au corps de Dolabella, ne croyant pas que l'humanité permît de lui faire souffrir la peine du talion en vengeance des outrages auxquels le corps de Trébonius avoit été livré. Il traita aussi avec douceur les soldats & les officiers qui avoient servi sous Dolabella, & quoiqu'ils eussent été déclarés ennemis publics avec leur chef, au lieu d'exécuter à la rigueur le décret du Sénat, il aima mieux en grossir son armée, & reçut leur serment.

Il n'eſt peut-être pas hors de propos, puiſque l'occaſion s'en préſente, de faire ici mention du cheval *Séjan*. C'étoit un cheval d'une rare beauté, & de la race, dit-on, de ceux que Dioméde Roi de Thrace nourriſſoit de chair humaine, & qu'Hercule, après l'avoir tué, amena à Argos. Mais ce cheval ſi beau paſſa pour porter malheur à ſes maîtres, parce que ceux qui le poſſédérent périrent miſérablement. Le premier fut un certain Cn. Seius, d'où vint à ce cheval le nom de *Séjan*, comme qui diroit *cheval de Seius*. Ce Seius fut ſupplicié par ordre de Marc-Antoine. Dolabella, qui avoit entendu parler du cheval excellent qu'avoit eu Seius, voulut l'acheter en paſſant par Argos pour aller en Syrie, & il en donna cent * mille ſeſterces. Nous venons de voir quel fut le triſte ſort de Dolabella. De celui-ci il paſſa à Caſſius, & de Caſſius à Marc-Antoine : & tous deux, comme Dolabella, furent réduits à ſe donner la mort. De là le nom de ce cheval paſſa en proverbe : & pour exprimer un homme ſouverainement malheureux, on diſoit qu'il avoit le cheval *Séjan*.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Cheval *Séjan*.

Aul. Gell. III. 9.

* *Douze mille cinq cens livres.*

Je reviens aux affaires publiques. On voit par les faits dont j'ai rendu compte,

Etat de toutes les armées Romaines :

AN. R. 708. AV. J. C. 44. dispositions de ceux qui les commandoient.

que dans l'année qui suivit la mort de César, toutes les forces de l'Empire Romain du côté de l'Orient depuis la Gréce étoient dévouées au parti Républicain. Cornificius en Afrique soutenoit les mêmes intérêts, & étoit attaché au Sénat, à Cicéron, à Brutus, & à Cassius. Sex. Pompée, qui dans le courant de la même année s'empara de la Sicile, songeoit plus à sa puissance particuliére, qu'au rétablissement de la liberté. Mais comme il étoit ennemi déclaré de la mémoire de César, & que, si Brutus & Cassius eussent été vainqueurs, il n'avoit ni assez de mérite ni assez de forces pour s'empêcher de suivre leurs impressions, on doit le ranger dans le même parti. Voilà quelles étoient les armées & les chefs qui appuyoient la faction Républicaine: & si toutes ces forces avoient pu se réunir avec D. Brutus, & agir ensemble en Italie, la République étoit sauvée. Mais elles ne se trouvérent pas prêtes à tems: & un délai inévitable causa leur ruine & celle de la liberté..

Du côté de l'Occident, sur trois Généraux, qui à la tête de trois armées occupoient les Gaules & les Espagnes, deux étoient au moins mal décidés, &

le troiſiéme trop éloigné pour ſecourir l'Italie. Lépidus Proconſul de la Gaule Narbonnoiſe & de l'Eſpagne Citérieure, étoit un homme de beaucoup d'ambition & de peu de génie, ſans principes, ſans fermeté, au fond mal affectionné pour la République, & n'y cherchant que ſon propre aggrandiſſement; peu capable de jouer un perſonnage, s'il n'eût été porté par les circonſtances ſans y mettre rien du ſien. Plancus déſigné pour gérer le Conſulat avec D. Brutus, & Proconſul de la grande Gaule, avoit de l'eſprit & des talens : mais il tint une conduite équivoque, promettant beaucoup, & agiſſant mollement; moins mal intentionné que Lépidus, mais auſſi peu diſpoſé à hazarder ſa fortune pour la cauſe publique. Pollion Proconſul de l'Eſpagne Ultérieure, ne reſſembloit nullement ni à l'un ni à l'autre. Il avoit de l'élévation & du courage, & quoiqu'anciennement attaché à Céſar, c'étoit une ame fiére & d'une trempe Républicaine. Mais la diſtance des lieux le reculoit du centre des affaires : elles ſe décidérent ſans lui, & pour ne ſe pas perdre inutilement, il ſe crut obligé de ſuivre les drapeaux d'Antoine. AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Tous ces Généraux, de toutes les

AN. R. 708. AV. J. C. 44. parties de l'Empire tournoient les yeux vers l'Italie, dans laquelle, outre les trois armées dont j'ai parlé plus haut, celle de Décimus, celle d'Antoine, celle d'Octavien, les Consuls Hirtius & Pansa en assemblérent encore de nouvelles, comme je vais le raconter, après que j'aurai achevé le peu qui me reste à dire de l'année où périt César.

Pâleur du soleil pendant toute l'année de la mort de César.

Je fais profession de couler légérement sur tous ces prétendus prodiges, dont l'antiquité superstitieuse a fidélement tenu regître, & qui sont communément ou faux, ou altérés, ou des effets naturels que l'ignorance des causes a transformés en merveilles surprenantes. Mais il n'est pas possible de passer sous silence cet affoiblissement célébre de l'éclat du soleil pendant toute l'année de la mort de César. Tout le monde sait les beaux vers de Virgile, qui en font mention. » Le [a] soleil, » dit-il, témoigna sa compassion pour » Rome à la mort de César, lorsqu'il » couvrit sa tête radieuse d'un voile som- » bre & d'un brouillard épais & rougeâ- » tre, ensorte que le siécle impie crai- » gnit une nuit éternelle. « Non-seule-

[a] Ille etiam exstincto miseratus Cæsare Romam,
Quum caput obscurâ nitidum ferrugine texit,
Impiaque æternam timuerunt secula noctem.
Virg. Georg. I. 466.

ment Virgile, & tous les Poétes du même tems, mais les plus graves Hiſtoriens atteſtent ce phénoméne. Les taches que nos Aſtronomes ont découvertes avec le Téleſcope ſur la face du ſoleil, en ſont l'explication. C'étoit une croute plus épaiſſe que de coutume, & plus difficile par conſéquent à diſſoudre. An. R. 708. Av. J. C. 44.

Dion rapporte ſous cette même année la mort de Servilius Iſauricus, vénérable vieillard, qui avoit pouſſé ſa carriére juſqu'à quatre-vingt-dix ans, jouiſſant toujours d'une ſanté robuſte & de l'uſage de tous ſes ſens. Il avoit été honoré du Conſulat, de la Cenſure, & du Triomphe, & il étoit pére de cet Iſauricus que Céſar prit pour collégue dans ſon ſecond Conſulat. Le même Dion & Valére Maxime ont cru digne d'être tranſmis à la poſtérité un trait ſingulier de ſa vie. En paſſant par la place publique il apperçut un accuſé, dont on inſtruiſoit le procès, & au ſujet duquel on entendoit des témoins. Il s'avança, & adreſſant la parole aux Juges fort étonnés de le voir s'intéreſſer dans une affaire qui ne paroiſſoit point du tout le regarder, il leur dit : » Je ne ſais qui eſt cet » accuſé, ni quelle eſt la matiére du pro-

Mort de Servilius Iſauricus. Trait ſingulier de ſa gravité. *Dio, l.* XLV.

Val. Max. VIII. 5.

AN. R. 708. AV. J. C. 44. » cès qu'on lui intente. Ce que je ſais ; » c'eſt que je l'ai rencontré un jour dans » un chemin étroit, lui à cheval, & moi » à pié ; & que non-ſeulement il ne deſ- » cendit point de cheval, mais paſſa » outre ſans s'arrêter, & ſans me don- » ner aucune marque d'attention. C'eſt » à vous, Meſſieurs, à voir ſi le fait » que je vous allégue mérite que vous y » ayez égard dans le jugement que vous » allez prononcer. « Sur cela ſeul les Juges au rapport des deux écrivains que j'ai cités, voulurent à peine entendre l'accuſé dans ſes défenſes, & ils le condamnérent d'une voix unanime, regardant comme capable de tout celui qui avoit pu manquer de reſpect à un homme tel que Servilius Iſauricus.

Je paſſe à l'année où Hirtius & Panſa furent Conſuls.

Fin du Tome quatorziéme.

TABLE

TABLE
DU QUATORZIÉME VOLUME
DE L'HISTOIRE
ROMAINE.

SUITE DU LIVRE
QUARANTE-QUATRIÉME.

§. II. *PRésomption folle, & cruauté des partisans de Pompée, 3. Leurs murmures contre la prudente lenteur de leur Général. 6. Vûes secrettes de Pompée dans les délais dont il usoit,* ibid. *Il laisse Caton à Dyrrachium. Raisons de cette conduite, 7. Cicéron reste aussi à Dyrrachium. Ses railleries piquantes & chagrines, 9. César cherche à engager une action générale, 12. Pompée, après bien des délais, enfin s'avance pour combattre, 13. Bataille de Pharsale, 15. Etrange conduite de Pompée. Il fuit, 23. César force le camp des ennemis, 24. Mot remarquable de César, 25. Il poursuit & oblige*

à ſe rendre ceux qui s'étoient ſauvés ſur des montagnes voiſines, 26. *Perte de Céſar dans la bataille de Pharſale*, 28. *Sa généroſité après la victoire*, 29. *Il eſt charmé de ſauver Brutus*, 30. *La bataille de Pharſale prédite à Dyrrachium, comme à Padoue, d'une façon ſinguliére & qui tient du merveilleux*, 31. *Fuite de Pompée*, 35. *Il va à Mitylène prendre Cornélie ſa femme*, 38. *Son entretien avec Cratippe ſur la Providence*, 41. *Il continue ſa route, & ſe détermine à aller chercher un aſyle en Egypte*, 42. *Il y eſt reçu & aſſaſſiné*, 46. *Réflexion ſur ſa mort, & ſur ſon caractére*, 51. *Les meurtriers lui coupent la tête. Son corps eſt inhumé pauvrement par un de ſes affranchis*, 53. *L. Lentulus arrive en Egypte, & y trouve la mort*, 56. *Différens partis que prennent les vaincus*, ibid. *Cicéron va à Brindes, où il eſt obligé d'attendre pendant longtems Céſar*, 58. *Caton ſuivi de la plus grande partie de la flote s'avance vers la Lybie pour avoir des nouvelles de Pompée*, 60. *Il apprend ſa mort par Sex. Pompée & par Cornélie*, 61. *Il ſe charge du commandement, & eſt reçu dans Cyréne*, 63.

LIVRE XLV.

§. I. *CEſar ſe met à la pourſuite de Pompée, 66. Il arrive à la vûe d'Alexandrie. On lui préſente la tête de ſon ennemi. Ses larmes, 69. Il entre dans Alexandrie, où il trouve les eſprits aigris contre lui, 71. Il y eſt retenu par les vents Etéſiens, 72. Il prend connoiſſance du différend entre le Roi d'Egypte & ſa ſœur Cléopatre. Origine de ce différend, 73. Mécontentement des Miniſtres d'Egypte, & ſur-tout de l'Eunuque Pothin, 75. Cléopatre arrive à Alexandrie, & trouve moyen de ſe préſenter à Céſar. Leurs amours adultéres, 77. Céſar déclare Ptolémée & Cléopatre conjointement Roi & Reine d'Egypte, 79. Achillas vient avec l'armée Royale aſſiéger Céſar dans Alexandrie, 80. Premier combat. Incendie qui conſume la plus grande partie de la Bibliothéque d'Alexandrie, 82. Suite de la guerre, 83. Céſar fait tuer Pothin, 85. Il eſt nommé Dictateur pour la ſeconde fois, ibid. Arſinoé, ſœur de Cléopatre, paſſe dans le camp d'Achillas, & fait tuer ce Général, 86. La*

guerre continue ſous les ordres de l'Eunuque Ganymède, 87. *Péril de Céſar. Il ſe ſauve à la nage*, 91. *Les Alexandrins demandent leur Roi à Céſar, qui le leur renvoye*, 92. *Renforts & convois qui arrivent à Céſar*, 94. *Mithridate de Pergame lui améne un ſecours conſidérable*, 95. *Céſar va le joindre*, 98. *Dernier combat, où Ptolémée eſt vaincu, & enſuite ſe noye dans le Nil*, ibid. *Alexandrie & l'Egypte ſoumiſes*, 99. *Cléopatre & ſon ſecond frére mis en poſſeſſion du Royaume d'Egypte*, 100. *Céſar, enchanté par Cléopatre, ſe livre pendant quelque tems aux délices*, 101. *Le bruit des progrès de Pharnace en Aſie l'oblige de quitter l'Egypte*, ibid. *Suite de ce qui regarde les amours de Céſar & de Cléopatre*, 102. *Céſar régle les affaires de Syrie & de Cilicie*, 103. *Déjotarus demande grace à Céſar, & l'obtient en partie*, 105. *Pharnace, à la faveur de la guerre civile, prend les armes, & fait des progrès conſidérables*, 107. *Domitius Calvinus, Lieutenant de Céſar, marche contre ce Prince, & eſt battu*, 108. *Céſar arrive, & remporte la victoire*, 111. *Mots remarquables de Céſar ſur cette victoire*, 116. *Ruine*

entiére & mort de Pharnace, ibid. Céſar, en retournant à Rome, régle les affaires de l'Aſie, & fait de grandes levées d'argent. Sa maxime ſur cette matiére, 117.
§. II. Guerre dans l'Illyrie entre les partiſans de Céſar & de Pompée, 121. Calénus ſoumet à Céſar Athénes, Mégare, & le Péloponnéſe, 127. Mort d'Ap. Claudius. Oracle qui lui avoit été rendu par la Pythie, 130. Sulpicius & Marcellus prennent le parti d'un exil volontaire. Conſtance de Marcellus, 131. Le frére & le neveu de Cicéron tiennent un indigne procédé à ſon égard, 135. Détail ſur les inquiétudes de Cicéron pendant ſon ſéjour à Brindes, 138. Il ſe préſente à Céſar, & en eſt bien reçu, 142. Etat de Rome après la bataille de Pharſale, 143. Céſar Dictateur, & Marc-Antoine maître de la cavalerie, ibid. Indécence exceſſive de la conduite d'Antoine, 145. Ses rapines & ſes injuſtices, ibid. Troubles violens excités dans Rome par Dolabella Tribun, 146. Céſar de retour à Rome appaiſe les troubles, & ne fait aucune recherche du paſſé, 151. Céſar travaille à amaſſer de l'argent par toutes ſortes de voies, ibid. Il fait vendre

les biens des vaincus, & en particulier ceux de Pompée, qui ſont achetés par Antoine, 153. *Brouilleries entre Céſar & Antoine à ce ſujet*, 155. *Céſar ſe concilie la multitude*, 158. *Il récompenſe les principaux de ſes partiſans. Calénus & Vatinius nommés Conſuls*, 159. *Il ſe fait nommer Dictateur & Conſul pour l'année ſuivante, & prend Lépidus pour Collégue dans le Conſulat, & pour maître de la cavalerie*, 163. *Sédition qui s'éléve parmi les vieux ſoldats*, ibid. *Il l'appaiſe par ſa fermeté*, 164. *Principes de ſa conduite par rapport à ſes ſoldats*, 167.

LIVRE XLVI.

§. I. PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE D'AFRIQUE, 172. *Métellus Scipion vient en Afrique joindre Varus & Juba. Son caractére*, ibid. *Caton ſe réunit à eux. Sa marche à travers les déſerts de la Libye*, 173. *Il impoſe à Juba, & ſe ſoumet à Scipion*, 175. *Il ſauve Utique, que Juba vouloit détruire, & ſe renferme dans cette place*, 177. *Forces du parti vaincu en Afrique*, 179. *Céſar paſſe en Afrique. Son inconcevable activité*, 181. *Son atten-*

tion à prévenir l'effet des opinions ſuperſtitieuſes du vulgaire, 184. *Il n'avoit d'abord avec lui que peu de troupes & très-mal approviſionnées*, 185. *Il eſt attaqué par Labiénus. Grand combat, où Céſar ſe trouve extrêmement preſſé*, 187. *Trait de nobleſſe dans un ſoldat de Labiénus nouvellement ſorti d'eſclavage*, 190. *Difficultés & périls de la ſituation où ſe trouvoit Céſar*, 191. *Juba ſe met en marche pour venir joindre Scipion*, 192. *Il eſt obligé de retourner ſur ſes pas, pour défendre ſon royaume attaqué par Sittius*, 193. *Céſar ſe tient renfermé dans ſon camp*, 194. *Il travaille à ſe concilier l'affection des peuples de la Province d'Afrique*, 195. *Un grand nombre de Gétuliens & de Numides déſertent & paſſent dans ſon parti*, 196. *Il reçoit des troupes & des vivres*, 197. *Caton exhorte Scipion à traîner la guerre en longueur; & voyant ſes avis mépriſés, il ſe repent d'avoir cédé le commandement*, ibid. *Cruauté de Scipion à l'égard d'un Centurion & de quelques ſoldats vétérans de Céſar*, 199. *Orage affreux, qui incommode beaucoup l'armée de Céſar*, 202. *Effroi des troupes de Céſar à l'approche de Juba. Expédient ſingulier em-*

ployé par Céſar pour les raſſurer, 203. *Hauteur & arrogance de Juba*, 204. *Toutes les forces de Céſar ſe trouvent enfin raſſemblées*, 205. *Il fait un exemple de ſévérité contre cinq Officiers*, 206. *Trait remarquable de l'activité de Céſar*, 209. *Il fait tuer P. Ligarius, qui avoit toujours continué de porter les armes contre lui malgré le pardon reçu en Eſpagne*, 211. *Attention ſinguliére de Céſar à exercer ſes troupes*, 212. *Bataille de Thapſus*, 215. *Combat mémorable d'un ſoldat contre un éléphant*, 219. *Céſar marche contre Utique*, 222. *Caton veut défendre la place ; mais il ne trouve perſonne diſpoſé à le ſeconder*, ibid. *Réſolu de mourir, il ſe donne des peines infinies pour aſſurer la retraite des Sénateurs qui étoient avec lui dans Utique*, 232. *Dernier repas de Caton*, 241. *Sa mort*, 243. *Réflexions ſur cette mort*, 249. *Caton fut vraiment eſtimable par la douceur qu'il joignoit à la fermeté*, 250. *On peut le regarder comme l'un des hommes les plus vertueux que le Paganiſme ait produits*, 252. *Trait inexcuſable dans ſa vie, au ſujet de ſa femme Marcia*, 253. *Ses funérailles. Eloges qui lui ſont don-*

nés par tous ceux qui habitoient Utique, 254. *Mot de Céſar lorſqu'il apprit la mort de Caton. Ce que l'on peut penſer du regret qu'il témoigna de n'avoir pu lui ſauver la vie*, 255. *Céſar vient à Utique : pardonne au fils de Caton : impoſe une forte taxe aux Romains établis dans cette ville*, 256. *Fuite de Juba. Zama, ſa capitale, lui ferme ſes portes. Il ſe fait tuer*, 259. *Tout céde au vainqueur. Métellus Scipion ſe perce de ſon épée*, 261. *La Numidie eſt réduite en Province Romaine. Salluſte en eſt fait Gouverneur, & y exerce toutes ſortes de vexations*, ibid. *Récompenſes & peines diſtribuées par Céſar*, 262. *Il fait mourir Fauſtus Sylla & Afranius*, 263. *Sa clémence à l'égard des autres*, 264. *Il part, n'ayant pas employé cinq mois & demi à terminer la guerre d'Afrique*, 265.

§ II. *Décrets du Sénat pleins de flatterie pour Céſar*, 267. *Céſar réſolu d'uſer avec douceur du pouvoir ſuprême, s'y engage ſolennellement dans le diſcours qu'il fait au Sénat*, 269. *Réflexion ſur le plan de conduite que s'étoit formé Céſar*, 270. *Il célébre quatre Triomphes, pour les victoires remportées ſur les*

Gaules, ſur Alexandrie & l'Egypte, ſur Pharnace, ſur Juba, 272. *Traits d'une ſatyre mordante & effrénée contre Céſar, chantés par ſes ſoldats pendant le Triomphe*, 276. *Récompenſes diſtribuées par Céſar à ſes ſoldats*, 278. *Largeſſes au peuple*, ibid. *Des Chevaliers Romains combattent comme gladiateurs*, 279. *Labérius eſt engagé par Céſar à jouer lui-même un rôle dans les* Mimes *de ſa compoſition*, ibid. *Repartie ſanglante de Labérius à Cicéron*, 281. *Temple de Vénus* Mére : *Place de Céſar*, 282. *Total des ſommes portées par Céſar dans ſes Triomphes*, ibid. *Réglemens faits par Céſar*, 283. *Pour réparer la diminution du nombre des citoyens*, ibid. *Contre le luxe*, 284. *En faveur des Médecins, & des Profeſſeurs des beaux Arts*, ibid. *Réforme du Calendrier*, 285. *Endroits blâmables de la conduite de Céſar*, 286. *Il conſent au retour de Marcellus*, 289. *Harangue de Cicéron à ce ſujet*, 290. *Mort funeſte de Marcellus*, 291. *Affaire de Ligarius*, 292. *Plaidoyer de Cicéron pour lui*, 294. *Céſar lui pardonne*, 296. *Loïſir forcé de Cicéron. Il en profite pour compoſer divers ouvrages*, 297. *Sa douleur ſur l'état actuel*

des affaires s'adoucit, 299. *Sa conduite politique à l'égard de Céſar, dont les amis le cultivent & s'affectionnent à lui*, 301. *Eloge de Caton compoſé par Cicéron. Anticatons de Céſar*, 303. *Douleur exceſſive de Cicéron au ſujet de la mort de ſa fille Tullie*, 305.

LIVRE XLVII.

§. I. *LE jeune Pompée devenu puiſſant en Eſpagne à la faveur des troubles qui s'y étoient excités*, 309. *Céſar vient en Eſpagne. Petit poéme compoſé par lui pendant ſon voyage*, 315. *Il force Pompée de lever le ſiége d'Ulia*, 316. *Il aſſiége & prend la ville d'Atégua*, 318. *Cruautés réciproques*, 319. *Bataille de Munda*, 320. *Mort de Cn. Pompée*, 327. *Sex. Pompée ſe ſauve dans les montagnes de la Celtibérie*, ibid. *Toute la Bétique ſe ſoumet au vainqueur*, 328. *Mort volontaire de Scapula*, ibid. *Céſar diſtribue les peines & les récompenſes en Eſpagne*, 329. *Le jeune Octave rend ſervice à pluſieurs auprès de ſon oncle*, 330. *Soins que Céſar prenoit de produire ſon neveu*, ibid. *Triomphe de Céſar, & mécontentement des citoyens à ce ſujet*,

332. *Céſar gâté par les flatteries du Sénat*, 333. *Il eſt déclaré* Imperator, *Dictateur perpétuel*, &c. 334. *Honneurs inouis qui lui ſont deférés. Le droit de porter toujours une couronne de laurier lui plaît ſinguliérement. Motif de la ſatisfaction qu'il en eut*, 336. *Céſar ſe ſubſtitue Fabius & Trébonius dans le Conſulat pour les trois mois reſtans*, 337. *Caninius, Conſul de dix-ſept heures*, 338. *Plaiſanteries de Cicéron ſur ce ſujet*, ibid. *Céſar ne ſuit d'autre régle que ſa volonté pour la nomination aux charges & aux emplois*, 339. *Nouveaux Patriciens*, 341. *Ornemens Conſulaires accordés à dix anciens Préteurs*, ibid. *Céſar ſe fait nommer Conſul pour la cinquiéme fois avec Antoine. Autres Magiſtrats déſignés*, 342. *Céſar ſe prépare à aller porter la guerre chez les Parthes*, 344. *Divers projets de Céſar, tous grands & magnifiques*, 346.

§. II. *Clémence de Céſar*, 350. *Il refuſe de prendre une Garde*, 353. *Divers traits qui le rendent odieux*, ibid. *Sa facilité à recevoir des honneurs & des priviléges exceſſifs*, 354. *Arrogance de ſes maniéres & de ſes diſcours*, 356. *Déſir de la Royauté*, 359. *Le diadême*

eſt offert à Céſar par Marc-Antoine, 362. *Indignation publique contre Céſar*, 364. *Conſpiration contre ſa vie. Caractére de Brutus*, 366. *Caſſius, premier auteur de la conſpiration*, 372. *Il y engage Brutus, qui en devient le chef*, 375. *Ligarius y entre*, 378. *& pluſieurs des anciens amis de Céſar*, ibid. *Prudence de Brutus dans le choix de ſes aſſociés. Cicéron n'eſt point mis du ſecret*, 379. *Trébonius empêche que la choſe ne ſoit propoſée à Antoine, & Brutus, qu'on ne le tue avec Céſar*, 382. *Le nombre des conſpirateurs eſt porté juſqu'à plus de ſoixante. Noms de quelques-uns*, 383. *Courage étonnant de Porcia, femme de Brutus. Elle eſt miſe par ſon mari dans la confidence*, 384. *Les conſpirateurs ſe déterminent à tuer Céſar en plein Sénat*, 387. *Soupçons de Céſar par rapport à Brutus & à Caſſius*, 388. *Il mépriſe la prédiction d'un devin*, 389. *Mot de Céſar ſur le genre de mort le plus ſouhaitable*, 390. *Songe effrayant de Calpurnie ſa femme*, ibid. *Céſar prêt à prendre le parti de ne point aller au Sénat, eſt engagé à y venir par D. Brutus*, 391. *Avis touchant la conſpiration, qui ne parviennent point à ſa connoiſſance*, 392. *Fermeté & tran-*

quillité des conſpirateurs, 393. *Contretems qui leur arrivent*, 394. *Céſar eſt tué*, 397. *Il tombe au pied de la ſtatue de Pompée*, 399. *Partage de ſentimens au ſujet du meurtre de Céſar*, 400. *On ne peut douter qu'il ne fût digne de mort*, ibid. *L'action de Brutus eſt néanmoins illégitime*, 401. *& en même-tems imprudente*, 403. *Courte réflexion ſur le caractére de Céſar*, 404.

§. III. *Trouble affreux dans le Sénat & parmi le peuple après la mort de Céſar*, 406. *Les conſpirateurs s'emparent du Capitole*, 408. *Le Sénat les favoriſe*, 409. *Antoine & Lépidus, chefs de la faction contraire, ont pour eux une grande partie du peuple & les gens de guerre*, 411. *Brutus tâche de calmer le peuple & négocie avec Antoine*, ibid. *Aſſemblée du Sénat, qui décide que la mort de Céſar ne ſera point vengée, mais que ſes Actes ſeront confirmés*, 414. *On ordonne que ſon Teſtament aura lieu, & que ſes funérailles ſeront célébrées avec les plus grands honneurs*, 420. *Réconciliation entre Brutus & Antoine*, 422. *Gouvernemens des Provinces décernés aux principaux des conſpirateurs*, 423. *Ouverture du Teſtament de Céſar. Renouvellement de l'affection du peuple pour lui*, 424. *Ses funérail-*

les. Son éloge funébre prononcé par Antoine. Fureur du peuple contre les conſpirateurs, 425. *Helvius Cinna, confondu par erreur avec un autre Cinna ennemi de Céſar, eſt mis en piéces*, 429. *Antoine tâche de ſe concilier le Sénat*, 430. *Il fait rendre un décret pour prévenir l'abus qu'il étoit aiſé de faire des Regiſtres & papiers de Céſar*, ibid. *Il abolit la Dictature*, 431. *Il met à mort le faux Marius, qui ameutoit la populace*, 432. *Il ſe prête au rétabliſſement de Sextus Pompée*, 435. *Il obtient du Sénat une Garde, qu'il porte juſqu'à ſix mille hommes*, 438. *Il fait trafic de faux Actes, diſtribués ſous le nom de Céſar*, ibid. *Il amaſſe par cette voie & par d'autres des ſommes immenſes*, 439. *Brutus ſans forces & ſans argent. Le projet d'une caiſſe militaire au ſervice des conſpirateurs, manque par le refus d'Atticus*, 440. *Ils ſongent à fortifier leur parti dans les Provinces*, 442. *Ils ſortent de Rome*, 443. *Antoine les dépouille de leurs Gouvernemens, fait donner la Syrie à Dolabella, & prend la Macédoine pour lui*, 444. *Ses projets ſont traverſés par l'arrivée du jeune Octave à Rome*, 445.

LIVRE XLVIII.

§. I. *IMprudente conduite des conſpirateurs, cauſe de l'élévation d'Antoine*, 450. *Octave ſurvient, & ſe fait un parti*, 454. *D'Apollonie, où il avoit appris la mort de ſon oncle, il repaſſe en Italie, & prend le nom de Céſar*, 455. *Pour ſon coup d'eſſai, il trompe Cicéron, qui ſe lie avec lui*, 459. *Il ne ſe laiſſe point ébranler par les inſtances de ſa mére, qui l'exhortoit à renoncer à la ſucceſſion de Céſar*, 462. *Sa premiére entrevûe avec Antoine, qui le reçoit fort mal*, 463. *Il veut ſe faire nommer Tribun du Peuple: mais Antoine l'en empêche*, 465. *Il s'attache la multitude par des largeſſes & par des fêtes*, 466. *Cométe, durant les jeux que donnoit Octave, ou Octavien*, 467. *Il vend tous les biens de la ſucceſſion de Céſar. Chicanes du Conſul*, 468. *Brouilleries & réconciliations entre eux. Octavien eſt accuſé par Antoine d'avoir voulu le faire aſſaſſiner*, 470. *Ils courent aux armes*, 472. *Antoine fait paſſer les Légions de Macédoine en Italie*, 473. *Démarches populaires d'Antoine*, 474. *Octavien attire*

tire à lui les vieux ſoldats de ſon pére, 475. *Brutus & Caſſius abandonnent l'Italie, & paſſent la mer*, 476. *Adieux de Porcia & de Brutus*, 481. *Voyage en Gréce entrepris par Cicéron*, 483. *Il change de réſolution, & revient à Rome*, 488. *Premiére Philippique de Cicéron*, 491. *Seconde Philippique*, 492. *Antoine, arrivé à Brindes, irrite les ſoldats des Légions par ſes rigueurs*, 493. *Il vient à Rome avec la Légion nommée* des Alouettes, 495. *Il y répand la terreur*, 496. *Troupes amaſſées par Octavien*, 497. *Il eſt abandonné de la plus grande partie. Sa prudence & ſa douceur les raménent*, ibid. *Deux des Légions d'Antoine paſſent du côté d'Octavien*, 499. *Antoine ſort de Rome; & entreprend de s'emparer de la Gaule Ciſalpine, que tenoit D. Brutus*, ibid. *Forces d'Antoine, de Décimus, & d'Octavien*, 500. *Octavien offre ſes ſervices au Sénat contre Antoine*, ibid. *Ses offres ſont acceptées*, 502. *Derniers engagemens de Cicéron avec Octavien*, 503. *Décret du Sénat, qui autoriſe les armes de Décimus & d'Octavien*, 504. *Antoine aſſiége Décimus dans Modéne*, 507. *Etat du parti Républicain en Italie*, ibid. *Brutus &*

Cassius vont à Athénes, ibid. *Brutus s'attache les jeunes Romains qui y faisoient leurs études, entre autres le fils de Cicéron, & le Poëte Horace*, 508. *En peu de tems il amasse une puissante armée, & se rend maître de la Gréce, de la Macédoine, & des pays voisins*, 509. *Cassius va en Syrie, pendant que Dolabella s'arrête dans l'Asie Mineure, où il fait massacrer Trébonius*, 514. *Cassius se rend maître de la Syrie, & de douze Légions*, 516. *Il est chargé par le Sénat de la guerre contre Dolabella, qu'il réduit à se faire égorger*, 520. *Cheval* Séjan, 523. *Etat de toutes les armées Romaines. Dispositions de ceux qui les commandoient*, ibid. *Pâleur du soleil pendant toute l'année de la mort de César*, 526. *Mort de Servilius Isauricus. Trait singulier de sa gravité*, 527.

Fin de la Table.

De l'Imprimerie de CL. SIMON, rue des Mathurins, 1779.
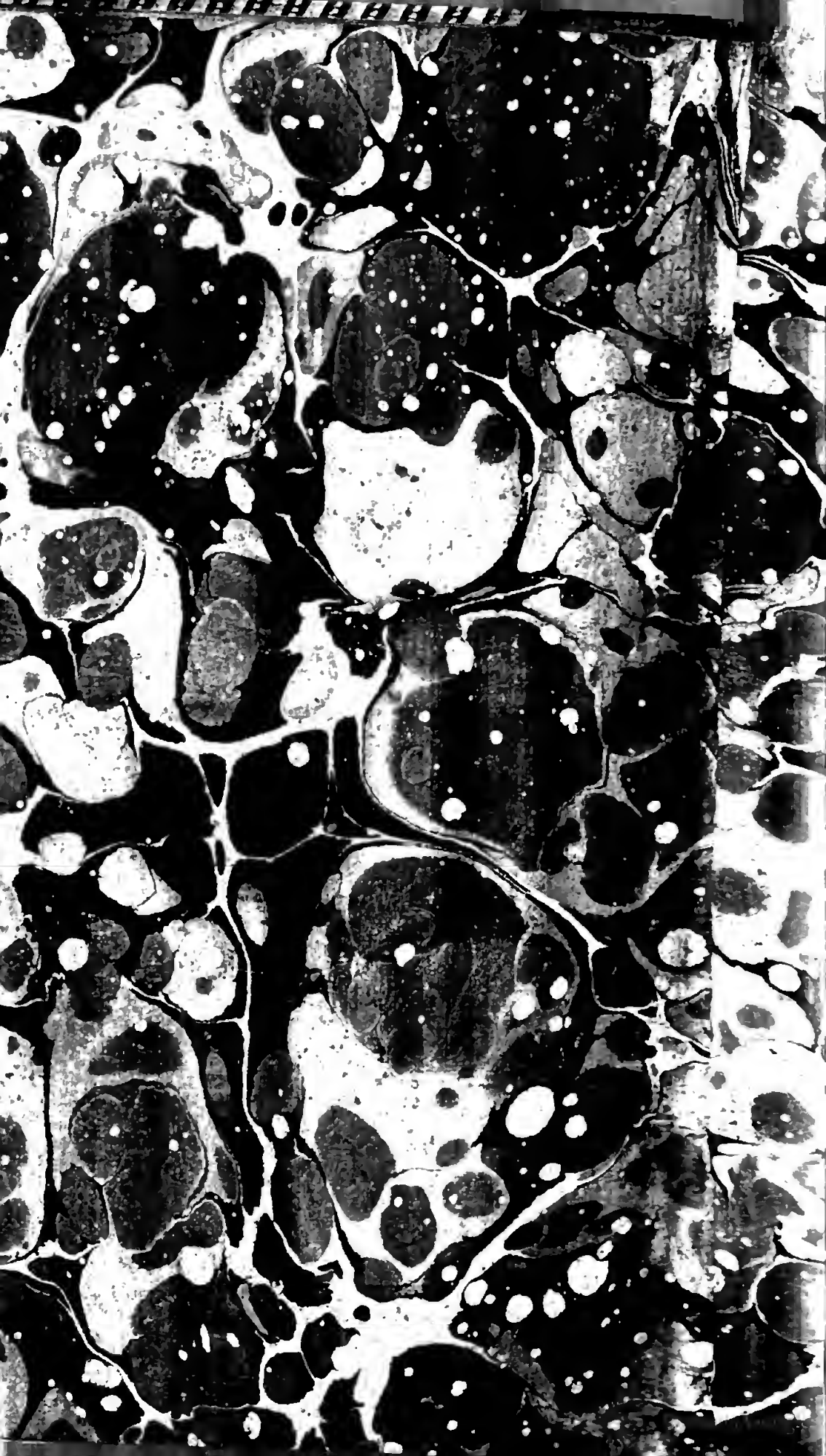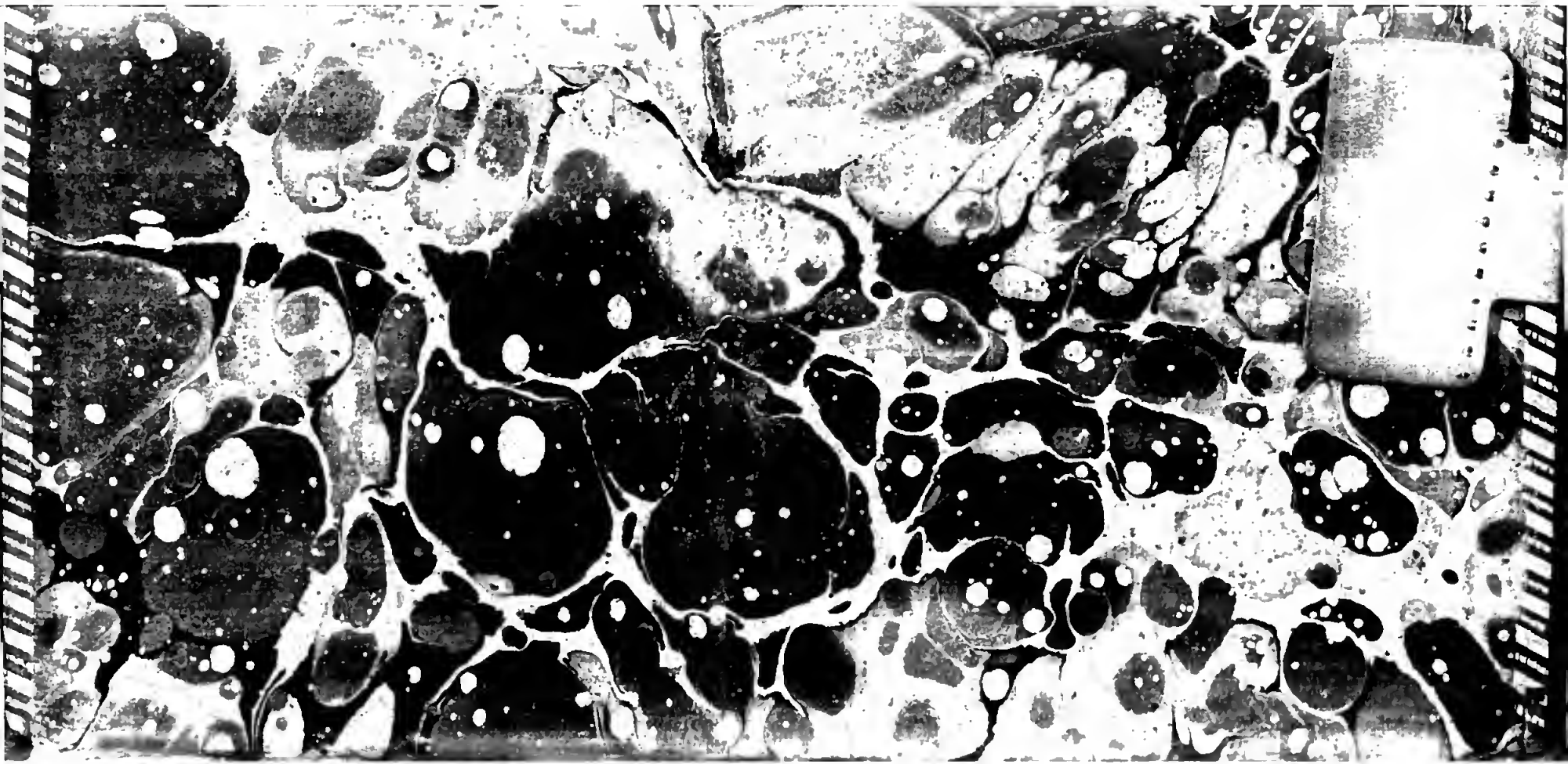
369183